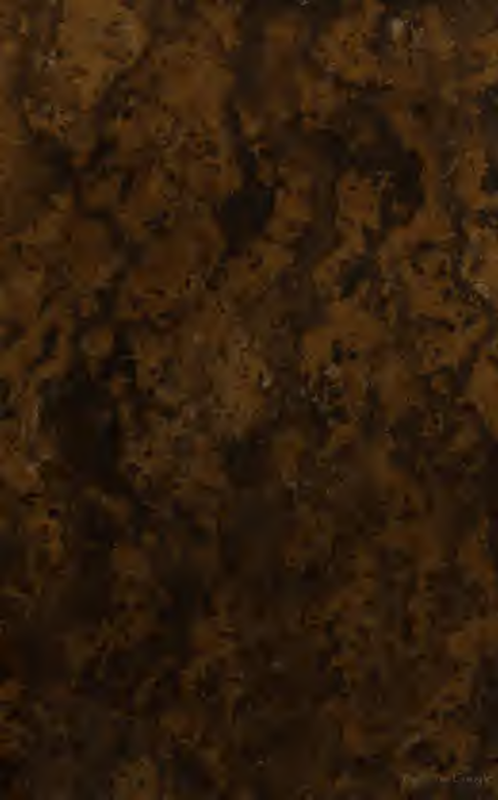
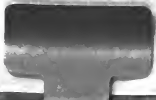




HISTOIRE

DE LA

GUERRE DE LA VENDÉE.

A VERSAILLES, IMPRIMERIE DE J.-P. JALABERT.

HISTOIRE

DE LA

GUERRE DE LA VENDÉE,

OU TABLEAU

DES GUERRES CIVILES DE L'OUEST,

DEPUIS 1792 JUSQU'EN 1815,

Comprenant l'Histoire secrète du parti royaliste jusqu'au rétablissement des Bourbons.

QUATRIÈME ÉDITION,

REVUE, CORRIGÉE ET AUGMENTÉE, AVEC CARTES ET PORTRAITS;

PAR M. ALPH. DE BEAUCHAMP,

CHEVALIER DE L'ORDRE ROYAL DE LA LÉGION D'HONNEUR.

TOME QUATRIÈME.



PARIS,

CHEZ L.-G. MICHAUD, LIBRAIRE-EDITEUR, RUE DE CLÉRY, n° 13.

1820.



HISTOIRE

DE LA

GUERRE DE LA VENDÉE.

LIVRE XXI.

Intervention de l'agence royale de Paris dans les affaires de Bretagne. — Marche de la division de Tinténiac vers Saint-Brieuc, après la mort de ce chef. — Le complot contre Saint-Malo est découvert. — Rentrée de la division de Tinténiac dans le Morbihan, sous la conduite de Georges Cadoudal et de Mercier. — Renouvellement des hostilités dans l'Anjou, le Maine, la Haute-Bretagne, en Normandie et dans la Vendée. — Correspondance de Louis XVIII avec Charette et le duc d'Harcourt. — Influence de la paix d'Espagne sur la guerre vendéenne. — Proclamation de Charette. — Massacre des prisonniers républicains. — Séjour des réfugiés de Quiberon à l'île d'Houat. — Animosité contre Puisaye. — Débarquement de Saint-Jean-de-Monts. — Complot contre la vie de Puisaye. — Sa rentrée en Bretagne. — Arrivée et séjour du comte d'Artois à l'Ile-Dieu. — Attaque infructueuse de Saint-Cyr, par Charette. — Mort de Guérin, son ami.

La surprise de Saint-Malo, où les insurgés de la Haute-Bretagne s'étaient ménagé des in-

telligences, entrait aussi dans le plan d'invasion conçu par Puisaye, sous la protection de l'Angleterre. Ce plan, détourné de sa source, échoua et devint même préjudiciable aux vues de Puisaye, qui avait chargé La Vieuville d'en faire coïncider l'exécution avec la descente des émigrés. L'intervention de l'agence royale de Paris fit tout avorter. La Vieuville, s'étant mis en relation avec l'agence, se livra bientôt à son systême. Déjà on lui avait enjoint de ne plus reconnaître Puisaye pour chef, mais d'obéir à Charette. « Obéir à tout ce qui me sera prescrit par » Charette, avait-il répondu (*), voilà mon de» voir; je ne m'en écarterai pas : *le Roi l'or» donne* ». Les agens de Paris récompensèrent son zèle, en le désignant pour commander la Haute-Bretagne, tandis que la basse eût été sous le commandement de Pontbellanger, son ami. La Vieuville, empressé de complaire à Brottier et à ses collègues, leur mande qu'il est à la tête d'un parti considérable entre Dinan et Rennes, et leur promet la conquête de Saint-Malo. Brottier, pour donner à ce projet plus de consistance et d'étendue, veut attirer à la côte du nord, et mettre sous les ordres de La Vieu-

(*) Dépêche du 16 avril 1795.

ville, les cadres organisés en Angleterre par Puisaye, et qui de Jersey et de Guernesey devaient être dirigés vers le Morbihan. Brottier ordonne à La Vieuville de les demander au gouvernement anglais, en lui présentant cette mesure comme essentielle au coup de main sur Saint-Malo. Puisaye, qui avait sollicité aussi les cadres à son arrivée à Quiberon, fut prévenu par les lettres de La Vieuville. Arrivées à Londres avant les siennes, elles furent une des causes de la ruine des émigrés. Enlever les cadres à Puisaye, c'était lui ôter un surcroît de forces avec lesquelles peut-être il eût marché sur le corps de l'armée de Hoche. Mais la possession d'un port au nord de la Bretagne, tandis qu'on était maître de la côte du sud, parut au gouvernement anglais d'une importance si majeure, que le départ des cadres pour le Morbihan fut suspendu.

Tous ces projets, en sens contraires, toutes ces intrigues qui se croisaient, n'aboutirent qu'à faire manquer l'expédition principale, sans aucun fruit relativement à Saint-Malo. Parmi les conjurés qui devaient livrer la ville, on remarquait Guyon de Beaufort, originaire de Dol, et Victor Labaronnais de Saint-Briac, ancien officier de marine; il commandait la division des insurgés la plus rapprochée de Saint-Malo. La

Vieuville, combinant ses opérations d'après les vues de l'agence royale, qui veut profiter des secours de l'Angleterre et écarter les Anglais, se fait conduire par un guide au quartier-général de Labaronnais, et concerte l'attaque, avant même d'avoir reçu de Jersey ni armes, ni munitions. Ces deux chefs rassemblent douze à quinze cents Bretons, et en s'approchant de Saint-Malo, espèrent, à la faveur de la nuit, escalader les remparts, dont on doit leur faciliter l'accès. Une flotille anglaise, accourue au premier signal, fera une diversion du côté de la mer, tandis que les canonniers livreront les postes intérieurs, et que l'artillerie de l'arsenal, dirigée contre la garnison, déterminera la reddition de la place aux royalistes, à l'exclusion des Anglais. Déjà plusieurs frégates, qui bloquaient Saint-Malo, enlevaient les bâtimens de transport et les canonnières de la république, et venaient même insulter les forts et les batteries. Tout-à-coup le complot est découvert par l'indiscrétion d'un des conjurés. A l'instant, les autorités font fermer les portes de la ville; les royalistes sont arrêtés ou poursuivis; la plupart s'évadent: le jeune Lanivandais fuit sous des habits de femme. Tandis que Saint-Malo leur échappe, un détachement républicain attaque, surprend et disperse les insurgés

commandés par Labaronnais et La Vieuville; on trouve dans le camp une correspondance qui achève de tout dévoiler. Le succès de cette tentative eût fait une puissante diversion en faveur des émigrés, maîtres alors de Quiberon et du fort Penthièvre: mais le parti du Roi échouait dans toutes ses entreprises.

Pour donner quelque réalité au commandement fictif de La Vieuville, l'agence de Paris avait jugé nécessaire d'appeler à l'assistance de cet officier une force quelconque, à laquelle les divisions de la Haute-Bretagne pussent venir se joindre. On avait jeté les yeux sur la petite armée de Tinténiac. Tels furent les vrais motifs des ordres mystérieux qu'il avait reçus en opposition aux instructions de Puisaye. Ce corps d'armée, devenu indépendant, fut considéré comme pouvant suffire pour entraver les efforts des prétendus partisans du duc d'York, vers le Morbihan. Tinténiac mort, le premier usage que fit de son autorité le nouveau général, vicomte de Pontbellanger, fut de donner l'ordre de se porter vers la forêt de Lorges, pour de là gagner la côte du nord et recevoir, disait-il, les cadres que le gouvernement anglais détachait de Jersey. Presqu'aussitôt la désertion commence parmi les insurgés qui avaient joint Tinténiac dans sa marche.

Mais les Morbihannais de Quiberon restent sous leurs drapeaux, et arrivent le 21 juillet au château de Lorges, après avoir dispersé un détachement républicain qui s'était opposé à leurs progrès. Ils pénètrent, sous la conduite de leur nouveau chef, dans le département des Côtes-du-Nord, envahissent la ville de Quentin et lui imposent une forte contribution. Pontbellanger s'avance vers Saint-Brieuc, avec l'*armée rouge*, ainsi appelée à cause de la couleur des uniformes. Il lui restait encore près de quatre mille hommes sous les armes. Rien ne lui annonce l'approche des vaisseaux anglais. La plupart des officiers et des soldats éclatent en murmures. Pontbellanger assemble un conseil de guerre : on y décide d'expédier d'Allègre auprès du gouvernement britannique, afin de presser l'arrivée des cadres. Deux jours se sont à peine écoulés, que le bruit du désastre de Quiberon se répand : cette nouvelle agit sur l'armée comme la foudre. D'un autre côté, Hoche accourait en personne avec douze bataillons. Pontbellanger et son état-major, composé d'émigrés, ne songeant plus qu'à leur salut personnel, abandonnent les insurgés, et emportent la caisse, à la suite d'une désertion nocturne. Ils laissent Georges et Mercier seuls, au milieu des ennemis et de leurs soldats, qui fré-

missent de rage et d'indignation. Tout paraissait perdu, quand Georges et Mercier, se montrant seuls dignes du commandement, parviennent à ranimer les esprits abattus. Ils prennent l'engagement de sauver l'armée, et de la conduire en trois marches au centre du Morbihan. Il fallait éviter les colonnes de l'ennemi, qui arrivaient de toutes parts. Le zèle et le courage suppléent, dans ces deux chefs, au défaut d'expérience. Ils opèrent leur retraite en traversant une étendue de vingt-cinq lieues, non sans avoir à combattre, mais sans perdre un seul homme. Leur conduite ajoute à la confiance qu'ils se sont acquise, et leur élection, bientôt confirmée par le conseil, les érige en chefs principaux des royalistes du Morbihan. Ce pays étant tout couvert de troupes, Georges et Mercier licencièrent l'armée jusqu'à nouvel ordre. Il ne restait donc plus de l'expédition de Quiberon que des souvenirs amers et des traces sanglantes. En vain les insurgés de la Haute-Bretagne et du Maine, ceux de la Normandie et du Bas-Anjou redoublent d'efforts ; leurs diversions tardives, partielles, décousues, ne font qu'étendre le feu de la guerre civile, sans nul avantage réel pour la cause du Roi.

Dans le Bas-Anjou, ni l'absence du vicomte de Scépeaux, ni l'inaction de Charette, ni celle de

Stofflet, n'avaient pu retenir les royalistes. Avant même le débarquement, l'arrestation de Cormatin, les troubles du Morbihan et des Côtes-du-Nord y avaient rallumé l'incendie. La plupart des chefs de cantons et de paroisses, étrangers aux ruses de la politique, et tenant peu à une pacification qui n'était point dans leur cœur, avaient repris les armes. Les communications entre Alençon, Rennes, le Mans, la Flèche et Angers, furent d'abord interrompues. Le général Aubert-Dubayet mit une colonne de quatre mille hommes en marche pour balayer les routes de Sablé, celles de la Flèche, de Mayenne, de Château-Gonthier et de Laval. Il les parcourut lui-même à la tête de quelques hussards. Mais le pays, couvert de bois, offrait une retraite assurée aux insurgés. Sa colonne fit une guerre active, et porta la terreur parmi les royalistes de la Sarthe. Le district de la Flèche fut presqu'entièrement désarmé par le capitaine Aubels, qui, dans une marche nocturne, surprit un poste, le tailla en pièces, et dispersa le gros du rassemblement. « Depuis l'arrestation de leurs perfides chefs, » mandait Aubert-Dubayet, les Chouans ne sont » plus qu'une horde éparpillée, sans plan, sans » ensemble, et ne méditant que le pillage et l'as» sassinat ».

Les districts de Châteauneuf, Beaugé, Craon et Segré, avaient repris une attitude hostile. On y fut instruit du débarquement par le bruit du canon et par une proclamation royaliste. Déjà même une dépêche, adressée par Charette aux principaux chefs du Bas-Anjou, n'ayant laissé aucun doute sur sa détermination de reprendre les armes, ils avaient décidé, en l'absence du vicomte de Scépeaux, qu'il n'y aurait plus ni paix ni trève. Des émissaires venaient d'être envoyés pour s'assurer de l'événement de la descente, pour faire commencer l'attaque et harceler les bataillons républicains, qui marchaient vers le Morbihan. On ne cachait plus l'intention d'opérer un soulèvement général. De Maulne prend le commandement du camp de la Galicheraie, et le curé de Becon est nommé payeur des Chouans. Les divisions du Bas-Anjou se rassemblent. Coquereau, à la tête de celle de Châteauneuf, instruit qu'Aubert-Dubayet doit traverser la route d'Angers à Château-Gonthier, marche pour lui barrer le passage. Le général républicain, avec seulement vingt hussards et soixante fantassins d'escorte, engage le combat sur la grande route, et en moins d'une demi-heure, animant sa petite troupe, se fait jour le sabre à la main. Il ordonne ensuite au général Leblay de laisser assez de forces

pour garder rigoureusement les communications d'Angers à Durtal, et de se porter entre les deux rives de la Sarthe et de la Mayenne. Là il doit disperser la troupe de Coquereau. Ce dernier, instruit par ses espions que la garnison de Château-Gonthier vient de fournir un détachement au-dehors, projète de s'emparer de la ville, rassemble toutes ses forces, et marche d'abord sur Bazougers, qu'il investit. Le détachement républicain, apprenant le danger qui menace Château-Gonthier, revient sur ses pas, tombe à l'improviste sur les Chouans, et les disperse après en avoir fait un grand carnage. Coquereau rallie sa troupe vers Craon et le château de Croublers; mais il y est attaqué par le général Leblay, qui a divisé ses forces en trois corps. Les Chouans ne peuvent résister au choc de l'infanterie marchant en colonne serrée. Au moment où Coquereau fait de vains efforts pour les rallier, le nommé François, hussard au onzième régiment, fond sur lui et sur son aide-de-camp, évite leur feu, et les charge à coups de sabre; Coquereau tombe atteint de plusieurs coups mortels.

Une autre colonne d'attaque marchait en même temps vers le château de Sceaux, et dissipait un rassemblement, sous les ordres du nommé Cadet. Ce dernier perdit également la

vie sur le champ de bataille. L'adjudant-général d'Halancourt obtint aussi, avec le soixante-deuxième régiment, un avantage décisif sur un parti d'insurgés retranchés au château de Brunet. Les débris des divisions royalistes de la Sarthe et de la Mayenne se replièrent sur les communes de Clément de la Place, Becon et le Loroux-Beconnais, renforçant les royalistes rassemblés par le comte de Dieusie et le chevalier de Turpin. La ville d'Angers, après avoir long-temps combattu les Vendéens, eut alors à se défendre contre les Chouans. Dès les premiers jours de juillet, le chevalier de Turpin, le comte de Dieusie et le chevalier de Ménard se portèrent dans la direction d'Angers et de Segré. La garde nationale et les chasseurs d'Evreux marchent aussitôt contre eux, fouillant d'abord les bois de Becon et l'abbaye de Pontron, regardés comme leurs principales retraites. Enfin les éclaireurs républicains aperçoivent l'avant-garde ennemie dans le bois qui borde la route de Pontron à Ingrande. Les Chouans attaquent les premiers avec quelque vigueur; mais se voyant tournés par une colonne, ils se dispersent et abandonnent leurs morts. Dans la nuit du 9 juillet, le général Leblay se met en marche pour les attaquer dans leurs camps. Arrivé à celui de Clément de la Place, un coup

de fusil tiré sur un fuyard y répand l'alarme. Les Chouans effrayés se dispersent; quelques braves osent résister, et sont à l'instant percés de coups. Les républicains leur enlèvent un drapeau blanc orné de fleurs de lis, et marchent, sans délai, sur le camp de Becon. Les royalistes y étaient en forces; toutefois leurs chefs firent battre en retraite jusqu'aux landes Margueries, près le Loroux. Là, prenant position au-dessus d'un chemin creux, derrière des haies impénétrables, ils sçurent diriger, malgré l'obscurité de la nuit, un feu roulant très-vif sur les républicains. Ceux-ci, harassés et exténués de fatigues, se replièrent sur Angers, et les Chouans restèrent maîtres des campagnes.

La diversion de Pallierne, qui appartenait au même arrondissement d'insurrection, fut une des plus inquiétantes. Ce chef secondaire étendait son commandement depuis Corquefou, Saint-Donatien, Petit-Mars et Riallé, jusqu'à Oudon, et aux portes mêmes d'Ancenis. Il avait pour officiers Franc Bernard, Tête-Carrée, le nommé Mayence, et Frey, dit Tranche-Montagne, homme intrépide, qui, dans la guerre de la Vendée, avait eu le crâne brisé à la bataille de Laval. Frey commandait alors sa cavalerie. Le 20 juillet, Pallierne, Franc Bernard et Tête-Carrée attaquent Ancenis, et

sont repoussés avec perte. Il se portent aussitôt sur Oudon, à la tête de deux mille insurgés. Oudon est envahi et pillé. Une autre colonne de douze cents royalistes attaquait en même temps Varades. La garnison républicaine eût succombé, sans l'arrivée d'un renfort de grenadiers et de chasseurs accourus de Saint-Florent. Ingrande n'avait pu résister; et les insurgés, interceptant les communications, affamaient les villes, inquiétaient la navigation de la Loire, et infestaient les routes. Coueron, bourg à trois lieues de Nantes, sans garnison et sans défense, tomba également au pouvoir d'un rassemblement conduit par Charbonnier, marchand de bœufs, de la commune d'Orvault. Dans leurs invasions précipitées, les insurgés enlevaient les armes et les munitions, et cherchaient surtout à grossir le nombre de leurs soldats. Ainsi, des portes de Nantes à celles d'Angers, tout était sous les armes dans les campagnes.

Les insurgés avaient pris possession des deux rives de l'Erdre et de tout le pays, situé au nord de Nantes. Là les prêtres Massonnette et Gicquiau exerçaient une grande influence, et aucune occasion de se signaler contre les républicains n'échappait aux habitans. Il s'en présenta une deux mois environ après la reprise d'armes, qui

fait encore époque dans le pays. Le 12 août, un convoi richement chargé, parti de Nantes pour Châteaubriand, arrive à Corquefou, par une chaleur dévorante. Un bataillon du Pas-de-Calais lui servait d'escorte. Il trouve dans le bourg une trentaine de Chouans qui se dispersent. Aussitôt le fatal cornet à bouquin, signal du ralliement des insurgés bretons, se fait entendre. Le bataillon se remet en marche, suivi par une foule de paysans armés, que le bruit des coups de fusil et celui du cor attirent sur la grande route. Le convoi filait, tandis que l'escorte, composée d'hommes aguerris, soutenait un combat continuel, soit sur les flancs, soit derrière les voitures. Elles arrivent enfin à la colline escarpée de Saint-Mars la Jaille; mais trop lourdes elles ne peuvent la gravir. Le commandant républicain fait successivement doubler les attelages de chaque voiture, opération lente qui arrête la marche du convoi. Les soldats tenaient ferme encore, quoiqu'assaillis de tous côtés par des ennemis acharnés, dont le nombre grossissait à vue d'œil. Trois à quatre mille Chouans, la plupart armés de canardières, enveloppent et finissent par entamer le bataillon, qui est presque tout détruit. Quelques braves plus heureux sauvent le drapeau, et se font jour l'épée à la main, laissant la route toute

jonchée de cadavres. Aucun prisonnier ne fut épargné, car on savait que le bataillon avait occupé un des premiers le fort Penthièvre. Convaincu d'avoir été l'un des juges militaires de Quiberon, le commandant fut conduit au château de Bourmont, et fusillé, tant le massacre des émigrés excitait la soif de la vengeance. De même que les Vendéens à Coron et à Vihiers, les Bretons n'eurent dans ce combat aucun officier supérieur à leur tête. On les vit se mettre en bataille sans chefs, et arrêter la cavalerie ennemie qui voulait forcer le pont. La Houssaye, simple chef de canton, survint, et par son courage consomma la victoire. Outre le convoi, cinquante mille livres en numéraire et onze cents mille francs en assignats restèrent au pouvoir des vainqueurs.

Le 21 juillet, à sept heures du matin, le chevalier de Turpin et le comte de Dieusie avaient investi la ville de Segré, à la tête de deux mille royalistes, et sommé la garnison de se rendre. Deux heures avaient été accordées pour se décider. Les conditions n'étant point acceptées, on attaqua de vive force la ville, défendue seulement par cent cinquante soldats. Cette faible garnison, quoique éparpillée, opposa d'abord la plus vigoureuse résistance; elle fut néanmoins forcée d'abandonner Segré dans le plus grand dé-

sordre. Au moment où cette poignée de braves cherchait à se rallier sur la route du Lyon d'Angers, quatre cents Chouans embusqués tombèrent sur eux et les taillèrent en pièces. On égorgea les prisonniers six heures après le combat. Les révolutionnaires de Segré, pris les armes à la main, éprouvèrent le même sort. Ceux qui étaient cachés dans la ville eussent été voués aussi à la vengeance, si le général Bonneau, accouru d'Angers à la tête d'un détachement républicain, n'eût marché promptement à leur secours. A son approche, les royalistes évacuèrent Segré, après avoir pillé les caisses publiques.

Le conseil du Bas-Anjou voulant propager l'insurrection et réoganiser, sur un nouveau plan, les divisions de Laval et pays circonvoisins, y envoya le comte de Dieusie, chargé en même temps de se procurer les munitions dont les royalistes du Maine étaient abondamment pourvus. Dieusie se hâte d'aller remplir sa mission. A son retour, il entre avec deux officiers et un domestique dans un château près de Château-Gonthier, et s'y arrête : déjà il a été signalé au commandant républicain, qui, dans la nuit, fait investir le château. Dieusie s'évadait et gagnait la campagne, quand, au détour d'un chemin creux, il tombe dans un poste ennemi. Les soldats veulent le fusiller à

l'instant même, et le faire mettre à genoux; il s'y refuse, et on le perce à coups de baïonnettes, de la manière la plus cruelle; il n'avait que vingt-un ans, et avait fait toute la guerre. Vers cette époque, le vicomte de Scépeaux, ayant eu à Paris des relations avec les agens du Roi, revint dans l'Anjou, muni de pouvoirs pour commander en chef toute cette partie du pays insurgé qui s'étend de la rive droite de la Loire jusque vers le Maine et la Normandie. Il prit le titre de général en chef de la Haute-Bretagne et Bas-Anjou, et bientôt il eut sous ses ordres une des armées royales les plus redoutables.

Le Bas-Maine était aussi le théâtre d'opérations actives. Les royalistes de cette province avaient recommencé à intercepter les communications et à étendre leur parti. Le Chandelier de Pierreville, ralliant près de trois mille hommes, attaqua un convoi, entre Laval et Mesley. A peine ce premier combat est-il engagé dans le Maine, que Chanvallon, Montgavault, Lafosse, Deville dit Tamerlan, Gregis dit Robert, Gaillard dit Raoul, et quatre à cinq autres gentilshommes de Rouen, accourent se joindre à Pierreville. Le général Duhem, commandant à Laval, s'étant vanté de battre les Chouans à la première rencontre, Pierreville lui mande que tel jour il sera dans la

lande de La Croix-de-Bataille, entre Laval et Forcey. Le général républicain s'y porte avec toute sa garnison. Il y arrivait à peine, que Pierreville, débouchant avec les royalistes, l'attaque en ligne, le défait, et le force d'abandonner Laval. Duhem, pour réparer cet échec, rassemble toutes ses troupes, et marche, avec quatre mille sept cents hommes, sur le bourg de Bazougers, quartier-général de Pierreville. Les royalistes du Maine s'y étaient réunis. Quelques abatis entre Sougé et Bazougers, sans autres fortifications, laissaient la route directe parfaitement libre. Duhem survient et attaque le bourg de plusieurs côtés, mais sans aucun ensemble dans le mouvement de ses colonnes, dont la première est repoussée, taillée en pièces, avant que les autres soient sur le terrein. En vain veut-il renouveler l'attaque; il est chassé honteusement, et avec perte de ses bagages, après s'être promis qu'il raserait Bazougers. Cette belle défense, dont on ne croyait pas les Chouans capables, fut due principalement au courage et aux dispositions énergiques de Pierreville et de Picot, qui tous deux ambitionnaient d'acquérir de la réputation dans leur nouveau parti. Le général Duhem presse alors la garnison d'Angers de lui envoyer des secours. Mais Pierreville marche au-devant des renforts,

les joint entre Sablé et Château-Gonthier, et les met en déroute. Le général républicain n'ose plus sortir de Laval.

Dans la Haute-Bretagne, parmi les chefs ardens pour la guerre, se faisait remarquer Aimé Duboisguy; les arrondissemens de Fougères et de Vitré, lui obéissaient. Opposé à la pacification, il avait employé toute son énergie à reprendre l'offensive. Sa troupe, qui avait pris le nom de *chasseurs du Roi*, s'élevait à près de quinze cents hommes, presque tous aguerris. On lui avait d'abord opposé Humbert, avant l'expédition de Quiberon, et il l'avait battu au combat d'Argentré, où près de huit cents hommes étaient restés sur le champ de bataille. Ce succès, ranimant le courage des royalistes de la division d'Argentré, ils marchent sous la conduite de Coesbouc père, intrépide officier, de Boishamon et de Pontbriand, chefs de canton, sur les traces de celles de Fougères. Maîtres des forêts et d'une grande partie des campagnes, les paysans royalistes avaient projeté de prendre cette ville par famine. Elle était presque toujours investie. On interceptait toutes les communications, tous les passages; les courriers n'arrivaient qu'au moyen d'une nombreuse escorte, souvent attaquée et souvent dispersée. Le peu d'ensemble

et de concert qui régnait dans le parti armé avait laissé long-temps Duboisguy sans direction positive. Enfin le feu de la guerre s'étant propagé de nouveau, les insurgés de Vitré, de Rennes et de Fougères, s'assemblent sous son commandement. Il avait alors pour second son frère aîné Alexandre Piquet-Duboisguy, revenu de l'émigration, et qui brûlait de se signaler. Le 26 juillet, les deux frères, à la tête de leur division, sortent de la forêt, et attaquent de concert, près de Landean, la légion nantaise et la garde nationale de Fougères, commandée par un ancien officier du régiment de Condé, nommé de Ruam. Le combat devient rude ; les deux frères sont repoussés. L'aîné, qui conduit la colonne de gauche, revient à la charge et fait plier à son tour les républicains ; il les pousse pendant près d'une lieue. Déjà plus de quatre cents de leurs morts jonchaient le champ de bataille, et ils auraient éprouvé une entière défaite, si de Ruam, par sa valeur et son sang-froid, ne les eût ralliés dans une position avantageuse. Emporté par son ardeur, Alexandre Duboisguy, presque seul à la poursuite des fuyards, attaque de nouveau l'ennemi, avant que son frère, occupé à rallier l'autre aile de sa division, ait pu le soutenir. Sa témérité cause sa perte. Les royalistes sont repoussés de

nouveau, et lui-même est atteint de trois coups de feu. On le transporte au hameau de Charbonneloir, où il expire quatre heures après. Son frère et ses soldats, consternés, suspendent leurs opérations au moment où de communs efforts eussent été si nécessaires pour le soutien de la cause royale.

En Normandie, le comte Louis de Frotté avait vu le renouvellement de la guerre avec joie, espérant insurger toute la province et y commander en chef. Son parti naissant, dirigé d'abord par le chevalier de La Roque, dont le système était de temporiser, avait eu besoin de son impulsion. Il avait fixé son quartier-général au château de Flers, près la forêt d'Alouze, point central d'où s'étendirent d'abord les ramifications de l'insurrection normande. C'était le rendez-vous des gentilshommes émigrés venant d'Angleterre avec la mission d'armer la province. De là ils se répandaient dans les divers cantons qui leur étaient assignés. Le comte de Saint-Paul insurgea les environs de Domfront et d'Ambrières; le comte de Ruays forma une légion dans les environs d'Avranches; Durosnel organisa les cantons de Villedieu et de Saint-Sever; Latour de Campagnolle leva deux compagnies à Tallevande, près Vire; Moulien de la Poterye en leva trois autres

dans le canton de Vassy; et Marguerite, dit Griffon, se chargea du canton de Flers. Ces différentes levées furent réparties en quatre légions, car l'organisation de la Basse-Normandie était plus militaire qu'aucune autre. Frotté, appelant d'abord à lui la compagnie de Saint-Jean-des-Bois, conduite par l'intrépide Moulin, puis celles de sept à huit autres paroisses voisines, avait formé un premier rassemblement de quatre cents hommes. Après quelques escarmouches, il s'était décidé à se porter, par des marches secrètes et nocturnes, vers le Cotentin, ayant principalement en vue, dans cette excursion, d'aguerrir ses soldats, et d'attirer en même temps, par sa diversion, une partie des forces de la république vers la presqu'île normande, pour favoriser le débarquement sur la côte de Bretagne. Dans sa marche il est joint par Ruays et Saint-Paul, qui lui amènent quelques centaines de volontaires. Plusieurs communes sont envahies, plusieurs détachemens sont battus ou désarmés. Arrivés à la vue de la mer, des lâches sèment le bruit que les chefs ne s'approchent de la côte que pour embarquer leurs soldats et les conduire en Angleterre. Il s'ensuit une désertion telle que la petite troupe de Frotté se trouve réduite à cent cinquante hommes. Il ne

change rien à son plan, redouble d'activité et d'audace, se montre le même jour sur plusieurs points éloignés les uns des autres, et jette ainsi l'alarme dans le pays, en y faisant croire à l'existence de plusieurs rassemblemens considérables. Il rentrait dans le Bocage par Saint-Sever, quand un de ses soldats arrêta sur la route un jeune homme en habit de marin, soupçonné d'être un espion. Embarqué comme mousse par les républicains, à bord d'une frégate, il venait de déserter du port de Brest. On le conduit à Frotté, qui, dans ce prétendu espion, reconnaît son propre frère Charles. Cette reconnaissance inattendue, dans une pareille conjoncture, offrit aux royalistes un spectacle touchant: les deux frères ne pouvaient se lasser de se témoigner leur tendresse. Quittant Saint-Séver, Frotté alla se cantonner de nouveau dans la forêt de Saint-Jean-des-Bois. Les lâches et les timides qui l'avaient abandonné rougirent de honte en voyant rentrer leurs camarades brillans de santé et pour ainsi dire victorieux. Ils demandèrent grâce et l'obtinrent. Frotté fit une autre excursion, mais plus rapprochée, et revenant par Domfront, fut attiré au château de Torchamp par la dame Douanille, qui l'habitait. Là il court le danger d'être pris avec

tout son état-major. Cette femme perfide, voulant le livrer aux républicains, avait appelé de Domfront le général Mignotte, à la tête de six cents hommes. Mais la sentinelle royaliste posée à la grille du château, lâchant son coup de fusil, Frotté, d'ailleurs sur ses gardes, se dérobe avec son état-major par les issues du château, et gagne la campagne. Donnant bientôt des ordres pour un nouveau rassemblement, il nomme adjudant-major le brave Moulin, qui, jusque-là, n'avait commandé qu'une compagnie; puis il se remet en marche, et, au château de Menillove, soutient à deux reprises le combat contre un détachement républicain supérieur en forces, qui, deux fois repoussé, laisse près d'une centaine de morts sur le champ de bataille.

Cependant les républicains cantonnés dans la Basse-Normandie, recevaient continuellement des renforts, et au contraire les forces de Frotté diminuaient, soit par la désertion, soit par le découragement. Poursuivi par plusieurs colonnes, il ne peut échapper aux dangers qui le presse que par une petite guerre extrêmement vive, par des marches nocturnes, souvent forcées, extraordinaires même, et par des stratagêmes fréquens. Enfin il rentre dans la forêt d'Alouze, licencie momentanément ses soldats, et se confine avec

un secrétaire et ses principaux officiers, dans une retraite impénétrable, pratiquée dans la forêt même, et appelée depuis le château de Pascal. C'était un souterrain creusé dans l'origine par des conscrits déserteurs; il pouvait contenir une cinquantaine de personnes, et l'issue n'était connue que des chefs.

Plein du désir d'étendre le théâtre de ses opérations, et dévoré du besoin de se faire un nom célèbre, Frotté gémissait en secret du peu d'ardeur et de zèle que montraient pour la guerre royale la généralité des habitans de la Normandie. Comme tous ceux des pays où fleurissent l'agriculture et le commerce, ils ont un esprit froid et réfléchi, et l'habitude du calcul les préserve de l'enthousiasme; mais une fois déterminés, ils persévèrent et se plient volontiers à la discipline, dont ils sentent les avantages: ils sont d'ailleurs vigoureusement constitués. Ennemis des révolutionnaires, ils appartenaient en majorité au parti constitutionnel, plutôt qu'au parti royaliste armé. Les nobles eux-mêmes se mettaient peu en avant. « Quand je vous verrai, » mandait Frotté à Puisaye (*), je vous ferai » connaître les obstacles que j'ai rencontrés et

(*) Dépêche du 4 juillet 1795.

» la nullité des ressources que m'ont offertes nos » *fameux confédérés* (*), qui montrent de » bonnes intentions, mais qui voudraient bien » remettre le Roi sur le trône par l'opération du » Saint-Esprit, et sans s'en mêler que lorsque le » succès paraîtra certain ». Le revers de Quiberon n'abattit point cette ame fière et hardie, ne diminua rien de son activité dans ses entreprises. On le verra bientôt parcourir hors de sa province, avec une poignée de braves, plusieurs cantons couverts de bataillons ennemis, faire ensuite des progrès plus sensibles et couronnés par quelques succès.

De nombreux renforts arrivés du Morbihan, sous la conduite de Hoche, comprimèrent les insurrections des Bretons, des Manceaux, des Angevins et des Normands, mais sans pouvoir les étouffer. Des rochers du Calvados aux forêts du Bas-Poitou, tout était sous les armes. L'ascendant et la réputation de Charette entraînaient les Vendéens à de nouveaux combats. Avant même le fatal débarquement, ce chef s'était mis en mesure de recommencer les hostilités, ainsi qu'il en avait pris l'engagement avec

(*) Les gentilshommes de l'association royaliste normande, association qui remontait à 1791.

le marquis de Rivière. La mission de cet aide-de-camp du comte d'Artois avait eu pour objet, non-seulement de réconcilier Charette avec Stofflet, mais encore de s'assurer des sentimens des Vendéens, le bruit s'étant répandu qu'ils se refusaient de reconnaître Louis XVIII. Ce doute injurieux n'ayant point échappé à la pénétration de Charette, il avait rassemblé dans la plaine de Belleville ses soldats, et les rangeant en bataille, leur avait demandé, en leur montrant le marquis de Rivière, ce qu'il aurait à rapporter au Roi de leur part, ajoutant que le comte d'Artois viendrait bientôt se mettre à leur tête. A ces mots l'enthousiasme éclate dans toute l'armée, qui agite ses drapeaux, jette des cris d'allégresse et mille acclamations de *vive le Roi!* Charette attendri, se tourne vers le marquis : « Ce que vous venez » d'entendre, lui dit-il, est leur réponse et la » mienne ».

Je ne déciderai pas si ce trait est antérieur à la fin de juin, époque où Charette rassembla toutes ses forces au quartier-général de Belleville, ou bien, ce qui est plus vraisemblable, s'il se rapporte à la seconde mission du marquis de Rivière, car son dévouement lui fit affronter à plusieurs reprises tous les périls dans l'intérêt de son Roi. Charette n'avait pas encore ordonné de ras-

semblement général, que déjà les républicains, rapprochant leurs postes de Belleville, resserraient le chef de la Vendée dans un cercle de quelques lieues de rayons. L'ordre de l'arrêter était même émané en secret du comité de salut public, et le conventionnel Gaudin s'était chargé de son exécution. Un détachement de cavalerie, sorti du camp des Essarts, pénétra dans l'intérieur de la Vendée, se dirigeant sur Belleville, répandant sur la route des proclamations au nom de la république. Charette, instruit à temps de l'approche des républicains, ordonna à ses chasseurs volontaires de prendre les armes et de se porter en avant pour observer la marche de l'ennemi. Le détachement entrait dans Belleville et se plaçait sous les halles, en signe de prise de possession, quand Charette, à la tête de son état-major, enjoignit à ses chasseurs de faire feu au premier mouvement des républicains. L'officier qui les commandait mit pied à terre, et présenta à Charette l'ordre de remettre ses armes, ses munitions, ses magasins, et de quitter la cocarde blanche. « C'est vous, lui dit Charette indigné, qui mettrez bas la cocarde tricolore et » rendrez vos armes. Voyez si vous voulez faire » résistance ». Aussitôt, faisant cerner et arrêter le détachement, il le désarme et déclare

qu'usant de représailles, il le retient prisonnier de guerre. Quinze cavaliers seulement y figuraient, le reste se composait d'officiers de différens grades, braves et résolus, qui, sous le déguisement de simples cavaliers, s'étaient chargés de l'enlèvement de Charette. Les soldats croient éviter la mort en révélant eux-mêmes le complot; ils protestent qu'ils n'y ont point trempé, désignent les officiers déguisés, et assurent qu'ils serviront volontiers sous les drapeaux de Charette. Ce chef ne fit fusiller que le paysan qui avait servi de guide, et renvoya aux Sables-d'Olonne le commandant républicain, qui, dit-on, paya de sa vie d'avoir échoué dans sa mission.

Charette envoya l'ordre à tous ses chefs divisionnaires de former leurs rassemblemens, et de se porter sur Belleville à jour fixe. Douze mille Vendéens s'y réunissent. Les officiers ignoraient les intentions du général, qui ne laissait jamais rien transpirer de ses résolutions. Chacun se demande s'il va licencier l'armée et maintenir la pacification avec la république, ou s'il recommencera la guerre. La mission qu'il donnait vers cette époque à Béjary était pacifique en apparence; mais les républicains évitent le piége. Ils s'emparent successivement de toutes les po-

sitions militaires. Enfin Charette, convoquant ses officiers, leur expose ses griefs, les infractions du comité de salut public au traité de la Jaunais, la mort subite de Louis XVII, qu'il attribue au poison, la violation du territoire vendéen par les troupes républicaines, l'enlèvement du divisionnaire Allard, et la tentative plus récente pour l'enlever lui-même dans son quartier-général : il s'appuye enfin sur les efforts de l'Angleterre, sur le soulèvement de la Bretagne, et sur les ordres qu'il a reçus des princes de la maison royale. Il en conclut qu'il faut se préparer à la guerre. « Les » républicains, ajoute Charette, ont juré notre » perte, et nous ne pourrons l'éviter qu'en re- » prenant les armes. L'opinion générale est pour » nous; j'ai d'ailleurs la certitude que l'Angle- » terre est dans les meilleures dispositions, et » que les princes débarqueront à la tête d'une » armée. Tandis qu'ils releveront le trône, nous » garderons en dépôt la Vendée, pour y recevoir » le prix de nos glorieux travaux ».

Cette harangue fut reçue froidement; la consternation et le silence régnèrent dans l'assemblée. On n'y voyait aucune trace de cet empressement et de ce zèle qui avaient jadis animé les rassemblemens royalistes. L'esprit d'insurrection s'était évanoui dans les douceurs de la paix. Les

haines mêmes s'étaient amorties au souvenir des fatigues de la guerre, des privations dures qu'elle avait imposées, et des malheurs dont chaque parti avait été la victime. Il n'y avait plus assez d'énergie pour supporter les fatigues et les misères qui avaient rendu les premières campagnes si glorieuses. Les victoires remportées par les républicains sur les coalisés, n'étant plus révoquées en doute, faisaient d'ailleurs pressentir que la Vendée succomberait tôt ou tard. Cependant nul n'osa exprimer un avis contraire à celui de Charette, dont les ordres avaient toujours été absolus. Les officiers sortirent de la salle du conseil, n'osant se communiquer leurs tristes pressentimens.

Charette, adressant à ses troupes restées en bataille une courte harangue, leur fit jurer d'être fidèles au Roi, et de tout sacrifier pour le rétablissement de l'autel et du trône. Sa première opération fut d'enlever le camp des Essarts, qui gênait ses communications avec l'armée du centre. Il se mit en marche avec toute son armée, et arrivé à une demi-lieue du camp, il fit sommer les républicains de l'évacuer; ils refusèrent. Les royalistes, poussant des cris de mort, se précipitent aussitôt sur les retranchemens, défendus par cinq cents hommes, dont ils reçoivent le premier feu.

L'ennemi, étonné de tant d'audace, abandonne en désordre le camp, qui reste au pouvoir de Charette, ainsi que trois cents prisonniers. Cette victoire facile et le pillage du camp firent revivre dans l'ame des Vendéens leur ancien penchant pour la guerre et leur confiance en Charette. Dans l'action, le divisionnaire Pajot fut grièvement blessé d'un coup de baïonnette, et un autre officier nommé Dumoustier de Rhédon, s'abandonnant à la poursuite des fuyards, reçut un coup de feu qui lui fracassa la mâchoire.

Une partie de l'armée rentra dans Belleville, en triomphe, amenant les trois cents prisonniers. La colonne qui s'était dirigée vers Palluau surprit à Beaulieu un convoi escorté par deux cents hommes. Il fut attaqué à la fois par Guérin, commandant le pays de Retz, et par le frère de Charette, qui arrivait de l'armée de Condé: le choc eut lieu des deux côtés de la route. Une charge de cavalerie, commandée par Collin, décida la victoire en faveur des royalistes. Le conventionnel Gaudin parut sur la route, escorté par des chasseurs à cheval, au moment où les Vendéens pillaient le convoi. Ils s'imaginent alors que c'est la garnison de Palluau qui vient en force les attaquer, et ils battent en retraite, laissant échapper, dans l'envoyé de la convention,

une proie dont ils connurent trop tard l'importance. A la faveur de ce moment d'hésitation, quelques prisonniers s'évadèrent; mais ils furent atteints et massacrés. On ramena le reste à Belleville. Là tous les Vendéens qui s'étaient signalés reçurent de Charette des éloges, dont il était avare. Presqu'en même temps un autre convoi, parti de Nantes, fut attaqué vers Aigrefeuille, par un rassemblement sous les ordres de Gogué, Fayette et Guérin le jeune. Après un combat assez vif, où Guérin fut blessé, le convoi resta au pouvoir des royalistes. Ces trois actions signalèrent la reprise d'armes. Cependant Couëtu, lieutenant de Charette, avait fait proclamer la paix à Saint-Philibert, le jour même qu'on était entré en campagne, soit pour donner le change aux républicains, soit qu'il ne fût pas dans le secret de son général. Il s'éloigna de Saint-Philibert, où son influence aurait pu contrarier les vues de Charette.

Elles n'étaient plus douteuses. Dans son manifeste, daté de Belleville, il s'attachait à justifier son traité avec la république, alléguant des motifs vagues et douteux. Il déclarait que les commissaires et les généraux de la convention s'étaient secrètement engagés à rétablir la mo-

narchie sur les ruines de l'anarchie populaire, et à rendre le trône à Louis XVII; que non-seulement on lui avait promis la libre possession de la Vendée, mais encore de lui fournir des munitions de guerre. Il tonnait contre la convention, à laquelle il reprochait des infractions perfides et l'empoisonnement du fils de Louis XVI. « O Français! ajoutait Charette, jugez de notre » conduite et de nos sentimens, ralliez-vous à » nous, ou plutôt imitez-nous! Sortez enfin de » cette lâche apathie dans laquelle vous languissez » depuis si long-temps; ralliez-vous au centre com- » mun de l'honneur et de la gloire; cessez d'être » en apparence les complices de nos ennemis; » que l'expérience vous instruise; préférez une » mort honorable à une vie flétrie par le crime »!

Un autre manifeste sortait en même temps des presses de Stofflet, établies à Maulevrier. C'était une virulente réfutation du rapport fait à la convention nationale, par Doulcet de Pontécoulant, contre Cormatin et les autres chefs arrêtés à Rennes. Le conseil de Stofflet déclarait formellement que le comité de salut public lui avait fait promettre de rétablir, avant le premier juillet, la religion catholique et la monarchie en France, et de remettre aux chefs

vendéens le fils et la fille de Louis XVI, alors détenus au Temple. Selon les chefs de l'Anjou, ces conditions étaient demeurées comme clauses et articles secrets : on désignait même les négociateurs royalistes qui avaient été chargés d'en poursuivre l'exécution. Des fragmens de correspondance, des lettres interceptées, une profession de foi politique, souscrite par les principaux chefs de la Vendée, venaient à l'appui de cette déclaration. Mais les assertions hasardées, les suppositions invraisemblables qu'elle renferme, et le style qui diffère de celui des autres écrits émanés du conseil de Stofflet, firent juger qu'elle sortait de la plume des agens du Roi, à Paris, et que ce n'était qu'une de ces productions de circonstance imaginées pour réveiller les haines assoupies contre la convention. Toutefois il est sûr que ce manifeste fut signé par Charette, qu'il sortait des presses de Stofflet, les seules qu'il y eût dans la Vendée, et qu'une ordonnance du curé de Saint-Laud en prescrivit la publication et l'affiche dans toutes les paroisses de l'arrondissement des armées d'Anjou et Haut-Poitou.

Mais toujours peu d'accord avec Charette, et plus disposé à la paix qu'à la guerre, Stofflet ne l'appuya d'aucune démonstration hostile. Sa politique consistait à attendre les événemens; la

malheureuse issue de la tentative de Quiberon le fit persévérer dans son systême pacifique. De son côté, Charette resta près d'un mois sans avoir occasion d'agir, la plus grande partie des troupes qui lui étaient opposées s'étant mises en marche pour la Bretagne, sous les ordres du général Grouchy.

Mais à la nouvelle de la violation de la capitulation de Sombreuil et du supplice des émigrés, il ne songea plus qu'à venger son parti par d'affreuses représailles. Les prisonniers républicains renfermés à Belleville furent impitoyablement massacrés en plein jour, à la tête de l'armée. L'officier vendéen chargé d'assister à cette exécution fit lui-même l'office de bourreau : « Sortez de ma présence, lui dit Charette » irrité, vous êtes indigne de commander à des » soldats »; et il le destitua sur-le-champ. Il renvoya aux commandans républicains six prisonniers qu'on avait épargnés, et qui furent porteurs de la lettre par laquelle il exprimait son affliction d'avoir été contraint de recourir à des mesures si violentes. « Les barbaries exercées à Vannes, » ajoutait Charette, m'ont forcé d'en user ainsi » pour en prévenir le retour, s'il est possible. Je » déclare qu'à l'avenir je sacrifierai homme pour » homme toutes les fois qu'on égorgera un émigré

» devenu prisonnier ». Ainsi, loin d'abattre le courage de Charette, la catastrophe de Quiberon excita dans son ame la passion de la vengeance et le désir de réparer les malheurs de son parti. Dans le Morbihan ils étaient au comble.

Le recensement des royalistes qui s'étaient sauvés à bord de l'escadre anglaise, en portait le nombre à plus de trois mille; savoir: neuf cents soldats de ligne, quatorze cents officiers et soldats insurgés, et huit cents paysans, y compris leurs femmes et leurs enfans; le tout était entassé pêle-mêle sur les vaisseaux et sur les transports. Puisaye se trouvait à bord de la frégate la Pomone, montée par l'amiral Warren. On jeta les yeux sur la petite île d'Houat, qui s'élève dans la baie de Quiberon, et qui offrait à tant de malheureux, non-seulement un refuge assuré, mais encore une position favorable pour correspondre avec le continent. Cette île, très-exhaussée au-dessus du niveau de la mer, n'a que deux pauvres villages, dont l'un porte le même nom : elle est en partie cultivée; mais une moitié de sa surface se compose de rochers élevés et de profonds ravins. L'escadre et les transports s'en étant approchés, les troupes et les réfugiés y débarquèrent, à l'exception des blessés, qui firent voile pour la Grande-Bretagne. Les réfugiés, qui avaient tout perdu,

manquant de tout, étaient en proie aux plus dures privations. Pour comble de maux, une maladie putride nerveuse éclata; elle devint épidémique, et ne cessa ses ravages qu'après avoir emporté près de sept cents personnes. Puisaye lui-même en fut atteint; sa vigoureuse complexion le sauva. Mais son autorité ne s'étendait plus que sur la misère et le désespoir. Les uns le plaignaient; d'autres, en plus grand nombre, se déchaînaient contre lui, et le regardaient comme l'auteur de tant de calamités. Les vents contraires ayant retenu trop long-temps les secours destinés aux royalistes, les esprits, déjà disposés au chagrin et à l'injustice, fermentèrent. La publicité de la lettre de Sombreuil fut une nouvelle pomme de discorde : les imputations de lâcheté et de trahison redoublèrent contre Puisaye, et on y crut sans examen. Tant d'animosité et d'intrigues jetèrent les réfugiés dans la plus affreuse confusion, et la lettre de Sombreuil nuisit plus au parti royaliste que le revers même de Quiberon. La plupart des réfugiés se croyaient vendus à l'Angleterre; ils soutenaient que Puisaye allaient les abandonner sur le rocher d'Houat, à la fureur des flots ou à la cruauté des républicains, et que le commodore Warren n'attendait que le moment de quitter furtivement sa station.

Puisaye fut sur le point d'être mis en pièces; il ne dut son salut qu'à sa fermeté. Le revers du 21 juillet n'ayant apporté que de faibles obstacles à sa correspondance dans l'intérieur, il ne s'occupa, jour et nuit, que des moyens de relever son parti en Bretagne. Tous les points de la côte étaient surveillés, il est vrai; mais, à la faveur de la nuit, les bateaux allaient et venaient de la flotte au rivage et du rivage à la flotte.

Puisaye savait que, dans l'intérieur, ses ennemis personnels se prévalaient du déchaînement excité contre lui, pour détacher de son autorité le conseil du Morbihan, alors investi des pouvoirs qu'avait tenus de lui le conseil général des royalistes de Bretagne. Plusieurs membres du conseil étaient en relation avec les agens du Roi, dont Puisaye ignorait encore l'existence, n'ayant même aucune idée des ressorts qu'on avait fait jouer, de Paris, pour contrecarrer ses opérations. Il redoutait le conseil, et voulant amortir son influence, il forma le projet de rétablir le conseil général, de manière que tous les arrondissemens d'insurrection y fussent représentés par leurs députés. Il ne s'agissait plus que de faire tomber le choix sur ses amis ou ses créatures. Il mande au conseil du Morbihan de convoquer sans délai, pour le milieu de sep-

tembre, une assemblée de députés des sept arrondissemens royalistes qui l'ont reconnu pour général en chef. Puisaye fixe même à cette époque sa rentrée en France, dans le cas où aucun prince de la maison royale n'aurait encore paru sur les côtes de Bretagne. Ne perdant aucun objet de vue, alléguant la nécessité de tout disposer et de mettre la Vendée en état de faire une utile diversion pour recevoir un prince, il engage le commodore Warren à envoyer des secours à Charette.

Le commodore fait prévenir ce chef qu'il lui fournira de l'artillerie, des munitions, des armes, des effets d'équipement et vingt-deux mille dollars. La partie de la côte située entre Saint-Jean-de-Mont et Saint-Gilles fut désignée pour le débarquement, qu'on fixa au 10 août. Charette, de concert avec Sapinaud, ordonna un rassemblement général, qui eut lieu dans les plaines de Soulans. L'armée fut partagée en deux divisions. Trois mille hommes d'élite se dirigèrent entre Saint-Gilles et Saint-Jean-de-Mont, pour soutenir Savin, qui devait se porter lui-même à la côte. Le gros des Vendéens se plaça en observation derrière le bourg de Challans, pour contenir la garnison. Le 10 août, plusieurs voiles anglaises sont aperçues, et une frégate

ayant fait des signaux et tiré le canon, Savin paraît à l'instant même sur le rivage avec sa troupe. Trente-quatre canots et chaloupes partent à la fois des bâtimens anglais, et abordant à force de rames sur la plage du Bec, près l'abbaye de Rouet, mettent à terre les hommes des équipages et les soldats de marine, qui débarquent un grand nombre de caisses, de ballots, de barils, et tous les objets destinés aux Vendéens. Les chevaliers de la Voute et de la Jaille, le comte de Suzannet, le nommé Lefevre et trois autres émigrés s'étaient élancés des premiers pour joindre Charette.

Au premier avis du débarquement, quatre à cinq cents hommes du 110.e régiment, cantonnés entre Saint-Gilles et à Croix-de-Vic, marchent pour s'y opposer, et se mettent en bataille, à portée de fusil des royalistes. Ces derniers étaient soutenus par cent cinquante cavaliers. Un feu très-vif s'engage aussitôt de part et d'autre, avec un égal acharnement. Les républicains, que débordait la cavalerie vendéenne, cédèrent enfin au grand nombre, et se retirèrent avec perte d'une cinquantaine de morts et de soixante blessés. Les royalistes perdirent aussi quelques braves, entr'autres l'émigré Lefevre, qui avait voulu prendre part au combat. Il connaissait

parfaitement la côte, et c'était lui qui avait piloté la flotille et dirigé le débarquement. Ce combat l'ayant fait suspendre, les royalistes y employèrent toute la nuit et une partie du lendemain. Mais l'alarme s'était répandue sur toute la côte, et des détachemens républicains arrivaient de toutes parts. Le troisième bataillon de Paris et les chasseurs de Cassel, réunis à la troupe battue la veille, formèrent une colonne d'environ mille hommes, qui se reporta sur le même champ de bataille. Mais Savin venait d'être joint par une partie de l'armée de Charette. Ces forces défilèrent devant les républicains, inférieurs en nombre, et dont la retraite allait être coupée par une autre colonne royaliste qui s'avançait en toute hâte. A peine cette manœuvre les eût-elle forcés à la retraite, que les Vendéens se reportèrent de nouveau sur la côte, et que le débarquement s'acheva. Une frégate anglaise, couverte de pavillons de diverses couleurs, mouillait toujours à l'ancre, et onze autres bâtimens étaient également en vue, mais plus au large. Le convoi étant formé, soixante-quatorze voitures, escortées par l'armée entière, traversèrent le Ligneron, et filant le long du Bocage, se dirigèrent sur Belleville. Mille fusils, autant de sabres et de pistolets, vingt-deux barils de poudre anglaise,

deux pièces de huit, et plusieurs ballots de drap rouge et bleu pour habiller l'armée, outre cinquante mille livres en or, telle fut la totalité des secours envoyés à Charette. La division restée en observation devant Challans avait su contenir la garnison républicaine, qui n'osa se montrer. Il n'y eut de ce côté qu'une escarmouche de cavalerie, dans le bourg de Soulans. Toutefois l'armée avait manqué de vivres par la faute du commissaire chargé des approvisionnemens, et le soldat, qui murmurait, ne fut appaisé qu'avec peine par une harangue de Charette. La vue du convoi, qui entra en triomphe à Belleville, fit tout oublier. Charette fut salué par l'artillerie.

Dans la nuit, le feu prit à un magasin de fourrages, près du lieu où était déposée la poudre anglaise ; il n'eût fallu qu'une étincelle pour faire sauter Belleville : aussi l'effroi dura autant que l'incendie. Chaque division reprit alors ses cantonnemens, à l'exception de celle de Guérin, qui ne quittait jamais Charette. Ce chef avait saisi l'occasion du débarquement pour expédier au comte d'Artois son aide-de-camp Duchesnier, avec des dépêches et une adresse au roi d'Angleterre, au nom des officiers vendéens. Il y annonçait que les royalistes venaient de ressaisir leurs armes; et faisant valoir

sa propre diversion en faveur des puissances coalisées, il suppliait Sa Majesté Britannique de rétablir les Bourbons sur le trône. « Cette » glorieuse entreprise, ajoutait-il, est digne » du souverain de la plus grande et de la plus » puissante nation de l'univers. La gloire im» mortelle d'aider deux fois les Bourbons à re» conquérir leur royaume, était réservée à la » nation anglaise. Tels sont les vœux des roya» listes français; tels sont aussi leurs espérances. » Le cœur magnanime d'un aussi grand monarque » ne souffrira pas que les défenseurs de l'autel et » du trône soient déçus dans leur espoir ». L'aide-de-camp de Charette entra dans la baie de Quiberon, à bord du vaisseau qui venait d'escorter le convoi, et où se trouvait également le chevalier de Jouette, que Puisaye avait envoyé pour disposer les Vendéens à reprendre les armes. Puisaye, qui redoutait surtout le découragement du ministère anglais, espéra le convaincre, par les raisonnemens les plus spécieux, que le malheur de Quiberon ne changeait rien à l'occasion favorable d'assurer le salut du continent. « De » la baie de Quiberon vous menacez tous les » points à la fois, mande-t-il aux ministres (*),

(*) Dépêche du 14 août 1795.

» et il n'en est pas un que vous ne puissiez » attaquer avec succès, secondé par les roya- » listes de l'intérieur. En y tenant toujours une » force navale, vous en pouvez faire le quar- » tier-général de la marine du monde. Belle-Ile » ne peut pas vous résister; vous bloquez tous » les ports; des intelligences fidèles dans l'intérieur » vous instruisent de ce qu'il vous est important » de connaître; vous y pouvez verser toutes » sortes de secours. Votre armée conservera la » côte, tandis que des essaims de royalistes com- » battront en avant; mais c'est bien mainte- » nant qu'il n'y a pas un instant à perdre. Que » milord Moira et M.gr le comte d'Artois arrivent, » et tout sera réparé. Quant à moi, j'aurais déjà » pénétré dans l'intérieur, si, de jour en jour, » je n'avais pas attendu la nouvelle expédition. » Je marcherai devant votre armée avec des » milliers de royalistes, dont je soutiens le cou- » rage par ma correspondance et en leur faisant » espérer de prompts secours. Si leur espoir » était deçu, la méfiance en prendrait la place. » Déjà ils en ont trop conçu contre les émigrés. » Je ne dis rien de tout ce que j'ai eu et de » tout ce que j'ai à souffrir moi-même; on le » devine aisément; mais ma constance est iné- » branlable ».

En effet les provinces de l'ouest étaient en feu. Les Morbihannais réfugiés à l'île d'Houat, ou à bord de l'escadre, apprenant les dispositions favorables de ceux qui combattaient dans l'intérieur, témoignaient le plus ardent désir de les aller joindre. En vain le commodore Warren avait envoyé plusieurs parlementaires chargés de demander sûreté pour les paysans, les femmes et les enfans. Ces malheureux, brûlant d'impatience de revoir la terre natale, bravèrent tous les périls. Leur débarquement s'effectua sans opposition : les insurgés rejoignirent leurs divisions respectives, et les non combattans rentrèrent au sein de leurs familles. Par là on put juger de la force du parti insurgé de Bretagne, et avec quelle facilité on pouvait, dans tous les temps, y débarquer une armée.

Presque tous les officiers à la solde anglaise retournaient successivement en Angleterre, ou se faisaient débarquer dans les provinces royalistes. Puisaye se proposait de suivre ces derniers. En butte aux plus violentes inimitiés, il écrivit à tous les chefs d'arrondissemens et de divisions de l'intérieur, pour les mettre en garde contre les efforts de la malveillance et de l'intrigue. Les réponses des chefs bretons furent uniformes. Georges et Mercier eux-mêmes, qui,

un peu plus tard, se laissèrent entraîner, lui promirent amitié et soumission. « Nous savons » vous rendre justice, lui dirent-ils; nous savons » que c'est à *vous seul* que notre parti doit sa » naissance, et nous aurons pour vous, jusqu'à » la mort, la reconnaissance qu'on doit avoir » pour un homme qui a fait et qui fait encore » tout pour nous sauver (*) ».

Pour rejoindre ses compagnons d'armes, Puisaye était résolu de se hasarder seul (car presque tous ses officiers l'avaient abandonné) : il était décidé à tout affronter pour traverser l'armée républicaine ; et prenant congé du commodore Warren, il allait s'embarquer, lorsque l'abbé Rogér, ecclésiastique vénérable, vint, les larmes aux yeux, lui demander la permission de l'accompagner. Le Maire d'Houat, connaissant tous les détours qu'il aurait à parcourir, s'offrit aussi pour lui servir de guide. Enfin le comte de Vaugiraud, commandant les restes de la marine royale, s'adressant à un de ses officiers (M. du Rousseau), lui dit qu'il serait honteux pour le corps de la marine qu'il laissât partir seul le général des royalistes. Cet officier, aussi brave que loyal, se met, sans hésiter, à la suite de

(*) Dépêche du 7 septembre 1795.

Puisaye. Le 8 septembre, vers cinq heures du soir, ce général se jette dans une chaloupe, avec ses trois compagnons et son fidèle Laurent ; il se dirige vers la côte. Tous sont armés de fusils et de pistolets ; mais la vague est si forte qu'ils ne peuvent débarquer sans marcher dans la mer jusqu'à la ceinture ; leurs armes sont ainsi rendues inutiles. Toutefois ils traversent une demi-lieue de postes ennemis, en répondant aux fréquens *qui vive* des sentinelles, et ils arrivent enfin à une station royaliste où des guides les attendent. L'un d'eux remet à Puisaye, de la part du recteur d'Arzon, un billet conçu en ces termes : « Mon général, je vous en conjure au nom de Dieu, ne » suivez pas la route que vous vous proposez de » tenir ; laissez-vous conduire par l'homme qui » vous remettra ce billet. Je vous attends à une » lieue de l'endroit où vous êtes, pour vous » tout expliquer ». Puisaye, surpris, se met sous la conduite du guide, et trouve en effet, à une lieue de là, le recteur d'Arzon. La joie qui suit une bonne action brillait dans ses yeux. « Si vous n'aviez pas suivi la route que je vous » indiquait, lui dit le digne pasteur en le serrant » dans ses bras, vous ne vivriez plus. Quatre » émigrés, venus de la flotte, vous attendent » derrière une haie, avec leurs fusils chargés

» de plusieurs balles : ils auraient tiré à bout » portant ». Puisaye s'étonne qu'il soit au fait d'un pareil complot : « C'est d'eux-mêmes que je le » tiens, réplique le recteur, ayant soupé hier » avec eux chez M. du Quengo. Ils savaient pré- » cisément l'heure à laquelle vous deviez partir, » n'ont fait aucun mystère de leur dessein, et » se disent autorisés ». En apprenant qu'aucun Morbihannais ne faisait partie des assassins qui en voulaient à sa vie, Puisaye se sentit soulagé. Le lendemain il se rendit au château de la Granville, où se tenait le conseil du Morbihan. Il s'efforça de remettre de l'ensemble dans le parti, et expédia des instructions pour tous les arrondissemens de la Bretagne, de la Normandie et du Maine. A peine le chevalier de LaVieuville apprend-il son arrivée, qu'il en informe les agens du Roi à Paris, et leur déclare que son devoir est de se rallier à Puisaye. Ce dernier se hâte de convoquer près de lui un simulacre de conseil général, composé des abbés Guillo, Le Mercier et Boutouillic; du chevalier de la Crochais, du sieur Erondelle, et enfin du comte de Vauban, qui, débarqué aussi de l'île d'Houat, fut nommé par le conseil maréchal-général-des-logis des armées royalistes de Bretagne : c'était la seconde place après celle de général en chef. Puisaye

écrivit à Stofflet et au vicomte de Scépeaux, pour les engager à députer chacun au conseil général un officier chargé d'y représenter les armées d'Anjou. Il se flattait que les ramifications de la ligue royaliste viendraient aboutir à un centre commun, et qu'à l'arrivée du comte d'Artois le parti se releverait plus nombreux et plus puissant.

Mais il n'était que trop vraisemblable que le revers de Quiberon, en décourageant le gouvernement anglais, apporterait dans ses plans un changement funeste à la cause royale. Toutefois les forces navales, sous les ordres de l'amiral Bridport et de lord Cornwalis, n'avaient pas encore cessé de croiser sur les côtes de l'ouest, soit pour fournir des secours aux insurgés, soit pour saisir l'occasion de surprendre Lorient et Belle-Ile. Des débarquemens partiels s'opéraient chaque jour sur divers points du Morbihan et des Côtes-du-Nord. Le Hâvre, Cherbourg, Granville et Saint-Malo voyaient des divisions anglaises s'approcher à portée du canon. Les armemens se continuaient en Angleterre. Lord Moira avait de nouveau quitté Londres pour se rendre à Cowes; il devait mettre enfin à la voile. La grosse artillerie et les équipages de son armée étaient embarqués. Soixante bâtimens de

transport mouillaient à Southempton. L'armée expéditionnaire était divisée en deux corps. L'un, composé d'Anglais commandés par le major-général Doyle, devait débarquer le comte d'Artois sur la côte, et entretenir la communication entre la mer et les postes avancés des royalistes. Lord Moira, commandant en chef, viendrait ensuite soutenir le général Doyle avec plusieurs régimens anglais et différens corps d'émigrés, tels que les Hullans britanniques, le régiment de Choiseul, les cadres d'Allonville et de Williamson, Rohan cavalerie, les chasseurs d'Yorck, et les régimens de Castres et de Mortemart. Tout annonçait que le gouvernement britannique voulait diriger ses efforts vers le Poitou, pour secourir Charette et placer un prince français à la tête des Vendéens. Le comte d'Artois arriva enfin d'Edimbourg en Angleterre; le duc de Bourbon allait le suivre.

La nouvelle du prochain débarquement du prince, sur les côtes du Poitou, fut confirmée à Charette par le marquis de Rivière, qui, chargé d'une seconde mission dans la Vendée, parvint jusqu'à Belleville. Ce fut lui, dit-on, qui remit à Charette son brevet de lieutenant-général, faveur que lui annonçait le Roi lui-même, par

une lettre (*) conçue en ces termes : « La pro-
» vidence m'a placé sur le trône : le premier
» et le plus digne usage que je puisse faire de
» mon autorité, est de confier un titre légal
» au commandement que vous ne devez jusqu'à
» présent qu'à votre courage, à vos exploits et
» à la confiance de mes braves et fidèles sujets.
» Je vous nomme donc général de mon armée
» catholique et royale. En vous obéissant, c'est à
» moi-même qu'elle obéira. Je n'ai pas encore
» pu vous apprendre que je vous avais nommé
» lieutenant-général au mois de juillet 1794 ».
Le marquis de Rivière se rendit ensuite au quartier-général de Stofflet, pour le disposer à seconder Charette; il lui remit le brevet de maréchal-de camp. Stofflet promit sa coopération, quoiqu'il fût bien résolu de n'agir que d'après les circonstances. Mécontent d'ailleurs de ne jouer que le second rôle, il était peu disposé à se départir d'un systême de prudence dont il n'avait eu qu'à s'applaudir jusqu'alors.

Quant à Charette, tant de marques de confiance et de faveurs enflèrent à tel point sa présomption, qu'il se crut réellement appelé à rele-

(*) Datée de Véronne, le 8 juillet 1795.

ver la monarchie. Les dépêches du Roi et de son confident intime le comte d'Avarey se succédèrent. Louis XVIII, par sa lettre du 3 septembre, témoignant sa douleur à Charette, sur la funeste affaire de Quiberon, ajoutait : « Mon » cœur est déchiré, mais mon courage n'est point » abattu, le brave Charette et sa valeureuse armée » me restent. Vous savez sans doute, lui mandait » encore le Roi (le 18 septembre), que la mal- » heureuse affaire de Quiberon, mais surtout la » paix d'Espagne, rendent les secours de l'Angle- » terre bien moins considérables que nous n'a- » vions lieu de l'espérer ». En effet cette paix révoltante, qui fit abandonner les drapeaux de la légitimité à la seconde branche royale de la maison de Bourbon, fut un des événemens les plus accablans pour le parti royaliste, et contribua plus encore à sa ruine, que la funeste journée de Quiberon. Le traité définitif avait été signé le 22 juillet, le lendemain de la catastrophe. A la surprise succéda l'indignation, le dépit même, d'autant plus que les agens du Roi à Paris, dupes long-temps de menées artificieuses, avaient cru l'Espagne la seule puissance qui voulût franchement rétablir l'ordre, en donnant aux royalistes des secours efficaces. On a vu par combien d'intrigues, dans le court

intervalle de la pacification vendéenne, l'agence royale s'était efforcée de décrier les secours de l'Angleterre, pour se livrer au cabinet de Madrid, gouverné alors par un insolent favori. Cette paix séparée, qui, faisant d'un roi, petit-fils d'Henri IV, l'ami des bourreaux du chef de sa maison, et le premier vassal des ennemis de tous les rois, offrit au monde indigné l'exemple de la dégradation que peut attirer sur des têtes augustes une confiance obstinée en des conseillers perfides.

« Le Roi, écrivit le comte d'Avarey à Charette (*), se voit privé du moyen le plus noble, » le plus sûr et le plus favorable à ses intérêts, » d'aller vous rejoindre. L'Espagne, le descen» dant de Louis XIV et de Philippe V a fait sa » paix! Il ne nous reste donc que les Anglais; » c'est eux qui nous porteront en France. Tra» vaillez sans relâche, de votre côté, à nous en » applanir le chemin. Atténuez surtout le mau» vais effet que peut produire en France la con» fiance apparente accordée aux Anglais ».

Aller se mettre à la tête des Vendéens, tel était alors le plus ardent désir de Louis XVIII. Comme l'Angleterre y opposait des obstacles, alléguant

(*) Dépêche datée de Véronne, le 23 août 1795.

les dangers de l'expédition, le Roi adressa au duc d'Harcourt, son ambassadeur à Londres, une lettre (*), monument le plus précieux de l'histoire de cette époque et des sentimens élevés du monarque dans son exil. En voici les principaux traits. « Je ne peux qu'être très-» reconnaissant, mandait le Roi, de l'intérêt » que prend le gouvernement anglais à ma con-» servation; mais je crois en même temps » qu'il est dans l'erreur sur l'importance qu'il » y met, et cette erreur est bien naturelle..... » On vous dira que si les projets de MONSIEUR » me permettent une entière sécurité, on me » conduira dans mes États; mais cela signifie » uniquement que l'on me fera venir lorsque » les grands dangers seront passés...... Mais ma » joie comme frère ne fait rien à ma gloire » comme roi. Et je le répète, si je n'acquiers » pas une gloire personnelle, si mon trône » n'est pas entouré de considération, mon règne » sera peut-être tranquille par l'effet de la lassi-» tude générale; mais je n'aurai point construit » un édifice solide. On craint pour ma vie, mais » de quel poids peut-elle être cette crainte à côté » de mon honneur et de ma gloire? Quelle diffé-

(*) Datée de Véronne, le 28 septembre 1795.

» rence de responsabilité pour le ministère britannique entre la vie d'un homme et la destinée d'un royaume! Quelle alternative et comment pourrait-on balancer?..... Si je reste en arrière, si je n'emploie pas non-seulement ma tête, mais mon bras pour remonter sur le trône, je perds toute considération personnelle, et si l'on pouvait croire que ce fût de mon plein gré, que je n'ai pas joint mes fidèles sujets, mon règne serait plus malheureux que celui d'Henri III.

» Le passage du Rhin, la saison qui s'avance, tout se réunit pour me persuader qu'au moins pour cette année le corps du prince de Condé n'agira point; d'ailleurs M. de Thugut (*) a dit, depuis peu, que je ne jouerais pas auprès de ce corps un rôle convenable, et je sens en effet que j'y serais presqu'aussi déplacé qu'à Véronne. Que me reste-t-il donc? La Vendée. Qui peut m'y conduire? Le roi d'Angleterre. Insistez de nouveau sur cet article, dites aux ministres, en mon nom, que je leur demande mon trône ou mon tombeau. La providence en décidera; je me soumets d'avance à ses décrets.... »

Toute l'attention se portait alors sur Charette, comme étant le seul appui de la couronne dans

(*) Ministre d'Autriche.

l'intérieur. L'agence de Paris, et le comte d'Antraigues à Venise, étaient les intermédiaires de sa correspondance avec le Roi. Il s'établit des communications plus fréquentes et plus sûres entre Charette et les membres de l'agence royale. Ceux-ci lui envoyaient des émissaires et l'engageaient dans leurs lettres à les mettre au fait de sa situation et de ses besoins. Dévorés de l'amour du pouvoir et perdus d'intrigues, ces hommes s'applaudissaient de s'être emparés du parti royaliste en le divisant; et ils se flattaient de le réunir sous l'autorité d'un chef unique, devenu dans leurs mains un instrument docile.

Ils en étaient venus à ne plus vouloir d'intermédiaire entr'eux et le Roi, à l'exclusion même de MONSIEUR. Se croyant sûrs que Charette agirait sous leur direction, ils écrivirent en Bretagne et dans la Vendée que le comte d'Artois devait lui être subordonné, et que telle était l'intention du Roi. « Le Roi veut absolument, » mandait Brottier à Charette (*), que vous em- » ployiez tous vos moyens pour établir une cor- » respondance parfaite entre Sa Majesté et son

(*) Dépêche du 10 septembre 1795, dont l'original, selon le comte de Puisaye, a été remis au comte d'Artois, à l'Ile-Dieu.

» frère; il veut qu'elle ne passe que par nos mains.
» Mais je vous en préviens, gardez le plus profond
» silence vis-à-vis de MONSIEUR, sur nos moyens
» de correspondance. Qu'il suffise à Son Altesse
» de savoir que vous avez des moyens sûrs. Si les
» entours de MONSIEUR venaient à les connaître,
» ils s'en empareraient pour contrarier la vo-
» lonté du Roi, et vos plans et vos vues: ils
» m'auraient bientôt sacrifié à leur ambition ».
A la suite de ce paragraphe, venait une violente diatribe contre les personnes que Brottier appelait les *entours* de MONSIEUR. Ces manéges, si injurieux pour le prince qui en était l'objet, tendaient à tout diviser et à tout dissoudre. C'était sous ces auspices que le comte d'Artois allait mettre à la voile pour les côtes de France.

Son débarquement était fixé aux premiers jours de septembre. Tout était prêt pour le recevoir dans la Vendée : le lieu, le jour, l'heure, la marche de l'armée de Charette, les signaux étaient convenus. Mais la côte se trouvait tellement gardée depuis Bourgneuf jusqu'aux Sables-d'Olonne, que ce chef, jugeant le débarquement impraticable de ce côté, avait proposé l'attaque de Noirmoutiers, par les troupes anglaises, comme une diversion utile, tandis qu'il se dirigerait au sud sur la côte du Pertuis breton, où il recevrait le

prince. En deux marches son armée pouvait s'y porter; cette côte était d'ailleurs peu défendue. Charette ne dissimulait plus son impatience; toute son armée la partageait. Il attendait le retour de Duchesnier, son aide-de-camp, qu'il avait expédié au comte d'Artois, pour recevoir les derniers ordres du prince, et porter à ses pieds l'expression de l'inviolable dévouement de l'armée vendéenne.

Le 25 août, jour de la Saint-Louis, le comte d'Artois mit à la voile de Portsmouth, à bord de la frégate le *Jason*. Ce même jour toute l'armée de Charette prit les armes, et les deux pièces d'artillerie étant amenées au centre, saluèrent à la fois, par vingt-cinq coups de canon, et le moment qu'on supposait celui du départ du prince, et l'anniversaire célébré en l'honneur des fils de Saint-Louis, par les royalistes de France. La mer était de nouveau couverte de vaisseaux de guerre et de bâtimens de transport; l'Angleterre ne se montrait point découragée. Son gouvernement était décidé à soutenir le parti armé dans l'intérieur. Puisaye reçut de nouvelles instructions, à l'effet de fournir tout l'argent nécessaire pour solder un corps depuis dix jusqu'à vingt mille hommes : chaque soldat et chaque officier qui se joindrait aux insurgés, avait droit à une

paye double de celle que donnait la république.

Le convoi, composé de quarante bâtimens de transport, fit voile pour cette même plage de Quiberon, où mouillaient déjà vingt-six vaisseaux de guerre anglais. Le comte d'Artois s'étant fait débarquer à l'île d'Houat, y reçut des députations de plusieurs villages situés sur la côte du Morbihan, qui vinrent rendre hommage aux aimables et solides qualités d'un prince que tous les royalistes brûlaient de voir à leur tête. Il fit célébrer un service funèbre pour honorer la mémoire de Sombreuil et de ses infortunés frères d'armes; ensuite il fut question de la descente.

Le nom de Charette attirait le prince vers la côte du Poitou, la moins favorable à un débarquement; la mer y brise sans cesse, et il est presqu'impossible à des canots, même les plus légers, d'y aborder sans courrir le risque d'échouer ou d'être pris en travers par la lame. D'ailleurs le convoi ne portait qu'une force incapable de rien entreprendre de décisif. Il n'y avait à bord que deux mille hommes de troupes anglaises, cinq cents chevaux tirés des Hullans britanniques et des hussards de Choiseul, en tout deux mille cinq cents soldats de ligne, et les cadres, composés de quatre à cinq cents officiers émigrés. Une quarantaine d'officiers supé-

rieurs formaient la suite du comte d'Artois, dont l'état-major se composait de la manière suivante : major-général, le comte de la Chapelle; adjoint, le marquis de Verneuil; aide-major-général, le chevalier de Sainte-Luce; de la Rozière, quartier-maître-général; de Chabœuf, major-général de cavalerie; le baron de Roll, adjudant-général, et de Valcourt, commissaire-de l'armée. Saint-Blancard, Puységur, de Serent, Étienne de Durfort, Charles de Damas et François d'Écars, étaient plus particulièrement attachés à la personne du prince. Son conseil se composait de MM. de la Rozière, de la Chapelle, de Vaugiraud et de Roll. On remarquait parmi les émigrés de l'expédition un grand nombre de gentilshommes de l'Anjou, du Poitou et de la Bretagne, tous animés du désir de combattre sous les yeux du prince. Le sort du malheureux évêque de Dol n'avait pu arrêter la Laurencie, ancien évêque de Nantes, qui s'était dévoué pour remplir les mêmes fonctions auprès de l'armée anglo-vendéenne.

Le commodore Warren et les principaux officiers, tant anglais que français, tinrent dans la baie un conseil de guerre. L'attaque de Noirmoutiers y fut discutée; mais on en jugea la prise impossible, l'île étant hérissée d'une nombreuse

artillerie et défendue par deux mille républicains. Quant au débarquement promis à Charette, on crut qu'il serait téméraire de l'entreprendre de suite, vu l'infériorité des troupes anglaises; et il fut résolu d'aller attendre à l'Ile-Dieu l'arrivée des renforts.

Le marquis de Rivière, qui avait rejoint le comte d'Artois, fut remis à terre pour aller annoncer à Charette le résultat du conseil et la suspension du débarquement. Peu de jours après plusieurs gentilshommes poitevins le suivirent, espérant parvenir jusqu'au chef de la Vendée; mais toute la côte était déjà couverte de troupes républicaines, de sorte que les communications devenaient aussi difficiles que périlleuses. Le convoi avait perdu douze jours dans la baie de Quiberon. En passant devant Noirmoutiers, le commodore Warren somma le général Cambray de se rendre à Louis XVIII. Le général républicain répondit qu'il avait juré de se défendre jusqu'à la mort. Sans faire aucune autre tentative, les Anglais se dirigèrent vers le sud, et mouillèrent le 29 septembre devant l'Ile-Dieu, où furent débarqués les émigrés et les deux mille hommes de troupes britanniques. Ce ne fut que le 2 octobre que le comte d'Artois mit pied à terre avec son état-major. Le major-général

Doyle fit élever des ouvrages pour défendre les points d'un trop facile accès : cinquante pièces de canon en garantirent les approches.

L'Ile-Dieu, située à trois lieues sud-ouest de la côte de Saint-Jean-de-Mont, n'est qu'un rocher de granit d'une lieue et un quart d'étendue. Son port offre un abri peu sûr; des rochers qui s'étendent au large en rendent l'abord périlleux. Une légère couche de terre végétale, mêlée de sable, produit à peine de quoi nourrir ses habitans pendant le tiers de l'année ; sa faible population est renfermée dans un petit bourg et dans quelques chaumières isolées. Les femmes s'y livrent aux travaux de l'agriculture, et les hommes, qui sont tous marins, y vivent du produit peu abondant de leur pêche. On n'y trouve point de bestiaux, faute de pâturages. Les Anglo-émigrés y furent privés d'eau de source, comme à Quiberon, ce qui occasionna une mortalité parmi les chevaux. Le nombre des émigrés augmentait à vue d'œil dans l'île ; chaque jour il en arrivait. Le duc de Bourbon vint joindre le comte d'Artois, ainsi que les marquis de la Chatre, le duc de Lorges et ses deux fils.

A peine Stofflet fut-il instruit du débarquement du prince, qu'il lui dépêcha, pour prendre

ses ordres, le comte d'Autichamp et le chevalier de la Beraudière. Travestis en matelots, ces deux officiers traversèrent la Loire et gagnèrent le quartier-général de Georges, qui, les faisant conduire sur un point de la côte, facilita leur passage dans l'île. Mercier, dit la Vendée, s'y présenta aussi avec une mission semblable de la part du conseil du Morbihan: l'affabilité de l'accueil que fit le prince à ces trois chefs royalistes, fut pour eux la plus douce récompense de leur dévouement. Il leur témoigna un violent désir de se mettre à leur tête. Jamais moment n'avait paru plus favorable. L'effervescence des sections de Paris, contre la convention, ne permettait plus à cette assemblée de délibérer autrement que soutenue par les soldats qu'elle faisait venir, à marche forcée, au sein de la capitale. Une correspondance active venait de s'ouvrir entre l'agence royale de Paris, le prince de Condé et M. Wickham, envoyé anglais en Suisse, chargé des intérêts de la cause royale. Des intelligences étaient pratiquées avec Pichegru, général en chef de l'armée du Rhin, qui, voué secrètement aux Bourbons, était impatient de jouer le rôle de Monck. La convention, abhorrée, n'avait plus d'autre appui que la soldatesque, et d'autres auxiliaires que des

hommes couverts de crimes, et qui, proscrits naguère par elle, étaient alors armés et appelés à son secours.

Dès la fin de septembre, Charette avait supposé le comte d'Artois informé de toutes les dispositions relatives au projet de descente, et deux fois il avait rassemblé son armée pour marcher vers la côte. Rien ne put arrêter les officiers vendéens au temps fixé. Ils partirent de Belleville pour former de nouveau leurs rassemblemens. Réunie à la hâte, l'armée se mit en marche sur plusieurs colonnes. Jamais elle n'avait paru si nombreuse; quatorze à quinze mille hommes, dont deux mille de cavalerie, la composaient. On y voyait une foule d'hommes inconnus, de royalistes indécis, qui, n'ayant jamais combattu, voulaient néanmoins se montrer au prince, dans l'espoir d'en obtenir un mot, un regard, quelque faveur.

Le rassemblement s'était fait si à la hâte, qu'il n'y avait point de vivres, et qu'il fallut sur la route mettre le pain en réquisition. L'armée touchait à Nesmy, et il ne lui fallait plus qu'une marche pour arriver à la Tranche, lorsque le comte de Grignon, officier des Hullans britanniques, expédié par le comte d'Artois, joignit Charette, et lui annonça la résolution prise par les généraux de différer le débarquement, et de

se placer en observation à l'Ile-Dieu. Il lui remit en même temps, au nom du prince, un très-beau sabre, ayant pour devise, incrustée sur la lame, *je ne cède jamais*.

Ce message accabla Charette. Il répondit au comte de Grignon : « Dites au prince que vous » m'avez apporté l'arrêt de ma mort; aujourd'hui » je commande quinze mille hommes, demain » je n'en aurai peut-être pas quinze cents. Il ne » me reste plus qu'à fuir ou à chercher une fin » glorieuse : mon choix est fait, je périrai les » armes à la main ». Les explications, les espérances que faisaient donner le comte d'Artois, ne purent calmer Charette, qui, adoptant les chimères des agens royalistes de Paris, attribua ces nouveaux obstacles aux vues perfides du cabinet de Londres.

Cependant le marquis de Rivière n'échappait qu'avec peine à des dangers infinis; son arrivée auprès de Charette et son retour près du comte d'Artois n'avaient pu s'effectuer au temps marqué. En ne prenant pas une résolution prompte, on s'était exposé à voir fuir l'occasion et la saison favorables. Toujours occupé des moyens de joindre Charette, le prince, n'écoutant plus que son impatience, expédia à ce chef un de ses émissaires, nommé Bodard, ancien procu-

reur du Roi à Angers, auquel il confia de nouvelles instructions. Il demandait positivement à Charette l'indication d'un point sur la côte, pour le débarquement des armes, des munitions et de l'artillerie, annonçant que l'opération serait soutenue par un corps de quatre cents Anglais et de deux cents émigrés. « La saison avance, ajoutait » le prince, et sous peu de jours la mer sera im» praticable; les bâtimens de transport, les vais» seaux de guerre ne pourront prolonger leur » séjour dans cette rade; or il est de toute im» portance de profiter du temps qui nous reste. Si » les circonstances ne vous permettent pas de se» conder le débarquement, je vous demande, je » vous ordonne même de me marquer un point » quelconque sur la côte, depuis Bourgneuf jus» qu'à la pointe d'Aiguillon, où vous puissiez » porter à jour nommé quelques centaines de che» vaux; je m'y trouverai sans faute avec un très» petit nombre de personnes; je m'y réunirai à » votre intrépide armée, et nous conviendrons » ensuite du lieu où nous établirons avec les » Anglais une communication solide et con» stante (*) ».

(*) Voyez la *Correspondance des chefs royalistes*, tom. 1.er, p. 36.

Mais on venait de perdre sans retour un temps précieux; les communications étaient devenues chaque jour plus difficiles: les agens du comte d'Artois n'avaient pu pénétrer assez tôt dans la Vendée, et les réponses de Charette parvinrent trop tard à l'Ile-Dieu. Ce ne fut d'abord que par une voie indirecte que le prince apprit vaguement que les forces républicaines, après le débarquement de Saint-Jean-de-Mont, avaient obligé Charette d'abandonner la côte pour rentrer dans l'intérieur de la Vendée. Voyant s'ouvrir un abîme devant elle, la convention, qui avait repris son énergie, opposait alors le vainqueur de Quiberon à Charette et à l'expédition de l'Ile-Dieu. Hoche, qui attendait ses renforts, se borne d'abord à la défensive et à tenir les meilleures positions de l'intérieur du Bas-Poitou. Il dispose ainsi ses lignes: au couchant, toute la côte depuis Bourgneuf jusqu'au-delà de Saint-Gilles est gardée par la division du général Canuel. Les divisions du centre, aux ordres du général Bonneau, occupent vers le nord Palluau, Legé, le Luc, Montaigu et Tiffauges; et à l'est Saint-Fulgent, Saint-Vincent et le Pont-Charron. Ces derniers postes se liaient avec la division du général Delaage, qui campait sur la rive gauche du petit Lay. Ainsi les forces de Charette se

trouvaient partout tenues en échec, ou plutôt investies, n'ayant à attendre qu'un faible secours de la petite armée du centre, et rien à espérer de Stofflet, qu'après une crise favorable.

Une descente en Bretagne eût présenté moins d'obstacles. Le conseil général des royalistes de cette province, réuni sous l'influence de Puisaye, avait arrêté le 3 novembre une délibération pressante : le comte de Vauban en fut porteur, ainsi que d'une lettre qui appelait impérieusement le comte d'Artois à la tête des Bretons insurgés. Sa mission avait aussi pour objet de justifier Puisaye, son général, des graves imputations qui lui étaient faites. Arrivé à l'Ile-Dieu dans les premiers jours de novembre, il y trouva tous les esprits prévenus contre Puisaye, et le prince lui-même le désapprouvant de s'ériger en dispensateur d'une immense quantité de grâces et de grades. La lettre du conseil breton parut trop impérative; elle rendait, pour ainsi dire, le prince responsable des événemens. Il se montra néanmoins satisfait des informations du comte de Vauban, et éclairé aussi touchant la conduite de Puisaye. Après avoir défendu avec chaleur son général, le comte de Vauban insista pour que le débarquement s'effectuât en Bretagne. Il affirma que, d'après un relevé exact fait par ordre de

Puisaye, la province renfermait soixante mille royalistes armés, pouvant agir sur différens points, et dont quarante-cinq mille avaient des fusils de munition et des baïonnettes. Chargé d'exprimer le vœu des Bretons, il proposa le débarquement à l'entrée de la Vilaine, et désigna le pays entre cette rivière et la Loire, comme le plus sûr pour le succès d'une descente. « Là, dit-il, » se trouve l'armée du vicomte de Scépeaux, » dont le flanc est couvert d'une part et appuyé » de l'autre aux armées de Charette, Stofflet et » Sapinaud. En avant sont les armées de Bre- » tagne, puis celle de Normandie. Sur les der- » rières, dans la profondeur de la baie de Qui- » beron, peuvent mouiller tous les vaisseaux » anglais. Jamais il ne s'est présenté une rade » plus belle et un terrein plus favorable ». Le comte de Vauban assura le prince que, si malheureusement il s'éloignait de la côte, le découragement et le désespoir s'empareraient des royalistes. « Il nous faut un chef suprême, dit-il, » qui fasse taire toutes les haines, qui étouffe » toutes les intrigues, et qui, pour être obéi, » n'ait qu'à manifester sa volonté ».

Nul doute que partout où le prince eût débarqué, soit dans la Vendée, soit en Bretagne, sa loyauté, son courage héréditaire, sa bonté et

ses manières séduisantes n'eussent attiré auprès de lui une foule de royalistes de toutes les classes, dévoués et braves. Mais des rassemblemens tumultueux ne remplacent point une armée.

Les forces de l'expédition s'élevaient à peine à trois mille hommes de troupes disciplinées et régulières, qui ne pouvaient espérer de secours que dans une insurrection incohérente. Auraient-ils jamais pu faire face à trente mille hommes qu'il eût été si facile à Hoche de réunir sur l'une ou sur l'autre rive de la Loire? Une considération décisive tenait le prince également éloigné de la Bretagne : c'était le revers trop récent de Quiberon, si douloureusement gravé dans tous les cœurs. Le sang des royalistes fumait encore dans les champs de Vannes et d'Aurey.

Quant à la côte du Poitou, aucune ne présentait plus d'obstacles au débarquement. Une si faible expédition se serait-elle maintenue sans aucun point d'appui, ni aucun point de retraite? Réduite à la défensive, le danger de sa position se serait aggravé par la présence du prince, qui eût attiré infailliblement sur lui la masse des troupes républicaines. Des paysans aguerris, il est vrai, mais étrangers à toute espèce de tactique, se seraient dispersés au moindre échec, laissant à dé-

couvert des auxiliaires trop peu nombreux. Les troupes de Charette, d'ailleurs, formant la droite de la ligne de toutes les armées royalistes, pouvaient être attaquées, avec avantage, sur tous les points de la circonférence du pays qu'elles occupaient. Enfin on venait de laisser échapper le court intervalle entre les derniers jours de septembre et les premiers jours d'octobre, pendant lequel la convention avait eu à lutter à la fois contre la population parisienne et contre l'opinion, énergiquement prononcée, de la France entière. A l'aide du canon et des soldats, elle avait triomphé de nouveau le 5 octobre. Tous ces motifs jetaient plus que de l'incertitude dans le conseil du prince.

Outre l'armée d'Espagne, qui, à la faveur de la paix de Bâle, quittait les Pyrénées pour agir contre les Vendéens, l'ennemi avait à l'île de Rhé une escadre, et il préparait aussi à Nantes une expédition de chaloupes canonnières et de bateaux plats, pour réduire l'île Dieu. C'était sur ce rocher que semblait s'être reposé le sort de la France : royalistes et républicains, et même l'Europe, y avaient les yeux fixés. D'un autre côté, le souvenir de la reprise de Noirmoutiers aiguillonnait les régicides et leurs partisans. Leur émulation était excitée par la possibilité d'enlever

le prince de la maison royale, plus particulièrement l'objet de leurs outrages et de leur haine. C'était vers l'Ile-Dieu qu'ils brûlaient de diriger leurs efforts. Là d'ailleurs les vaisseaux anglais étaient peu en sûreté. Ils mouillaient dans une rade sans abri, sur un fond de roc qui à chaque instant coupait les cables. Des vents très-violens et une mer houleuse les mettaient en péril sur une côte pleine de bas fonds, même pour les plus petites chaloupes : il fallait, pour braver tant de dangers, toute l'intrépidité des marins anglais, leur expérience et leur audace.

Lorsqu'à la fin de novembre le gouvernement britannique décida qu'on évacuerait l'île, sa détermination fut motivée sur l'approche de l'armée d'Espagne, sur la présence à l'île de Ré de vaisseaux et de frégates ennemis, sur le danger du mouillage en hiver, sur les difficultés de nourrir les troupes nécessaires à la défense de l'île, enfin sur l'impossibilité de tirer parti de la position pour combiner aucune opération utile avec les royalistes. Les ministres offraient au comte d'Artois le séjour de Jersey. Le conseil et les personnes à la suite du prince, opposés au débarquement, insistèrent pour la prompte exécution des ordres de l'amirauté. Le prince était au désespoir et voulait débarquer avec une quinzaine

d'officiers royalistes. Le lendemain son conseil et les généraux le firent garder à vue. Il versa des larmes, et manda les trois envoyés des armées insurgées, d'Autichamp, Vauban et la Béraudière. « Vous me voyez, leur dit-il, dans la » plus grande agitation ; je suis contrarié dans » mes vues et dans mes projets. Un côtre ar- » rivé cette nuit, a rapporté les ordres pour » l'évacuation de l'île, et me rappelle immédia- » tement en Angleterre. Le gouvernement veut » que je parte sans différer. Dites aux différens » conseils et chefs royalistes que je brûle du désir » de me mettre à leur tête ; que j'espère bientôt » répondre à leurs vœux, mais que je ne puis à » présent lutter contre la détermination impé- » rative du gouvernement d'Angleterre. Il craint » pour sa marine, qui n'est point en sûreté dans » une aussi mauvaise rade. Voici vos instructions ; » vous y verrez ce qu'il m'a été possible de faire » pour les armées royales, afin de les mettre à » même de me recevoir ».

Le prince annonçait à Charette et aux autres chefs, que le cabinet de Saint-James était toujours dans l'intention de leur fournir des secours en argent, en armes et en munitions ; qu'il venait d'en obtenir vingt-six mille livres sterling, qui seraient réparties de la manière suivante : cinq

mille livres à Charette, autant pour Stofflet, quatre mille au vicomte de Scépeaux, et le reste à l'armée catholique de Bretagne. On devait distribuer, dans la même proportion, les armes, la poudre et les cartouches. Ces secours furent embarqués à bord du vaisseau de 74 *l'Orion*, des frégates *l'Artois* et *le Tonnerre*, qui firent voile pour le Morbihan. Les instructions particulières remises à la Béraudière et à d'Autichamp étaient conçues en ces termes (*) : « Les » généraux Stofflet et Charette feront respective- » ment passer la Loire à un corps d'élite de six » mille hommes, qui se rendront à l'armée du » général Scépeaux. Ces forces se combineront » avec l'armée royale de Bretagne, qui s'étend » vers le nord-est de Rennes, et se porteront » en masse réunie, soit sur Guérande et le » Croisic, entre la Vilaine et la Loire, soit sur » un point de la côte septentrionale de la Bre- » tagne, dans les environs de Cancale, d'après » les ordres que j'enverrai aux généraux. Non- » seulement le résultat de cette opération sera » de me voir à leur tête, mais je suis chargé » de leur annoncer la présence prochaine de

(*) Voyez la *Correspondance des chefs royalistes*, tom. 1.er, p. 39.

» leur souverain, dont je ne serai que le pré-
» curseur ».

Les instructions remises au comte de Vauban, et destinées pour Puisaye et le conseil général de Bretagne, étaient analogues. Sans blâmer Puisaye sur le passé, le prince l'encourageait pour l'avenir, et lui donnait de nouvelles marques de confiance. Il lui recommandait, ainsi qu'au conseil, de s'entendre avec les généraux Charette, Stofflet et Scépeaux, afin de combiner avec eux toutes les démarches nécessaires pour l'accomplissement de ses vues. Enfin, dans une lettre détaillée (*), remise au comte de Vauban au moment de son départ, le prince disait à cet officier : « Vous m'a-
» vez offert, au nom des Bretons, une force armée
» très-considérable; mais dans la circonstance
» actuelle, où il ne s'agit que d'assurer mon
» débarquement et de recevoir les secours que
» l'Angleterre est dans l'intention de fournir aux
» royalistes, j'ai pensé qu'il serait suffisant de
» réunir un corps de vingt à vingt-cinq mille Bre-
» tons bien agûerris et bien préparés à se porter
» partout où je le prescrirais. Ce corps devra se
» combiner avec une force de quinze à dix-huit
» mille hommes d'élite, que je demande aux géné-

(*) Datée de l'Ile-Dieu, le 18 novembre.

» raux Charette, Stofflet et Scépeaux, pour être » réunis sur la rive droite de la Vilaine. Cette » combinaison indispensable étant effectuée, » l'armée de Bretagne se réunira dans tel point » des environs de Rennes, qui sera convenu entre » les généraux, afin de se trouver à portée de » joindre les corps des autres armées, et d'agir » de concert avec eux, en attendant mes ordres » définitifs. Je vous charge de remettre une copie » de cette lettre au conseil et à M. de Pui- » saye ». Ce même jour, 18 novembre, le prince monta à bord du Jason, et remit à la voile.

Telle fut la stérile expédition de l'Ile-Dieu. De même que celle de Quiberon, elle porta un coup mortel au parti royaliste. En historien fidèle, je n'ai rien déguisé, rien omis dans l'exposé des principaux faits, rejetant toutefois les assertions injurieuses à la réputation d'un prince qu'on s'est efforcé de rendre responsable de l'événement dont il a été la victime. Sans doute la malignité, l'esprit de faction m'accuseront de réticence. Mais fort d'une conscience impartiale, j'affirme, après avoir tout lu, tout comparé, que c'est uniquement par respect pour la vérité, que je réprouve le témoignage des diffamateurs politiques attachés aux pouvoirs révolutionnaires et usurpateurs qui ont opprimé la France. Qui ne sait

maintenant que leurs plumes mercenaires étaient chargées d'outrager, de noircir nos princes dans des écrits insidieux, qui sapaient les fondemens de la légitimité?

Quand on apprit le départ du prince, la consternation fut générale dans les armées royalistes : les chefs pressentirent les plus grands malheurs. Officiers et soldats s'écriaient qu'on les avait abandonnés et trompés. Ils se crurent ou feignirent de se croire victimes de l'ambition de leurs généraux, qui, disaient-ils, les avaient abusés à plusieurs reprises, en leur annonçant un prince de la maison de Bourbon. Le comte d'Artois avait paru sur la côte, sans qu'il lui fût possible de venir jusqu'à eux; ils en concluaient que la cause royale n'inspirait plus aucune confiance. Les princes, ajoutaient-ils, n'auraient point hésité de se mettre à notre tête, s'ils n'avaient pas jugé notre cause perdue, notre position désespérée. Le mécontentement, la défiance, le désespoir aigrirent les esprits et ulcérèrent les cœurs. Le mobile de la confiance et de l'espoir ne les soutenant plus, on vit les intérêts particuliers se détacher rapidement de la cause générale. Tous les liens furent au moment de se rompre. Les espérances éloignées que fit transmettre le prince, ajoutées à tant d'autres pro-

messes déçues, ne purent obvier au découragement. Les noirs pressentimens de Charette à cet égard s'étaient réalisés en partie, avant même l'évacuation de l'île.

Dans un conseil tenu à Nesmy, entre ce chef et ses officiers divisionnaires, on avait mis en question si l'armée serait licenciée, ou si elle marcherait sur les républicains. On jugea devoir feindre un autre dessein que celui de se porter sur la côte. D'après l'avis du conseil et contre le sentiment de Charette, l'attaque de Saint-Cyr fut résolue. On savait que ce bourg, situé entre Luçon et les Sables, n'était défendu que par quatre cents hommes. Le succès était probable. Il eût relevé le courage des Vendéens, et leur eût livré un canton fertile qui n'avait point encore été ravagé par la guerre.

L'armée, après avoir quitté Nesmy, entra dans la plaine, et marchant sur Saint-Cyr, vint bivouaquer dans les landes qui bordent le champ Saint-Père. Le soldat était fatigué; une brume froide survint. Charette ayant permis d'allumer des feux, quelques étincelles embrasèrent un bois qui était voisin du bivouac. Le feu gagna les landes, et le vent propagea l'incendie, qui en peu de temps devint terrible. L'armée était chassée par le progrès des flammes, qui avaient déjà

fait connaître aux républicains l'approche des royalistes. Charette tint un nouveau conseil, pour décider s'il ne serait pas imprudent d'attaquer un ennemi qu'on ne pouvait plus se flatter de surprendre. La majorité fut d'abord de cet avis; d'autant plus que, pour arriver à Saint-Cyr, il fallait traverser des marais impraticables à l'artillerie, ce qui rendait inutiles les deux pièces de campagne qu'avaient débarquées les Anglais. Mais Guérin et Lemoelle alléguèrent qu'une faible garnison ne pourrait résister à autant de forces réunies. Charette se laissa entraîner, et divisa son armée en trois corps. Avec la droite, il se place lui-même en observation sur la route des Sables-d'Olonne. Sa gauche, sous Pajot, Lecouvreur et La Roberie, se porte sur le pont Laclaie, pour intercepter les secours qui pourraient venir de Luçon. L'avant-garde, qui formait le centre, commence l'attaque, sous la conduite de Lemoelle et de Guérin.

Presque tous les habitans de Saint-Cyr avaient pris la fuite, et la garnison républicaine s'était barricadée et retranchée dans l'église et dans le clocher, dont elle avait fait une espèce de citadelle, en y pratiquant des meurtrières. Guérin s'avance seul, et somme les républicains de se rendre; ceux-ci répondent qu'ils sauront mou-

rir, et font aussitôt une décharge qui renverse plusieurs Vendéens. A l'instant le feu le plus vif s'engage de part et d'autre. En vain Bodereau, qui commande la première compagnie de chasseurs, fait observer à Guérin qu'on ne peut emporter ce poste sans artillerie. Guérin menace Bodereau de faire passer sa division avant les chasseurs, pour les priver du privilége d'attaquer les premiers. Alors ceux-ci s'avancent fièrement l'arme au bras, ne s'arrêtant qu'à cinquante pas de l'église. Lemoellé, qui l'avait tournée par la grande route, essuyait déjà le feu de l'ennemi. Ses soldats se jètent dans les maisons, qu'ils trouvent désertes; et ceux qui restent à découvert, voulant braver l'ennemi, tombent sous une grêle de balles. Les Vendéens ripostent par une mousqueterie continuelle, mais inutile. Des murailles, un clocher crénelé, garantissaient les républicains, tandis qu'aucun de leurs coups n'était perdu. L'intrépide Guérin, qui venait d'avoir deux chevaux tués sous lui, fit mettre pied à terre aux officiers et ordonna l'escalade, donnant lui-même l'exemple. Mais que pouvaient des balles contre l'épaisseur des murailles et contre des assiégés qui tiraient à coup sûr? Les coups de fusils redoublent. Le jeune Lagrossetière et le chevalier de la Voute sont frappés

mortellement. Guérin ordonne alors de mettre le feu aux maisons voisines de l'église, espérant, à l'aide de la fumée, s'en approcher, et en propageant l'incendie, forcer les républicains à mettre bas les armes. Mais ceux-ci, en sûreté dans un édifice en pierre qui ne pouvait être entamé que par le canon, bravaient la mousqueterie et même les flammes. Le désordre parmi les royalistes était déjà tel, que Guérin ne pouvait plus se faire obéir. Il s'accrut par l'arrivée de Charette, dont les soldats ayant pris l'avant-garde pour une troupe ennemie, firent feu sur elle : Guérin affronte seul tous les périls pour faire cesser une si funeste méprise. Toute l'armée entre alors dans le bourg, mais plutôt pour piller à la faveur du tumulte, que pour combattre. Lemoelle reçoit une balle au travers du corps, et le nommé Charpentier, canonnier déserteur, qui combattait au premier rang avec douze de ses camarades, est atteint d'un coup de feu dans la poitrine. On l'emporte, et en passant près de Charette, qu'il reconnaît, il lui tend la main et lui dit d'une voix expirante : « Mon général, » je meurs pour mon Roi, et je meurs con» tent ». Cet homme a pourtant survécu. Charette, entouré de morts et de mourans, voit le désordre à son comble, et que les chefs font

seuls leur devoir; il ne sait à quel parti s'arrêter. Quelques voix proposent de cerner l'église, de s'y précipiter en masse en enfonçant les portes : Guérin veut diriger lui-même ce dernier effort. Au moment où il monte un troisième cheval, on lui annonce qu'un de ses officiers, grièvement blessé, ne peut être dégagé. Il accourt pour le sauver, et lui-même est atteint de deux balles qui lui traversent la poitrine, au-dessus du cœur. Sa mort entraîna l'entière déroute de l'armée. Ses soldats ne parvinrent à enlever son corps que sous la protection du feu des chasseurs de Charette. Pendant le combat, la garnison de Luçon, forte de neuf cents hommes d'infanterie et de cent hussards, commandée par le général Delaage, marchant au secours du pont Laclaie et de Saint-Cyr, avait attaqué la division de gauche qui gardait le pont. Charette venait d'abandonner précipitamment Saint-Cyr, pour soutenir cette division compromise; mais il ne put arriver à temps : l'artillerie volante des républicains avait dispersé les Vendéens, malgré leur cavalerie, qui essaya vainement de faire une retraite honorable. Poursuivie par la garnison du Luçon, consternée d'avoir perdu le brave Guérin, l'armée royale se retira précipitamment à Laroche-sur-

Yon, déplorant ce funeste combat, qui lui coûtait quatre cents soldats et plusieurs officiers. Le corps de Guérin, porté par ses amis, les cris de désespoir d'une armée en désordre, offraient plutôt le spectacle d'une famille éplorée que celui d'une troupe de guerriers accoutumés au mépris de la mort.

Les restes de Guérin furent inhumés au Bourg-la-Roche, à la suite d'une cérémonie funèbre où deux prêtres se disputèrent l'honneur de lui rendre les derniers devoirs. Le vicaire Gogué, aumônier de l'armée, l'emporta. Le curé Givri, son concurrent, prononça l'oraison funèbre, et arracha des larmes à tout l'auditoire. Charette s'était retiré pour pleurer son ami, donnant des marques, dans cette occasion, d'une sensibilité dont on le croyait peu susceptible. Guérin avait eu toute sa confiance, et y avait constamment répondu par un ton de franchise et de vérité que nul autre n'avait encore osé prendre avec le chef du Bas-Poitou. Ce Guérin n'était qu'un paysan, mais un paysan plein de courage et d'intelligence. Né pour la guerre, adoré des soldats, il serait devenu général en chef, si ses qualités naturelles eussent été secondées par les avantages de l'éducation. A la mort de la Cathe-

linière, il s'était joint à Charette, après avoir réuni les débris de l'armée du pays de Retz. Son intrépidité lui avait mérité la confiance de l'armée, dont il commandait ordinairement l'avant-garde. Aucun chef avant lui n'avait pu établir parmi les paysans poitevins une sorte de discipline, en encourageant les faibles et sachant en imposer aux lâches. Charette perdait à la fois son lieutenant, son ami et son conseil.

La journée de Saint-Cyr jeta la découragement dans l'armée, et fit naître des divisions parmi les officiers; ils s'accusèrent mutuellement. Le corps de gauche se plaignit d'être resté seul exposé au feu de l'artillerie de la garnison de Luçon, pour n'avoir pas été prévenu à temps qu'on battait en retraite. On imputa d'abord au comte Debruc de s'être retiré le premier sans en avoir reçu l'ordre, et d'avoir ainsi entraîné les autres divisions; mais on reconnut bientôt que c'était l'officier Demazure, homme faisant l'important, qui avait pris sur lui de prescrire le mouvement rétrograde. Charette, l'apostrophant devant ses officiers, lui dit que si jamais il donnait de pareils ordres il le ferait fusiller. Il avait lui-même à se reprocher d'avoir attaqué Saint-Cyr sans faire aucune reconnaissance. Tout fut

rejeté sur l'obstination de Guérin, qui ne pouvait répondre. La mort de ce brave marque la seconde époque de la décadence des Vendéens. Toute l'armée de Charette, réunie, était venue échouer devant les murailles d'une église de village.

LIVRE XXII.

Fin de la session conventionnelle. — Opérations de l'agence royale de Paris. — Supplice de Lemaître, l'un des agens du Roi. — Hoche est élevé au commandement en chef de l'armée de l'Ouest. — Campagne de ce général contre Charette. — Scission entre le conseil du Morbihan et Puisaye. — Délibération du conseil contre ce chef. — Tentative pour l'arrêter et le fusiller. — Puisaye se réfugie dans la Haute-Bretagne. — Réorganisation des insurgés du Morbihan par Georges et Mercier. — Leurs mouvemens vers la côte. — Influence de Puisaye dans l'Ile-et-Vilaine. — Mort de l'émigré Lacaze. — Situation et opérations des armées royales du vicomte de Scépeaux, du chevalier de La Vieuville, du comte de Frotté et d'Aimé du Boisguy. — Puisaye échappe encore à la mort. — Arrivée de nouveaux agens royalistes dans le Haut-Anjou. — Conférences entre Stofflet et le général Hoche. — Formation de l'armée des Côtes de l'Océan. — Adoption des plans de Hoche, par le directoire exécutif.

La diversion de Charette et le séjour du comte d'Artois à l'Ile-Dieu avaient jeté l'alarme dans la convention; elle touchait alors au terme de sa

session cruelle, dont le souvenir seul répand encore l'effroi parmi les contemporains. Attaquée dans l'ouest par les royalistes, dans Paris menacée par une ligue dont les meneurs voulaient remettre l'autorité aux Bourbons, elle reprit son énergie. Les différens partis qui la divisaient firent cause commune. Pour conserver le pouvoir qui lui échappait, la convention maintint par la force les principes du gouvernement révolutionnaire, dont elle ne changea que la forme. Elle avait ouvert sa session à la faveur des massacres de septembre 1792 ; elle la finit sous la protection du canon tiré contre les Parisiens, le 5 octobre 1795 (*).

La mitraille révolutionnaire, en triomphant de l'opposition monarchique, mit pour ainsi dire à découvert l'agence royale, et il en coûta la vie à un de ses membres. On a vu combien elle ambitionnait de diriger le parti royaliste armé, sans en partager ni les dangers ni les travaux. Aussi indiscrets que vains, Brottier et Lemaitre, qui s'en disaient les fondateurs, avaient, par leur jactance, rendu presque public dans Paris que le Roi y entretenait des agens, et qu'ils en étaient

(*) Journée connue sous le nom de 13 vendémiaire dans les fastes de la révolution française.

les chefs. Pendant plusieurs mois, le système de terreur qui avait désolé la France s'étant ralenti, le comité de salut public, inquiet de l'orage qui se grossissait chaque jour contre la convention, n'avait vu, dans ces fauteurs du royalisme, que des ennemis obscurs qu'il lui serait facile de circonvenir et d'abuser, soit pour pénétrer les desseins des princes de la maison royale, soit pour pacifier la Vendée et la Bretagne. Sous ce dernier rapport, Lemaitre, Brottier et Despomseslles n'avaient que trop secondé les intentions et favorisé les plans du comité. A la vérité ce fut pendant cette espèce de trêve qu'ils se ménagèrent des intelligences avec le parti armé dans la Vendée et en Bretagne; qu'ils eurent des relations plus fréquentes avec le chevalier de La Vieuville, le chevalier d'Andigné et le comte de Bourmont, émigrés pleins de zèle, rentrés à la faveur des préliminaires de paix. A peine les deux derniers eurent-ils à Paris, avec l'agence, des communications directes, qu'elle en fit les représentans et les organes de ce même parti armé, dont ils étaient à peine connus. Trompés par les pouvoirs de Brottier et de ses collègues, ils crurent n'obéir qu'au Roi dans la personne de ses agens. Ceux-ci envoyèrent d'abord à Londres, comme député des armées royalistes, le chevalier d'An-

digné, gentilhomme angevin, lieutenant de vaisseau avant la révolution (*), et qui sortait du régiment d'Hector, à la solde anglaise. L'objet spécial de sa mission consistait à obtenir pour l'agence des secours pécuniaires. Livré à son systême, le chevalier d'Andigné traita dans sa correspondance le gouvernement britannique avec une grande légèreté. Dans sa dépêche du 5 août, il disait aux agens qu'il mystifiait les ministres Pitt et Windham (**). « Ils sont méfians, ajou» tait-il, et il vaut mieux se moquer d'eux d'une » manière décidée que d'avoir l'air de ne pas » être sûr de son fait ». Le 9 il leur annonce qu'ils tireront leurs subsides de M. Wickham, envoyé anglais en Suisse. Il conseille même à l'un d'eux d'aller s'aboucher avec ce diplomate, et lui recommande d'écrire aux ministres anglais d'une manière claire et précise; surtout de les amuser par des anecdotes. « On obtient » tout ici par ce moyen-là, dit-il ». Enfin, dans une troisième dépêche (***), il conseille à Brottier de ne demander que de grosses sommes au

(*) Aujourd'hui pair de France.

(**) Voy. les *Mémoires du comte Joseph de Puisaye*, tom. VI, deuxième partie, p. 397.

(***) Dépêche du 18 août 1795.

gouvernement britannique : « car il donne un » million plus aisément que cent louis ». A l'exception de M. Pitt, l'envoyé angevin jugeait tous les autres ministres des hommes sans capacité.

Quant au comte de Bourmont, devenu célèbre depuis (*), l'agence lui confia plusieurs missions importantes, d'abord à l'armée du prince de Condé et auprès de l'envoyé anglais à Wickham puis dans la Vendée et en Bretagne. Officier aux gardes-françaises avant la révolution, le comte de Bourmont, né aussi en Anjou, avait émigré et servi, tout jeune, comme aide-de-camp du prince de Condé, l'illustre Nestor de la noblesse française. Il se recommandait par une valeur brillante et une aptitude précoce. N'ayant quitté l'armée de Condé que pour être plus utile à la cause du Roi dans l'intérieur, il savait affronter les dangers et braver la mort. Voici comment s'exprimait l'agence royale sur le compte de cet officier (**) : « Bourmont a de l'activité et des » moyens que sa jeunesse lui permet de déve- » lopper sans inspirer de la méfiance ; il sera » chargé d'aller et de venir continuellement des

(*) Aujourd'hui lieutenant-général, commandant une brigade de la garde royale.

(**) Dépêche du 13 juillet 1795.

» chefs de Chouans aux Vendéens, et des agens au » conseil du Roi et à Wickham, mais *incognito* ». C'était en effet sous le nom de *Regnard* que le comte de Bourmont remplissait ses missions royalistes, dans l'intérieur et aux frontières.

Brottier consent enfin à entrer en correspondance avec le ministère anglais, qui lui envoie mille louis. « Les Anglais, mande-t-il à cette oc» casion, veulent essayer d'user des moyens que » peuvent avoir les royalistes; l'argent même qu'ils » nous prodiguent est un don perfide ». Méfiant et crédule tout à la fois, plus propre à tromper, à diviser et à détruire qu'à juger les événemens qui pouvaient décider du sort de la France, cet homme, sans prévoyance et sans talent, se bornait à nouer et à filer de petites intrigues, à corrompre un ou deux commis du comité de salut public, et à irriter en vain les sections de Paris contre la convention, sans même s'assurer d'un chef capable de diriger l'insurrection parisienne. Tant d'intrigues et de démarches indiscrètes compromirent et perdirent Lemaitre, arrêté à la suite du soulèvement des sections. Une partie de ses papiers ayant été saisis (*), les preuves

(*) Publiés par la voie de l'impression en 1795, sous le titre de *Recueil de la correspondance saisie chez Lemaitre.*

de ses intelligences au dehors parurent évidentes. Il fut traduit devant une commission militaire, condamné à mort le 8 novembre, et exécuté. C'était un homme chaud, frondeur par caractère et par habitude, dévoré de la rage d'écrire et du besoin d'intriguer. Impliqué dans la même affaire, Brottier fut acquitté faute de preuves suffisantes, ou plutôt parce qu'une seule victime parut suffire. Le supplice de Lemaitre jeta l'épouvante et la consternation dans l'ame de ses deux collègues, qui, dans une de leurs dépêches (*), s'exprimèrent ainsi : « Cette affaire va » perdre la cause des princes et prouver à toutes » les puissances, aux Anglais surtout, qu'on n'a » aucune confiance en eux; qu'on ne voulait » qu'user de leurs moyens et les abuser ab» solument sur tout le reste ».

Une lettre du comte d'Antraigues à Lemaitre, écrite trois semaines avant sa condamnation et sa mort, prouve que les erreurs et les fautes de l'agence, colorées de prétextes spécieux, n'avaient pu échapper long-temps à l'attention du conseil de Vérone, et encore moins à celle d'un prince dont tout le monde connaît la sagacité et les lumières. Le comte d'Antraigues, en fai-

(*) Du 17 novembre 1795.

sant observer à Lemaître que des négociations entamées avec des conventionnels auraient l'inconvénient d'amortir les efforts du comte d'Artois et de l'Angleterre, et que sous ce rapport les vues cachées ne pouvaient avoir aucuns succès, ajoutait : « Le Roi n'a recommandé rien » tant à MONSIEUR que d'aller en avant et de n'en» tendre aucune négociation. La conduite de » Tallien à Quiberon a prouvé quelle foi on » doit leur accorder. Ainsi l'effet de toute né» gociation ne sera jamais d'arrêter ni ralentir » un seul moment ce qui se passe en Vendée ; » le Roi le leur enjoint d'une manière expresse » et absolue ». Les pressentimens du Roi et de son ministre ne tardèrent pas à être justifiés par l'événement.

Avant de se séparer, la convention avait opposé aux royalistes de l'ouest et à l'Angleterre des forces plus imposantes, commandées par un capitaine heureux et habile. Le vainqueur de Quiberon était chargé de réduire Charette, dont la réputation avait encore tout son éclat. Mais Charette était tombé dans de grandes fautes : se laissant d'abord abuser par les détours d'une politique astucieuse, il avait repris les armes intempestivement, après une trop longue inaction. Dupe encore des républicains, qui, étourdis de son agres-

sion des Essarts, tandis que rien n'était encore décidé en Bretagne, avaient voilé leur embarras en le laissant libre un mois entier, il n'avait plus rien osé entreprendre. L'expédition de l'Ile-Dieu l'avait réveillé, il est vrai; mais découragé par son issue, troublé par le revers de Saint-Cyr, c'était sur lui qu'allaient tomber les premiers coups du nouvel adversaire que lui suscitait la république. Hoche avait pris le commandement en chef de l'armée de l'Ouest. Le général Canclaux, son devancier, destiné alors à commander l'armée du Midi, n'avait montré ni assez d'énergie ni assez de décision pour éteindre cette guerre intestine. A cette époque tout était désorganisé à Paris, aux frontières et dans les camps de l'intérieur. On agissait sans aucun plan : l'armée républicaine de la Vendée, sans vivres et sans habits, avait autant à se défendre de ses ennemis cachés que des royalistes en armes.

Cependant on y faisait refluer une partie des forces que la paix avec l'Espagne venait de rendre disponibles. L'armée de l'Ouest allait être portée à cinquante mille hommes. Hoche, qui méditait une campagne décisive, attendait impatiemment l'ordre d'agir. « Verrai-je toujours, » mande-t-il à Paris, nos troupes dans leurs can- » tonnemens, et l'ennemi insulter à notre longue

» patience ? Les délais nous perdent. Attendre » l'armée d'Espagne pour reprendre l'offensive, » c'est vouloir sacrifier le succès de la campagne, » et compromettre la liberté. Les Vendéens ne » demandent qu'à gagner du temps; ils comptent » toujours sur les secours de l'Angleterre, qui » veut venger la défaite de Quiberon. Pressé de » toutes parts, je dois attaquer sans délai ».

Le 30 septembre, il avait pénétré dans le pays vendéen, à la tête de quatorze mille hommes, et avait adressé aux insurgés la proclamation suivante : « Après avoir juré qu'ils ne porteraient plus » les armes contre la république, vos chefs, par la » plus noire trahison, oubliant ce qu'ils devaient » à la patrie, ont fait égorger nos prisonniers. » Pensez-vous qu'avides de sang, nous allions » venger des assassinats par des assassinats ? Non ! » les vrais républicains ne sont point cruels ; ils » viennent vous arracher à la tyrannie, et non » vous égorger. Ne nous fuyez plus, nous saurons » respecter votre faiblesse. Rétablissez vos chau- » mières, priez Dieu et labourez vos champs. » C'est contre Charette, cet éternel ennemi de » votre bonheur et de votre repos, que je dirige » les forces qui me sont confiées par la répu- » blique ». La politique de Hoche se montrait à découvert dans cette première proclamation. Il

marcha d'abord sur Belleville, où Charette s'était retiré après l'échec de Saint-Cyr, dans l'espoir de le réparer. Ses lieutenans, rentrés dans leurs arrondisemens respectifs, à l'exception de Pajot, qui ne le quittait point, n'attendaient que le signal pour rassembler de nouveau leurs soldats. Le major Fougaret, qui avait fait toute la guerre, venait de remplacer Guérin dans le commandement de la division du pays de Retz.

Instruit que les républicains s'avancent en force pour une attaque prochaine, Charette réunit l'élite de son armée, et ordonne à ses divisionnaires d'agir séparément, pour occuper l'ennemi de différens côtés. Son plan consistait à contrarier la réunion des colonnes d'attaque, en les harcelant et les coupant à propos. Sa connaissance du théâtre de la guerre, l'espoir d'une grande diversion de la part des insurgés de Bretagne et l'attente de nouveaux secours, soutenaient sa constance; il espérait d'ailleurs qu'on déterminerait Stofflet à reprendre les armes. Il ne s'agissait plus que de renouveler la mémorable campagne d'hiver de 1794 : mais aucun des généraux que Charette avait eus à combattre n'était comparable à celui qui se présentait alors dans l'arène. En vain le divisionnaire Caillau fond sur l'arrière-garde de

la colonne du général Bonneau, qui de Montaigu se dirigeait sur Belleville. Une action sanglante, sur la grande route en sortant des Landes Saint-Sulpice, ne put arrêter la marche des républicains. Hoche s'avance en personne sur Belleville, à la tête de quatre mille hommes, tandis que le général Gratien prend position au-dessus de ce poste avec une troisième colonne, et que la division du général Canuel contient les insurgés du Marais et du pays de Retz. En même temps l'armée des Pyrénées occidentales faisait ses approches par le midi de la Vendée.

Tous les efforts de Charette ne pouvaient s'opposer aux marches combinées de l'ennemi. Une nouvelle action eut lieu près de Saint-Denis, aux environs du château de Chatenay. Les Vendéens chargèrent une arrière-garde, sans connaître ni sa force ni sa position. La poursuite de quelques traîneurs attira les royalistes dans un chemin creux, au-dessus duquel étaient postés le gros des républicains. Ces derniers fondirent à leur tour sur les Poitevins, dont les premiers pelotons soutinrent l'attaque avec courage; mais peu secondés, ils plièrent et entraînèrent le reste de l'armée royale, qui se réfugia dans le bois des Gats. Se voyant sur le point d'être enveloppé, Charette évacua Belleville, que les républicains

trouvèrent abandonné. Tout fuyait, tout était désert, même dans les environs. Les paysans qui tombaient entre les mains de l'armée de Hoche étaient renvoyés à leurs travaux. « Ne fuyez » plus, leur répétaient les généraux ; rétablissez » vos chaumières ; priez Dieu et labourez vos » champs ». Des colonnes mobiles traversaient les campagnes, enlevaient les grains et les bestiaux, qu'on restituait à ceux qui apportaient leurs armes ou qui se déshonoraient par des délations. Depuis cette époque, la troupe de Charette, pressée par des forces supérieures, fut presque toujours errante.

Convaincu de la nécessité d'une diversion, il pressait Sapinaud d'agir avec l'armée du centre, espérant aussi déterminer Stofflet à reprendre les armes. Tout paraissait calme sur le territoire de Sapinaud. L'adjudant-général Boussard, qui commandait à Mortagne, voulant faire une reconnaissance générale, sort de la ville avec la majorité de la garnison. Il n'aperçoit dans sa route que des hommes occupés aux travaux de l'agriculture. A peine est-il à quelques lieues, que les insurgés du centre se réunissant en armes, sous la conduite des frères Gogué, surprennent la ville, et égorgent tous les soldats qui s'y trouvent. Boussard, croyant sincèrement

à la paix, accourt aussitôt. Son dévouement lui coûte la vie ; il meurt de deux coups de feu, et sa troupe est défaite. Hoche ordonne aussitôt au général Willot, qui arrivait des Pyrénées occidentales, de rassembler deux mille hommes, de parcourir le territoire de Sapinaud, et de faire placarder ces mots dans tous les villages : « La » république enlève vos grains et vos bestiaux, » pour vous punir de votre perfidie dans l'affaire » de Mortagne ; rendez vos armes, et vous aurez » vos bœufs ». Occuper le pays par des postes retranchés, le faire parcourir en tous sens par des colonnes sans cesse agissantes, enlever les grains et ne rendre les bestiaux aux communes qu'après le désarmement, fondre avec impétuosité sur le moindre rassemblement vendéen, respecter le culte, s'attacher les prêtres et les femmes par l'or et la séduction, se faire livrer les chefs, traiter avec humanité les vieillards et les enfans, empêcher le pillage, tel était le plan de Hoche pour réduire la Vendée.

Ce grand capitaine ne se laissa point rebuter par les difficultés sans cesse renaissantes qui en retardèrent l'exécution. Son armée, journellement aux prises avec l'ennemi, et denuée de tout, bivouaquait depuis un mois : plus de trois mille de ses soldats gisaient dans les hôpitaux, et un

plus grand nombre languissaient dans les cantonnemens, faute de vêtemens et de chaussures: une déroute était souvent un avantage pour Charette. Mais l'armée du centre s'étant laissé enlever les postes de Saint-Fulgent, de Beaurepaire et des Herbiers, il se trouva resserré dans un cercle de quelques lieues, entre La-Roche-sur-Yon, Bournezeau et Vouhis, pays hérissé de bois, de broussailles et de bruyères, d'un accès difficile, et qui lui tenait lieu de forteresse, de même que la forêt d'Aizenay. Il reprend alors son ancienne tactique: le jour en bataille dans les landes découvertes, où sa troupe ne peut être surprise, la nuit s'échappant entre les colonnes républicaines. Est-il défait, il assigne à ses fuyards un ralliement à plusieurs lieues derrière son ennemi, qui le cherche en vain, et se consume dans un pays dévasté. Souvent le chef royaliste part avec la rapidité de l'éclair, se porte sur les convois, qu'il intercepte, et contraint le général qu'on lui oppose à rentrer dans ses cantonnemens.

Hoche, qui étudiait son ennemi, en fit un portrait peu généreux. « Espoir des royalistes » qu'il a trompés, des émigrés qu'il déteste, » Charette, dit-il, a un pouvoir absolu sur » tout le pays qu'il commande. Les lois *dra-* » *coniennes* qu'il lui a données, l'ont fait,

» en quelque sorte, déifier par une multitude
» ignorante que son nom seul fait trembler.
» Il est féroce et défiant; il ambitionne de gou-
» verner d'une manière féodale; il n'a point
» d'amis. Pour être un chef de parti vraiment
» redoutable, il lui manque les talens de d'El-
» bée, la témérité de Stofflet et la magnanimité
» de Bonchamps. Il faut, pour soumettre la Ven-
» dée, empêcher le pillage; alors, non-seule-
» ment cette guerre, mais celle des Chouans, qui
» est encore plus dangereuse pour l'Etat, ne dé-
» chireront plus la France. J'y emploierai les
» armes et la politique ».

Hoche était plus alarmé des progrès des insurgés bretons que des dernières convulsions de la Vendée. Sans avoir l'éclat ni la réputation des Vendéens, les Chouans étaient alors pour la république des ennemis plus redoutables. Les idées religieuses et monarchiques dominaient parmi eux avec tout autant de force que dans la Vendée; ils occupaient un pays plus étendu, plus intéressant à cause de ses établissemens maritimes. Déconcertés d'abord par les événemens de Quiberon, les Chouans y puisèrent de nouvelles forces. Le sort affreux des émigrés, en les soulevant d'indignation, fit naître en eux le désir de la vengeance. Ils se recrutèrent des émigrés qui

avaient échappé aux massacres et qui vinrent achever leur organisation. Aux vastes plans que Puisaye avait conçus, on vit succéder une guerre sanglante, acharnée, désorganisatrice, qui se prolongea même après l'entière réduction de la Vendée.

L'autorité de Puisaye reçut vers ce temps-là un grand affront, et sa vie fut encore en danger dans son propre parti. Les rapports de Mercier la Vendée, à son retour de l'Ile-Dieu, avaient porté les esprits au plus haut degré d'irritation. Ce lieutenant de Georges, que le comte d'Artois avait reçu chevalier de Saint-Louis, assurait que Puisaye était dans la disgrâce du prince. Il n'en fallut pas davantage à ses ennemis pour se porter aux dernières extrémités. Averti de la fermentation excitée contre lui, Puisaye se présente au conseil du Morbihan, comme lieutenant-général des armées du Roi; il n'en reçoit qu'un accueil froid et sévère. Le conseil s'étant aussitôt séparé, lui se retire, et cherchant à vaincre la nouvelle opposition qui le menace, il va se réunir, à quelques lieues de là, au conseil général, dont la majorité votait sous son influence. Un déchirement était inévitable. Les membres du conseil de Vannes s'étant assemblés dans la nuit, les avis contre Puisaye y furent violens. Le désastre de

Quiberon', la mort touchante de Sombreuil, tant de sang versé pour une cause malheureuse, tout lui fut imputé. On le regardait comme un perfide et un traître. Son arrestation et même sa mort furent proposés. Par un reste de respect humain, on se borne à prendre un arrêté portant que le comte de Puisaye a perdu la confiance du Morbihan; le conseil, les chefs de division, et généralement tous les officiers, énoncent le vœu de ne plus lui obéir. Parmi les signataires figuraient des personnes attachées à Puisaye, et qui, par faiblesse, cédaient à la volonté générale ou plutôt au manége des meneurs. Georges, s'étant mis en tournée vers la Vilaine, soit sans préméditation, soit à dessein, on décide, pendant son absence, que Mercier la Vendée ira arrêter Puisaye au milieu même de ses amis; l'intention secrète est de s'en défaire par un meurtre. Mercier part avec un détachement composé du chef de division Saint-Régent et de douze soldats armés de carabines et gorgés d'eau-de-vie. Ils arrivent à la ferme où travaillait Puisaye avec son conseil. Là se trouvaient heureusement réunis quelques jeunes gentilshommes, tels que le vicomte de Chappedelaines, Péan-de-Saint-Gilles, le baron de Courcy, Seguin, Lichy, venus de l'Ile-Dieu pour joindre le général des royalistes.

Mercier entoure la ferme, pénètre dans le lieu même où se tenait le conseil, et dit à Puisaye qu'il a ordre de l'arrêter; il le désarme. Puisaye, qui entend les vociférations des soldats, se croit environné d'assassins. Maître pourtant de son émotion, il demande avec sang-froid à Mercier s'il est porteur d'un ordre par écrit. Sur sa réponse affirmative, il lui témoigne sa surprise de ce qu'il devient l'exécuteur d'une mesure aussi illégale, lui qu'il a connu plein de candeur et excellent officier. « Quoi! lui dit-il avec dignité, consen-
» tiriez-vous à devenir l'instrument d'une machi-
» nation qui tend à me livrer à mes inférieurs
» sans que j'aie été dépouillé de mon grade, sans
» même avoir perdu la confiance du prince à qui
» j'ai rendu compte de ma conduite? Si vous
» pouviez attenter sans crime à ma personne, j'in-
» sisterais pour être conduit au général Georges;
» je lui révélerais la cause de tous les malheurs qui
» me sont indignement reprochés; je dissiperais
» sans peine les accusations qui planent sur ma
» tête, sans autres preuves que des préventions
» fondées sur l'ignorance des faits et sur la haine
» aveugle de mes ennemis. Que sont-ils ces
» hommes qui se font les organes des plus viru-
» lens adversaires de la royauté et de la religion?
» Ils empruntent le même langage; ils tiennent les

» mêmes propos. De même que les régicides, ils » me noircissent et me déchirent. Et vous, brave » jeune homme, vous plein de foi et de loyauté, ne » serez-vous pas frappé des dangers qu'entraînent » les divisions entre chefs du même parti? Ai-je » besoin de vous dire que telle est la plaie qui » nous ronge, que nous lui devons la transgres- » sion de mes plans, et par suite le sanglant dé- » sastre qui nous afflige et nous irrite? J'évoque » ici les mânes des braves morts sur le champ » d'honneur, et je jure que si mes conseils eussent » été suivis nous n'aurions pas à gémir sur le fa- » tal revers de Quiberon, revers qui a détruit nos » plus chères espérances, en éloignant le réta- » blissement de l'autel et du trône, pour lequel » nous combattons l'un et l'autre. Unissons-nous, » s'écrie Puisaye (sans être intimidé par les cris » des soldats qui demandent sa tête), unissons- » nous pour venger ces honorables victimes, et » pour hâter le triomphe de notre religion et la » restauration de notre Roi ». Ce discours, en pénétrant l'ame de Mercier, lui arracha quelques larmes, et donna le temps au membre du conseil et aux officiers d'arriver et d'entourer Puisaye. Ils étaient indignés de voir leur général ainsi méconnu; et ils déclarent qu'il faudra passer sur leurs corps avant de l'atteindre. Quelques membres du

conseil, qui se voient ainsi appuyés, demandent au lieutenant de Georges en vertu de quelle autorité il agit ainsi, et où sont les ordres qu'il a reçus? *La Vendée* montre alors un papier couvert seulement de quatre ou cinq signatures, sans même que celle de Georges y ait été apposée. Alors on le somme de déclarer si, pour arrêter le représentant du Roi, le général en chef, non-seulement du Morbihan, mais de toutes les armées de Bretagne, et par conséquent le sien propre, il n'a pas d'autres titres? Il répond que non. Il lui est enjoint aussitôt de se retirer et de ne plus se montrer au quartier-général. Le conseil, prenant Puisaye sous sa responsabilité, l'engage toutefois à quitter le Morbihan, et à se porter dans l'arrondissement d'Ille-et-Vilaine, où son autorité était plus affermie. Un arrêté fut pris en conséquence; et Mercier, certain de l'éloignement de Puisaye, se retira.

Quand le comte de Vauban, de retour de l'Ile-Dieu, reparut dans la baie de Quiberon, le bruit venait de se répandre qu'on avait voulu tuer Puisaye; les uns le disaient arrêté, d'autres fusillé. Vauban s'étant fait débarquer, trouva les esprits en fermentation dans tout le Morbihan. On lui dit au conseil que Puisaye était un traître, que les républicains se vantaient de l'avoir acheté,

que les villes se refusaient à toute espèce de traité, par la méfiance qu'il inspirait ; on alla jusqu'à affirmer qu'il avait pris l'engagement de livrer à l'ennemi et les chefs et les différens conseils royalistes. Vauban demande des preuves. On avoue qu'il n'y en a point ; mais on accuse formellement Puisaye d'avoir des correspondances avec des membres de la convention et quelques généraux. Le fait était vrai, mais évidemment dans l'intérêt du parti royaliste. On récrimina alors sur les malheurs de Quiberon. Vauban se récria de ce qu'on mettait ainsi en avant des inculpations aussi graves sur des inductions aussi légères. Il se plaignit de ce que la chaleur et l'animosité prenaient ainsi la place de la raison. « Que les républicains s'attachent à semer la division parmi nous, rien n'est plus naturel, dit-il ; » mais devons-nous les croire sans examen, et » n'est-ce pas remplir leur espoir que de nous » déchirer ainsi » ? Il reprocha à Mercier sa conduite, aussi illégale que coupable. Mercier affirma que le comte d'Artois détestait Puisaye, et qu'il regardait comme un malheur que ce chef fût celui de la Bretagne ; c'était, disait-il, pour remplir les vues du prince qu'il avait voulu l'arrêter. Le comte de Vauban lui opposa la correspondance officielle. Mercier avoua alors que le

prince n'avait rien articulé de positif contre Puisaye. « Mais il est souvent des choses, ajouta-t-il, » qu'on ne demande pas et qu'on désire; et j'ai » su à quoi m'en tenir par des personnes en » qui le prince met sa confiance ». Georges, présent au conseil, mit fin aux débats, en déclarant que, coupable ou non, Puisaye n'en avait pas moins perdu la confiance du Morbihan. Il résultait de ces dissensions, qu'une partie des instructions émanées du comte d'Artois, et dont le comte de Vauban était porteur, se trouvaient annulées de fait. Cet officier n'ayant plus d'espoir qu'on pût marcher de concert au même but, se rembarqua pour l'Angleterre.

Toutefois les Morbihannais, qui n'agissaient plus que par l'impulsion de Georges et de Mercier, opposèrent à l'ennemi commun une résistance opiniâtre. Ces deux principaux chefs les assujettirent à une nouvelle organisation, et augmentèrent les divisions insurrectionnelles. Le chevalier de Silz conserva celle de Muzillac; Desol de Grisolle, ancien officier de marine, qui avait remplacé le chevalier de Caquerey, eut l'embouchure de la Vilaine, depuis la Gacillie et Rhedon jusqu'à la Roche-Bernard; Dubouais commanda vers Maletroit et Ploermel; Troussier vers la Trinité, Rohan et la forêt de la Nouée;

Saint-Régent, dit *Pierrot*, eut la division de Loudeac; celle de Pontivy et de Lominé fut donnée à Lantivy du Reste; Jean-Jean commanda depuis Baud jusque près de Guemené; Bignan et Saint-Jean Breveley restèrent au pouvoir de l'intrépide Guillemot; Bonfils de Saint-Loup commanda vers Lorient et Hennebond; Ducheyla, ancien officier au régiment de la couronne, étendit son commandement depuis Guémené, Gourin et le Faouet jusqu'à Rosternan; les divisions des côtes, levées dans l'origine par Mercier et Georges, et qui renfermaient l'élite de l'armée, furent confiées à de simples lieutenans, entr'autres à Rohu, breveté lieutenant-colonel par le comte d'Artois à l'Ile-Dieu; quant à la division de Vannes (c'était la plus centrale), Georges la donna au jeune Bruslon, dont la mère était animée du plus ardent républicanisme : cette femme, qui résidait à Vannes même, avait voué à son fils une haine implacable, à cause de ses opinions royalistes. Georges envoya Deschamp-Devilliers et le Paige, dit *Debar*, qui commandait une compagnie de déserteurs sous Ducheyla, vers les limites du Finistère, pour y rallier quelques mécontens de l'arrondissement de Carhaix. Il forma, des débris échappés à Quiberon, une compagnie franche, à laquelle on réunit tous les transfuges et les dé-

serteurs républicains, et il en confia le commandement à un ancien capitaine de cavalerie, nommé Pic de la Mirandole. On forma aussi le projet de tirer de chaque division deux cents hommes d'élite, soit pour la garde du quartier-général, soit pour servir de guides au général en chef; mais la nature de cette guerre ne permit pas de le mettre à exécution. Georges eut pourtant un état-major et des officiers supérieurs, tels que le chevalier de Lantivy-du-Reste, major-général, de Trecesson, ancien capitaine de vaisseau, commandant de l'artillerie, et Julien Berthelot, colonel de la cavalerie morbihannaise. Ainsi, le fils d'un paysan, qui touchait à peine à sa vingt-quatrième année, distingué seulement par son sang-froid et une bravoure extrême, commandait d'anciens officiers de la caste nobiliaire, et avait sous ses ordres quinze mille hommes armés pour défendre la cause du Roi et des nobles. A la vérité, plusieurs de ses chefs secondaires sortaient de la classe des laboureurs, et dès l'origine, leur ascendant sur les nobles fut tel que Guillemot, n'étant que chef de canton, fit traduire devant lui le comte de Boulainvilliers, pour vols et concussion, le jugea à mort et le fit exécuter en sa présence.

Aussi puissant que Charette, et dans une posi-

tion plus favorable, Georges Cadoudal résistait avec la même audace aux troupes de la république, alors triomphante des puissances coalisées. Il avait sur Charette le grand avantage de pouvoir s'emparer au besoin de quelques points de la côte, accessibles aux versemens des secours anglais. Un conseil civil et militaire, composé des principaux chefs et de plusieurs ecclésiastiques, mûrissait tous les plans et déterminait les opérations. Ce conseil régissait le Morbihan, à l'instar de l'ancien conseil supérieur de la Vendée. Tout ce qui se rapportait à l'administration intérieure en émanait, ainsi que les adresses, les proclamations et convocations : il était chargé, en outre, de la correspondance avec les princes français, des communications et relations avec les croisières anglaises, de la délivrance des passeports aux émissaires royalistes et aux émigrés rentrés. La nomination aux emplois, le service des vivres, dépendaient également du conseil, auquel étaient attachés des courriers et des guides. Il siégeait d'ordinaire dans le centre du Morbihan, et ne se déplaçait que pour se soustraire aux perquisitions des républicains, dont il était presque toujours prévenu à temps par ses nombreux correspondans et affidés.

Ne voulant pas terminer la campagne sans agir

contre l'ennemi, Georges, après avoir fait une proclamation portant défense aux paysans de rien apporter dans les villes, rassembla deux à trois mille insurgés, et marcha sur Elven. Ce bourg était défendu par trois cents grenadiers. A l'approche des royalistes, ils se retranchent dans l'église et dans une caserne. L'avant-garde ayant reçu l'ordre de s'emparer à la fois de ces deux postes, l'église est d'abord forcée; mais les royalistes n'osent attaquer la caserne, barricadée et mieux défendue. Cadoudal survient avec le reste de sa troupe, et frémit de l'inexécution de ses ordres. Il marche aussitôt sur la caserne; les Morbihannais hésitent; il les pousse à coups de plat de sabre. Deux cents grenadiers bravent toutes les attaques. Les insurgés, dont un feu meurtrier éclaircit les rangs, reviennent à la charge. Au milieu de ce tumulte, un émigré nommé Dandlar, croyant faire feu sur un républicain, fracasse d'un coup de fusil le bras droit de Julien Berthelot, qui combattait à côté de Georges. Ce chef s'irrite, et persiste à vouloir forcer la caserne. Le frère de ce même Dandlar tombe frappé d'un coup mortel: le trouble et le désordre augmentent; mais rien ne peut détourner Georges. Enfin les assiégés, fatigués d'une

fusillade peu décisive, font une sortie, et mettent en fuite les assaillans.

Sans se décourager, Georges, qui veut aguerrir sa troupe, forme de nouveaux rassemblemens, et se porte sur la côte pour s'ouvrir des communications avec l'escadre anglaise. Le commodore Warren, après l'évacuation de l'Ile-Dieu, était revenu à la baie de Quiberon, où mouillait déjà l'amiral Herwey, à bord du vaisseau à trois ponts le Prince de Galles. Son escadre était forte de seize vaisseaux de ligne, six frégates et plusieurs bâtimens légers. Déjà quatre officiers royalistes: le chevalier Dufou, ancien officier de marine (*), Philippe Duplessis Grenedan, Picot et l'Épinai, venant de l'Ile-Dieu, avaient débarqué à l'embouchure de la rivière d'Aurey, apportant une caisse de piastres à Georges, qu'ils avaient joint au quartier-général de Granchamp. Georges eût préféré des armes et des munitions de guerre. A son arrivée dans la baie, le commodore Warren, qui en avait à bord, outre quelques mille livres sterlings et six mille fusils, fit prévenir Georges que s'il opérait un rassemblement et

(*) Aujourd'hui capitaine commandant au cinquième régiment d'infanterie de la garde royale.

venait à la côte, tout serait débarqué. Quatre jours après, Georges répond que dans la nuit du 12 au 13 décembre il se portera vers la Vilaine, et répondra aux signaux qui ont été proposés. Le vaisseau l'*Orion*, avec deux frégates et quelques bâtimens légers, venaient d'être mis à la disposition du capitaine Saumarez (*), marin d'un grand mérite, chargé des communications avec les royalistes

Mais il fallait tromper la vigilance des généraux Lemoine et Avril, à qui les mouvemens de Georges ne pouvaient échapper. Ces deux généraux rassemblent leurs forces et se dirigent sur Sarzeau et Muzillac, que menaçaient les insurgés. Georges, pour donner le change, fait simuler une attaque sur Lorient et le fort Louis, ce qui oblige les généraux républicains de couvrir ces deux places. Cependant le 4 décembre, la colonne du général Lemoine, qui marchait de Vannes sur Sarzeau, rencontre le troupe de Cadoudal, dont une partie se dirigeait sur la côte. Les Anglais manœuvraient pour préparer le débarquement; mais le vent était contraire et la mer houleuse. La colonne royaliste, à l'approche des républicains, se replie vers le bourg de Berry.

(*) Devenu depuis l'amiral Saumarez.

Arrivée à la hauteur de Muzillac, un feu de mousqueterie s'engage avec une partie de la garnison ; elle est repoussée. Les Morbihannais continuent leur route. Georges, apprenant que le bourg est occupé par douze cents hommes, se porte sur la gauche ; il établit son quartier-général à une lieue de là, après avoir réparti son rassemblement dans les villages circonvoisins. A la faveur de la nuit, le maire de Sarzeau, député par les royalistes, aborde l'escadre anglaise, et revient avant le jour pour conférer avec Georges. Il donne dans les avant-postes républicains, et sans aucun pressentiment de sa méprise, demande à parler au général des royalistes : on lui répond par une centaine de coups de fusil, dont aucun ne l'atteint. Au bruit de la fusillade, les insurgés prennent les armes. Georges commande des patrouilles, qui, se portant sur la lande, rencontrent les patrouilles de l'ennemi ; les unes et les autres font feu à la fois et se replient. Cependant les Anglais faisaient leurs signaux, mais sans qu'on y répondît, toute la côte étant hérissée de troupes républicaines. Enfin trois soldats de l'armée de Georges se détachent, et vont annoncer au capitaine Saumarez que leur chef n'a pu rassembler que cinq mille hommes, force insuffisante pour chasser les républicains, et que d'ailleurs, faute

de vivres, il se voit contraint de licencier ses soldats. Le capitaine Saumarez fit aussitôt revirer de bord; et il ne resta plus d'autre espoir d'obtenir des secours que d'une manière partielle. La fin de cette campagne ne fut marquée par aucune action d'éclat; elle coûta la vie, dans le Morbihan, au jeune Bruslon, qui périt les armes à la main.

Dans le reste de la Bretagne, les insurgés se réorganisaient et se préparaient à de nouveaux combats. Puisaye s'était porté, avec les officiers de sa suite, du côté de Guer, dans le district de Rhedon, évitant de tomber dans les cantonnemens républicains, qui couvraient le pays. Arrivé aux environs de Guer vers la fin de novembre, il se vit enfin en sûreté dans la division de Jean-Joseph de la Tribonnière, qui le reçut avec tous les honneurs dus à son rang. Ce divisionnaire, qui avait commandé pendant quelques mois les Chouans de Fougerey, avait eu, sur la route de Nantes à Rennes, quelques affaires brillantes; et sa réputation de chef intrépide était établie. Puisaye eut dès-lors un rassemblement à ses ordres, et porta son quartier-général près de Maure et de la Chapelle-du-Bouezic, tantôt dans un château, tantôt dans une ferme. Il réitéra, par des circulaires aux principaux chefs de Bretagne, l'invitation pressante d'envoyer des députés, pour

concerter avec lui des mesures capables de resserrer les liens de la confédération. N'ayant plus aucune influence du côté de Vannes ni sur les chefs qui y dominaient, il accusa Georges et Mercier de *paralyser le Morbihan*, et forma le projet d'appeler, pour y commander, le prince de Léon (de la maison de Rohan), afin d'y détruire, disait-il, le système anti-nobiliaire. Mais Georges, malgré lui, conserva le commandement en chef.

Le pouvoir de Puisaye sembla se relever à la suite d'un de ces attentats politiques dont la guerre royale n'a été que trop souillée. Un émigré nommé le chevalier de la Caze, avait dit tout haut, dans un repas où se trouvait Georges et son état-major, que si on l'eût chargé d'arrêter et de fusiller Puisaye, ce chef n'existerait plus. Ces paroles imprudentes vinrent à sa connaissance, et il sut même bientôt que la Caze rôdait dans un canton du Morbihan, voisin de Guer. Soit qu'il fût persuadé qu'on en vouloit encore à ses jours, soit que la Caze fut un des quatre émigrés embusqués pour tirer sur lui à son débarquement de l'île d'Houat, il le fit enlever par un détachement de la division de Jean-Joseph. On le conduisit devant lui, et il l'accabla de reproches amers. Les uns disent qu'il le fit condamner à mort; d'autres qu'il fut absous, et qu'affectant

de le renvoyer avec une sorte de mépris, l'escorte le fusilla dans la cour même. Cette version est contredite par un officier témoin de l'événement, et voici comme il le rapporte. La Caze fut remis en effet à un détachement censé devoir le reconduire au poste du Morbihan le plus voisin ; mais le commandant de l'escorte, plein d'animosité contre lui, après une lieue de marche, fit faire halte, et sous prétexte de lui donner des guides, le mit entre les mains de cinq à six soldats qui avaient reçu des ordres secrets. Ceux-ci s'éloignent avec leur victime; un quart-d'heure s'écoule, et deux ou trois coups de fusil se font entendre. On crut d'abord que c'était une alerte et qu'il fallait se mettre en défense. « Non, » répondit froidement le commandant royaliste, » je sais ce que c'est ; ce n'est rien ». C'était le malheureux la Caze qui venait d'être fusillé. Ce meurtre, généralement imputé à Puisaye, glaça les ennemis de son autorité, et fit voir qu'il avait un parti capable d'opposer aux tentatives contre sa personne d'exécrables violences. C'est ainsi qu'avaient péri Marigny, Joly, Delaunay, Prodhomme et Boulainvilliers, tant la vie des hommes avait peu de prix aux yeux de chefs de parti que l'ambition irritait, et qui, environnés de

piéges et de périls, ne se réveillaient qu'avec le doute affreux s'ils respireraient encore le lendemain.

Son autorité étant plus affermie, Puisaye forma la compagnie de gentilshommes à cheval, connus sous le nom de *chevaliers catholiques*, si célèbres dans cette guerre pour avoir signalé leur bravoure dans tant de combats. L'ordre de créer ce corps noble, destiné à l'honneur de servir d'escorte à nos princes, fut donné par le comte d'Artois, pendant son séjour à l'Ile-Dieu. Composé de jeunes officiers émigrés, sa double prérogative consistait à aller au feu le premier dans les attaques, et à former l'arrière-garde au moment de la retraite. Un écuyer attaché à la personne de chaque chevalier était chargé du soin de son cheval et de ses armes. En ordre de bataille, tous les écuyers réunis formaient la seconde ligne. Par son organisation particulière, et en vertu d'une ordonnance du conseil-général de Bretagne, ce corps d'élite était destiné à devenir la pépinière et l'école des chefs de l'insurrection bretonne. Là on eût établi aisément un même esprit et plus d'union entre des officiers dévoués à la même cause. Le nombre des *chevaliers* s'éleva

jusqu'à quarante (*). Ils accompagnaient d'ordinaire le général en chef, et ses aides-de-camp en faisaient partie. Le vicomte de Chappedelaine en était le colonel, et le chevalier de Cintré le colonel lieutenant.

Vers la fin de novembre, Puisaye réunit les députés de la division de Saint-Brieuc à son conseil, auquel il avait agrégé le marquis de Panges et Collin de la Contrie, avocat breton, lié jadis au marquis de la Rouarie et à ses plans d'insur-

---

(*) Etat nominatif des *chevaliers catholiques*.

Le vicomte de Chappedelaine, colonel (aujourd'hui maréchal-de-camp); le chevalier de Cintré, lieutenant-colonel (aujourd'hui préfet); le comte Duhautoy, major (fusillé); le chevalier de Krépel, porte-étendard; le baron de Courcy-Montmorin (aujourd'hui colonel); De Seguin (aujourd'hui lieutenant-colonel); De Châteauneuf (fusillé); Coster Saint-Victor (décapité avec Georges); Roger (tué à l'armée); Lichy; Vinezac; Charette Colinière; chevalier de Charette; Desmaisons; de Sagazan; De la Voltais; De Lablerie (tué à l'armée); chevalier de Lablerie (aujourd'hui chef de bataillon); De Porcaro; de Brioussoux; Le Mercier; de Tronc-Joly; De Farcy (tué à l'armée); chevalier de Farcy; Duchâtelier; De Meniac; April (aujourd'hui chef de bataillon); de Leliac; de Carcouet; chevalier de Carcouet; Chabert aîné, chevalier de Chabert; Chabert jeune; Boulay; et La Neuville (fusillé).

rection. Il s'était joint aux Vendéens dans leur excursion d'Outre-Loire, et n'avait cessé depuis de servir le parti du Roi avec un zèle éclairé et une fidélité inviolable. Puisaye resserra ces nouveaux liens de confédération, cimentés aussi par la présence des députés de l'armée du vicomte de Scépeaux. Cette armée, presqu'indépendante, prenait un grand accroissement et s'enrichissait des débris de Quiberon. Le quartier-général avait été porté au château de Bourmont, près Candé. Là un grand nombre d'officiers émigrés, échappés au carnage, étaient venus grossir l'état-major. Le comte Godet de Châtillon y avait une prépondérance que donnent l'estime et le respect. Il avait fait la guerre sous les yeux du prince de Condé. Blessé dangereusement à l'attaque des lignes de Weissembourg, son âge et ses blessures semblaient le dispenser et même le rendre incapable d'un service actif; pourtant il avait tourmenté Puisaye, à l'ouverture de la campagne, pour qu'il le fît passer en Bretagne, pays de sa naissance et de ses propriétés. Il n'avait demandé ni rang, ni grade, mais son passage et un fusil. Arrivé entre la Loire et la Vilaine, à l'armée du vicomte de Scépeaux, il avait éludé toutes les déférences pour donner le premier l'exemple de l'obéissance au général en chef. Trop enclin à

s'exposer dans les combats, on ne vit aucun autre moyen de modérer son ardeur que de le nommer président du conseil royaliste d'Anjou et Bretagne. Ce fut aussi à cette armée que s'attachèrent plus particulièrement le chevalier d'Andigné et le comte de Bourmont, qui en devint le major-général. Parmi les officiers émigrés qui venaient d'y trouver un refuge, se faisaient remarquer les fils du comte de Botherel, le comte de Tercier, de Maklot, de la Cochère, de Gaifontaine, de la Briffe, de Margadel dit Joubert, et d'autres gentilshommes. Tous recevaient, dans les châteaux de Turpin, d'Avoisne et de Dieusie, cet accueil qu'inspire la sollicitude, et qui, au sein d'une guerre civile, leur faisait trouver la sécurité avec tout le charme de l'hospitalité française. Là les soldats eux-mêmes trouvaient aussi un asile et les blessés des soins et des secours, qui leur étaient prodigués par des femmes royalistes, parmi lesquelles se faisait surtout remarquer la vicomtesse de Turpin. L'armée acheva de s'organiser; on créa des divisions et on forma des compagnies. Elles furent habillées, et on leur donna des instructeurs. Le baron Charles de Turpin se chargea d'armer et d'équiper, à ses frais, la compagnie d'Angrie, dont il avait le commandement. Le conseil, dont le comte de Châtillon

était président, se composait du vicomte de Scépeaux, du comte de Bourmont, du chevalier d'Andigné et d'Avoisne l'aîné, propriétaire du château de Combré, officier plein de fidélité et de bravoure.

Il y avait pour les membres du conseil une garde de sûreté, composée de vingt à trente soldats provenant des corps débarqués à Quiberon. Le conseil siégeait d'ordinaire au couvent des Augustins, commune de Candé. Trois cents Chouans d'élite, casernés dans le bourg, et mis sur le pied de guerre, étaient commandés par le Piémontais Marianis, qui avait embrassé à Toulon la cause royale. Etant tombé au pouvoir des républicains à Quiberon, il s'était évadé, et venait de se jeter dans le parti des insurgés d'Anjou et Bretagne. Quelques postes avancés épiaient les mouvemens des cantonnemens républicains placés à Ancenis, à Ingrande et à Varades. Outre le camp de Becon qui fut maintenu, le conseil en établit plusieurs autres autour de Candé; ils étaient plus ou moins nombreux, selon la population des campagnes. Chaque jour les insurgés se rendaient au camp qui leur était assigné, se soumettant aux appels et aux réquisitions, suivant la discipline introduite par les officiers émigrés. A la moindre apparition des troupes

républicaines, le cornet à bouquin, signal de ralliement, se faisait entendre de toutes parts. L'insurrection, de ce côté, avait pris un tel accroissement, que presque toute la rive droite de la Loire était occupée par les royalistes, depuis Nantes jusqu'à Blois, où l'on ne pouvait arriver sans escortes. Les détachemens républicains qui se montraient sur la route étaient fréquemment attaqués et souvent surpris. C'était au Mans et à Angers que l'armée d'Anjou et de Bretagne s'approvisionnait de munitions de guerre. Au risque d'être découvert, le comte de Bourmont se chargeait par fois de ces commissions périlleuses. Cette armée avait aussi un intendant-général, dont les fonctions furent confiées à l'abbé Cadoux, ancien chanoine de Quimper.

Reconnu par le vicomte de Scépeaux, par la division de Saint-Brieuc, par celles de Vitré et de Fougères, Puisaye publia, au nom du conseil général civil et militaire des armées catholiques et royales, une adresse aux soldats français et aux patriotes bretons. Il y rappelait la proclamation du Roi, et les exhortait à se rallier aux royalistes, dont ils ne devaient point, disait-il, redouter les vengeances. Il y faisait un appel aux émigrés qui, depuis cinq ans, donnaient à l'Europe un grand exemple de valeur et

de constance. En même temps il remit en activité toutes les divisions d'Aimé Duboisguy, auquel il fit passer le brevet de brigadier des armées du Roi (*), lui conférant le grade de général-lieutenant de l'armée de Rennes et Fougères. Duboisguy redoubla de zèle, établit une discipline sévère dans sa troupe, et disposa tout pour une campagne d'hiver. Il était loyalement secondé par un grand nombre d'officiers émigrés ou du pays, tels que le divisionnaire Hai de Bouteville, Tuffin de La Rouarie, le comte et le chevalier de Chalus, Duval, Breil, Louvières, Edouard Saint-Hilaire, et Bourguignon de Car. Dans la division de Vitré et de Rennes figuraient les deux Chabert, Mercier, Hubert, Piquet et Laval. Le comte de Chalus s'attachait à dresser les insurgés d'Ille-et-Vilaine, à la manière des troupes régulières. Il sortait du régiment de la Châtre, et venait de faire avec distinction la campagne de Quiberon, avec Tinténiac et Georges. Partisan zélé de la discipline, et employé avec rang de major dans le premier bataillon de Fougères, il en forma un second, et rédigea ensuite un code de discipline appropriée à cette guerre, et qu'on adopta.

(*) Du 11 décembre 1795.

Puisaye, de son côté, s'efforçait de réorganiser les cantons royalistes qui pouvaient assurer ses communications avec l'Angleterre par les Côtes-du-Nord. La division de Saint-Brieuc se trouvait provisoirement sous les ordres de Le Veneur de Laroche, qui l'avait laissée languir, n'ayant reçu que de faibles secours. Puisaye ordonna au chevalier de la Vieuville de se rendre au conseil d'arrondissement de Saint-Brieux, de se concerter avec son chef provisoire, d'inspecter sa division, et d'établir des moyens de correspondance avec Jersey.

Bientôt les Chouans des Côtes-du-Nord lèvent de fortes contributions, se procurent à tout prix des cartouches, des armes et surtout des fusils doubles. De nouveaux officiers se présentent, et donnent une plus forte impulsion à la guerre. Parmi ces derniers, le nommé Richard se rendit célèbre. C'était un aventurier qui se disait fils naturel de Louis XV. Il parlait sans cesse de l'ancienne cour, de ses relations avec les princes de la maison de Bourbon, et affectait des airs d'importance. Adroit et impudent, il avait une témérité peu commune. Toujours au premier rang dans les combats, il se servait peu de ses armes, défiait personnellement l'ennemi, essuyait son feu sans bouger, et conser-

vant toujours le même calme, chargeait avec sang-froid ou protégeait la retraite avec prudence. De son autorité privée, il renvoyait les prisonniers de guerre, après leur avoir décliné son nom et son grade, se faisant obéir d'un ton absolu, même en présence de son chef de division. Regardé comme un être extraordinaire par les habitans des campagnes, et même par les nobles, les uns et les autres ne voyaient de sûreté que sous sa protection immédiate. Il eut sous ses ordres, jusqu'à la soumission de son parti, tout le pays situé sur la rive gauche de la Rance, entre Dinan et la côte. Il passa ensuite en Angleterre, et y fut reçu sous le nom de *général Richard.* On le crut d'abord issu des Bourbons, mais à peine rendu à la condition privée, il fut reconnu pour le fils d'un laboureur de Rheims : son masque une fois tombé, il rentra dans l'obscurité pour n'en plus sortir.

Après avoir inspecté les côtes du Nord, le chevalier de la Vieuville repassa la Rance et reporta son quartier-général au château de Lahoussaye, près de Dinan. Il leva des contributions, fit des réquisitions de tous genres, attaqua le poste de Libon et força les républicains de se replier. « Multipliez vos attaques, lui mandait Puisaye, » votre division fait des merveilles, ainsi que

» Duboisguy et Scépeaux. Il ne faut point donner » à nos ennemis un moment de relâche ». Les républicains s'étonnaient de l'inaction du général Rey, qui était opposé à La Vieuville. Ce chef menaçait Dinan, où il s'était menagé des intelligences ; une fois maître de la ville, il se serait assuré le poste important du clos Poulet, pour déterminer la jonction des insurgés de la Haute-Bretagne avec ceux de la Basse-Normandie.

Les opérations des royalistes de cette province n'étant point liées aux événemens que je viens de décrire, j'en ai suspendu le récit, que je me hâte de reprendre ; car ces valeureux royalistes méritent aussi la mention de l'histoire. L'armée du comte Louis de Frotté prenait le titre d'armée catholique et royale de Normandie, et ses soldats celui de *chasseurs du Roi*. C'était la réponse obligée aux reconnaissances militaires et au cri de *qui vive*. Frotté, vers la fin de juillet, s'était remis en campagne avec une troupe d'élite, se dirigeant d'abord sur Vitré, puis sur la lisière du Maine, poussant jusqu'aux portes de Laval, même près du Lyon d'Angers, à quarante lieues de son point de départ. Là il s'était abouché avec le chef d'un canton de l'armée de Scépeaux, nommé Taillefer. Pendant son excursion, qui dura près de deux mois, il eut onze com-

bats à soutenir. Il ramena avec lui Picot, l'un des chefs du Maine, qui, s'attachant à sa fortune, fut un de ses adjudans-généraux. A son retour, il trouva la Basse-Normandie tenue en bride par de nombreux cantonnemens. Le 21 septembre, après avoir couvert sa marche à travers les forêts, il vient surprendre le poste de Gers, au milieu d'une fête. Le bruit inopiné de la mousqueterie et le siflement des balles remplacent tout-à-coup le son des instrumens, et les danseurs passent de la joie à la mort. L'expédition finie, Frotté rentre dans la forêt de Saint-Jean-des-Bois. Le général républicain Mignote, instruit qu'il a licencié une partie de sa troupe et qu'il lui reste à peine cent cinquante hommes, vient le surprendre à la tête de huit cents soldats de la garnison de Domfront. Couverts et retranchés, les royalistes repoussent les assaillans. Mais bientôt paraissent d'un autre côté les garnisons de Tinchebray et de Vire, au nombre de douze cents hommes. La fusillade recommence, et ce renfort est également repoussé. Enfin arrivent, au bruit de la mousqueterie, les garnisons de Mortain, Saint-Hilaire, Harcourt et Sourdeval, qui, prenant part au combat, y ramènent les premières colonnes en retraite. Cent cinquante royalistes font face alors à trois mille républicains, qui les au-

raient accablés, si Frotté n'eût commandé la retraite; il l'effectua avec un rare bonheur et peu de perte, grâce à l'espèce de labyrinthe qu'il avait fait pratiquer dans la forêt. Ce combat, l'un des plus glorieux qu'il ait eus à soutenir, fut suivi de plusieurs engagemens partiels dans différens cantons de la Basse-Normandie. Frotté réunit plus tard trois légions, et le comte de Rubais étant venu grossir sa troupe, il se vit à la tête de plus de mille combattans. C'était le rassemblement le plus nombreux qu'il eût encore effectué. Il marcha sur le bourg de Tilleul, défendu par trois cents hommes et par une redoute. Jusque-là Frotté n'avait attaqué ni ville ni bourg considérable. Par un feu bien dirigé, les républicains repoussent les royalistes, qui s'acharnent, reviennent à la charge et emportent la redoute. L'église alors sert de dernier retranchement aux assiégés, qui, pendant sept heures, y bravent toutes les attaques, et même les flammes qui les enveloppent; car les assaillans avaient mis le feu au bourg : mais l'église reste inaccessible à l'incendie. Après avoir tué aux républicains quatre-vingts hommes, et perdu vingt-huit soldats et un de ses chefs, nommé Du Laurent, Frotté fait battre enfin la retraite; puis il licencie momen-

tanément ses soldats, et va en tournée vers Falaise et Lisieux, pour organiser le pays.

Les compagnies de Chouans, dans l'intervalle des expéditions, étaient réparties dans leurs paroisses, et leurs chefs avaient ordre d'éclairer la marche des républicains, d'inquiéter les colonnes isolées et d'empêcher l'arrivage des subsistances dans les cantonnemens de l'ennemi. Ces opérations donnèrent lieu, pendant le cours de l'hiver (*), à de fréquentes escarmouches dans les divisions royalistes. Celle du Cotentin, commandée par le comte de Ruhais, désigné sous le nom de Gérard, se renforça par un grand nombre de déserteurs et de réquisitionnaires. Le comte de Ruhais interceptait les convois, levait des contributions et harcelait continuellement les garnisons d'Avranches, de Granville et de Pontorson. Vers la fin de décembre, il attaqua un convoi escorté par douze cents républicains. Ceux-ci furent d'abord victorieux; mais Frotté survenant avec un renfort, prit l'ennemi en flanc, resta maître du convoi et du champ de bataille.

Il avait ouvert une correspondance avec Jersey, par une chaîne de maisons sûres, depuis le foyer

(*) De 1795 à 1796.

de son armée, dans le Bocage, jusqu'aux portes de Granville. Il recevait ainsi d'Angleterre des secours en argent et en munitions, et se recrutait d'officiers émigrés. Ses subsides, qui s'élevaient à la somme de mille louis par mois, lui étaient payés à part; somme modique sans doute pour maintenir sur pied un parti qui aurait pu lever dix à douze mille hommes. Frotté, pour y suppléer, établit un systême régulier d'impositions sur les biens nationaux. Il eut des intelligences dans les villes et domina les campagnes. Avec une poignée de braves, il se tenait habituellement dans les environs de Flers, de Tinchebray, ou de Saint-Jean-des-Bois, pays coupé et boisé, berceau de l'insurrection normande, et qui en était aussi le refuge. Là d'ailleurs l'esprit royaliste était ardent et fertile en ressources. Frotté y établit le centre de ses opérations et le siége d'un conseil composé d'officiers dont l'âge ne permettait plus de disposer pour un service actif. Il eut un collaborateur zélé, Bureau de Plascene, connu sous le nom de Pascal, ancien officier du génie, qui avait joint l'armée de la Vendée à son entrée dans le Cotentin, et qui, resté depuis aux environs de Saint-James et d'Avranches, aida Frotté à organiser la Basse-Normandie pour la cause du Roi. Membre du conseil, Plascene rem-

plit toujours depuis les fonctions d'intendant et de trésorier de l'armée, avec un désintéressement qui le fit chérir de son général, dont il devint l'ami. Les rapports de l'armée normande avec les divisions royalistes de Bretagne étaient presque nuls à cette époque, le commandement de Frotté étant d'ailleurs indépendant plus qu'aucun autre.

La fin de cette campagne fut marquée dans l'Ille-et-Vilaine par la mort de la Tribonnière, chef de la division de Guer, où se trouvait alors Puisaye. Par sa présence et par son impulsion, ce général avait donné aux insurgés et à leur chef une activité nouvelle. Secondés par les royalistes de Mordelles, ils s'étaient rendus maîtres des campagnes qui bordent les deux routes de Vannes et de l'Orient. De là ils harcelaient sans cesse les républicains, jusqu'aux portes même de Rennes. La position de Guer avait paru si intéressante à ces derniers, qu'ils en avaient renforcé la garnison. La Tribonnière forme un rassemblement et marche contr'elle. Le combat s'engage, et il pousse devant lui, jusque dans le bourg, les républicains, qui s'y étaient ménagé des retranchemens. Ne pouvant les emporter d'emblée, il fait mettre le feu à l'église, qui protégeait les ouvrages ; elle devient la proie des flammes : mais

la garnison s'obstine à les défendre, et pour les forcer il fallait répandre beaucoup de sang. La Tribonnière ne jugeant pas l'avantage proportionné au sacrifice, allait ordonner la retraite, quand retenu par la jactance et les propos piquans du jeune Olivier de la Blayrie, l'un des chevaliers catholiques, il se porte où le feu de la mousqueterie était le plus vif. Il y était à peine, que l'ennemi faisant une nouvelle décharge, l'atteint; il tombe mort frappé d'une balle au milieu des deux sourcils. La Blayrie, qui l'avait entraîné à sa perte, est également blessé à mort et expire à ses côtés. Les royalistes, consternés, se retirent. Le frère de leur chef, âgé seulement de quatorze ans, vint le remplacer, et montra le même courage.

Dans l'intervalle, Puisaye, qui avait formé le dessein d'enlever l'arsenal de Rennes, convoque plusieurs de ses divisionnaires au château de Brequigny, à un quart de lieue de la ville. A la faveur de la nuit, il s'y transporte accompagné de huit officiers. On y attendait d'autres chefs pour tenir conseil, quand des avis secrets firent connaître au commandant de Rennes la retraite de Puisaye. Selon les uns, l'attention de l'ennemi fut réveillée par l'imprudence avec laquelle les messages et les provisions allaient de Rennes à Brequigny; selon

d'autres, Puisaye fut trahi par des royalistes, tant la haine qu'on lui avait suscitée dans son propre parti était implacable. Au milieu de la nuit, vers la fin de décembre, un fort détachement parti de Rennes vient investir le château. Les chefs se croient perdus sans ressources. Puisaye indique le seul moyen de salut. On se groupe autour de lui, et bientôt se précipitant à la tête des siens sur le poste ennemi le plus faible, il l'écarte à coups de pistolets et se jette dans les fossés du château. Obligé de passer la Douze à la nage, et voulant mettre en sûreté les pistolets qu'il tenait du ministre Pitt, il les laisse tomber dans l'eau près d'un arbre renversé, qui lui sert d'indice, pour y envoyer un plongeur en temps opportun. Puis gagnant un bois voisin, il rejoint au point du jour un détachement de ses troupes, échappant ainsi à la mort, par l'effet de cette fortune singulière qui semblait le protéger à travers tous les revers et tous les périls. Trois de ses meilleurs officiers, Jussy de Modmus, Laurent Lacrochais et Asplaniac, tombèrent au pouvoir des républicains, soit qu'ils se fussent sacrifiés pour sauver leur général, soit qu'ils n'eussent point osé se jeter dans la Douze. Conduits à Rennes, ils y furent passés par les armes le 10 janvier 1796. Asplaniac était un jeune militaire d'une taille co-

lossale, et qui d'un bataillon républicain était passé aux royalistes. On l'accusa de férocité, parce qu'il s'était rendu redoutable et qu'il était brave : doux par caractère, jamais personne n'avait péri de sa main hors des combats.

Echappé à ce nouveau danger, Puisaye écrit au baron de Courcy : « Mon cher ami, la mort » de Jussy vous laisse le commandement de la » division. Voyez Chappedelaine ; rassemblez-la » et attaquez sans faute sur la route de Mor- » delles ». Une action fort vive s'engagea à la Ville-du-Bois, entre les républicains et les royalistes, et l'avantage restant à ces derniers, releva leur parti dans Ille-et-Vilaine. Puisaye voulant reconquérir à tout prix son ancienne influence, redoubla d'efforts pour se faire reconnaître, non-seulement par les divisions entre la Vilaine et la Loire, mais encore par Stofflet et Charette. Il leur envoya le chevalier de Jouette, qui arrivait d'Angleterre, et qui leur donna connaissance de la révolte de l'armée du Morbihan, des mesures répressives prises à ce sujet, et de la demande que Puisaye avait faite d'un conseil de guerre pour juger sa conduite à Quiberon. Le chevalier de Jouette devait surtout insister pour que les deux généraux de la Vendée se conformassent aux intentions du comte d'Artois et

du gouvernement britannique, afin d'opérer une levée générale et simultanée de toutes les divisions royalistes. Puisaye lui avait remis un arrêté du conseil général des armées de Bretagne, portant invitation à Charette et aux autres chefs de concourir par députés à la formation d'un conseil central, chargé de la correspondance entre toutes les armées royales, les puissances étrangères et les princes français, ainsi que de la surveillance et de la répartition des secours venant du dehors. Il indiquait le territoire du vicomte de Scépeaux pour la première tenue du conseil, dont il fixait l'époque au 20 janvier 1796. Le curé de Saint-Laud, à qui on attribue l'idée de ce plan, devait se charger de rédiger les instructions et les manifestes, et de veiller aux intérêts des royalistes de la rive gauche de la Loire (*).

Mais sourd à toutes les insinuations et à toutes les instances, Charette ne voulut point consentir à envoyer des députés à Puisaye, dont le nom seul le mettait en fureur. Il le regardait comme l'instrument de l'Angleterre, partageant à cet égard les préventions et la haine de l'agence royale, dont il recevait toutes les impressions. Les autres chefs

(*) Voyez la *Correspondance des chefs royalistes*, tom. 1.er, p. 134 et suivantes.

écartèrent l'établissement d'un bureau de correspondance permanent et délibérant; mais la défense de Puisaye, touchant sa conduite à Quiberon, ne fut pas sans effet. On sentait d'ailleurs la nécessité de resserrer les liens de la coalition royaliste, de déterminer Stofflet à reprendre les armes, et d'arrêter un ensemble d'opérations. Telles étaient les vues de Puisaye; c'étaient aussi les intentions du Roi et de MONSIEUR. Le Roi n'ignorait pas combien l'ordre de reconnaître Charette pour généralissime avait excité de mécontentement et de clameurs, et combien il était incompatible avec les prétentions des autres chefs prépondérans. Ainsi que son auguste frère, il déplorait la division introduite entre Charette et Stofflet, et il travaillait de concert à les rapprocher par la voie de la conciliation. « Ce n'est que par cette voie » seule, mandait le Roi, que l'on peut attaquer » le mal; c'est en engageant Charette à ne pas » prétendre au commandement suprême; c'est » en amenant les autres chefs, non pas précisé- » ment à lui obéir, mais à se conformer à ses » avis, qu'on peut faire de ces différentes parties » un tout vraiment utile. J'écris à Charette et à » Stofflet, que j'attends de leur zèle et de leur » attachement à ma personne et à mon service,

» qu'ils se prêteront à tous les arrangemens que
» le bien de l'Etat exigera d'eux (*) ».

Le Roi leur avait envoyé le marquis de la Ferronnière, dont la mission offre des détails qui intéressent l'histoire. Né en Poitou, au château de la Ferronnière, ce gentilhomme, lieutenant des Cent-Suisses du comte d'Artois avant la révolution, avait suivi ce prince à Turin et en Allemagne. Nommé colonel en second de la légion de Mirabeau, il commanda ensuite ce corps en chef jusqu'en septembre 1795. Le Roi étant venu alors à l'armée de Condé, le chargea d'aller auprès de Stofflet et de Charette, pour les exciter à reprendre les armes. Des dépêches secrètes lui furent confiées. Son itinéraire était tracé par Bâle, la Franche-Comté et le Bourbonnais: il lui était expressément enjoint d'ouvrir les voies à une correspondance ultérieure entre l'armée de Condé et la Vendée. Le marquis se mit en route sous l'équipage d'un marchand forain. Arrivé à Moulin-en-Bourbonnais, il fut reconnu par deux soldats de la légion de Mirabeau, qu'il avait fait battre de verges et chasser.

(*) Voyez les Pièces relatives à la conspiration de Brottier et Lavilleheurnois, agens de Louis XVIII.

Sa présence d'esprit le sauva. Il parvint à établir, de station en station, une chaîne de correspondances à travers les départemens de l'Allier, de l'Indre et de la Vienne, jusqu'à Doué, où il arriva le 15 octobre. C'était la frontière de l'Anjou, pays de Stofflet. Il fallait encore pénétrer jusqu'au château de Maulevrier, non loin de Chollet, où se tenait le quartier-général, ou plutôt la cour de Stofflet et de Bernier. La Ferronnière fut frappé, en traversant la France, de trouver les campagnes mieux cultivées qu'avant les troubles. Il reconnut que les rapports faits au Roi déguisaient la vérité. On y affirmait que les femmes cultivaient le peu de terre qui n'était point en friche, que rarement on voyait un homme dans les villages, et que le désespoir régnait partout dans l'intérieur. La Ferronnière, trop loyal, trop véridique pour tromper son Roi, lui adressa le journal de son voyage, qui contenait la vérité sans voile. Arrivé enfin à Maulevrier, il remit à Stofflet les dépêches et le brevet de lieutenant-général des armées du Roi, dont il était porteur. Il avait un brevet semblable pour Charette, et se transportant à Belleville, trouva que ce chef avait déjà repris les armes. Il était de l'intérêt du parti royaliste de faire, en sa faveur, des diversions sans lesquelles il ne pouvait manquer de succomber :

tout fut donc employé pour amener Stofflet à seconder Charette. Lors de son traité avec les républicains, le chef de l'Anjou avait demandé le rappel du comte de Colbert-Maulevrier, son ancien seigneur, et sa réintégration dans tous ses biens. Le comte d'Artois lui envoya le chevalier de Colbert, frère du comte, qui fut accompagné jusqu'à Maulevrier par le comte de Bourmont et quelques émigrés de marque. Le marquis de la Ferronnière vint se joindre à eux, et ne négligea rien pour déterminer Stofflet à la guerre. On alla jusqu'à lui laisser entrevoir le cordon rouge et le bâton de maréchal de France. Mais Stofflet craignant de lever trop tôt le masque, dit qu'il n'avait ni armes ni munitions, et qu'il lui fallait préparer les esprits. Le curé de Saint-Laud assembla un conseil dans les formes, et opposa les considérations suivantes aux demandes pressantes des envoyés du Roi et de MONSIEUR.

« La république, triomphante sur le Rhin, tranquille du côté de l'Espagne, a fait refluer quarante-cinq mille hommes effectifs sur la Vendée : comment résister à cette masse aguerrie, et déjouer la politique des généraux républicains, qui s'attachent à isoler les chefs des habitans des campagnes? On l'aurait pu dans l'origine, avec de l'accord et de l'union; mais

» Charette a perpétué des divisions funestes. Après » avoir condamné Stofflet en décembre 1794, il » fit sa paix sans l'en prévenir; il offrit de marcher contre lui, et ne se réconcilia que par la » cession d'une partie du territoire du Haut-Poitou. Depuis il a recommencé la guerre et a marché pour favoriser la descente, sans se concerter avec l'Anjou. Malgré des torts si graves et » si nuisibles à la cause du Roi, le grade de lieutenant-général lui a été accordé de préférence: » il n'était cependant encore que chef de division, » lorsque Stofflet exerçait déjà les fonctions de » major-général de la Vendée entière, et contribuait au gain de vingt batailles, auxquelles » Charette n'a eu aucune part. Mais le noble orgueil qui anime Stofflet ne lui fait point oublier » qu'il s'agit maintenant de réparer les fautes et » les malheurs de son parti. A la vérité la saison » s'oppose à une guerre générale, l'évacuation de » l'Ile-Dieu décourage, le nombre des forces républicaines effraie; on craint une dévastation, à la » suite de laquelle la Vendée n'offrirait plus qu'un » monceau de ruines.

» Quant au plan récemment envoyé par le » comte d'Artois, il est impraticable : les Vendéens ne repasseront plus la Loire. Des souvenirs amers, la présence des républicains, la

» saison, la rapidité du fleuve, tout s'élève contre » une entreprise qui n'a déjà coûté que trop de » larmes. Que reste-t-il donc à opposer à nos en- » nemis? Ouvrir des négociations, les traîner en » longueur, multiplier les difficultés, tenir l'habi- » tant des campagnes en haleine, entretenir des » liaisons au-dedans et au-dehors, tout préparer » avec plus d'assurance et d'union, concerter une » attaque générale, et passer ainsi la dure saison, » jusqu'au débarquement promis par le prince : » tel est le plan que propose le conseil. Il tend » à diminuer la masse des forces républicaines, » et il offre l'avantage inappréciable de préserver » une contrée déjà trop épuisée, et qui se dévoue- » rait inutilement ». Ainsi toutes les instances des envoyés des princes auprès de Stofflet furent alors inutiles.

Cependant Hoche, qui veillait sur ses démarches, apprend que des émigrés, venus d'Angleterre, ont été accueillis à Maulevrier. Il menace Stofflet de le faire enlever et de désarmer son pays au premier mouvement de sa part : les troupes reçoivent l'ordre de marcher. Stofflet, effrayé, envoie aussitôt l'un des frères Martin la Pomeraie à Nantes, pour demander à Hoche une conférence et la paix. Le curé de Saint-Laud sollicite même par écrit que le pays

soit organisé dans le sens républicain; il assure que Stofflet remettra tous les déserteurs. Ce chef annonce en même temps que l'armée dite du *centre* réclame, par l'organe de ses officiers, sa médiation pour obtenir des conditions de paix. En effet, Sapinaud, Fleuriot et les frères Béjari, se voyant accablés par les troupes républicaines et abandonnés des paysans, avaient demandé à poser les armes. Hoche exigea qu'ils sortissent de France, que tout le pays au-delà de la Sèvre fût désarmé, et qu'on rendît les déserteurs. Il remit au général Willot, qui commandait à Montaigu, des instructions, et il ajouta : « Vous protégerez » le culte et les prêtres ».

Voulant éviter une guerre générale, il suspend la marche des troupes, et envoie un de ses aides-de-camp de confiance à Stofflet, pour lui assigner une entrevue, que ce chef et le curé de Saint-Laud avaient sollicitée avec instance : elle eut lieu dans la commune du May, près de Chollet, le 12 décembre; le curé de Saint-Laud accompagna Stofflet et porta la parole (*).

Après avoir fait contraster avec adresse la situation du pays qu'il administrait avec l'état dé-

(*) Voy. la *Correspondance de Hoche*, tom. II, p. 253 et suivantes.

plorable de la Basse-Vendée, occupée par Charette, il avoue que le Haut-Anjou doit être organisé à l'instar du reste de la France. Stofflet et lui désirent prouver leur attachement à la république et combien ils ont horreur du parjure ; ils prient le général républicain de s'employer auprès du directoire, pour leur faire obtenir l'exécution des arrêtés de pacification. « Si jusqu'à ce moment, ajoute Bernier, nous » avons fait des réquisitions dans le pays, ce » n'est que pour nos besoins personnels et pour » faire vivre une infinité de jeunes gens sans res- » sources, que nous retenions par ce moyen dans » le devoir. — Sans doute, répliqua Hoche, les » intentions du gouvernement sont d'organiser » le pays, de le maintenir en paix et de ne point » abandonner ceux qui sont restés fidèles ; mais » il est de sa dignité de ne pas souffrir la viola- » tion des lois, de réprimer les vexations qui se » commettent, et de punir les émigrés qui osent » pénétrer dans l'intérieur ».

Stofflet et son commissaire promirent de se conformer aux lois, et même de les faire exécuter, non brusquement, mais par la persuasion et la fermeté. Il fut ensuite question de la cause des Chouans. Le curé de Saint-Laud intercède pour eux, alléguant des motifs d'humanité et

d'intérêt politique. Hoche répond que le directoire ne peut être indulgent à leur égard : « Des » brigands, dit-il, ne sont pas des chefs de parti ». Cédant à des supplications réitérées, il fait espérer de la clémence du gouvernement un pardon mérité par un repentir sincère, et dont le gage serait le bannissement de tous les émigrés, la remise totale des armes et des déserteurs, et la rentrée dans les villes des chefs non émigrés, pour y être surveillés par les autorités locales. Dans le cours de la conférence, Stofflet et son commissaire laissent entrevoir qu'ils sont opposés aux anciens nobles, et qu'ils redoutent le désarmement. Ils montrent aussi le désir de jouer le rôle de médiateurs entre la république et les autres partis d'insurgés. Hoche les crut de bonne foi, et leur promit de les employer, sous la direction des autorités républicaines.

En rendant compte de son entrevue au gouvernement, il le rassura sur le renouvellement de la guerre dans le Haut-Anjou, ce qu'il regardait comme impossible. Il lui parla des talens et de la réputation de Bernier, qui désirait être chargé de l'organisation de tout le pays, et du danger qu'il y aurait à donner à un tel homme un plus haut degré de considération et d'importance.

Toutefois il proposait de l'employer en qualité de commissaire, pour mettre les lois en vigueur, et de charger Stofflet de la police du pays, à la tête de six cents gardes territoriaux, sous le commandement immédiat d'un officier-général. On a soupçonné depuis qu'à cette conférence Hoche et Bernier jetèrent les fondemens d'un pacte mystérieux où Stofflet aurait été sacrifié. Les événemens qui vont suivre feront naître à l'appui de cette conjecture des inductions accablantes contre la mémoire de Bernier.

Par un mélange de fermeté et de séduction, Hoche subjuguait le Haut-Anjou. Mais la Bretagne, la Basse-Vendée et Charette étaient décidés à une résistance courageuse. Rien n'indiquait qu'on pût les réduire autrement que par la force des armes. L'augmentation des troupes n'amenait aucune soumission ; il était même à craindre que la guerre, en se compliquant, ne devînt générale. Sa prolongation soutenait les espérances des royalistes de l'intérieur. Hoche en était convaincu ; il mettait toute son ambition à pacifier la France. Il manquait à son plan de pouvoir être appliqué d'une manière uniforme à tous les pays occupés par les insurgés. Ce fut Chérin, son chef d'état-major, qui en conçut l'idée : cet officier,

aussi zélé qu'intelligent, rédigea un mémoire plein de vues excellentes, et tendant à embrasser, dans un seul système de pacification, tous les départemens compris dans les trois armées des côtes de Cherbourg, de Brest et de l'Ouest. Il demandait la réunion de ces trois armées en une seule; il indiquait, comme mesures indispensables, l'établissement du régime militaire dans tout le pays insurgé, la mise en état de siége des principales villes, la création de commissions militaires pour juger les royalistes pris les armes à la main, et la faculté de traiter avec les chefs qui se décideraient à quitter le parti.

Hoche vint à Paris pour appuyer lui-même ce plan. Il trouva les circonstances favorables. L'essai d'une constitution républicaine était dans toute sa verdeur. Un directoire ou gouvernement, composé de cinq hommes presque tous régicides, avait pris les rênes de l'Etat, et cette autorité nouvelle avait acquis une sorte de consistance. Le directoire exécutif, démêlant mieux que la convention tous les moyens capables de terminer la guerre intestine, accueillit les vues de Hoche et de son chef d'état-major.

On ouvrit des conférences : Chérin commença par dévoiler toute la faiblesse et l'incohérence des

mesures prises jusqu'alors, et l'inconvénient qui résultait du partage de l'autorité entre les délégués du gouvernement, les administrations civiles et les chefs militaires; ensuite il démontra l'insuffisance des moyens de police ordinaire, contre une insurrection opiniâtre et méthodiquement organisée; il fit sentir l'inutilité de ceux dont se servaient les administrations locales, soumi es elles-mêmes à de longues formalités, et cédant tour à tour à l'influence des différens partis. Il insista surtout sur le défaut d'unité dans les mesures et sur la complication des pouvoirs; il rappela que la police administrative, instituée pour assurer la liberté individuelle, en prévenant les abus d'autorité, n'était plus applicable à l'état de guerre civile. « Les insurgés, ajouta Chérin, » parviennent à se soustraire à l'action de la force » armée, en se retranchant derrière les lois consti- » tutionnelles : le régime militaire peut seul com- » primer l'esprit de révolte, auquel le défaut de » police laisse un trop libre cours; il donnera » d'ailleurs de l'activité aux opérations, en laissant » aux généraux l'étendue de pouvoirs indispen- » sables pour le rétablissement de l'ordre ». A l'appui de ces vues venaient aussi des considérations de haute politique, telles que le délabre-

ment des finances, les attaques réitérées des factions, la pénurie des magasins et le dénuement des troupes. Mais les royalistes et les démagogues, prévoyant les effets de la concentration des pouvoirs dans les mains d'un tel capitaine, en revélèrent les inconvéniens et lui suscitèrent des entraves. Toutefois le directoire, éclairé alors sur les vrais intérêts de la révolution, et n'étant point encore divisé lui-même, sentit le besoin de confier à un seul homme la dictature de la paix publique. En conséquence, il réunit, par son arrêté du 28 décembre, sous le nom d'armée de l'Océan, les trois armées des Côtes-de-Brest, de Cherbourg et de l'Ouest. Hoche en eut le commandement en chef, et fut investi de pouvoirs illimités. Depuis la révolution, aucun général n'avait eu autant de puissance dans l'intérieur.

Tous les départemens de l'ouest furent soumis à l'état de siége et à la police militaire. Chérin resta auprès du ministre de la guerre, pour se concerter sur les opérations ultérieures de son général en chef, ou pour en rendre compte. Le général Hédouville, doué d'un esprit conciliateur, fut placé à la tête de l'état-major de l'armée active; un tel choix ne pouvait qu'accélérer le succès de la pacification. Au moment où le gé-

néral Hoche reçut l'arrêté du 28 décembre, il s'écria : « Je suis donc libre de terminer cette » malheureuse guerre »! En effet, délivré de tous les obstacles, il allait développer de nouveaux talens, et mériter le titre de pacificateur de la Vendée.

LIVRE XXIII.

Nouveaux combats dans la Vendée. — Mort de Prudent La Roberie. — Dernier avantage remporté par Charette. — Poursuite de ce chef par les généraux Gratien, Valentin et Travot. — Sa défaite à la Bruffière. — Négociations entre les républicains et Charette. — Résolution héroïque de ce chef. — Mort de Pajot et de Couëtu. — Reprise des armes dans le Haut-Anjou. — Surprise et mort de Stofflet. — Dernier combat de Charette. — Prise de ce chef par le général Travot à la Chabotrie. — Son entrée à Nantes. — Sa mort. — Son portrait.

Dès les premiers jours d'octobre, Hoche s'était déjà emparé de tous les postes de la Vendée militaire, et par un mouvement général sur toute sa ligne, il avait séparé Charette de l'armée du centre, qui, successivement attaquée et battue à Saint-Fulgent et à Beaurepaire, n'avait pu défendre son dernier poste des Herbiers contre le général Gratien. Dans ces momens difficiles, les chefs de cette armée proposèrent de se soumettre à des conditions qu'ils éludèrent ensuite.

Par les différentes manœuvres des républicains, Charette se trouvait renfermé dans un espace de quelques lieues, et ses soldats n'avaient

plus d'autres retraites que les forêts. Depuis trois mois, Hoche employait à la fois contre lui la ruse et la force des armes. A l'influence des prêtres, il joignit une agence soldée d'espions, et bientôt tous les secrets du parti royaliste lui furent dévoilés. Des femmes devinrent aussi les auxiliaires de sa politique : on en vit plusieurs, jusqu'alors franchement royalistes, se ranger tout-à-coup dans ses intérêts et lui faire des prosélytes. Tous ces moyens réunis donnèrent lieu, vers la fin de décembre, à une ligue contre Charette, dans son propre parti. Bousseau de Saint-Philibert et Dugat de Monbert en furent les instigateurs. Ils attirèrent à eux, à la suite d'une conférence avec le général Gratien, les deux La Roberie, Couëtu, Guérin le jeune, les deux Auvinet, membres du conseil de Legé, et plusieurs propriétaires vendéens. Il fut d'abord question de favoriser le désarmement des campagnes, d'isoler Charette et de le contraindre à se soumettre. Mais on craignit son ressentiment et sa colère, et on se décida à lui faire des ouvertures directes.

Les partisans de la paix s'assemblent à la Grange-Barbote, près La Roche-Servière. Là Bordereau et l'Épinai rédigent un mémoire, et le font signer à tous les Vendéens présens. Ils chargent ensuite Prudent La Roberie et Lemounier de le colporter

dans les campagnes, afin d'avoir la signature des autres chefs de division. Savin, d'Argens, Caillau et Rezeau l'approuvent. Toutefois des discussions très-vives s'élèvent entre les partisans de la paix et ceux qui veulent encore la guerre. Les premiers se décident à faire leurs représentations à Charette, déjà instruit de toutes leurs menées. Nul n'osant porter la parole, Prudent La Roberie, au jour convenu, lui présente le mémoire signé de tous ceux qui veulent la paix. Charette charge le commissaire-général Remeau d'en faire la lecture. On y exposait l'impossibilité de continuer la guerre, les soldats ne voulant plus se rendre aux rassemblemens; on alléguait, entr'autres motifs, qu'on n'avait plus ni magasins, ni vivres. La lecture achevée: « Est-ce tout? dit Charette. —Oui, gé» néral, répond Remeau. — Eh bien, reprend-il, » jetez ce papier au feu ». Puis s'adressant aux officiers, il leur parla en ces termes: « Se peut-il » que des militaires qui, pendant trois années con» sécutives, ont soutenu par de si honorables ef» forts la guerre pour le rétablissement de la re» ligion et du trône, me fassent une proposition » aussi déshonorante? Et vous, La Roberie, tra» hirez-vous aussi ma confiance? Voulez-vous me » livrer à mes plus implacables ennemis? Perdrez» vous en un seul jour la gloire que vous vous êtes

» acquise par tant de combats et de travaux?...
» C'est une lâcheté qui me pénètre d'indignation ».
Profondément affligé de ce reproche, « Général,
» répond La Roberie, j'ai cru qu'il n'y avait ni
» lâcheté ni déshonneur à vous faire cette proposition,
» conjointement avec plusieurs officiers
» de l'armée, et je vous prouverai à la première
» occasion que je n'ai point changé de sentimens.
» — Elle se présentera bientôt, réplique Charette »;
et il congédie l'assemblée.

Il ordonne aussitôt un rassemblement, et divisant son armée en deux colonnes, il confie la première à Couëtu, chargé d'attaquer un bataillon républicain posté au village de la Thibaudière, tandis que lui-même, avec la seconde colonne, se porte au château de la Bouchère, pour surveiller les mouvemens d'un autre corps ennemi sorti de la Roche-sur-Yon. Prudent La Roberie, avec un peloton de cavalerie, joint Couëtu dans sa marche. Frappé d'une sorte d'égarement, où respirait tour à tour la fureur et la joie, il agitait son sabre et laissait échapper ces mots : « Voici mon dernier » jour »! A peine l'action est-elle engagée, que le bataillon ennemi cherchant une meilleure position, gagne une hauteur sur les bords de la Boulogne. L'infanterie et la cavalerie vendéennes se mettent à sa poursuite dans un chemin creux. La

Roberie charge un des premiers avec une grande résolution. Un peloton fait feu sur lui, tue roide un cavalier, et le frappe lui-même d'une balle dans le bas-ventre. Il détourne son cheval, et s'écrie : « Je suis blessé à mort », n'ayant plus en effet que cinq minutes d'existence. L'ennemi était en fuite, mais toute l'armée pleurait La Roberie. Ses cavaliers l'emportent dans son manteau à Saligné, où était Charette, qui, vivement affecté de sa mort, lui fit rendre les derniers devoirs. On l'inhuma avec ses armes, comme les anciens paladins, dont il avait toute la valeur.

C'était un des premiers officiers du Bas-Poitou, dont il commandait la cavalerie. Pendant la campagne de 1794, lorsque la position de l'armée l'exposait chaque jour à des surprises, à des défaites, l'activité et le courage de La Roberie surent l'en garantir. Cet intrépide partisan chargeait et faisait le coup de sabre comme un simple cavalier. On eut à lui reprocher son trop d'indulgence pour les excès du soldat, dont il se faisait aimer aux dépens de la discipline. Beaumel, le plus beau des Vendéens, le remplaça, mais sans pouvoir lui être comparé sous le rapport militaire. A ce même combat s'étaient distingués le vicomte et le chevalier de Pioger, gentilshommes bretons pleins d'honneur, et qui,

de retour de l'émigration, avaient joint Charette. Le vicomte (*), qui combattait au premier rang, eut le bras droit traversé d'une balle. Trois jours après la mort de La Roberie, un corps républicain, qui avait repris la position enlevée par les royalistes, fut entièrement défait. Mais des avantages partiels ne suffisaient plus pour relever le parti. De nouveaux bataillons survenaient, et la Vendée, presqu'éteinte, s'épuisait en efforts impuissans. La disette de vivres, surtout celle des fourrages, se faisait tellement sentir qu'on ne s'attaquait plus que pour s'enlever les convois. Sur l'avis que les républicains se disposaient à en conduire un du Grand-Luc au château de Chatenay, Charette ordonne à Lucas de Championnière de s'embusquer avec trois cents hommes, pour surprendre l'escorte. Cet officier ne put l'atteindre, mais il tomba sur l'arrière-garde, qui lui opposa de la résistance. Pajot, qui avait suivi son détachement pour le surveiller, emporté par son ardeur, se précipite dans les rangs ennemis, et reçoit un coup mortel. C'était aussi un des chefs les plus braves. D'abord valet d'écurie, il joignait à la dure grossièreté de son premier état tous les vices d'un

(*) Aujourd'hui colonel de la deuxième légion de la garde nationale du Morbihan.

insolent parvenu, et même des prétentions ridicules. On le vit se donner, à son quartier-général de Bouin, tous les airs d'un suzerain arrogant au milieu de ses vassaux. Dévoué à Charette, il exécutait aveuglément ses ordres, sans qu'aucun danger pût jamais l'arrêter; et telle était son obéissance passive, que les plus grands crimes ne lui auraient pas plus coûté qu'une bonne action. Quand Championnière vint rendre compte de sa mort : « Vous m'avez laissé tuer un brave, lui dit » Charette ». Sa division fut donnée à l'un de ses aides-de-camp, fils d'un marchand de grain de la Garnache, nommé Thouzeau, qui avait fait toute la guerre, et dont la mort suivit de près l'avancement.

Désolé par la disette des vivres, le général des Vendéens résolut de se porter sur Chantonnay, pays moins ravagé. Il voulait d'ailleurs dégager la division de Caillau, qui avait essuyé plusieurs échecs vers Cérisais. Après avoir fait sa jonction avec ce divisionnaire, il marcha sur les deux camps que les républicains avaient au château de l'Oie et aux Quatre-Chemins. Il forma son attaque en plein jour. Couëtu conduisait l'avant-garde en l'absence de Fougaret, et Championnière la division du pays de Retz; Beaumel et Colin marchaient en arrière de la division, avec un seul

escadron de cavalerie. Les gardes avancées, en apercevant les Vendéens, marchent à leur rencontre, et on se fusille à vingt pas. Colin charge à la tête des officiers, et si vigoureusement, que les républicains, courant partout aux armes dans le camp, furent entraînés par les fuyards sur la grande route. Là trois officiers à cheval parviennent à les remettre en bataille, tandis que les Vendéens continuent leur charge; ils allaient pénétrer dans les rangs de l'ennemi, lorsqu'un feu vif de mousqueterie les force de tourner bride. Beaumel est blessé et son escadron est repoussé. Mais arrivé près du parc du château de l'Oie, il trouve la cavalerie entière et s'y rallie. D'un autre côté, l'infanterie royale avait pénétré dans le camp, placé sur une hauteur, et de là fusillait avec avantage les républicains, rangés au-dessous. Alors infanterie et cavalerie se précipitent sur l'ennemi, qui est mis en déroute complète. Colin, suivi de ses cavaliers, sépare environ trois cents hommes de la colonne en fuite, et tous sont massacrés à coups de sabre et de baïonnette. La poursuite fut continuée au-delà des Quatre-Chemins. Déjà plusieurs détachemens accouraient au secours des vaincus. Charette fit battre aussitôt le rappel. Le dernier coup de fusil blessa au genou le brave capitaine Fontaine, qui, transporté de forêt en forêt,

périt des suites de sa blessure, devenue mortelle. Cette victoire fut la dernière que remporta Charette. Résister encore, et se débattre avec valeur et constance, n'ayant plus qu'une poignée de braves, contre trente mille hommes divisés en plusieurs colonnes, tel était le genre de courage qu'il déployait, et qui mérite d'être appelé héroïque. Il fut grand dans l'adversité.

Instruit le lendemain qu'un détachement ennemi se portait au bois du Détroit, il y marche avec sa troupe. Le combat s'engage dans la forêt entre les deux avant-gardes. Les Vendéens nourrissent la fusillade une demi-heure, et sont enfin repoussés. La seconde colonne se replie également, et ne rejoint Charette que dans la nuit, au château de Barreaux. Ce chef revint sur Belleville par la Choucaillère, et s'y tint en observation, ne donnant à ses soldats, qui venaient de se disperser, qu'un repos de peu de jours.

Vers la fin de décembre, il envoya dans chaque division l'ordre impératif à tous les paysans en état de porter les armes de le joindre, sous peine de mort. Ces menaces, qu'il n'eût point osé réaliser, portèrent son rassemblement à quatre mille hommes. Le dimanche 28 décembre, l'abbé Remeau ayant célébré la messe sur le plateau de la Roulière, en présence des soldats, leur fit un

sermon, et les exhorta à imiter les premiers Vendéens, qui avaient fait trembler la république. « Vous avez le même général, ajouta le prêtre, » et pour peu que vous ayez la même ferveur, » vous remporterez les mêmes victoires qui si» gnalèrent vos premiers efforts dans cette guerre » sainte, et portèrent votre renommée et votre » gloire dans toute l'Europe ». Pour les exalter davantage, il leur donna l'absolution et la bénédiction. A peine la cérémonie est-elle achevée, que l'officier de cavalerie commandant le premier peloton d'avant-garde vient demander à Charette quelle route il faut suivre : « Aller droit aux *bleus* » pour les combattre, répond Charette ». Au même moment l'armée prend la route des Trois Moulins, où l'officier assure que l'adjudant-général Travot est avec sa colonne, qu'on pourra surprendre. L'avant-garde ayant passé la petite rivière de Vie, le corps de bataille était à peine sur le penchant de la colline qui borde la rivière, que déjà les tirailleurs républicains engageaient le combat. Cette espèce de surprise, car on croyait l'ennemi encore à une lieue, fit échouer l'expédition. L'armée arrivait en face des républicains, encore séparés par la rivière de Vie, que déjà l'avant-garde était défaite. Frappés alors comme d'une terreur panique, et poussés par les troupes de Travot,

qui profitent de l'impulsion d'une première attaque heureuse pour compléter la victoire, les Vendéens se dispersent, perdent leur convoi, leurs munitions et même leur drapeau, espèce de palladium auquel semblait attachée leur destinée. Ce combat fut comme le coup de grâce porté à la Vendée. Charette, qui ce jour-là eût pu mettre en ligne cinq mille hommes, put à peine en réunir le lendemain douze cents. Avec ce petit nombre de soldats il se décide à faire un mouvement vers la Sèvre. Pressé par des forces supérieures, il ne lui était plus possible de tenir même dans les forêts, si une diversion de la part de Stofflet ne venait alléger le Bas-Poitou. Mais Stofflet tenait encore à une neutralité impolitique. Il ajournait toujours sa reprise d'armes, prétextant qu'il n'avait pas de munitions. Charette traîne avec lui un convoi de poudre, et marche vers la Sèvre, pour exciter les habitans à combattre de nouveau sur cet ancien théâtre de la guerre. Le 2 janvier, en traversant la grande route d'Aigrefeuille à Montaigu, son avant-garde, se dirigeant sur la Preuille, aperçoit une colonne ennemie, qu'elle attaque, se croyant en force. Les républicains se replient jusqu'à la Preuille, et là, trouvant des renforts, prennent tout-à-coup l'offensive. Après une assez vive fu-

sillade, les Vendéens fléchissent, laissant plusieurs morts sur le champ de bataille. Mais les volontaires protègent la retraite, et l'armée parvient à se rallier à la Brufière. Là elle trouve des vivres en abondance, et se croyant sur une terre paisible, se livre sans inquiétude aux douceurs du repos. Cependant les républicains, qui suivaient ses traces, s'avançaient à la faveur d'un brouillard épais, avertis même, dit-on, par des traîtres, car il commençait à s'en trouver dans un parti où il n'y avait pas eu un délateur. Travot accourt du Poiré inopinément avec sa colonne, qu'il partage en deux, tandis qu'une brigade partie de Légé s'avançait par une autre route, pour seconder l'attaque. Heureusement pour Charette que la colonne de Légé arrivant la première, attaqua soudain les postes avancés; ce qui donna l'alarme avant que les deux autres colonnes n'eussent investi le bourg : pas un royaliste n'eût échappé. Les avant-postes surpris, à peine les Vendéens eurent le temps de saisir leurs armes et de fuir en désordre du côté qui restait encore libre. En se repliant sur les landes de Genusson, ils tombent dans une ambuscade; mais ils se font jour l'épée à la main. La cavalerie franchit les fossés, et l'infanterie, dispersée et mise en fuite, laisse au

pouvoir de l'ennemi le convoi destiné pour Stofflet. Errans au milieu des ténèbres, dans des lieux inconnus, les débris de l'armée ne se rallièrent, après plusieurs jours, qu'à Chavagne et à Boulogne, imputant cette défaite à la perfidie. Le bruit se répandit que le même officier qui, par un faux rapport, avait trompé Charette à La Roulière, était venu l'assurer, à la suite d'une reconnaissance, qu'il n'y avait en marche aucune troupe républicaine : une heure après on avait été attaqué de plusieurs côtés à la fois, par des forces combinées.

La fortune abandonnant Charette, la désertion, encore plus que les chances des combats, éclaircit les rangs de son armée. Les symptômes les plus alarmans se manifestaient. Son parti était sans ressources; la plupart de ses officiers songeaient à se mettre à couvert en se détachant de la cause générale, et même à s'assurer la vie, au besoin, en servant le parti contraire. Charette ne se dissimulant plus sa détresse, expédia d'Argens et Constant de Suzannet en Angleterre, pour réclamer de prompts secours. Il était trop tard, et tout était perdu quand ces deux envoyés revinrent de leur mission. Suzannet, gentilhomme poitevin, avait émigré et servi dans l'armée des princes. Débarqué à Saint-Jean-de-Monts pour

combattre avec les Vendéens, il remplit successivement plusieurs missions délicates, et acquit même quelque célébrité, quand trois années plus tard il essaya de succéder à Charette. Les deux envoyés étaient à peine en route, que le parti de la paix se ranima. Couëtu, qui en était l'ame, proposa de renouer les négociations. Charette feignit de céder à l'avis de son lieutenant. Alors Couëtu, accompagné de Fougaret et d'un détachement de cavalerie, se rendit au château de Chatenay, pour conférer avec le général Gratien. Il le rencontra dans la lande de Jouinos, à la tête d'une colonne mobile qui venait de fouiller le bois des Gatz. Couëtu et son escorte se virent presqu'enveloppés : toutefois le général fit avancer les parlementaires. Après avoir écouté leurs propositions, il demanda pour première clause le désarmement. Couëtu promit qu'il aurait lieu d'une manière partielle, pour ne point effaroucher les paysans. « Je vais écrire au général » en chef, répondit Gratien ; en attendant sa » réponse, tâchons de ne pas nous rencontrer, » car j'ai l'ordre de vous poursuivre sans re- » lâche ».

Les parlementaires rendirent compte à Charette du résultat de la conférence ; il leur témoigna son peu de confiance dans l'issue de

leurs démarches, mais ne s'opposa point au départ de Couëtu, qui se rendit au château de l'Épinay, pour donner suite aux négociations. En vain lui fit-on pressentir les suites de sa fatale imprudence; il insista et amena d'autres chefs de sa division. Le même jour, les officiers du pays de Retz, qui penchaient secrètement pour la paix, quittèrent également Charette, sous prétexte de rassembler leurs soldats à Saint-Marc de Couté. Les Bretons qui composaient en partie les chasseurs volontaires, abandonnèrent aussi l'armée, sans que Charette pût s'opposer à ces défections inquiétantes; il ne lui restait plus qu'une centaine de chasseurs et une partie de l'ancienne division de Pajot.

Cependant Couëtu, qui désirait sincèrement la paix, arrive au château de l'Épinay avec Thouzeau, Dubois et La Pierre, tous officiers vendéens. De là il écrit au commandant de Challans, pour l'informer de ses pourparlers avec le général Gratien, et du séjour qu'il a choisi en attendant la réponse du général en chef. A peine sa lettre est-elle reçue, que des avis secrets, parvenus au château de l'Epinay, annoncent une visite domiciliaire dans la nuit même. M. de l'Épinay presse vainement Couëtu et ses officiers de s'éloigner. Ceux-ci se reposent sur la loyauté

de leurs communications avec les républicains. A minuit le château est investi par cent hommes ; Couëtu et ses trois compagnons sont enlevés et traduits à Challans devant une commission militaire qui les condamne à mort (*).

Couëtu avait horreur du mensonge, qu'il regardait comme une lâcheté indigne d'un homme d'honneur; aussi avoua-t-il qu'il avait commandé l'avant-garde royaliste au dernier combat des Quatre-Chemins : cet aveu lui coûta la vie. Humain, poli, généreux, et l'un des chefs vendéens les plus loyaux, il fut regretté des deux partis. D'ailleurs faible, crédule, il n'avait aucun talent militaire. Charette, sans aucun ombrage quant à son ambition, l'avait nommé son lieutenant et son successeur à une époque où des officiers d'un caractère dangereux briguaient la seconde place. Entraîné de nouveau à la guerre, après avoir exercé toute son influence en faveur de la première pacification, Couëtu périt victime de son amour pour la paix. Sa mort, en ôtant aux autres chefs tout espoir de pardon, fortifia momentanément le parti de Charette. Les Vendéens qui songeaient à quitter son armée y restèrent, et ceux qui s'é-

(*) A l'exception de Dubois, condamné à la réclusion jusqu'à la paix.

taient retirés accoururent de nouveau autour de lui. La reddition des armes fut suspendue, chacun voulant conserver son fusil pour sa propre défense, et Charette survécut à Stofflet, dont la perte fut aussi prompte qu'inattendue.

Jusqu'alors Stofflet s'était montré fidèle au systême pacifique. En peu de jours tout changea de face dans l'Anjou. Ce ne fut ni le désir de seconder Charette, ni celui de servir les princes qui portèrent Stofflet à recommencer la guerre. Il ne céda point aux instances de Puisaye, ni à celles du vicomte de Scépeaux, qui venait de lui envoyer le comte de Châtillon. Mais il fut effrayé de voir les républicains occuper successivement tous les postes de l'Anjou et du Haut-Poitou, s'avancer sur lui, et n'attendre que le moment de l'entière défaite de Charette pour l'enlever luimême. Sa sûreté personnelle se trouvant compromise, il accorda à la peur ce qu'il avait refusé à son parti et à son Roi. Mais les dispositions du général républicain étaient telles que la perte de Stofflet ne pouvait manquer de suivre sa déclaration de guerre imprudente.

Tous les rapports qui parvenaient au quartier-général faisaient douter de la sincérité de Stofflet. Bientôt on apprend qu'il fait en secret des dispositions d'attaque, qu'il ordonne à ses division-

naires de préparer des rassemblemens, sous prétexte de former une garde territoriale. Menacé par les généraux qui l'observent, il répond: « Que sa conduite est intacte; qu'elle doit être » à l'abri du soupçon ». Mais il adresse au général Hoche, alors à Paris, un mémoire contenant des prétentions excessives. Tout préludait à une rupture prochaine; les républicains commençaient à désarmer les campagnes, et ils étaient décidés, au moindre mouvement que ferait Stofflet, à se saisir de sa personne, à laquelle ils attachaient presqu'autant d'importance qu'à la possession du pays.

Une année de paix avait détruit l'esprit guerrier dans l'Anjou. Le paysan désirait le repos, et les officiers, presque tous mécontens, montraient peu de zèle à seconder Stofflet. Ce chef ombrageux avait semblé donner la préférence aux émigrés venus d'Angleterre; il les avait appelés à son conseil, et en avait écarté les anciens officiers. « Les émigrés, disaient ceux-ci, » viennent en foule au quartier-général, parce » qu'on est en paix; fera-t-on la guerre, ils fuiront. Nos secrets sont connus depuis qu'ils » sont maîtres du conseil: on sait que Stofflet a » reçu de l'or de l'Angleterre pour recommencer » les hostilités; mais ne devrait-il pas plutôt

» éviter sa ruine, car il n'a aucune force ca-
» pable d'entrer en campagne »? Les murmures étaient excités par la jalousie des anciens chefs, et tenaient surtout à leur avarice et à leur cupidité. La plupart percevaient les revenus ecclésiastiques et ceux des biens des émigrés; ils ne voyaient revenir ces derniers qu'avec inquiétude, et craignaient aussi d'être remplacés dans le commandement de leurs divisions.

Quant à Stofflet, il songeait moins à attaquer qu'à se défendre. Moteur de toutes ces intrigues, Bernier, qui le faisait agir à son gré, mit un terme à ses hésitations par la lettre suivante: « En gardant plus long-temps la défensive, nous
» fatiguerons nos gardes, nous montrerons de la
» faiblesse, et l'on croira que nous ne pouvons
» plus former de rassemblemens. D'ailleurs les
» républicains vont prendre l'offensive; il ne faut
» donc plus différer. Voici les billets de convo-
» cation et la proclamation pour rassembler l'ar-
» mée (*) ». Sofflet en ordonne aussitôt la publication. Elle était adressée à ses compagnons d'armes. « Braves amis! leur disait-il, Dieu, le Roi,
» le cri de la conscience, celui de l'honneur, la

(*) Voyez la *Correspondance des chefs royalistes*, tom. 1.er, p. 241 et suivantes.

» voix de vos chefs, vous appellent au combat.
» Plus de paix ni de trêve avec la république;
» elle a conspiré la ruine entière du pays que
» vous habitez. Vous enchaîner sous ses lois bar-
» bares, vous associer à ses crimes, arracher de
» vos mains le fruit de vos travaux, vos grains, vos
» subsistances, vos dernières ressources, tels sont
» ses perfides projets. Le souffrirez-vous? Non!
» jamais le déshonneur ne flétrira les lauriers que
» vous avez moissonnés. Ressaisissez donc ces
» armes autrefois si terribles, et volez au combat;
» vous m'y distinguerez aux couleurs qui déco-
» raient Henri IV à Ivry (*) »! C'était au moins une maladresse que de recommencer la guerre, à l'imitation des puissances, par des proclamations et des manifestes. Cette faute, que Stofflet, par l'impulsion de Bernier, appelait de la loyauté, donnait l'éveil aux républicains, et par conséquent l'avantage; car, en guerre civile, le dernier qui agit est presque toujours battu.

Certain du renouvellement des hostilités, le chevalier de Colbert partit pour rejoindre le comte d'Artois à Edimbourg. Il était porteur de la lettre suivante, adressée à ce prince par Stofflet

(*) Voyez la *Correspondance des chefs royalistes*, tom. 1.er, p. 36.

et le curé de Saint-Laud. « Vos vues sont rem-» plies, Monseigneur, vos intentions satisfaites. » L'armée d'Anjou, que des considérations poli-» tiques et majeures avaient jusqu'ici conservée en » état de paix, vient de se déclarer. Fidèle à ses » principes, elle n'a pas cru devoir hésiter plus » long-temps....... En vous priant d'être le géné-» ralissime des armées françaises qui soutiennent » la cause de l'autel et du trône, nous jurons de » ne déposer les armes que quand un succès » complet et l'entier accomplissement de nos » vœux auront couronné nos efforts. Chargé par » Votre Altesse Royale de nous transmettre vos » ordres, M. le chevalier de Colbert retourne » vers vous pour rendre compte du succès de sa » mission....... Votre présence, Monseigneur, » est indispensable pour le soutien de la cause. » Sans elle, les efforts seront vains, les succès » balancés, et le découragement inévitable; avec » elle, l'union se consolide, les cœurs s'en-» flamment, l'esprit public se vivifie, et la cause » triomphe (*) ».

Le chevalier de Colbert était aussi porteur des mêmes protestations de dévouement et de zèle

---

(*) Voyez la *Correspondance des chefs royalistes*, tom. 1.er, p. 83 et suivantes.

de la part de Sapinaud, qui venait de se concerter au Lavoir avec Bernier et Stofflet. « J'ai » tout fait, écrivait-il au comte d'Artois, pour » la cause de l'autel et du trône; uni de cœur et » d'intention avec Stofflet et ses autres frères » d'armes, je vais rentrer de nouveau dans la » glorieuse carrière (*) ».

Cette reprise d'armes eut lieu vers la fin de janvier 1796. L'armée républicaine allait opérer un mouvement général contre les insurgés de la rive droite de la Loire. Hoche, qui venait de joindre son état-major, trouva que sur la rive gauche ses plans étaient restés sans exécution, qu'à la marche régulière qu'il avait prescrite aux colonnes mobiles, on avait substitué des courses sans but et sans résultats; que Charette bravait les efforts des troupes nombreuses qui lui étaient opposées, que Sapinaud voulait reprendre les armes, et enfin que Stofflet n'avait pas été assez surveillé. Mais ses projets étaient connus, et de vains ménagemens, de perfides pourparlers allaient avoir un terme. Hoche ne songe plus qu'à tout réparer, à frapper des coups décisifs : il oppose la proclamation suivante à la proclamation de Stofflet.

(*) Voyez la *Correspondance des chefs royalistes*, tom. 1.er, pag. 282.

« Que signifient ces cris de mort, de rage et » de vengeance? Le ciel ne punit-il donc plus le » parjure? Au nom de quel roi parle-t-on? A » quel dieu appartiennent ces prêtres qui ru- » gissent comme des tigres, prêchent le carnage, » le vol et l'assassinat? Je punirai une aussi noire » trahison, je saurai arracher les habitans des cam- » pagnes à la plus odieuse tyrannie; j'avance à » la tête de trente mille hommes, pour occuper » le pays d'Anjou et du Haut-Poitou, jusqu'à ce » qu'il soit entièrement désarmé et soumis aux » lois ». Hoche avait pris des mesures telles que le succès de son expédition était assuré. Il en était si persuadé, qu'il écrivit au ministre de la guerre et au directoire en ces termes : « Stofflet » paiera cher sa sottise; je crois que la guerre » Stoffletienne durera quinze jours. L'incartade » de ce *mannequin* est une ruse des émigrés, qui » voudraient s'opposer à ce que nous portassions » de grandes forces contre les Chouans ». Après une marche de douze heures dans des chemins affreux, Hoche arriva le 28 janvier à Chemillé, avec les 107.e et 171.e demi-brigades et un bataillon du 62.e régiment. Dans sa marche, souvent interrompue par des débordemens, il ne fut point inquiété par les Angevins; ses soldats passèrent plusieurs rivières presqu'à la nage. Les

campagnes, déjà couvertes de troupes, refusaient de se soulever, et Stofflet n'avait encore pu réunir que trois à quatre cents hommes errans dans les bois. Il veut débuter par un coup de main et s'emparer de Chemillé; il s'y présente, apprend que les républicains y sont en forces, et se retire. Son activité échouait, pour cette fois, contre la prévoyance de Hoche, qui, en secret, préparait tout pour se saisir de sa personne. De Chemillé, Stofflet se porte à la Morozière, et n'osant pas y rester, dans la crainte d'être surpris, il pousse jusqu'à Argenton-le-Château, à sept lieues de là, l'attaque et s'en empare, n'ayant toujours avec lui que deux à trois cents hommes. Il n'y reste qu'une demi-journée, et revient sur ses pas jusqu'aux environs de Somloir. Le général Spithal avait ordre de s'attacher à ses traces et de ne pas le perdre de vue. D'autres généraux étaient chargés de poursuivre sans relâche ses divisionnaires, et surtout ceux qui se montraient opiniâtres.

Les colonnes républicaines, parcourant le pays en tous sens, enlevaient les paysans ou prenaient le bétail. On était menacé d'une nouvelle dévastation dans les cantons mêmes qui ne cédaient point à l'impulsion de Stofflet, Hoche voulant partout imprimer la terreur et faire éva-

nouir toute résistance. L'adjudant-général Crublier, dans ses perquisitions, découvrit Guichard, le plus lâche de tous les divisionnaires de Stofflet, homme impudent et bavard, qui, après l'occupation d'Argenton-le-Château, s'était caché au lieu de suivre son général. On le trouva dans une ferme, enfermé dans un coffre. Conduit à Somloir, il promit des renseignemens utiles, et même de faire prendre Stofflet : il promit tout ce qu'on voulut; mais les recherches furent infructueuses, et les républicains le fusillèrent. Nicolas, autre divisionnaire de Stofflet, et l'un des plus braves, subit le même sort. Il était suivi de trente à quarante paysans royalistes qui ne le quittaient jamais; il venait d'attaquer un convoi républicain et de tuer une douzaine de soldats d'escorte, lorsque surpris dans une métairie la nuit suivante, il sauta d'une fenêtre, et fut massacré à dix pas de là. Ces exécutions n'étaient que le prélude de la catastrophe. Soit que, méditant une trahison, Bernier se défiât de Stofflet et des républicains, soit que, plein d'inquiétude par le seul effet de la crise, il se crût à la merci d'un petit nombre d'affidés auxquels il ne pouvait dérober ses traces, tout lui inspirait de l'effroi. Depuis trois jours caché dans la métairie de la Saugrenière, et en proie à la terreur, il soupçonne qu'il a été

reconnu par des espions déguisés en pauvres, et qu'on l'a dénoncé au chef de bataillon Loutil, commandant de Chemillé. Il quitte à l'instant son asile, et se retire à une autre métairie, voisine de la Poitevinière, nommée le Pégrimaud. Là, soit qu'on lui eût réellement apporté des dépêches, soit qu'il feignît d'en avoir reçu, il fit chercher Stofflet, auquel il manda qu'il était malade et qu'il n'avait pas un instant à perdre pour venir conférer avec lui. Stofflet arrive le soir, et Bernier, après la conférence, le voyant accablé de fatigue, l'engage à se reposer dans la métairie, dont lui-même s'éloigne pourtant. Stofflet reste plein de sécurité. A minuit, deux cents fantassins et vingt-cinq cavaliers, commandés par Loutil, surviennent dans le plus grand silence, guidés par un paysan, et la métairie est cernée. Douze grenadiers s'y présentent, et à la première question, Loutil, qui demande à s'introduire, répond : *Royaliste*, et dit se nommer *Forestier*. Au même moment, l'aide-de-camp Liégeard, qui s'était emparé d'une autre issue, s'annonce sous le nom de *Schetou*, autre chef angevin. Les portes s'ouvrent, et Stofflet apparaît avec deux aides-de-camp et trois domestiques. On les somme de mettre bas les armes, et huit soldats les tiennent en joue. Loutil, un sergent et deux

grénadiers s'élancent pour saisir Stofflet, qui seul résiste, et renverse Audious, grenadier au 3.e régiment, cherchant à le tuer, pour se faire tuer lui-même. On lui arrache Audious, et à l'instant il est désarmé et garrotté, ainsi que ses aides-de-camp Devarraines et Charles Lichtenheim, jeune Westphalien, qui avait déserté du camp de Chiché pour s'attacher au chef royaliste. Par sa présence d'esprit, Coulon, secrétaire de Stofflet, échappe à la mort en se tenant caché dans une armoire. Aucun des prisonniers ne put se soustraire à la peine capitale. Stofflet et le Westphalien furent conduits à Chemillé, puis à Angers, devant une commission militaire, qui les condamna à être passés par les armes. Ces deux amis se bandèrent mutuellement les yeux, s'embrassèrent et subirent leur jugement avec courage. Le cri de *vive le Roi!* fut le dernier vœu de Stofflet et précéda son dernier soupir.

Né dans un état obscur, d'abord soldat, puis garde-chasse, Stofflet cachait sous un extérieur commun une ame forte et quelquefois même élevée. L'un des premiers moteurs de la guerre vendéenne, il obtint, par sa témérité, un pouvoir sans bornes sur des milliers de paysans, dont il fit des soldats. On ne livra point de combats dans la grande armée catholique, auxquels

il n'attachât son nom. Au milieu des honneurs qu'on lui rendait à son quartier-général, il sut conserver la simplicité d'un paysan soldat. Doué d'un coup-d'œil sûr et d'une tactique naturelle, ses avis dans une bataille étaient toujours pleins de sens; et mieux qu'aucun autre chef, il sut maintenir la discipline et empêcher le pillage. Son nom vivra dans l'Anjou autant que ceux de d'Elbée et de Bonchamps. Ses fautes, ses erreurs, sa longue et coupable inaction appartiennent aux perfides conseils du prêtre dont les talens le maîtrisèrent et dont la politique tortueuse causa sa perte. Aussi a-t-elle fait naître les plus noirs soupçons. On a cru, par exemple, que le paysan qui servit de guide à la colonne chargée d'arrêter Stofflet, mourut assassiné par des hommes couverts de l'uniforme républicain, et reconnus pour avoir fait partie de l'escorte de Bernier. La chute de Stofflet prépara celle de Charette.

Ce chef, sur qui la France et l'Europe avaient les yeux ouverts, jouissait encore de toute sa renommée. « Honneur des chevaliers fran-» çais, brave Charette (lui avait écrit le célèbre » Suwarow); illustre défenseur de la foi de tes » pères et du trône de tes rois, l'univers est plein » de ton nom. L'Europe étonnée te contemple, et

» moi je t'admire et te félicite? Que le Dieu des » armées veille sur toi (*) »! A ses destinées semblaient être attachées celles du parti royaliste. Telle était la puissance de l'opinion, que Hoche lui-même n'espérait dompter la Vendée que lorsqu'il aurait Charette en son pouvoir, sûr d'ailleurs que sa propre renommée s'agrandirait de toute celle de son ennemi vaincu. Mais les difficultés de l'entreprise semblaient se multiplier. Il fallut vaincre une nouvelle opposition, dirigée contre Hoche lui-même : elle avait pris sa source dans le parti républicain. Des hommes couverts d'un masque patriotique, et remplissant des fonctions importantes, formèrent, dans le corps législatif et dans les administrations, une ligue pour s'opposer à l'établissement du régime militaire dans les départemens de l'Ouest. Ennemis de toute mesure décisive et tranchante, ils s'étaient ouvertement déclarés contre le désarmement, contre l'enlèvement des grains et des bestiaux. Ils s'opposaient, sous de vains prétextes, à l'exécution de l'arrêté du directoire, qui conférait à Hoche la dictature de la guerre vendéenne. Aux administrations locales se joignirent plus particulièrement les ex-conventionnels Gou-

(*) Lettre datée de Warsovie, le 1.er octobre 1795.

pilleau de Montaigu et de Fontenay, le législateur Talot et un grand nombre de réfugiés. Hoche, au moment de son entrée dans la Vendée, avait fait à ces derniers un appel énergique. Quelques-uns, réunis aux troupes, avaient guidé leur marche, donné des renseignemens utiles et secondé le désarmement. D'autres s'obstinèrent à rester dans les villes voisines, pour y former un parti d'opposition. Telle était l'indocilité, l'impatience de ces derniers à secouer le joug militaire, qu'ils formèrent une ligue contre le seul général qui pût assurer leur rentrée dans leurs propriétés et dans leurs droits. Poursuivis depuis quatre ans par l'infortune, aigris par le malheur, égarés par des suggestions, les réfugiés vendéens signèrent un mémoire dirigé contre Hoche. Ils l'accusaient de vouloir rallumer la guerre par la *terreur*, de fermer les yeux sur les assassinats, de se laisser abuser par de fausses pacifications, de n'obtenir qu'un désarmement simulé, et enfin de ne mettre aucun terme à une guerre interminable, malgré tant d'assurances contraires.

Hoche repoussa publiquement les traits de ses ennemis, et prouva que, loin d'avoir participé à aucune des pacifications précédentes, il venait d'ordonner la continuation des hostilités, malgré

la feinte soumission que les chefs de l'armée du centre avaient faite en son absence. « L'opéra-
» tion du désarmement, ajoutait ce général, se
» poursuit avec autant de vigueur que de succès,
» et déjà six mille fusils vendéens de différens
» calibres ont été déposés dans les arsenaux. Au
» reste, qui pourrait croire possible de désarmer
» pendant l'hiver nn peuple entier, aguerri par
» trois années de combats? Quant aux assassinats
» partiels, aucune puissance humaine ne saurait
» aujourd'hui les empêcher. Peut-on se flatter,
» en effet, qu'après une guerre aussi longue,
» aussi cruelle, des hommes habitués au sang
» et au carnage y renoncent tout-à-coup? Que
» d'autres fassent vivre, pendant les rigueurs
» de l'hiver, dans un pays ravagé, une armée
» entière sans magasins! Aurai-je donc à lutter
» long-temps contre les clameurs de la malveil-
» lance? Six cent mille Français n'ont-ils pas
» déjà péri dans la Vendée? Veut-on encore du
» sang? Il est temps de fermer cette plaie pro-
» fonde. Je déclare que je saurai marcher entre
» les rigueurs extrêmes et la faiblesse perni-
» cieuse; que je soumettrai les insurgés en les
» désarmant, et que j'épargnerai le sang humain
» en poursuivant leurs chefs à outrance (*) ».

(*) Voyez la *Correspondance de Hoche*, pag. 300.

Rien ne put faire taire l'envie. Hoche fut accusé, menacé par des hommes qui réclamaient obstinément son rappel. « Je puis, écrivit le vain» queur de Quiberon au directoire, braver les » boulets, mais non l'intrigue. Je demande à me » retirer, et vous prie de me nommer prompte» ment un successeur ». Mais tout échoua devant la résolution ferme du gouvernement, qui sut maintenir son général, malgré les efforts d'une ligue acharnée.

Hoche, vengé de l'injustice de ses ennemis par les encouragemens et l'appui du directoire, put enfin soumettre la Vendée.

Il touchait à ce but, et pour achever la désorganisation du parti vendéen, il avait fait publier que les chefs et même les émigrés seraient libres de sortir de France et de passer à Jersey. Il annonça également que les réquisitionnaires pourraient déposer les armes, sans craindre d'être incorporés dans les armées de la république. Bientôt la confiance fut telle, que plusieurs jeunes gens amenèrent eux-mêmes devant les généraux les insurgés qui refusaient de se soumettre. Les prêtres donnaient eux-mêmes l'exemple. La vue la plus politique de Hoche dans la Vendée, fut sans contredit la protection efficace qu'il accorda aux prêtres et au culte. La cause de la religion se trouva ainsi séparée de celle de

la monarchie. Les prêtres s'éloignèrent de ceux qui refusaient de se soumettre, et prêchèrent la soumission aux lois de la république. Ce fut d'après les indications d'un prêtre, que les deux pièces de huit qu'on avait envoyées d'Angleterre tombèrent au pouvoir des républicains. Ils découvrirent aussi un grand nombre de caisses remplies de gargousses, de balles, de mitraille et de cuirs anglais. Toutes les paroisses faisaient successivement leur soumission, et Charette n'était déjà plus suivi que par un petit nombre de cavaliers et de déserteurs. Hoche songeait non-seulement à lui enlever ses partisans et ses appuis, mais encore à l'enlacer dans des négociations insidieuses. Il avait mis d'abord une sorte de noblesse dans ses tentatives pour délivrer la république de son plus grand ennemi. Avant la mort de Stofflet et la soumission du Haut-Anjou, il avait donné pour instructions à ses généraux dans la Vendée, « Que Charette et tous les émigrés étaient libres » de sortir de France ; que s'ils voulaient passer » en Angleterre, il les ferait transporter à Jersey; » que s'ils désiraient aller en Suisse, il les ferait » accompagner jusqu'à la frontière (*) ».

(*) Voyez, *Correspondance de Hoche*, sa lettre au général Willot, tom. II, pag. 279.

Mais on ne put d'abord ouvrir aucune négociation avec Charette. Quelques combats partiels sans importance occupèrent le temps qui s'écoula jusqu'au mois de février. Les pertes journalières et la lassitude des campagnes avaient tellement affaibli l'armée royale, qu'elle ne présentait plus qu'un squelette. Plusieurs chefs avaient péri ; d'autres ne paraissaient plus à l'armée. Le moment parut favorable ; l'autorisation spéciale d'offrir une capitulation à Charette fut donnée au lieutenant-général Gratien, chargé en même temps de le harceler, de le poursuivre et de pacifier le pays. Gratien choisit pour négociateur le curé de la Rabatelière, nommé Guesdon ; il avait d'abord prêché l'insurrection, mais il penchait alors pour la paix, dans l'intérêt de sa paroisse. Guesdon mande à Charette, au commencement de février : « Que pendant trois jours il l'a cherché partout sans pouvoir le rencontrer, et qu'il » se détermine à lui transmettre par écrit les propositions du général Gratien, pour l'engager à » conclure la paix aux conditions suivantes: 1.° de » passer en Angleterre avec tous ceux de sa famille et de sa suite qui voudraient l'accompagner ; 2.° qu'à cet effet il serait conduit à » Saint-Gilles, où il s'embarquerait à bord d'un » parlementaire; 3.° qu'il pourrait, à son choix,

» se retirer en Suisse, en évitant de passer par » Paris, et qu'alors l'adjudant-général Travot » l'accompagnerait jusqu'à Bâle; qu'à l'égard de » ses biens, on lui en ferait passer les revenus » tous les trois mois ». A la réception de cette lettre, Charette répond au curé de la Rabatelière, qu'il ne peut s'expliquer sur de pareilles propositions sans une garantie formelle du général Gratien. Ce général en réfère à Hoche, et sur sa réponse, il renouvelle de sa main, à Charette, les mêmes propositions, ajoutant que, si dans les quarante-huit heures il n'envoie point son adhésion, il le poursuivra à outrance, ainsi que tous ceux qui lui donneraient asile; qu'il fera enlever hommes, femmes, enfans, bestiaux, subsistances, et généralement tout ce qu'il trouvera dans les cantons insoumis. Charette, ému encore des massacres de Quiberon, de l'assassinat de tant de Vendéens, sur la foi de proclamations insidieuses, du supplice récent de Couëtu, au moment où il était en négociation avec ce même général, n'eut garde de se fier aux propositions d'un ennemi qui, l'olivier d'une main et le fusil de l'autre, avait tant d'intérêt à le sacrifier, afin d'éteindre à jamais la guerre civile. Soit qu'il ne vît dans ces propositions qu'un piége, soit qu'il fût résolu de mourir fi-

dèle à son Roi, il répondit en ces termes au lieutenant de Hoche. « Je saurai périr les armes à la » main; mais fuir, abandonner les braves que » je commande, non jamais. Loin de craindre » vos menaces, j'irai vous attaquer dans votre » camp (*) ».

Tant d'élévation et de fermeté de la part d'un chef de parti qui, au lieu d'armée, n'avait plus qu'une poignée de soldats, étonna ses ennemis. Le lendemain 20 février il adressa à Stofflet l'extrait des propositions qu'on lui avait faites, au nom de la république, pour l'engager à s'expatrier. « Ma » réponse, lui disait-il, n'exprime que bien fai- » blement encore mon attachement inviolable à » la cause pour laquelle nous combattons (**) ».

Cependant le bruit s'était répandu dans la Vendée que Charette avait eu à La Bégaudière, avec le curé Guesdon, plusieurs conférences. Les partisans de la paix s'étant réunis, le conjurent d'accepter la proposition de passer en Angleterre; et Lucas de Championnière, l'un des principaux officiers du pays de Retz, lui parle en ces termes : « Le parti vendéen ne tient plus qu'à

(*) Voyez la *Correspondance de Hoche*, p. 317.

(**) Voyez *la Correspondance des chefs royalistes*, tom. 1.er, p. 57.

» votre nom; si vous périssez il périt avec » vous. Des soldats, vous n'en avez plus ; » les munitions vous manquent, et la guerre » active devient chaque jour de plus en plus im- » possible. Si vous allez en Angleterre, vous ob- » tiendrez des secours, et vous reviendrez au » printemps avec les princes et les émigrés, qui » ne demanderont qu'à vous suivre. Pendant » votre absence, les Vendéens seront vexés par » les républicains, et ils ne se rangeront que » plus volontiers sous vos drapeaux; vous re- » trouverez encore des braves dont la mort serait » inutile aujourd'hui. — Messieurs, répondit » Charette, ne songeons point à la paix; j'ai les » ordres du Roi, je les exécuterai, et vous aussi ». En même temps il enjoint à ses divisionnaires de faire un rassemblement général. Mais déjà la plupart étaient disposés à l'abandonner ou à le trahir. Rezeau, commandant la division de Vieillevigne, fit, dit-on, passer au général Gratien l'avis de la détermination de Charette et des ordres qu'il venait de donner (*). Les colonnes républicaines étaient déjà en mouvement. Le divisionnaire Le Moëlle, l'un des meilleurs officiers

(*) Voyez les Mémoires sur Charette, par Le Bouvier-Desmortiers, p. 452.

de Charette, est rencontré le même jour par le général de brigade Le Franc, qui l'attaque, le tue et disperse sa troupe. Le lendemain Charette, qui n'avait encore réuni que deux cents chevaux et une soixantaine de soldats, la plupart déserteurs, est prévenu à neuf heures du matin qu'une colonne ennemie vient l'attaquer à la Bégaudière. Il charge La Roberie jeune, le seul qui eût survécu de cette famille malheureuse, de marcher au-devant des républicains, avec l'avant-garde, dont il lui donne le commandement. A peine sorti du village, les royalistes sont assaillis par l'adjudant-général Travot, à la tête de quatre-vingts cavaliers; ils le repoussent d'abord, ou plutôt Travot les attire dans une embuscade formée par quatre cents grenadiers. Les royalistes, surpris, plient à leur tour, et la cavalerie de Travot revient contre eux et les charge avec vigueur. Le cheval de Beaumel, commandant la cavalerie vendéenne, s'abat, et à l'instant plusieurs cavaliers républicains fondent sur lui, et l'un d'eux lui porte un coup mortel. La Roberie a recours à la vitesse de son cheval, tire deux coups de pistolet et assure sa retraite. Toute la colonne, intimidée par la perte de Beaumel et par la fuite de son commandant, lâche pied, et les efforts des autres chefs, pour la rallier, sont inutiles. Accablée par le nombre,

la troupe de Charette est enfoncée de toutes parts ; il perd, avec l'élite de ses officiers, son propre frère et Charette Colinière son cousin. La poursuite de Travot ne cesse qu'au bourg de l'Abergemont, les fuyards ayant trouvé un asile dans les bois de Gramenon. Là, selon quelques mémoires, des perfides du parti de Rezeau engagent Charette à y passer la nuit, et le jeune Guerin l'amène à trois reprises vers l'entrée de la forêt ou les républicains attendaient leur proie. Mais Charette, soupçonnant l'intention des perfides, les attère d'un regard et se met hors de leur atteinte. Son cœur était brisé; il croyait aussi avoir perdu le commissaire-général Remeau, qu'il affectionnait particulièrement. Mais bientôt, à la vue de cet ami tout couvert de plaies et de contusions, il se remet, l'embrasse, et après les témoignages les plus vifs d'un mutuel attachement : « Mon ami, lui dit-il, laissez-moi me recueillir » un quart-d'heure sur les pertes cruelles que » j'ai à déplorer ». D'un autre côté, les lâches et les traîtres se concertent, et voyant les affaires désespérées, se décident à faire leur reddition. Dès le lendemain Lecouvreur va se soumettre au commandant républicain de Légé; Guérin le jeune et La Roberie vont auprès du commandant de Vieillevigne. Hoche ordonne d'abord d'em-

prisonner ces deux derniers à Montaigu; mais il revient sur cette décision, après qu'ils ont été conduits devant lui, et les renvoie libres à Vieillevigne. Ici l'histoire le dissimulerait en vain : une terrible accusation s'élève des deux partis opposés contre un des officiers de Charette, qui, bien différent de ses deux frères, morts pleins d'honneur et dévoués à ce chef, aurait eu l'indignité de diriger lui-même les colonnes pour faire prendre son général, ce qui inspira du mépris, même aux vainqueurs. L'accusation ne repose pas uniquement sur des rumeurs et des soupçons. Quelques Vendéens affirment l'avoir vu, et il reste une pièce accablante dans les archives de cette guerre. Une lettre de Hoche, adressée au directoire, s'exprime, à l'égard de La Roberie et de Guérin, en ces termes : « Le 21 février, » ils étaient armés contre la république, et le 24 » ils sont venus implorer la clémence nationale. » Ils sont accueillis par le commandant de » Vieillevigne, qui me les amène. Je leur donne » la permission de rester sous la surveillance du » commandant auquel ils avaient promis de faire » prendre Charette (*) ». Hoche donna depuis l'ordre à l'adjudant-général Simon d'arrêter ces

(*) Voyez la *Correspondance du général Hoche*, p. 322.

deux officiers, ainsi que plusieurs cavaliers vendéens, et de les transférer au château de Saumur, dès que Charette serait pris. « Cette punition, ajoutait-il, est douce; ils ne pourront s'en plaindre ». Mais qu'on sache (car plus l'histoire est rigoureuse, plus elle doit être impartiale) que La Roberie, après dix-neuf ans de silence, a fait imprimer une justification où il s'efforce, trop tard sans doute, de repousser les imputations qui ont vieilli sur sa tête (*).

Après tant de défections, Charette ne se déroba qu'avec peine aux poursuites des républicains, presque toujours guidés par des traîtres au fait de ses marches et de ses contre-marches. Toutefois il lui restait des hommes dévoués qui lui servaient de gardes et même de satellites. Charette, devenu ombrageux, accueillait leurs délations et l'espionnage, prit même le voile de l'amitié. Bientôt la terreur régna dans le parti vendéen comme elle avait régné dans le parti contraire. Un seul mot, le moindre soupçon coûtait la vie. Déjà l'on ne jugeait plus; c'était à coups de sabre et

(*) Voyez *Justification de M. de La Roberie, ancien officier de l'armée royale de la Vendée, accusé de trahison envers le général Charette*, imprimée à Nantes en 1815.

dans le mystère que se faisaient les exécutions, moyens affreux, précurseurs de la chute de tout pouvoir qui dégénère en tyrannie. Les affidés de Charette étaient la plupart des déserteurs, que les dangers et l'habitude du sang rendaient féroces. Persuadés que le curé de la Rabatelière, Guesdon, a changé son rôle de négociateur en celui d'espion infâme, cinq à six se détachent, et vont de nuit se saisir de sa personne, qu'ils traînent dans un champ voisin avec ses deux domestiques, accusés d'épier Charette; là ils les égorgent tous trois sans pitié. On imputa ce crime à Charette : d'autres assurent qu'il fut commis à son insu et qu'il n'en eut connaissance que le surlendemain. Ils s'appuient sur le droit de la guerre, qui permet de tuer un espion, et disent que si Charette eût ordonné lui-même l'exécution, il aurait fait précéder d'un jugement la mort d'un traître contre qui il existait des preuves. Quoiqu'il en soit, cet assassinat nocturne, qui fait frissonner d'horreur, fut exagéré dans ses circonstances. Travot, qui suivait partout les traces de Charette, manda au général Hoche que le chef de la Vendée venait d'égorger de sa main le curé de la Rabatelière (*) et ses domestiques.

(*) Voyez le Moniteur du 26 mars 1796.

Toutes les gazettes signalèrent ce triple assassinat avec d'horribles imprécations contre Charette. Abandonné des siens, dénoncé de toutes parts, privé de tout repos, poursuivi jour et nuit par trois colonnes mobiles de cavalerie et par des hussards déguisés en paysans, il lui était désormais impossible de tenir long-temps la campagne: et pourtant, par son incroyable activité, il échappait encore à ses ennemis et à leurs piéges. Trois cents hommes lui restaient fidèles; mais dans les rencontres journalières de tirailleurs, il avait presque toujours quelque nouvelle perte à déplorer. Entouré de troupes et d'embuscades, il traversait, pour les esquiver, la lande de la Grossetière, près de Saint-Crhistophe, lorsqu'une femme le reconnut et alla en donner avis à Travot. Ce général se hâte de le poursuivre, et l'atteint au village de la Chauvière, commune de Froidefond. La résistance de Charette fut désespérée. Accablée par le nombre et enfoncée de toutes parts, sa troupe fut bientôt dispersée et sa cavalerie anéantie. Le chevalier de la Jaille et le divisionnaire Caillau tombèrent expirans à ses côtés. Serré de près lui-même, il prit la fuite à pied par des chemins détournés, laissant une cinquantaine de morts et tous ses chevaux, à l'exception de son cheval de bataille,

qu'il confia à un paysan de Saint-Christophe. Cet homme l'amène à Travot, auquel il remet le porte-manteau de Charette, où était sa correspondance avec le comte d'Artois. Le même jour, le divisionnaire Dabbayes est surpris par le commandant de Legé, qui le charge et le fait prisonnier avec plusieurs cavaliers royalistes.

Resté seul avec un petit nombre de déserteurs et de Vendéens éprouvés, Charette leur dit: « Nous » sommes trahis, vendus; il ne vous reste d'autre » espoir que de vous confondre dans la foule. » Ne soyez arrêtés par aucune considération, et » pourvoyez à votre sûreté. Quant à moi, lié à » mon Roi par un serment, je ne puis quitter mon » poste sans son ordre; et ma religion me pres- » crit d'attendre ma destinée avec calme. Résigné » aux décrets de la providence, je me défendrai » en soldat et mourrai en chrétien ». Tous jurent de lui rester fidèles, et se groupent autour de sa personne, pour lui faire un rempart de leurs corps. Le chef de la Vendée, n'ayant déjà plus d'asile, errait depuis plus de vingt jours de ferme en ferme, en proie à la fièvre, et traqué de bois en bois comme une bête fauve. Le 23 mars, étant à la Prenilière, entre Saint-Sulpice et Saint-Christophe, ses affidés lui donnent avis, à huit heures du matin, qu'il va être cerné par quatre colonnes marchant

sur lui en toute hâte. L'une était partie du Luc, la seconde de Saint-Philibert, la troisième du Poiré, commandée par Travot, et la quatrième de Montaigu. « C'est ici, dit Charette à ses » fidèles compagnons, qu'il faut se battre jusqu'à » la mort et vendre cher sa vie ». L'adjudant-général Valentin arrive sur lui le premier, et commence à le charger de loin, à la tête de deux cents grenadiers et chasseurs. Après plus de deux heures de poursuite, il l'atteint entre la Guyonnière et le Sablond, et lui tue dix soldats. Un déserteur allemand, voyant Charette dans un pressant danger, lui donne son chapeau et prend le sien, garni du panache qui le distingue, et lui dit, dans un élan sublime : « Sauvez-vous : ils » me prendront pour vous et me tueront ». Il périt en effet. Ce fut alors que l'officier vendéen signalé pour avoir conduit les colonnes contre Charette, reconnut la méprise et s'écria, dit-on : « Ce n'est pas celui-là ; c'est l'autre, qui » a le pantalon gris ».

Cependant Charette venait de se dérober à l'adjudant-général Valentin, qui, excédé de fatigue, s'était vu forcé d'abandonner sa proie. Mais il ne put éviter Travot, dont la colonne, qui le poursuivait d'un autre côté, commença à le joindre à la Chabotrie. Je tiens d'un officier vendéen

(M. Jaumet) (*), qui a fait toute cette guerre avec un admirable dévouement, et qui défendit son chef jusqu'à la fin, qu'il avait encore autour de lui cent cinquante hommes fidèles, mais harassés et aux abois. La fusillade s'était engagée entre cette petite troupe et les nombreux soldats de Travot, qui allaient lui couper toute retraite. Charette essaye alors, son espingole à la main, de percer à travers un taillis pour gagner la campagne. Mais là, presqu'entouré, il reçoit le feu des chasseurs républicains, et on entend la voix de leurs officiers, qui leur crient : « Blessez-le, » mais ne le tuez pas ». Il est frappé à la main d'une balle, et essaie de franchir un fossé pour gagner la prairie voisine; mais son habit s'étant accroché à une branche d'arbre, des dragons républicains fondent sur lui et lui portent à la tête deux coups de sabre. Il tombe, plutôt d'épuisement et de lassitude, et baigné dans son sang. Son domestique noir, qui veut le relever, est sabré et tombe mort à ses côtés, ainsi que le jeune La Roche-Davo. A l'instant même, plusieurs chasseurs fondent sur lui et le font prisonnier. On prétend que si un déserteur de Cassel, dans l'es-

(*) Aujourd'hui chef d'escadron et chevalier de Saint-Louis.

poir d'obtenir sa grâce, ne l'eût signalé, il n'eût pas été pris. Charette ne voulut se rendre qu'à Travot, qui dans ce moment arrivait à l'entrée du taillis, à la tête du gros de sa colonne. Travot, plein de joie, le fait transporter au château de Pont-de-Vie, et le traite avec les égards dus au malheurs. Charette lui offre sa ceinture remplie de pièces d'or. « Gardez votre or, répond Travot; je » vous ai arrêté, je suis satisfait ». Il dirige d'abord son prisonnier sur Angers, avec le dessein de le conduire ensuite à Paris. « Charette » est entre nos mains, mande le général Gri- » gny à Hoche..... Je vous félicite, mon cher » général. En vérité, nous sommes comme des » fous depuis cette bonne nouvelle ». Le bruit d'une capture si importante se répand aussitôt dans toutes les villes voisines de la Vendée; mais ce bruit, si souvent publié, si souvent démenti, ne trouvait que des incrédules. Charette avait échappé à tant de dangers, que le peuple le croyait imprenable. Hoche juge alors qu'il faut dissiper tous les doutes, convaincre surtout la ville de Nantes, où Charette était connu, et ordonne de l'y transférer. La confirmation de la prise de Charette mit en délire les républicains, qui partout firent éclater une joie inhumaine. « Vous ne pouviez conférer plus à pro-

» pos, mande le général Hédouville au directoire, » le grade de général de brigade à l'adjudant-» général Travot; je lui remettrai sa lettre de » service lorsqu'il amenera Charette. — Ce jour » de triomphe pour la république, dit officielle-» ment le directoire, est aussi celui de la re-» connaissance nationale envers ses défenseurs ». Il félicita Travot de l'avoir délivrée d'un de ses plus cruels ennemis, comme s'il avait pris soin lui-même de la gloire de Charette.

On le traînait de ville en ville, avec une insultante barbarie. Maltraité par la soldatesque qui l'entoure, offert à la brutale curiosité du peuple, couvert de blessures, exténué de fatigues, et affaibli par la perte de son sang, Charette rassemble toutes les forces de son ame, et supporte avec une courageuse patience les outrages de ses ennemis. Jeté dans les prisons d'Angers, où il eut enfin quelques heures de repos, il fut ensuite embarqué dans un bateau, avec une forte escorte, pour Nantes. Des chaloupes canonnières, stationnées de lieue en lieue, tiraient à son passage, soit en réjouissance, soit pour éloigner les royalistes cantonnés à la proximité de la Loire. Arrivé à Nantes le 27 mars, à onze heures du soir, toute la garnison étant sur pied, Charette trouva cinquante chasseurs qui environnaient sa prison, et quatre gre-

nadiers et un officier chargés de le garder à vue. « Quels hommes que vos chasseurs ! dit-il » au capitaine ; ils sont infatigables, et pour» tant sans mes blessures ils ne m'auraient pas » pris ». Le lendemain il est conduit devant le général Duthil, qui, loin d'imiter la conduite modérée de Travot, lui prodigue les épithètes de brigand, de scélérat. Puis, le livrant à une nombreuse escorte, il le promène lentement à pied, au son d'une musique militaire, précédé d'une demi-douzaine de généraux, cousus d'or, et entourés de gendarmes, le donnant, pour ainsi dire, en spectacle au milieu d'une foule immense, qui vomissait contre lui des imprécations, dans cette même ville où l'année d'auparavant il était entré presqu'en triomphe et comme chef respecté d'un parti redoutable; contraste frappant et digne de méditation! Déchiré par les douleurs aiguës de ses blessures, abîmé de fatigue, la violence du mal épuisant ses forces, il tomba en défaillance en traversant le quartier du commerce, situé le long du fleuve. Il ne voulut prendre qu'un verre d'eau, et après quelques minutes continua sa marche, qui dura deux heures, et pendant laquelle il fut sans cesse abreuvé d'outrages. S'adressant alors avec dignité au général chargé de le conduire: « Si vous étiez tombé en mon

» pouvoir, lui dit-il, je vous aurais fait fusiller sur-
» le-champ ».

Il fut traduit devant la commission militaire qui devait le juger, et ne démentit point son caractère; toutes ses réponses furent fermes et nobles. Son interrogatoire dura cinq heures, et bientôt après on lui lut sa sentence de mort. Il l'entendit sans trouble, et témoigna le désir de recevoir les secours de la religion. Laissé seul avec le curé Gibert, il embrassa en chrétien l'espérance de la miséricorde divine, au moment ou l'éternel avenir allait s'ouvrir pour lui. C'était le 29 mars.

L'instant fatal approchait. Le roulemement des tambours, la marche des troupes et de la garde nationale, la présence des généraux et les flots d'un peuple immense qui bordait les rues, garnissant les fenêtres et couvrant les places publiques par où devait passer Charette, annonçaient l'appareil d'un grand supplice. Enfin il paraît, descend l'escalier du palais, et le front serein, la marche assurée, arrive sur la place des Agriculteurs. Là toute la garnison se forme en un vaste bataillon carré au milieu duquel se placent tous les généraux à cheval. Un profond silence règne, et Charette s'avance vers le lieu marqué; il se présente debout devant le piquet chargé de le fusiller, et sans souffrir qu'on lui bande les yeux, découvre

sa poitrine, donne lui-même le signal, tombe et meurt en criant *vive le Roi!* La pâleur couvrait tous les visages. On n'entendit ni approbation ni murmures; la troupe se retira sans ordre; les flots du peuple s'écoulèrent; l'image de Charette resta gravée dans tous les esprits, et son nom, qui avait si long-temps retenti dans toute l'Europe, lui survécut.

Charette était maigre, nerveux et d'une taille moyenne; il avait le teint jaune, les yeux noirs et vifs, la bouche cave, les lèvres grosses et le menton saillant. Il était sobre, endurci aux fatigues et d'un désintéressement antique. Poli avec ses officiers, familier avec ses soldats, aimant la danse et les femmes, il dédaignait le luxe, quoiqu'il fût recherché dans ses vêtemens. Il avait émigré. Rentré presqu'aussitôt pour s'associer à la conjuration de Bretagne, il défendit au 10 août le séjour des rois, au péril de sa vie. Après avoir échappé aux massacres de cette journée, il se réfugia dans la Vendée, pour y venger la monarchie. S'il n'eut pas tous les talens d'un chef de parti du premier ordre, il en eut le caractère; s'il fut jaloux, haineux et quelquefois sanguinaire, sa constance, son mépris de l'or, son activité, et surtout son adresse à suppléer aux forces qui lui manquaient, l'ont élevé au niveau de sa

renommée. Sans conseils, livré à ses passions et à son orgueil, il abandonna Bonchamps à Clisson; il refusa de passer la Loire avec les chefs de l'Anjou et d'agir de concert avec Stofflet. Mais il mérite une place honorable dans l'histoire, celui qui, perdu sans ressources, ne voulut point passer chez les Anglais, préférant une terre malheureuse à laquelle il semblait avoir voué son existence; il eut un noble orgueil, celui qui refusa des croix de Saint-Louis au nom des princes, en disant que *ses officiers ne voulaient en recevoir que de la main du Roi;* il fut habile capitaine, celui qui, dans une campagne d'hiver, avec une poignée de paysans, vainquit et dispersa trente mille hommes aguerris. Doué de cette force d'ame qui fait apercevoir sans crainte tous les dangers, il sut opposer une inébranlable patience aux événemens et braver toutes les douleurs; vaincu, blessé, malade, il supporta, sans donner le moindre signe de faiblesse, les fatigues d'un long voyage, les angoisses de la prison, les formalités d'un jugement et l'appareil du supplice.

LIVRE XXIV.

Situation des royalistes du Maine. — Organisation et opérations du comte de Rochecote dans cette province. — Ses plans pour soulever les provinces du centre. — Révolte du Sancerrois. — Reddition du comte d'Autichamp, successeur de Stofflet. — Soumission totale de l'Anjou. — Mission du comte de Botherel et du comte de Bourmont auprès du gouvernement anglais et du comte d'Artois. — Subsides accordés aux royalistes de l'Ouest. — Plan de l'agence royale de Paris, et nomination du comte de Moustier, en qualité de commissaire royal dans les provinces de l'ouest. — Opposition de Puisaye. — Mission et débarquement en Bretagne du comte de Sérant et d'un grand nombre d'officiers émigrés. — Mort du comte de Sérant. — Opérations des royalistes de l'Anjou, du Maine, de la Haute-Bretagne et du Morbihan. — Mort du chevalier de La Vieuville. — Vaine opposition de Puisaye à la pacification de Bretagne. — Reddition successive de toutes les armées chouannes.

Le parti royaliste ne s'était point abusé sur le danger de sa position ; la détresse de Charette avait jeté partout l'alarme ; quelques efforts furent même tentés pour retarder ou prévenir sa chute. Les rivalités, les intrigues suspendues un moment,

on s'occupa de l'intérêt général. Puisaye d'une part et l'agence royale de l'autre travaillèrent, sinon de concert, du moins dans le même esprit, à stimuler le parti armé, alors sur le penchant de sa ruine. L'agence royale toutefois ne perdait pas de vue son plan favori ; elle aspirait à s'emparer de la direction de tout le parti royaliste. Mais une démarcation reconnue laissait la Vendée et la Bretagne sous l'autorité immédiate de MONSIEUR, frère du Roi. L'agence alors étendit les réseaux de son pouvoir équivoque dans les provinces du centre, notamment dans le Maine, le Blaisois, l'Orléannois et le Berry. A en croire ceux qui la composaient, presque tous les Français étaient à leurs ordres ; ils avaient des armées organisées dans la plupart des provinces, et ces armées étaient commandées par des chefs de leur choix, aussi distingués par leur habileté que par leur zèle. Ce degré inoui d'assurance, ou plutôt d'effronterie, trop bien secondé au dehors, ne tarda pas à leur procurer un témoignage de confiance qui porta à son comble leur présomption et leur orgueil. Les pouvoirs que le Roi leur fit passer en février 1796 (*) sont les plus étendus

(*) Voyez la *Conspiration de Brottier et Lavilleheurnhois*, publiée en 1797.

qu'un souverain ait jamais donnés à des sujets. Brottier et la Villeheurnhois (ce dernier avait remplacé Lemaître) furent autorisés à s'adjoindre Duverne de Presle, dit Dunan, homme immoral, qui trahit depuis, par lâcheté, son parti et son prince. Quant à la Villeheurnhois, ses principes, sa modération et son caractère étaient recommandables; mais sa sagacité ne répondait pas à l'importance de sa mission, que Brottier, d'ailleurs, faisait toujours dégénérer en intrigue. Quand, vers cette époque, les agens du Roi songèrent à exciter des diversions en faveur de Charette, ils furent ardemment secondés par le comte de Rochecote, gentilhomme de la Touraine, jeune, actif, plein d'énergie, zélé royaliste, qui, rentré furtivement en France, forma un parti dans le Maine et dans le Perche.

A la fin de 1795, la démarcation royaliste de cette province n'était point encore fixée : elle n'avait point de chef principal reconnu. Puisaye s'était efforcé vainement d'y étendre son influence. De tous les chefs, le vicomte de Scépeaux était celui qui y exerçait le plus d'autorité, sans pourtant qu'elle s'étendît dans les deux départemens de la Mayenne et de la Sarthe, formés de l'ancienne province. Sa capitale réclamait un chef prépondérant. Il s'était élevé, aux environs du Mans,

quatre chefs obscurs, qui ne tenaient leur autorité que d'eux-mêmes, et qui étaient connus sous les noms de *L'espérance*, *La Gaieté*, *Eléazar* et *La Montagne*. Leurs bandes s'étendaient du côté de Vallon, et, réunies, ne s'élevaient guère qu'à deux cents hommes. Ils reconnaissaient pour chef de canton le nommé Hullot, homme sans capacité et sans courage, ennemi de la discipline, et ne faisant de la guerre civile qu'un métier lucratif. Il était censé relever du vicomte de Scépeaux. Sur la rive gauche de la Mayenne, aux environs de Cossé, Laval et Craon, c'était una ncien mendiant, plein d'énergie et de courage, quoique boiteux, qui avait relevé le parti de Jean Chouan, après la mort de ce brave. Cet homme s'appelait Treton, dit Jambe-d'argent; il pouvait réunir un corps de douze à quinze cents insurgés. Le rôle de chef de parti élevant son caractère et ses sentimens, il avait conquis l'estime des propriétaires, qu'il protégeait; aussi favorisaient-ils ses opérations. Jambe-d'Argent ressortait aussi du vicomte de Scépeaux: il commandait sa dernière division vers la Haute-Bretagne. Il n'y avait presque pas de commune dans les environs de Laval, du Mans et de Mayenne, qui n'eût sa compagnie de Chouans; mais cette insurrection, qui, au nord se liait à la Normandie et au sud à l'armée de

Bretagne et d'Anjou, n'avait ni unité ni ensemble. Le comte Louis de Frotté réclamait deux cantons limitrophes de la Basse-Normandie, qui lui étaient contestés par le vicomte de Scépeaux, lequel pourtant n'exerçait dans le Maine qu'une autorité nominale. Dans ces entrefaites, un nouveau chef se présente, encore plus ambitieux, et qui, convoitant toute la province, ne fut trahi plus tard par la fortune qu'au moment où il recevait le prix de son dévouement pour les Bourbons.

Fortuné Guyon, comte de Rochecote, avait servi dans le régiment du Roi et à l'armée de Condé. Mu par le plus ardent royalisme, il avait pénétré en France par la frontière du Rhin, et s'était dirigé vers la Vendée, pour servir sous les drapeaux de Charette, comme simple volontaire. Il trouva les Vendéens liés par une pacification trompeuse. Déçu dans son espoir, il se réfugie dans le Maine, et découvre un comité royaliste à Sillé le Guillaume. Il y est agrégé, et conçoit le dessein de jeter dans la province les fondemens de son autorité, en y ralliant toutes les parties éparses de l'insurrection, alors assoupie par la trêve. Il va à Paris, s'abouche avec les agens du Roi et en obtient des pouvoirs provisoires. Etranger au Maine, mille obstacles l'entravent d'abord et l'arrêtent. La guerre se ral-

lume, et il se rend au quartier-général du vicomte de Scépeaux, soit pour s'y instruire de la nature de cette guerre, soit en s'étayant de l'autorité de ce chef, pour mieux établir la sienne dans la province. Scépeaux allait se mettre en route avec une escorte de cavalerie, afin de passer en revue les différentes divisions d'insurgés du côté de Laval. Rochecote se mit à sa suite, et Frotté voulant conférer avec Scépeaux, se dirige aussi dans le Maine, avec cent hommes d'escorte. La réunion eut lieu dans la division de Taillefer, paroisse de Vaige, à six lieues de Laval. Près de quatre mille Manceaux s'y trouvèrent en armes, avec leurs chefs de canton. Les deux premiers jours furent employés à les passer en revue et à l'installation d'un officier émigré que Scépeaux adjoignit à Taillefer. Le pays étant pour ainsi dire à la merci des royalistes, il n'y eut point d'engagement contre les républicains, comme quelques mémoires l'indiquent. Le conseil assemblé, Rochecote, n'ayant pu obtenir la cession du commandement de toute la province, où il était peu connu, parvint pourtant à se faire céder l'arrondissement de Tranquille, du côté de Vallon. Frotté, de son côté, réclame par extension le canton du Bas-Maine, où commandait Meteillier, dit Rochambeau. Mais Scépeaux allègue

que ce canton n'étant pas immédiatement sous ses ordres, il ne peut en disposer sans l'aveu des officiers qui en sont en possession. Tels furent les minces résultats de ce conseil, tenu vers la fin de février, et dont on espérait mieux pour la cause du Roi : on s'y consuma en intrigues. L'ambition fut trompée; Frotté, mécontent, se remit en route pour la Basse-Normandie; Scépeaux rentra dans son quartier-général.

Mais Rochecote, que rien ne rebutait, avait sollicité et obtenu de Charette (le 16 décembre 1795), un brevet provisoire pour commander dans la Maine, *et y diriger les mouvemens des fidèles sujets du Roi.* Muni de ce titre et du suffrage de l'agence royale, il aspire à être le chef le plus prépondérant d'une province dont le royalisme a plus besoin d'un régulateur que de stimulant. Trop de chefs secondaires, n'obéissant à aucun chef principal, y morcelaient le parti, et nuisaient au succès des opérations. Une tentative sur la ville de Mayenne échoua le 18 février, faute d'ensemble, et plusieurs insurgés y laissèrent la vie. Treton, dit Jambe-d'argent fut tué vers la même époque, dans un combat du côté du bourg de Clene. Taillefer et Carbac, également renommés par leur bravoure, perdirent aussi la vie, l'un près de Sablé, l'autre

près d'Evron, dans deux engagemens partiels. Renault, capitaine de paroisse, fait prisonnier et condamné à être fusillé, reçut dans la tête et dans le corps toutes les balles du piquet qui tirait sur lui à six pas. Laissé pour mort et rappelé à la vie, comme par un prodige, il tua depuis, dans une rencontre, la plupart des républicains qui avaient tiré sur lui, et qu'il reconnut. Plus tard il suivit le comte de Puisaye au Canada; et aussi industrieux que brave, il fit bientôt prospérer l'établissement qu'il y avait formé sous les auspices de la Grande-Bretagne. Je rapporte cette anecdote comme une singularité de cette guerre.

Un chef tel que Rochecote ne pouvait manquer de donner aux mouvemens royalistes du Maine plus d'activité et de rectitude. Après avoir fait preuve de courage, sous les yeux mêmes de Charette, au combat d'Aigrefeuille, il reparut au quartier-général du vicomte de Scépeaux, et y donna de nouveaux témoignages de sa valeur: il attaqua un détachement républicain, sur lequel il obtint l'avantage; et pressé de retourner dans le Maine, il passa par Auvers-le-Hamond, où était la division de Gaulier, dit Grand-Pierre. De là il vint s'établir au château de Rouillon, près le Mans, d'où il commença à agir comme chef de parti. Une fois reconnu, il rassembla les

royalistes des environs du Mans, et ouvrit la campagne par l'attaque du bourg de Saint-Marc-d'Outille. Un détachement républicain y était cantonné et protégé par les habitans eux-mêmes, qui y avaient élevé des retranchemens. Ils opposèrent une vigoureuse résistance. Rochecote s'étant mis à la tête des siens, le bourg fut pris, et les républicains furent passés au fil de l'épée. Les royalistes perdirent peu de monde, l'impétuosité de Rochecote n'ayant pas laissé à la garnison le temps de se reconnaître. Richard Duplessis, l'un de ses officiers, fut blessé d'un coup de feu.

Après l'expédition, ce chef se forma une garde de chasseurs, à l'instar des autres chefs royalistes. Il la composa de déserteurs et de jeunes gens du chef-lieu, au nombre de cinquante. Il eut deux aides-de-camp, Poirier, dit Gustave, et le jeune Lambert, qui, dès l'âge de quinze ans, s'était jeté avec Geslin dans le parti des Chouans du Maine.

Résolu d'agir plus en grand, Rochecote étudia le pays qu'il avait sous ses ordres et les mœurs des Manceaux ; il parcourut la province en tous sens, et bientôt, à l'aide de renseignemens recueillis par des personnes sûres et fidèles, d'un travail opiniâtre et d'une mémoire heureuse, il parvint à connaître en détail toute la province, et

acquit sur les personnes des notions si positives, qu'il classa dans son esprit les noms des royalistes dont l'opinion était prononcée, et les noms de ceux qu'arrêtait l'insouciance ou la crainte. De retour au Mans, il y trouva l'abbé Jouenne d'Esgrigny, ennemi mortel de Puisaye, dont il avait contrarié les plans et accusé les intentions. Il arrivait d'Angleterre, et venait de s'aboucher avec les agens du Roi, pour satisfaire son animosité contre ce chef. Rochecote le mit à la tête de sa correspondance. Il organisa ensuite sa petite armée, dont les premiers officiers furent M. Tranquille (*), ancien vendéen, natif de Chollet; Saint-Paul, pâtre, entre Frenay et Sillé le Guillaume; Poirier, dit Cœur de Roi (**), connu ensuite sous le nom de Gustave; et Richard Duplessis, qui venait d'être blessé à l'attaque du bourg de Saint-Marc. Cet ancien officier vendéen, aide-de-camp de Lescure, était resté caché au Mans, après la défaite des royalistes, en décembre 1793 : c'était un homme d'une bravoure éprouvée, mais d'un caractère dangereux.

Rochecote s'étant assuré d'un certain nombre de soldats, divisa son commandement en arron-

(*) Aujourd'hui maréchal-de-camp.

(**) Aujourd'hui chevalier de Saint-Louis.

dissemens et en cantons, et dans les trois premiers mois de 1796, tint tête, avec quatre cents insurgés, aux forces républicaines, qui, dans le Maine seulement, s'élevaient à quatre mille hommes. N'ayant qu'une partie de ses forces, il battit dans la forêt de Bercé, entre Château-du-Loir et Ecomoy, plusieurs détachemens qui tous les jours recevaient des troupes fraîches.

Au moment où Stofflet venait de reprendre les armes, et où, en de-çà de la Loire, les insurgés bretons, angevins et normands, sous la conduite de Puisaye, Georges, Frotté et Scépeaux, réunissaient aussi leurs efforts pour résister aux troupes républicaines, Rochecote, impatient de concourir à la défense commune, s'était porté, à la tête de trois cents hommes, sur la paroisse de Saligné, près Valon. Là il ordonne une reconnaissance sur la grande route. Sa troupe, restée en arrière, est surprise par un parti républicain, qui attaque l'arrière-garde et l'enfonce. Rochecote, rappelé par le bruit d'une vive fusillade, accourt, rallie une partie de ses soldats, s'avance à leur tête, et reçoit le feu d'un tirailleur républicain caché derrière une haie. La balle le frappe au-dessous des reins et va se perdre dans les chairs. Il ne se doutait pas alors que sa blessure, qui n'avait aucun symptôme dan-

gereux, servirait un jour d'indice à l'un de ses officiers, comblé de ses bienfaits et témoin de l'événement, pour le trahir et le perdre. Après avoir confié le commandement de sa troupe à Poirier, dit Gustave, il se fit transporter au château de Rouillon, et donna quelques soins à sa blessure, prescrivant toutefois à ses officiers de continuer les opérations pendant son absence. Mais les républicains se portaient en nombre supérieur sur les points occupés par les royalistes. Bientôt la petite troupe de Rochecote, se voyant accablée, se jeta dans le district de Sillé le Guillaume. Retranchée d'abord au château de Coulon, elle se dirigea ensuite sur la paroisse d'Epineux, pour opérer sa jonction avec les Chouans, sous les ordres du chef de canton Saint-Paul. C'était un paysan exalté et même fanatique, mais d'une rare bravoure. Une recette fut enlevée et l'escorte dispersée; mais Saint-Paul fut blessé à mort en chargeant à la tête de sa compagnie. Il y eut presqu'aussitôt trois actions successives; dans la première, aux environs de Louaillé, les royalistes ayant eu l'avantage, poursuivirent les républicains jusqu'au Bac de Moraine. La seconde action fut plus sanglante; mille insurgés, conduits par le chevalier de Tercier, qui appartenait à l'armée du vicomte de Scépeaux, attaquèrent, près de

Bazougers, les républicains de plusieurs cantonnemens réunis. Ceux-ci, mis en déroute, voulurent s'y retrancher : un de leur chef de bataillon, se voyant cerné par les royalistes, se brûla la cervelle pour ne pas tomber en leur pouvoir. Une autre colonne, commandée par le colonel l'Allemand, accourut, et fut également repoussée, après avoir eu un instant l'avantage. Le troisième engagement eut lieu entre Bouère et Grez. Le chevalier de Tercier s'était porté sur Grez pour combattre les républicains, qui venaient d'enlever un convoi de grains à Bouère. Il forma de sa troupe deux colonnes d'égale force, et se mit à la tête de l'une, laissant à Gaulier, dit Grand-Pierre, le commandement de l'autre, et il attaqua les républicains sur deux points différens. Après un combat de deux heures, son aile droite fut enfoncée; l'autre, conduite par Le Chandelier et Tamerlan, commençait aussi à plier quand la colonne de Grand-Pierre arriva à son secours. La nuit seule mit fin à l'acharnement du combat, et de part et d'autre on se retira, après avoir balancé la victoire. Les royalistes rentrèrent dans leurs paroisses, et les chasseurs de Rochecote revinrent par petits pelotons dans les environs du Mans. Ce chef, que sa blessure avait retenu loin du champ de bataille, fut à peine

en état de supporter de nouvelles fatigues, qu'il disposa tout pour rentrer en campagne. Ses desseins étaient subordonnés à la marche des événemens. Frappé, à cette époque, de la détresse de Charette, il conçoit aussitôt en sa faveur la possibilité d'une puissante diversion. Pour soutenir le parti qui chancelle, il voudrait soulever à la fois le Sancerrois, l'Orléanais, le Vendômois et la Tourraine, agrandir ainsi la Vendée et établir un foyer d'insurrection au centre même de la France. Il comptait sur une affiliation dans la partie du Maine qui est limitrophe du Vendômois. Plein de ces idées, il court s'aboucher avec les agens du Roi à Paris, qui, électrisés par son zèle, adoptent ses plans. Ils les concertent avec d'autres mouvemens qui devaient s'opérer dans les provinces de l'est, où le comte de Besignan avait projeté de s'emparer de la citadelle de Besançon. Les agens nomment provisoirement des officiers. Dujuglard est chargé du commandement de l'Orléanais et du Blaisois; Leveneur soulevera la Tourraine. Le Sancerrois est tout prêt et les chefs y brûlent d'impatience d'ouvrir la grande scène de l'insurrection. Tandis que de nombreux émissaires échauffent l'esprit des paysans, tandis que des chefs secondaires les organisent, Rochecote passe par Château-du-

Loir, vient à Vendôme, et attire dans son parti les prisonniers autrichiens qui avaient cette ville pour prison.

Excités par les royalistes du Berry, les paysans n'attendent plus que le signal, sous la conduite de six émigrés envoyés par Rochecote et par les agens du Roi. L'insurrection devait éclater simultanément aux environs de Châteauroux, à Sancerre et à Vendôme, et trente mille insurgés levés à la fois auraient pu se lier d'un côté aux royalistes de l'ouest, et de l'autre aux montagnards de l'Auvergne, en remontant la rive gauche de la Loire. La jonction des trois grandes forces royalistes une fois opérée, on aurait pu se présenter, sans obstacles insurmontables, aux portes de la capitale. Mais ce vaste plan échoua dès la première tentative. L'émigré Dupin, dit *Fauconnet*, entraîné par l'indiscrète précipitation des paysans des environs de Châteauroux, lève l'étendart de la révolte vers la fin de mars, avant le moment fixé. Il est aussitôt défait par les républicains. A Palluau en Berry, le transfuge Chollet, aussi présomptueux qu'inhabile, se soulève isolément comme l'émigré Dupin, et au premier choc, prend comme lui la fuite avec ses soldats. Alors, pour rallier les débris de ces deux rassemblemens, les autres chefs du centre pressent

l'insurrection de Sancerre. Cette diversion pouvait affaiblir les républicains, qui eussent été déconcertés ensuite par la révolte soudaine du Vendômois, qu'avait préparée Dujuglard et Rochecote. Deux mille insurgés rassemblés et organisés à la hâte par l'émigré Phelippeaux, dit *Passaplan*, envahissent Sancerre et son territoire. Il y avait alors peu de troupes ; mais l'énergie des administrateurs de la Nièvre y supplée ; une armée républicaine est créée en peu de jours, et des opérations offensives sont aussitôt concertées avec les généraux Canuel et Desenfants. Hoche fait aussi marcher des troupes. Ces grandes mesures devinrent inutiles, la division s'étant glissée parmi les chefs des insurgés. Malgré les secours en armes et en munitions qu'ils recevaient d'Orléans, ils évacuèrent sans coup férir Sancère, où ils avaient arboré pendant huit jours le drapeau royal. Tout ayant échoué, Rochecote suspendit l'insurrection du Vendômois, et ordonna aux chefs du Berry de se retirer. Ceux-ci abandonnèrent une vingtaine de villages qu'ils avaient occupés, et se réfugièrent presque tous dans les murs d'Orléans et de Blois. Il y eut peu de sang répandu, et les tribunaux se montrèrent indulgens à l'égard des fauteurs de la révolte. On dut sa courte durée à la mésintelligence des

chefs, et surtout à l'énergie des républicains. Cette crise fit sentir l'avantage d'avoir abattu Charette et étouffé la guerre vendéenne.

Après Charette on ne trouve plus dans la Vendée de caractère digne de l'histoire. Ceux de ses officiers qui restèrent fidèles périrent; ceux qui survécurent l'avaient trahi ou abandonné. Savin ne voulut point se soumettre: surpris déguisé en paysan et armé de pistolets, il n'eut cependant ni le courage ni la présence d'esprit de se défendre; il fut conduit à Montaigu et fusillé. Deux émigrés, le baron de Vasselot et le comte de Grignon, résistèrent avec valeur et constance. Vasselot, d'une des familles les plus anciennes et les plus riches du Poitou, était cousin germain de La Rochejaquelein et de Lescure. Lieutenant de vaisseau avant la révolution, il avait fait toute la guerre d'Amérique, s'unit depuis à un corps de cavalerie noble pour la campagne de 1792, qu'il fit sous les ordres des princes; de là passant en Angleterre, il conçut l'espoir de se jeter dans la Vendée. Son intelligence et son audace déterminent Puisaye, pendant son séjour à Londres, à lui donner une mission. Vasselot se charge de quelques secours pécuniaires, qui, joints à l'espoir de secours prochains et plus abondans, devaient prémunir les Vendéens contre l'amnistie publiée

par la convention, et les retenir sous leurs drapeaux. Mais en débarquant sur la côte de Bretagne, Vasselot fut pris, et ne dut la vie qu'à la paix de la Prévalaye. A peine est-il libre, qu'on lui confie de nouvelles missions. Il se rend d'abord à l'Ile-Dieu, puis auprès de Stofflet, et apporte à Puisaye, dans le Morbihan, des lettres de ce chef et de son commissaire général. Vasselot brûlait du désir de prendre les armes pour la cause de son roi, et de former un parti dans le midi de la Vendée, son pays natal. Vers la fin de 1795, il se rend aux châteaux de la Guierche et de Saint-Mesmin, propriétés de sa famille, et y forme secrètement un petit corps de troupes légères, qui, au premier signal, devait renforcer la division de Sapinaud ou se joindre à l'armée de Stofflet. Le château de Saint-Mesmin, vieille forteresse, lui servait de retraite et de centre d'opérations. A plusieurs reprises il y repoussa les attaques des républicains. Irrités de la résistance qu'on leur oppose, ceux-ci reviennent à la charge avec deux mille hommes et deux pièces de canons. Cette petite armée républicaine, sortie de Thouars, commence le siége, qui dure plusieurs jours. Quel est l'étonnement des chefs et des soldats, lorsque les assiégés, forcés de capituler faute de vivres, sortent avec les honneurs de la

guerre, au nombre seulement de cinquante hommes, et ayant à leur tête le nommé *Peau*, ancien garde-chasse. Cet homme, très-habile tireur, et chargé par Vasselot de la défense du château, avait nourri le feu presqu'à lui seul, avec les fusils que ses compagnons d'armes lui chargeaient successivement. C'est ainsi qu'il avait tué aux assiégeans plus de monde qu'il n'en avait lui-même pour la défense du château.

Dans l'intervalle, Vasselot, réuni au comte de Grignon, son cousin, et à quelques soldats affidés, opéra sa jonction avec la division de Sapinaud, aux prises alors avec les forces de Hoche. C'était au moment où Stofflet succombait et où Charette se trouvait accablé par les républicains et affaibli par des défections. Sapinaud s'étant démis de son commandement, Vasselot osa le remplacer, alors que tout semblait perdu sans ressources. Il réunit environ huit cents hommes, et battit les républicains à Saint-Michel, aux Epaisses et à Saint-Laurent-sur-Sèvre. Il projetait d'aller attaquer Fontenay, mais les grandes eaux l'arrêtèrent. S'étant réuni à plusieurs petits rassemblemens vendéens abandonnés par leurs chefs, il voulait tenir tête aux nombreuses colonnes républicaines. Il leur résista avec un grand courage, dans l'espoir de déga-

ger Charette ; mais ce chef, alors aux abois, tombant au pouvoir de Hoche, Vasselot et Grignon, qu'on peut nommer les derniers Vendéens, eurent à soutenir tout le poids de la guerre. Défaits à Chantonnay, défaits encore à Saint-Vincent, leurs soldats se dispersèrent, et eux-mêmes ne se dérobèrent à la mort que par la fuite. Vasselot se réfugia au château de Menars, près les Herbiers, d'où il faisait aisément des courses secrètes. Un jour, vers la fin d'avril, étant sorti déguisé en paysan, il fut rencontré par trois soldats, qui, à son langage, le soupçonnèrent d'être tout autre qu'un simple habitant des campagnes. Ils le saisissent et le conduisent aux Herbiers, devant les généraux Monet et Beauregard. Il passa la nuit entouré d'officiers, et l'un d'eux lui fit, dit-on, partager son lit. Traduit le lendemain devant une commission militaire, il est condamné à mort, et les ordonnateurs de son exécution forcent mademoiselle de Menars, qu'il aimait, de se tenir à sa fenêtre tandis qu'on le fusille dans la cour du château. On outrage ensuite sa mémoire ; on accrédite qu'il a fait aux généraux républicains des aveux qui compromettent son parti, et qu'il a déclaré de plus que Hoche était menacé du poison. Un imprimé fut répandu avec profusion dans la Vendée, sous le titre d'*Aveux du comte*

de Vasselot; pièce apocryphe, imaginée pour abattre sans retour le parti Vendéen expirant et pour déconcerter les agens royalistes. On assure que Vasselot mourut sans donner aucun signe de faiblesse, et encore moins de lâcheté. Plus heureux, le comte de Grignon, son ami et son parent, échappa à toutes les recherches, et on le verra reparaître dans l'insurrection de 1799.

Ainsi tout se trouva subjugué ou soumis dans la Vendée au mois d'avril 1796. Quant à l'Anjou, le comte d'Autichamp s'y était vainement déclaré le successeur de Stofflet, à l'instigation du curé de Saint-Laud. Ce prêtre nomma de son autorité privée d'Autichamp général en chef, et annonça, par une circulaire à tous les officiers royalistes, sa nomination, comme un acte légal qu'il aurait déjà envoyé à la sanction du comte d'Artois. Forestier, l'un des plus anciens officiers de l'armée d'Anjou; Forestier, dont on citait les exploits, et qui, dans une bataille, s'était fait jour, à cheval, à travers un escadron de cavalerie, après avoir tué de sa main deux cavaliers ennemis, ne réclama point contre cette nomination d'un général sans soldats, et dont le titre n'était qu'illusoire; mais il en fit l'objet d'un sarcasme. « Qui a nommé d'Autichamp général ? » c'est, disait-il, l'abbé Bernier, et il l'a fait comme

» il aurait donné l'absolution à une bonne femme». Stimulé par ce prêtre cauteleux, qui réglait sa conduite, le comte d'Autichamp s'empressa de solliciter la ratification du comte d'Artois et du Roi (*). Sans armée, il prétendait néanmoins marcher pour venger la mort de Stofflet, espérant obtenir des subsides de l'Angleterre. Mais cette puissance envoyait de l'argent, des officiers et point de soldats. Le chevalier de La Garde, qui avait servi dans les Hullans britanniques, apporta cinq mille livres sterlings pour Stofflet; cette somme fut remise à d'Autichamp, qui, peu après, reçut par Constant de Suzannet, une note officielle de lord Granville. Aussitôt une nouvelle correspondance s'ouvrit entre d'Autichamp, le curé de Saint-Laud et les ministres britanniques. En vain les chefs de la Vendée et de la Bretagne nommèrent ce dernier agent-général des armées catholiques et royales auprès des puissances coalisées; jugeant sa présence dans l'Anjou plus utile, Bernier supplia le comte d'Artois de le dispenser de se rendre à Londres. « Tout » s'anime ici, ajoutait-il, tout prend un nouvel » essor et cette fière attitude qui fit si long-temps

(*) Voyez la *Correspondance des chefs royalistes*, tom. 1.er, p. 191 et suivantes.

» de la Vendée la terreur de la république »; abusant ainsi son prince par le plus effronté mensonge. Sa dépêche ne parvint point à sa destinanation : le chevalier de La Garde, qui en était porteur, tomba dans une patrouille sur la côte du Morbihan. Blessé à l'épaule, sur le point d'être pris, il abandonna ses papiers, sa correspondance. « Elle est remarquable, mandait Hoche au di- » rectoire, par l'impudence de ses auteurs et par » les impostures qu'ils imaginent pour se pro- » curer l'or des Anglais ». Tous ces subsides ne pouvaient donner de consistance au successeur de Stofflet; soixante mille soldats et le génie de Hoche subjuguaient alors la Vendée entière. Au moment même où d'Autichamp se disait officiellement à la tête d'une armée, il écrivait en secret à Londres, au marquis d'Autichamp, son oncle, que le parti vendéen était entièrement désorganisé, que les républicains avaient envahi tout le territoire de l'Anjou et du Haut-Poitou. « Ils ont » réussi, ajoutait-il, à se faire des partisans, » même dans le clergé; ma position est d'autant » plus difficile, que Stofflet, qui n'aimait pas la » noblesse, m'a mis dans l'impossibilité de placer » les gentilshommes qui m'ont rejoint ».

Aucun rassemblement n'était plus possible : et les retraites les plus impénétrables ne mettaient pas

toujours à l'abri des recherches ordonnées par les généraux. Le comte de Montjean et le chevalier de Chassay ayant été découverts, furent pris et fusillés à Saint-Florent. La Pomelière, émigré rentré, chez qui Bernier s'était long-temps retiré au Lavoir, paroisse de Névi, fut pris également par les soldats de Loutil, conduit à Angers et fusillé. Cette exécution d'un royaliste évidemment décelé et trahi, réveilla les soupçons auxquels la prise de Stofflet avait donné lieu. D'Autichamp se défia de Bernier, et un jour, réfugié dans la même *cache* avec ce prêtre, pour se soustraire aux perquisitions, il lui montre un pistolet, et lui déclare que s'il était découvert, il commencerait par lui brûler la cervelle avant de se tuer, ne voulant pas tomber vivant au pouvoir des soldats de Hoche. Bernier, jugeant par ce trait qu'il n'avait pas la confiance de d'Autichamp, demanda au comte d'Artois le duc de Lorges pour commander à sa place. Mais ce généralat imaginaire allait tomber de lui-même.

Que pouvaient désormais contre la force, contre l'ascendant de Hoche, quelques chefs inexpérimentés, ou abandonnés, ou cachés sous des habits de paysans? Tous les postes étaient occupés, toutes les paroisses étaient désarmées, et toutes les communications étaient interceptées : il fal-

lait se soumettre ou périr. On se soumit aux conditions que dicta le vainqueur. Le pays fut désarmé, et les émigrés en fuite retournèrent en Angleterre; d'Autichamp et ses officiers, se placèrent sous la surveillance des autorités républicaines. Bernier, voyant la ruine entière de son parti, ne songea plus qu'à sa sûreté personnelle. Il fit demander (mais ce n'était qu'une feinte) un passeport pour la Suisse. Hoche, dans une de ses lettres, s'exprima à ce sujet sans déguisement : « Bernier, le cafard Bernier part enfin. Il » lui a été délivré un passeport pour la Suisse, où » il ne jouera certainement pas le rôle d'agent-» général près les puissances coalisées. Plus adroit » que bien d'autres, il emporte sa santé et plus de » deux cent mille livres de lettres de change et » le reste des fonds de l'armée catholique ».

Mais si la sûreté de Bernier semblait l'appeler en Suisse, son caractère intriguant, et peut-être même une convention tacite, le retenaient en France.

Toute la Vendée, le Haut-Anjou et la rive gauche de la Loire se trouvant pacifiés, Hoche, pour les affranchir du joug militaire, écrivit en ces termes au directoire exécutif : « Le pays » vendéen réclame à grands cris une organisation

» civile ; le régime militaire ne lui convient plus ;
» il n'est point assez robuste pour supporter le
» gouvernement constitutionnel, et il lui en faut
» un mixte, dont les agens soient pris parmi les
» réfugiés et parmi les habitans du pays ».

Presque toutes les villes furent remises sous l'empire de la constitution. Hoche, en étendant cette mesure à la ville de Nantes, lui adressa une proclamation d'un style républicain et emphatique : « Quelle cité plus digne d'être libre,
» que celle dont les enfans ont si souvent versé
» leur sang pour la liberté ? Magistrats du peuple !
» vos fils ont imité ceux de Sparte !.... Ne vous
» rappelez que de leur gloire ; oubliez de la
» guerre jusqu'au souvenir des tyrans qui vous
» divisèrent pour ensanglanter vos murs ; périsse
» leur mémoire, et vive à jamais dans nos cœurs
» reconnaissans celle des héros nantais » !

Telle était déjà la réputation de Hoche, que le gouvernement, les corps constitués lui adressaient à l'envi des témoignages de la reconnaissance publique. Mais il croyait n'avoir rien fait tant qu'il n'aurait pas soumis la Bretagne. Il y portait toute son attention, et passa la Loire avec quinze mille hommes, pour forcer enfin les Chouans à recevoir la paix. Avant de le suivre, je

dois rappeler les circonstances qui précédèrent dans cette province la mort de Stofflet et de Charette.

Depuis près de quatre mois, les efforts de Puisaye tendaient à retarder ou à prévenir la dissolution du parti royaliste. Il ne lui voyait plus d'autre appui que dans les subsides du gouvernemeut britannique. Dès le mois d'octobre, ayant senti la nécessité d'un secours pécuniaire fixe et réglé, sur lequel on pût établir toutes les opérations, il avait formé la demande d'une somme de vingt-sept mille livres sterlings par mois, pour les armées de Bretagne, de Charette, de Scépeaux et de Stofflet. Tout fut accordé sur l'intervention et les instances du comte d'Artois. Puisaye en donna aussitôt avis, par une lettre circulaire, à toutes les divisions royalistes, et il reçut lui-même la confirmation du subside par une note officielle que lui transmit sir John Warren. Elle portait qu'il serait mis à terre dix-sept barils pour l'usage des armées royales, contenant quatre-vingt-dix-sept mille sept cent soixante-seize dollars et deux paquets de deux mille livres sterlings, chacun en billets de banque, faisant en tout vingt-six mille livres sterlings, pour être distribuées, onze mille livres à l'armée de Bretagne, et cinq à chacune des trois autres. Le paiement de ce sub-

side devait former la solde des armées royales pour le premier mois. C'était la même somme qui, pendant l'occupation de l'Ile-Dieu, avait été mise à bord du vaisseau l'Orion et de la frégate l'Artois, et porté dans la rade de Quiberon. Mais l'île ayant été évacuée, et Georges Cadoudal n'ayant pu s'emparer de la côte, l'amiral Herwey, chargé de ramener les forces navales anglaises, avait fait remettre à bord l'argent, les armes et autres secours, et le tout était rentré dans les ports d'Angleterre. Puisaye en réclamait vivement le prompt renvoi, alléguant que les insurgés de Bretagne, forcés de rester sur des points isolés, sans pouvoir se réunir faute d'organisation et de solde, seraient condamnés à ne faire qu'une guerre défensive contre un ennemi qui se renouvelait sans cesse, et qui, las néanmoins de la résistance qu'on lui opposait, et excédé de fatigue et de misère, serait facile à acheter, si les sommes accordées étaient mises promptement à sa disposition. Les instances de Puisaye étaient appuyées par l'autorité du comte de Botherel, l'un des Bretons royalistes les plus considérés à la cour de Londres et auprès des princes de la maison royale. Ancien procureur-général-syndic des états de Bretagne, magistrat éclairé, actif et intègre, le comte de Botherel, ardent pour la

cause du Roi, s'y était voué sans réserve. Son zèle ne s'était pas borné à des discours et à des écrits; il s'était manifesté par des faits et par des actes de courage. Trente-deux personnes de sa famille ont péri dans la guerre royale, à laquelle presque tous ses fils ont pris part. Adversaire redoutable des démagogues, lié d'abord à la conjuration de La Rouarie, puis aux plans de Puisaye, il ne rêvait que contre-révolution et au moyen de la faire. Jamais il ne douta de la restauration de la monarchie, et comme ce Romain qui paya le champ sur lequel campait Annibal, il avait acheté d'un gentilhomme émigré (le comte de Montfort) sa terre, quoiqu'elle eût été déclarée bien national. A ce zèle plein de chaleur, si nécessaire à la composition d'un parti, il joignait autant de sensibilité que de générosité. Doué d'un cœur excellent, il s'occupait surtout à adoucir les maux des royalistes malheureux. C'était lui qui avait sollicité et obtenu de l'Angleterre les premiers secours pour les émigrés. Véhément dans sa bienveillance, trop confiant dans le droit du malheur, par fois importun dans ses sollicitations, et abusant de sa trop grande facilité de parler et d'écrire, il lui arrivait de manquer le but de ses efforts, par son trop d'empressement à l'atteindre. Ce défaut, qui n'était

qu'une ombre aux excellentes qualités de son ame, il le portait dans les affaires publiques; mais ses lumières étaient incontestables et ses démarches toujours guidées par l'honneur. Nul ne fut chargé de plus de missions périlleuses. Plus de quarante fois il passa d'Angleterre en Bretagne, et de Bretagne en Angleterre. Descendu à Quiberon avec Puisaye, il y fut témoin de la catastrophe dont son fils Henri fut la victime. Prêt à tous les sacrifices, le comte de Botherel se fit débarquer de nouveau pour veiller aux intérêts de son parti. Après avoir parcouru pendant plusieurs mois les différentes armées royalistes de la Bretagne et du Bas-Anjou, après s'être assuré par lui-même de leur situation, de leurs besoins; après avoir examiné leur organisation, leur ensemble et surtout les motifs qui les empêchaient de s'étendre ou de faire des conquêtes stables, il fut député, vers la fin de décembre, par leur conseil général, auprès du gouvernement anglais, pour lui demander les secours nécessaires et promis.

De son côté, le vicomte de Scépeaux et son conseil venaient de charger le comte de Bourmont, major-général, d'une mission semblable (*).

(*) Voyez la *Correspondance des chefs royalistes*, tom. 1.er, p. 145 et suivantes.

Muni des pouvoirs nécessaires, d'une lettre de recommandation pour le comte d'Artois, d'un ordre à tous les commandans royalistes de lui fournir une escorte, le comte de Bourmont, accompagné des chevaliers de Payan et de Verdun, se joignit au comte de Botherel, au marquis de La Ferronière et au chevalier de La Garde, députés de l'armée de Stofflet, et s'embarqua avec eux pour Jersey, croyant y trouver le comte d'Artois; mais ce prince s'était déjà rendu à Edimbourg. Les députés royalistes se rembarquèrent, et firent voile afin de suivre le prince à sa destination.

Dans l'intervalle (vers la fin de février), Puisaye s'étant mis en route pour aller déterminer Stofflet à reprendre les armes, arriva au quartier-général du vicomte de Scépeaux. Là il apprit que le chef de l'Anjou venait enfin de déclarer la guerre à la république. Il presse alors, dans ses lettres, le curé de Saint-Laud de se charger des fonctions d'agent-général auprès des princes et de l'Angleterre, et de rédiger les instructions et les manifestes royalistes; il lui envoie à cet effet Arrondelle, membre du conseil de Bretagne, avec pouvoir de tout consentir et signer en son nom.

Ce concert tardif entre les Chouans et les Ven-

déens donna lieu à la déclaration que firent leurs chefs aux puissances belligérantes, pour obtenir la reconnaissance de Louis XVIII, comme roi légitime. « Deux cent mille Français dévoués, » dirent-ils, sauront le rétablir sur le trône de » Saint-Louis ; mais qu'on donne une existence » politique aux princes, aux prêtres et à la noblesse » émigrée ; que les garnisons républicaines pri- » sonnières ne puissent refluer dans l'intérieur de » la France pour combattre les royalistes ; qu'il » s'établisse enfin entre ceux-ci et les puissances » belligérantes une union si parfaite, une corres- » pondance si sûre, qu'aucun accord et capitu- » lation de la part des uns ne puissent jamais pré- » judicier aux intérêts des autres (*) ». C'était réclamer ce qu'aucune alliance n'avait pu encore amener, tant on s'était écarté en Europe du véritable but de la guerre de la révolution.

A leur arrivée à Londres, les envoyés royalistes n'eurent plus à s'occuper que de l'objet de leur mission. Le comte de Botherel communiqua au ministre Windham le résultat de ses observations, pendant les six mois qu'il avait parcouru les armées royales de Bretagne. Faute de

(*) Voyez la *Correspondance des chefs royalistes*, tom. 1.er, p. 259 et suivantes.

subsides, on n'avait pu leur donner une organisation assez régulière, ni assez de consistance pour les faire marcher au secours de la Vendée. Si l'on avait pu solder et tenir toujours réunis cinq cents hommes par division et quatre mille au quartier-général de chaque armée, on aurait eu quarante mille combattans exercés et disponibles, prêts à marcher partout au secours des armées attaquées par des forces trop supérieures. Enfin l'envoyé breton représenta que les chefs de sa province n'avaient plus aucune ressource, ayant consommé par anticipation presque tous les revenus des biens dits nationaux. Le ministre Windham, frappé de ces observations, promit que trente mille livres sterlings seraient envoyées sur-le-champ pour commencer l'exécution du plan général, auquel il donnait son adhésion. Dès le lendemain, le comte de Botherel et le comte de Bourmont se mirent en route pour Edimbourg, à l'effet de rendre compte à Monsieur de l'objet de leur mission et de leur entrevue avec les ministres anglais. Le prince les accueillit, décora le comte de Bourmont de la croix de Saint-Louis, et le chargea d'annoncer au vicomte de Scépeaux qu'il lui destinait le grade de lieutenant-général et des grâces particulières pour ses officiers. Les députés reçurent la promesse de secours de tous

genres. Le comte de Botherel proposa au prince des moyens de concilier entr'eux quelques-uns des chefs qui étaient divisés, notamment le comte de Puisaye et Georges Cadoudal. Ces moyens furent adoptés et réussirent complètement. Le conseil du Morbihan et les chefs réunis, déjà préparés par d'Allègre, à son retour d'Angleterre, reconnurent de nouveau l'autorité de Puisaye, et la scission entre ce chef et les royalistes morbihannais eut enfin un terme. Le comte de Botherel, de retour à Londres le 24 janvier, apprit que les trente mille livres sterlings promis n'étaient point encore partis. Il se rendit aussitôt chez le ministre Windham, et lui fit sentir combien pouvaient être funestes les suites de ce retardement ; il lui exposa qu'il entraînerait la perte de toutes les armées, qui, hors d'état de pouvoir se secourir, finiraient par succomber les unes après les autres.

Il adressa, par la voie de M. le duc d'Harcourt, différens mémoires à lord Granville, dans lesquels il faisait à peu près les mêmes représentations. A cette époque, des bruits de paix commençaient à se répandre en Angleterre. Le message de Sa Majesté Britannique à son parlement, déclara le gouvernement de la France (le directoire exécutif) assez stable pour qu'on pût traiter avec lui.

Les envoyés royalistes n'en insistèrent qu'avec plus d'ardeur pour le prompt envoi de leurs subsides. Le comte de Botherel demanda qu'ils fussent fixés à deux millions sterlings pour un an. Cette somme fut réduite à trente mille livres sterlings par mois. L'envoyé breton s'efforça d'en prouver l'insuffisance, mais ses motifs ne prévalurent point. Redoutant les délais, il demanda que trois mois fussent payés d'avance; on le promit, et il reçut même l'assurance que trente mille livres serait expédiées sur-le-champ par Jersey, et soixante mille par Quiberon.

Mais l'ascendant que prenait la république sous l'autorité plus égale et plus ferme du directoire exécutif, la décadence marquée du parti royaliste, les rivalités et les prétentions qui divisaient ses chefs, tenaient le ministère anglais en suspens. Rien d'efficace n'avait été entrepris jusqu'alors pour donner plus d'ensemble et de subordination au parti armé. Après la désastreuse expédition de Quiberon et le peu de succès de celle de l'Ile-Dieu, les princes et le gouvernement britannique sentirent également à quel point il devenait indispensable d'établir dans les armées royales un centre unique d'opérations, soit pour en assurer le succès, soit pour obvier à une répartition inégale et capricieuse des subsides et

autres secours envoyés d'Angleterre. Le comte de Moustier (*) fut chargé par Louis XVIII de résider en son nom au centre des armées royales de l'ouest, et de l'y représenter avec les pouvoirs les plus illimités. Ce choix était du plus heureux augure. Le comte de Moustier, à la fois militaire et diplomate (**), avait été successivement ministre de France à Trèves, à Londres, aux Etats-Unis et en Prusse. Chargé des pleins-pouvoirs des princes, près les puissances coalisées, en 1792, il avait obtenu en faveur de MONSIEUR (aujourd'hui Roi), la reconnaissance du titre de régent du royaume pendant la captivité de Louis XVII. Ce titre allait être proclamé à Chaalons, lorsque l'incompréhensible retraite des armées prussiennes vint changer la face des événemens. A peine les Vendéens eurent-ils fait éclater sur la rive gauche de la Loire leur héroïque dévoue-

(*) Depuis marquis de Moustier, après la mort de son frère aîné en 1801, devint alors le chef d'une des maisons les plus anciennes et les plus considérées du comté de Bourgogne.

(**) Lieutenant-général des armées du Roi, mort à Bailli, près Versailles, le 1.er février 1817, avait été conseiller d'ambassade à dix-sept ans, sous le duc de Guines, et en même temps capitaine de dragons.

ment pour la cause royale, que le comte de Moustier se prononça avec un zèle ardent en faveur d'un moyen si noble et si digne de rétablir le trône. Chargé de tous les intérêts des armées vendéennes auprès du cabinet de Saint-James, il reçut, avec la mission de se rendre auprès d'elles, le titre de *commissaire général*, en attendant le débarquement d'un prince dont il ne devait être que le précurseur. Sa loyauté, l'élévation de ses sentimens, et sa haine des principes révolutionnaires, contre lesquels il avait tonné dans le cabinet comme dans ses écrits, auraient fait accueillir avec joie sa nomination, par tous les chefs royalistes, s'ils avaient pu apprécier ses talens et ses intentions. Mais Bernier et Puisaye n'avaient pas vu sa nomination sans jalousie, l'un et l'autre ayant la prétention de jouer le rôle d'arbitre suprême des armées royales de l'ouest. L'envoi d'un commissaire royal faisait supposer celui de secours plus réguliers et plus abondans. En effet vingt-quatre mille livres sterlings par mois, dont deux payés d'avance, lui furent formellement assurées. Tous les préparatifs pour son embarquement ayant été ordonnés à Portsmouth, on y chargea deux frégates de toutes les munitions de guerre, de tous les objets d'ar-

mement et d'équipement demandés par lui, au nom du Roi.

Mais des lenteurs interminables, malgré l'activité et les démarches du commissaire royal, et peut-être l'opposition secrète de Puisaye, faisaient remettre de jour en jour l'exécution des promesses du cabinet britannique. La détresse des royalistes ne souffrait plus aucun délai dans les secours qu'ils réclamaient avec tant d'instances ; c'est ce qui donna l'idée au comte de Sérant, adjudant-général du comte d'Artois, de devancer le comte de Moustier, pour calmer l'impatience des chefs, en leur portant lui-même tout ce qui était alors disponible. Le commissaire royal ne se dissimula point la légèreté de ce projet et l'inefficacité de toute demi-mesure ; mais il ne crut pas devoir s'y opposer, et voulut même que son fils, le comte Edouard de Moustier (*), partit avec le comte de Sérent, quoiqu'il eût dépassé à peine sa seizième année.

(*) Aujourd'hui le marquis de Moustier, qui, voué comme son père à la double carrière des armes et de la politique, s'est d'abord distingué dans l'armée royale de Normandie, puis dans la diplomatie, à une époque où les vrais talens n'étaient pas dédaignés ou délaissés.

Le comte de Sérant, accompagné des députés royalistes et d'un grand nombre d'officiers émigrés, partit de Londres dans les premiers jours de mars. Arrivé à Soutempton, il s'embarqua dans la matinée du 13, avec sa suite, sur plusieurs lougres, et aborda à Jersey. Là avec les députés et le prince d'Auvergne, gouverneur de l'île, il concerte son débarquement sur la côte de France. Les émigrés se divisent en trois expéditons, l'une pour la Normandie, les deux autres pour la Bretagne. Edouard de Moustier, le vicomte de Briqueville et le marquis de Bellegarde se dirigent vers le Cotentin. Le comte de Sérant monte à bord du lougre le Daphné, avec Bernadin de Sérant, son frère, Botherel et son fils, Bourmont, la Ferronière, Suzannet, d'Argens, Hippolyte de Piré, et d'autres encore. L'embarquement se fit dans le plus grand désordre. Les cris des maîtres et des valets, en montant dans les chaloupes, et quelques superfluités embarrassantes pour une pareille expédition, semblaient d'un augure sinistre pour le chef de l'entreprise. Le lougre commandé par le capitaine King, prit terre dans la baie de Cancale, le 16 mars à deux heures du matin. A trois quarts de lieue de là les émigrés rencontrent une patrouille de cinq hommes, qui leur crie : *Qui vive!* et sur laquelle ils font feu,

imprudence qu'on attribue à Hippolyte de Piré : quatre hommes sont tués, le cinquième donne l'alarme. Les émigrés font fausse route, et arrivent à cinq heures du matin à Saint-Melloire; là ils décident qu'on passera outre, afin d'éviter la poursuite des colonnes. A neuf heures ils s'arrêtent, contre la résolution prise, à la ferme de *Masse*, paroisse de Gouennière, vers le marais de Dol, où il sont accueillis. Des paysans se placent en vedettes sur toutes les routes. Vers une heure après midi on vient en hâte les avertir de l'approche des républicains. Les coups de fusil tirés sur la patrouille avaient fait crier *aux armes!* et aussitôt les postes répartis pour la garde des côtes s'étaient mis en mouvement. Les royalistes quittent à l'instant la ferme pour gagner à grand pas le Pont-au-Verrot, et faire route vers Lillemer. Au moment où ils vont passer le marais de Dol, ils aperçoivent une première colonne, qui leur barre le chemin : ils se jettent alors dans des sentiers étroits, coupés de fossés en tous sens, afin d'échapper à la poursuite; mais bientôt une autre colonne se montre derrière eux, et une troisième sur leur droite. Celle-ci, arrivée la première à portée de fusil, engage le feu. Les émigrés sont assaillis alors par une grêle de balles, serrés de près et presqu'enveloppés. Tuffin de La

Rouarie et Pinto sont atteints mortellement et tombent les premiers. Heureusement la petite rivière de Biais-Jong, entre Bonnaban et la Fresnaye, se présente devant eux : dix-sept royalistes la passent à la nage, entr'autres Suzannet, Bourmont, Piré, le chevalier de Tryon de Montalembert, Botherel père et fils, qui, séparés ainsi des républicains, échappent à leur mousqueterie. Mais le comte de Sérant, épuisé de fatigue et tout neuf aux dangers, ne pouvant ou n'osant suivre ses compagnons, jette loin derrière lui son portefeuille, et se cache dans un fossé, où il est bientôt découvert et fusillé. Le marquis de la Ferronnière, Madec et le chirurgien Langlois, partagent le même sort. Le comte de Sérant, connu par ses qualités aimables, fut vivement regretté du comte d'Artois, dont il avait la confiance. Bernadin de Sérant n'eut que le temps d'annoncer à ses malheureux parens la mort déplorable d'un frère tendrement aimé, et auquel il ne devait pas long-temps survivre (*).

(*) Le duc de Sérant perdit ainsi ses deux fils dans un mois. L'aîné, marié à mademoiselle de Choiseul, laissa une fille unique qui épousa le jeune prince de Léon et se brûla d'une manière affreuse en 1816. Son mari, devenu duc de Rohan Chabot, a embrassé depuis l'état ecclésiastique.

Plus heureux, les cent dix autres émigrés qui faisaient partie de la même expédition (*), débarquèrent sur un autre point de la baie de Cancale, à une heure du matin, le même jour, sous la protection de quelques voiles anglaises. Le débarquement était conduit par l'habile Prigent, directeur en chef de la correspondance. Il s'effectua dans plusieurs chaloupes, de la manière suivante : on forma deux convois et on approcha du rivage avec précaution. Arrivés à une portée de fusil de terre, les émigrés se jettent à la mer jusqu'à la ceinture, pour gagner la côte. D'autres les suivent. Pendant toute la nuit ils gravissent les rochers, et traversent de petites lagunes ayant de l'eau jusqu'aux genoux. Ils trouvent enfin une compagnie de Chouans forte de cent hommes, chargés de protéger leur marche, en leur ser-

(*) Parmi lesquels se faisaient remarquer le chevalier Armand de Beaumont (aujourd'hui commandant en second de Vincennes), de Kersabiec (colonel d'une légion en 1815), de Mesnard, de Pioger, de Saint-Pern Coelan, de Rochemur, de Coster, de Melon, de Granjeau, de Lauson, de Fay, chevalier de la Valette, de la Pivardière, Duplessis Pascou, Destouches de Léon, de Rochette Dupar, Rougot de Willamson, de Marconnay, de Premadan, de Dieusie, de Mouillebert, Roger dit la Biroy, etc.....

vant d'escorte. Les paysans bretons accouraient au-devant des émigrés sur la route, et les accueillaient avec transport, remerciant le ciel et implorant à genoux son appui pour le succès de la cause royale. Les émigrés, escortés de division en division, parvinrent ainsi jusqu'aux environs de Fougères, à l'armée chouanne de Duboisguy, sans rencontrer les républicains.

Le comte de Botherel ayant joint Puisaye près de Fougères, lui remit les dépêches des ministres britanniques, et quatre mille cinq cents livres sterlings en billets de banque, pour les armées de Bretagne; le porte-feuille du comte de Sérant, qui renfermait également des billets de banque, des lettres et des brevets délivrés par le comte d'Artois, ayant été retrouvé, fut apporté aussi à Puisaye. Ce chef rassembla, le 23 mars, toute la division Duboisguy, et dans un discours propre à enflammer le courage et le zèle des insurgés, il leur dit que M. de Sérant, représentant du comte d'Artois, avait été chargé d'apporter aux royalistes bretons les témoignages les plus flatteurs de la satisfaction de ce prince, et que désormais l'armée de Fougères jouirait d'une solde fixe. Il reçut ensuite chevaliers de Saint-Louis, à la tête de l'armée, cinq officiers qui s'étaient distingués par des traits

de courage. Toutefois il ne pouvait plus se dissimuler l'affaiblissement de son parti. La mort de Stofflet et de Charette, en lui faisant perdre tout espoir d'une diversion sur la rive gauche de la Loire, livrait, pour ainsi dire, les Chouans à toutes les forces républicaines. Non-seulement les pertes individuelles étaient irréparables; mais le relâchement des principes et la dégénération morale faisaient pressentir la prochaine dissolution du parti. Puisaye confia ses alarmes au comte de Botherel, et l'un et l'autre décidèrent que, pour donner plus de ressort au parti royaliste, rien n'était plus urgent que d'obtenir de nouveaux subsides, et de s'emparer de quelques places maritimes. Ils renouvellent le projet de réunir sur la côte des forces capables de protéger un débarquement, pour s'emparer de Saint-Malo, de Château-Neuf et de Château-Richer. Mais il fallait des munitions, des armes et même du canon. D'un autre côté, pour relever le parti, la présence d'un prince devenait indispensable; elle avait toujours paru telle aux principaux chefs. Puisaye écrivit donc au comte d'Artois que la couronne allait être disputée par plusieurs partis différens, et qu'il était urgent que les princes se montrassent pour les rallier. Il réclama ensuite directement des secours auprès

du ministre Windham, affirmant qu'il avait six mille soldats enrégimentés, et qu'avec de plus forts subsides il en aurait bientôt cinquante mille; il insista surtout pour un débarquement prochain, et assura qu'il était en état de protéger celui des régimens de Cabrier et de Mortemar, des hussards et des canonniers promis par l'Angleterre. « Malgré des malheurs partiels, ajoutait Puisaye, » l'insurrection s'accroît aux extrémités de l'em- » pire; Paris est agité, et la France, en majorité » royaliste, verra changer la scène de la révolu- » tion ». Non-seulement il réclamait les secours du gouvernement britannique, mais il en sollicitait encore auprès du marquis de Spinola et du comte de Staremberg, l'un ambassadeur de Gênes, l'autre d'Autriche près de ce gouvernement (*).

Le comte de Botherel, dans ses lettres au comte d'Artois, parla du dévouement et du zèle de Puisaye, qu'il considérait de bonne foi comme étant l'ame du parti royaliste de Bretagne; il déplorait en même temps la détresse du parti sous le rapport des subsides. « Il nous sera bien difficile, » mandait Botherel au duc d'Harcourt, de changer

---

(*) Voyez la *Correspondance des chefs royalistes*, tom. 1.er, pag. 169 et suivantes.

» ici les *billets de banque*. Malheureusement nous » n'avons pas reçu un sou en argent; et encore, au » lieu de trente mille livres sterlings que nous » devions toucher à Jersey, n'avons-nous obtenu » du prince d'Auvergne que neuf mille livres, pour » toutes les divisions royalistes. Ne vous lassez » donc point de répéter à lord Granville, qu'avec » deux millions sterlings il nous faut encore » quatre mois en caisse, et des traites pour huit » mois, payables tous les trente jours ».

Ne se bornant point à des dépêches, Puisaye députa à Londres Collin de la Contrie, membre de conseil-général de Bretagne, pour y solliciter directement, et de la manière la plus pressante, les secours promis. Il lui donna les instructions suivantes: « M. de la Contrie appuiera principale- » ment la demande des cent cinquante hussards » licenciés à l'île de Wigt; à défaut des hussards, » il demandera un détachement formé des débris » des corps de cavalerie légère français ou alle- » mands à la solde de l'Angleterre, au nombre » de cent cinquante hommes et plus, s'il est pos- » sible; il demandera un détachement du régi- » ment de *Rothalier*, artillerie, composé de » canonniers, bombardiers et mineurs, suivis de » leurs caissons, avec chevaux de trait, en

» nombre suffisant, et de plus des officiers ins-
» truits, actifs et dévoués, ainsi que des officiers
» du génie.

» Il observera aux ministres que sur les quarante-
» cinq mille livres sterlings promises, il m'est
» parvenu, par le comte de Botherel. 4,500 l. st.
» par M. d'Allègre. 2,500
» par Georges Codoudal. 2,000

» Total. . . . . . 9,000 l. st.

» Entre les mains de M. de Boisber-
» thelot, que je n'ai point encore vu. 2,500
» Ce qui ne forme en tout que. . 11,500 l. st.,
» dont neuf mille cinq cents en billets de banque,
» les deux mille livres en piastres ayant été re-
» mises au Morbihan. D'où il résulte que dans la
» partie où les colonnes royalistes sont déjà for-
» mées, sur l'espoir de la solde annoncée officiel-
» lement, il n'y a pas eu un sou de numéraire,
» et que s'il n'y est pas suppléé pour le premier
» mai, *cette annonce de secours n'aura fait que*
» *dissoudre l'armée.*

» En conséquence, il est donné par la présente
» note, plein pouvoir à M. de la Contrie de
» toucher du gouvernement le surplus des qua-
» rante-cinq mille livres sterlings, en donner

» reçu, et faire tels échanges qu'il croira utiles.
» Il fera aussi tout ce qui dépendra de lui pour
» envoyer en France des ecclésiastiques zélés et
» actifs, qu'on puisse placer comme aumôniers
» dans les colonnes actives, ainsi que des chi-
» rurgiens et des officiers instruits. Il déclarera
» à M. de Vauban, maréchal-général-des-logis,
» que la prolongation de son séjour à Londres
» est regardée comme d'un mauvais exemple
» pour les émigrés qui désireraient se réunir
» à nous, et qu'il sera nommé à son emploi s'il
» ne se rend sur-le-champ à son poste. Les
» instructions verbales qui ont été confiées à
» M. de la Contrie, devant suppléer pleine-
» ment à cette note, j'approuve et ratifie d'avance
» tout ce que son zèle, bien connu, lui suggé-
» rera pour le plus grand bien de la cause com-
» mune.

» Fait au quartier-général, ce 10 avril 1796.

» *Signé* le comte Joseph de Puisaye.
» général en chef ».

Porteur de ces instructions et d'un passeport royaliste, M. de la Contrie quitta, le 10 avril, le château de la Feltière, quartier-général de Puisaye, et prit la route de Londres, emportant avec lui pour six mille livres sterlings de billets de

banque, à l'effet de les échanger. La suite de ce récit fera connaître les résultats de sa mission.

Après avoir assuré ses relations avec l'Angleterre, Puisaye, jugeant qu'il fallait agir, répartit les émigrés dans les diverses divisions chouannes, et donna l'ordre d'attaquer partout les républicains. Il se reposait sur les deux divisions actives de la Guerche et de Vitré, comme étant les plus aguerries, l'une commandée par Lahaye-Saint-Hilaire, l'autre par Couesbouc, vieillard septuagénaire, mais qu'animaient le feu, la vigueur et l'agilité d'un homme de trente ans. L'ordre et même la discipline n'y étaient pas inconnus : elles marchaient en colonnes serrées, avec des drapeaux et des tambours.

Plusieurs escarmouches avaient eu lieu; mais il fallait de la poudre pour entamer des affaires plus sérieuses. Le 19 avril, le brave Duval est chargé d'aller avec deux cents hommes en chercher quelques barils à la côte. En revenant, il fait halte au bourg de Saint-Sauveur-des-Landes, et défend à ses soldats de s'écarter. Au mépris de cet ordre, cinq d'entr'eux partent furtivement au point du jour, espérant surprendre quelques soldats du cantonnement de Saint-Hilaire, dont ils n'étaient qu'à une demi-lieue. Bientôt, en effet, ils en aperçoivent trois dans les avenues du

château de la Haie-Saint-Hilaire, font feu et les manquent. Ceux-ci vont se réfugier derrière leurs retranchemens; les cinq royalistes les poursuivent et se mettent à tirailler. Le tocsin sonne aussitôt, et des cris de guerre se font entendre. Duval, dans la persuasion qu'une des colonnes de Duboisguy est engagée, se porte du côté où il entend les coups de fusil, et rencontre les républicains, qui, renforcés par un poste du voisinage, prennent aussitôt l'offensive. Il tue de sa main un officier et un soldat; il fait même des prisonniers; mais accablé ensuite par le nombre, il est forcé de battre en retraite. Il aperçoit heureusement la colonne de Chalus, qui, n'étant qu'à une demi-lieue accourait au bruit de la fusillade. La jonction opérée, les républicains à leur tour sont repoussés, avant même l'arrivée de Puisaye et de Duboisguy. Ces deux chefs, qui étaient à deux lieues, venaient aussi au secours de Duval, à la tête de l'état-major, et avec environ dix-huit cents hommes. Cependant le tocsin avait sonné dans sept communes; toutes s'étaient armées, et se mêlant aux troupes républicaines, marchaient au-devant des royalistes. Ceux-ci les trouvent rangées en bataille entre Saint-Sauveur et Saint-Hilaire. Duboisguy les fait reconnaître et les attaque aussitôt avec ses ti-

railleurs. Un combat général s'engage : le chevalier de Saint-Gilles, dit Duguesclin, charge l'ennemi ; une balle lui casse le bras gauche. Les Chouans continuent de faire feu, et forcent les républicains, qui les avaient poussés d'abord jusqu'au bourg de Saint-Sauveur-des-Landes, de se retirer avec perte d'une soixantaine de blessés et d'une trentaine de morts.

A ce combat, le comte de Botherel parut à cheval, accompagné de quelques émigrés ; il fut même exposé à la fusillade de quelques tirailleurs qui s'étaient glissés derrière les haies. D'autres actions s'engagèrent près d'Ernée et de Savigné, où les Chouans perdirent deux de leurs officiers, nommés Quentin et Danicourt.

Cependant toute l'armée de Hoche avait passé la Loire, et la rive droite du fleuve, depuis Angers jusqu'à Nantes, était couverte de soldats. Hoche, qui avait promis aussi de dompter les Chouans, leur adressa la proclamation suivante : « Ecoutez, habi-
» tans des campagnes! Je viens à vous; demeurerez-
» vous encore spectateurs stupides et neutres des
» maux qui vous désolent? Ne devrez-vous qu'à
» l'éclat de la foudre votre réveil tardif? C'est en
» vain qu'une minorité criminelle voudrait lutter
» plus long-temps contre la république ; c'est en
» vain que vous refusez de déposer ces mêmes

» armes dont vous devez reconnaître l'impuissance : il faut se soumettre ou périr. Il était » aguerri, ce peuple redoutable qui vous donna » le signal et l'exemple de la révolte ; ses exploits et ses chefs, l'Europe entière les admirait. Trempées mille fois dans le sang par la » rage et le fanatisme, les armes des fiers vendéens devaient relever le trône ! Quel a été le » résultat de leurs projets insensés ? La mort, le » désarmement, la soumission. Le gouvernement » de la république l'a voulu, et quatre mois » d'hiver ont suffi pour terminer la guerre : et » vous, qui êtes à peine armés, vous qui ne devez vos munitions qu'à la trahison et à la perfidie, sachez que le fil de toutes vos trames est » rompu ! Prenez-y garde, les légions approchent ! » Hâtez l'instant du repentir ; venez à nous et » vivons ensemble sous les mêmes lois ».

Tandis que plusieurs colonnes traversaient la Vilaine pour soumettre aussi le Morbihan, des troupes nombreuses achevaient d'envahir le territoire du vicomte de Scépeaux. Dès le mois de février, quand il était allé passer en revue les divisions de Laval, et conférer avec Frotté et d'autres chefs royalistes, vingt bataillons avaient traversé le pays compris entre Segré, Angers et Ancenis. L'une de ces colonnes s'était dirigée sur

le château de Bourmont, où se tenait le quartier-général. Le comte de Châtillon n'ayant avec lui qu'une poignée de royalistes, envoya les malades et les blessés au château d'Angrie, et se retira d'abord à Candé. Là il espérait réunir deux ou trois divisions et opposer quelque résistance; mais forcés de se battre, soit dans leurs camps, soit sur les routes, les insurgés ne purent le joindre.

Cependant le vicomte de Scépeaux, à son retour du Maine, se porte avec le comte de Châtillon sur le bourg d'Auvernet, où avait pris position un corps républicain qui gênait les communications des royalistes; ce corps avait atteint, peu de jours auparavant, un chef de canton nommé Rossignol, qui avait péri dans le combat, ainsi qu'une centaine d'insurgés sous ses ordres. Scépeaux attaque l'ennemi sans hésiter, et emporte le bourg après un engagement vif et court. Les républicains se replient sur le grand Auvernet, et laissent deux cents des leurs sur la place. La perte des royalistes fut peu sensible à cause de la promptitude de l'attaque; ils eurent à regretter toutefois le capitaine de la paroisse de Saint-Mars-la-Jaille, homme intrépide, qui avait reçu neuf blessures dans la guerre vendéenne et d'outre Loire. Du côté de Segré, le chevalier de Turpin,

Mesnard et d'Avoisne, attaquèrent, le 8 mars, avec un autre rassemblement, l'adjudant-général Henri, qui, à la tête d'un détachement d'infanterie et de vingt hussards, conduisait à Segré un convoi. L'action s'engagea des deux côtés de la route, à la hauteur du moulin de Saint-Denis, entre Segré et le village de Dandigné. Les Chouans y étaient embusqués. A leur première décharge, les soldats républicains lâchent le pied; l'adjudant-général Henri veut tenir ferme avec une poignée de grenadiers, cinq chasseurs de Cassel et le capitaine Roger. Assailli de tous côtés, forcé de céder au nombre, il se replie sur le village de Dandigné; en y entrant, il est atteint d'une balle. Bientôt affaibli par la perte de son sang, il refuse de monter à cheval et de fuir, voulant partager le sort des braves qui ne l'ont point abandonné; tous succombent, et lui, blessé à mort, a la douleur de voir égorger sous ses yeux soixante de ses soldats, que rien ne peut garantir de la fureur des insurgés : il expire sous de nouveaux coups. L'enlèvement du convoi et le massacre de l'escorte enivrèrent les insurgés, qui virent bientôt grossir leur nombre : tel était l'effet que produisait dans le parti des Chouans le moindre avantage. Ils respiraient alors, les opérations de Hoche, entre la Loire et la Vilaine, ayant été

suspendues par la levée de bouclier de Stofflet. Mais en très-peu de semaines, le général républicain, après avoir tout soumis sur la rive gauche, y laissa peu de troupes, et poursuivit de nouveau, avec des forces imposantes, l'armée du vicomte de Scépeaux. Depuis le dernier débarquement des émigrés, elle était devenue le refuge de tous ceux qui s'étaient d'abord destinés pour la Vendée. L'un d'eux, Armand de Beaumont, neveu et aide-de-camp du marquis d'Autichamp, arrive au milieu de ses nouveaux compagnons d'armes au moment où les républicains surprenaient, au château de Beauchêne, une division d'insurgés qui n'était pas encore réunie. L'avant-garde était déjà en déroute, et plusieurs officiers avaient succombé. Avec quinze hommes seulement, Beaumont résiste aux premiers pelotons de la colonne d'attaque et les force de regnagner le château, où presque seul il les tient en échec jusqu'à ce que les royalistes, ralliés, puissent se replier en bon ordre. Ils lui furent redevables de n'avoir pas été entièrement défaits. Cependant le comte de Bourmont, le meilleur officier de l'armée de Scépeaux, avait réuni près de Candé un gros corps d'insurgés, et marchait sur Angers, au-devant des républicains. Il les rencontre dans une lande, au nombre

de quatre mille hommes, et les attaque avec une force presque double, mais qui laissait peu d'espoir de résister à des troupes régulières. Toutefois, l'engagement une fois commencé ne finit qu'avec le jour, et le succès fut si balancé qu'aucun parti ne put se vanter d'avoir remporté la victoire. La journée fut plus glorieuse pour les Chouans, qui, en combattant en ligne, ne furent point enfoncés.

Malgré tous les efforts des royalistes entre la Loire et la Vilaine, ils ne pouvaient guère opposer qu'environ quinze mille hommes éparpillés à trente mille soldats marchant en colonnes, qui s'emparaient successivement des bourgs, des villages, des hameaux, et qui, par des marches combinées, finissaient par disperser tous les rassemblemens. Les deux partis marchaient souvent en tirailleurs, et dans les lieux fourrés se trouvaient si près l'un de l'autre, que les soldats se tiraient à bout portant. Tous les grains étaient enlevés pour l'armée républicaine. Rien ne pouvait plus arrêter la licence du soldat. Les familles des chefs royalistes n'avaient plus d'autre asile que les bois et les forêts. Des femmes nées dans l'aisance, accoutumées aux superfluités du luxe, dormaient sur la terre, se cachaient sous des cabanes ouvertes aux animaux, et entendaient

autour d'elles le bruit des combats et le cri des mourans. Hoche accablant l'armée de Scépeaux, ce chef assemble son conseil, et décide que, pour arrêter les dévastations et gagner du temps, une suspension d'armes sera proposée. Muni de pouvoirs pour traiter, il s'adresse directement à Hoche. « Peut-être, répond ce général, » êtes-vous un de ces mêmes pacificateurs qui » ont déjà trompé la république; et peut-être es- » pérez-vous obtenir les mêmes avantages qui » furent offerts et accordés autrefois à la fai- » blesse : détrompez-vous; je me charge d'opérer » seul le désarmement de quelques hordes qui » sont sur le point d'abandonner leurs chefs, » qu'elles abhorrent: soumettez-vous, ou je saurai » vous atteindre (*) ».

Il ne restait plus qu'à recevoir la loi, et le vainqueur pouvait l'imposer humiliante, sans aucune concession dont l'honneur pût se prévaloir. Heureusement d'autres voies de négociations étaient ouvertes. La vicomtesse de Turpin, qui, l'année précédente, avait contribué à rapprocher les deux partis, recevait lettres sur lettres d'un sieur Bancelin, riche propriétaire en grand crédit auprès de Hoche : il la pressait d'employer sa

(*) Voyez la *Correspondance de Hoche*, p. 362.

médiation auprès des chefs royalistes, pour les décider à accepter l'amnistie offerte à plusieurs reprises par le général républicain. Elle avait d'abord répondu que puisqu'il en exceptait les chefs, par les conditions mêmes qu'il imposait, elle ne pouvait hasarder la moindre ouverture, tous les généraux royalistes étant d'avis de mourir les armes à la main, plutôt que de traiter comme des brigands.

Retirée alors au village de la Menantais, madame de Turpin y était entourée de paysans pieux, de domestiques fidèles. De la colline où est assis le village, elle apercevait et le château d'Angrie et les bivouacs des républicains qui couvraient le pays. Les principaux chefs de son parti, tels que Scépeaux, Bourmont, Châtillon et d'Andigné, venaient conférer avec elle. Un jour, se trouvant tous réunis, elle reçoit une nouvelle lettre du sieur Baucelin, qui revenait à la charge, et protestait qu'elle obtiendrait de meilleures conditions. Elle communique aux chefs toute sa correspondance. On lui dicte une réponse, et on sollicite pour un officier de l'armée un sauf-conduit, afin qu'il puisse aller conférer avec le général Hoche, et aviser aux moyens de soustraire le pays à sa ruine totale. Hoche refuse le sauf-conduit, et imprime encore plus

d'activité à ses colonnes et de vivacité à ses attaques. Battu à Auverney, surpris à Saint-James, défait à Saint-Sulpice et près d'Ancenis, le vicomte de Scépeaux ne voyant plus d'autre voie de salut que dans une prompte paix, assemble de nouveau le conseil. La sûreté des émigrés, celle des chefs, la liberté du culte, l'exemption de la réquisition, la conservation des armes, telles sont les bases qui sont posées pour régler la capitulation. La vicomtesse de Turpin, qui assistait au conseil, reçoit pour traiter des pouvoirs signés du vicomte de Scépeaux (*), qui en même temps donne avis à Puisaye de l'ouverture des négociations. « C'est un piége, lui répond ce » chef...... Il faut gagner du temps. Le parti » royaliste est *un* comme le roi pour lequel il » combat : une portion ne peut traiter sans » l'autre ».

Mais Hoche ne voulait que des soumissions séparées ; il faisait attaquer partout les Chouans, et partout il les dispersait et les mettait en fuite. Menacé par des forces imposantes, Georges Cadoudal dépêche l'abbé Guillo à Puisaye, de la part du conseil du Morbihan ; il lui fait connaître la position critique où se trouvait l'armée de l'ar-

(*) Datés de Vritz, le 1.er mai 1796.

rondissement de Vannes, à laquelle il ne restait plus que la ressource d'une feinte soumission. « Gagnez du temps, répond encore Puisaye, on » veut nous faire tomber dans le piége honteux » qui pensa, l'an dernier, ruiner toutes nos espé- » rances. Je m'occupe sans cesse d'étendre l'in- » surrection : déjà de fortes divisions organisées » dans le Maine marchent en colonnes mobiles, » toujours rassemblées, formant des diversions » importantes. La Normandie a suivi cet exemple, » et nous avons gagné plus de pays et d'hommes » au Roi, que la Vendée ne nous en a fait perdre. » Dieu, qui nous a si souvent protégés, bénira ces » nouveaux efforts ». Puisaye engageait aussi le comte de Botherel à passer dans le Morbihan, pour déterminer Georges et son conseil à rejeter toute proposition de paix.

Cependant les divisions de l'armée du vicomte de Scépeaux étaient à la veille de se soumettre. La vicomtesse de Turpin, partie le 4 mai, sans sauf-conduit, bravait tous les dangers, et s'abouchait avec le général Baillot, qui commandait à Angers; il favorisa sa mission, tout en l'assurant qu'elle n'obtiendra rien sans la reddition des armes. Elle revient sur ses pas, et demande aux chefs de son parti de nouvelles instructions; ils se bornent à confirmer ses premiers

pouvoirs, et la pressent de se remettre en route. Madame de Turpin court d'Ancenis à Nantes, pour joindre Hoche, et là, apprenant qu'il est à Angers, elle fait trois fois le trajet de Candé à Angers, et obtient enfin, de ce général, une entrevue dont les détails appartiennent à l'histoire de cette guerre. Hoche la reçut avec distinction; il applaudit à sa mission et à ses démarches. Madame de Turpin lui représente d'abord que Scépeaux et les autres chefs de son parti ne peuvent être amenés à des moyens de conciliation qu'après avoir conféré avec lui sur les conditions de la paix. « Les Chouans, répond Hoche, n'existent » pas comme corps d'armée; je ne leur recon» nais point de chef; je les regarde comme des » séditieux, dont je verrai bientôt l'entière des» truction. — Mais, réplique madame de Tur» pin, les royalistes n'ont-ils pas fait assez con» naître leur existence par la destruction de trois » cent mille républicains; et puisque vous les » appelez *Chouans*, ne serai-je pas forcée de » nommer les républicains *des bleus?* Ne serait» il pas plus convenable de parler avec estime » de deux partis qui défendent avec une égale » bravoure, l'un les droits de la monarchie, » l'autre des usurpations? Un capitaine tel que » vous, général, aime à reconnaître la valeur,

» même dans ses ennemis. Serait-il possible que » vous n'eussiez pas une grande idée d'un peuple » qui, depuis cinq ans, combat avec tant de con- » stance et de courage des troupes qui sont la » terreur de l'étranger? Quant aux chefs roya- » listes, vous le savez, ils n'ont d'autre refuge » que dans leur énergie et un noble désespoir? » Vous ne pouvez méconnaître des Français à de » tels sentimens et à de telles actions; et vous » les traiterez avec générosité, j'en suis sûre : » vous le devez et à vous-même et à la nation. » — Madame, réplique Hoche, je veux répondre » à votre démarche généreuse et à votre sollici- » tude toute française. Une partie de ce qu'on » me demande est contenue dans mes proclama- » tions aux soldats royalistes; je puis accorder » quelque chose aux officiers; mais vous avez » des émigrés dans votre parti, et les lois sont » formelles contr'eux. — Pourquoi en connaître, » général? Il n'y a parmi nous que des officiers » royalistes; ils sont tous sous le même contrôle. » Quand nos longues querelles seront assoupies, » et que la raison pourra se faire entendre, la » patrie n'aura-t-elle pas besoin de tous ses en- » fans? Ah! général, essayez de la clémence; » si vous en sentiez une fois les douceurs, vous » jouiriez bien mieux de votre gloire. Vous ser-

» virez mieux votre pays par un acte conserva» teur que par mille victoires achetées avec du » sang français. — Eh bien, reprend Hoche, dont » l'ame était élevée, je veux vous témoigner la » considération que m'inspire le caractère de votre » mission. Pour ne pas vous exposer à de nou» veaux dangers, je vais écrire ce que je peux vous » accorder, au risque même de dépasser mes » pouvoirs ». Prenant alors la plume, il rédigea sept articles, dont le plus remarquable fut celui qui accordait aux émigrés, non plus par des instructions adressées à ses propres généraux et susceptibles d'être interprétées ou révoquées, mais par une clause expresse, la permission de se retirer, soit en Suisse, soit en Angleterre, soit en Amérique, et dans un délai qui n'était pas limité. Dans aucun de leurs traités, les puissances de l'Europe n'avaient rien stipulé d'aussi favorable à des hommes toujours abandonnés et voués au malheur à cause de leur fidélité. N'ayant plus rien à obtenir, madame de Turpin prit congé de Hoche, qui la pressa de faire consentir les chefs à une reddition prompte, s'il ne voulaient pas s'exposer à la destruction totale de leur parti et à la dévastation de la province. Le lendemain il écrivit au vicomte de Scépeaux, pour l'inviter à venir conférer avec lui, à Angers, lui annonçant qu'il trou-

verait une escorte sur la route. Cette conférence, à laquelle madame de Turpin assista, eut lieu, mais les deux généraux ne purent s'accorder, et quand madame de Turpin parut, Scépeaux lui dit : « Tout est perdu, Madame ». On reprit néanmoins la conférence dans un salon, où se trouvèrent réunis, d'une part une trentaine de généraux républicains, et de l'autre M. de Scépeaux, debout, ainsi que ses officiers. Toutes les difficultés furent enfin aplanies.

Se retournant vers ses généraux, Hoche leur dit qu'à compter de ce jour il espérait ne plus les employer à combattre des Français; que la paix allait être le fruit de leurs travaux et le signal de la réunion des insurgés à la majorité de la nation. Il invita ensuite M. de Scépeaux à signer son adhésion, ce qu'il fit, après avoir dit qu'il mettait toute sa confiance dans la loyauté des militaires français.

« Ce pays, reprit Hoche en s'adressant à ma-
» dame de Turpin, ce pays, si long-temps dé-
» chiré et si long-temps malheureux, vous doit son
» repos, Madame, et tous les Français vous doi-
» vent des hommages. Que désirez-vous que je
» fasse maintenant? — Général, répondit-elle
» toute émue, et ne pouvant plus retenir ses
» larmes, je n'ai rien à vous demander pour

» moi; mais, en grâce, faites ouvrir les pri-
» sons à tous ceux qu'on y retient comme in-
» surgés ou à raison de leurs opinions politi-
» ques ». Hoche s'adressant aussitôt à ceux de ses officiers qui commandaient à Angers, à Laval, à Châteaugonthier, leur prescrivit de lui faire un prompt rapport sur les détenus susceptibles d'être mis en liberté. On se sépara après qu'il eut nommé le général Gratien pour veiller à l'exécution du traité. Il ne restait plus qu'à poser les armes. M. de Scépeaux et ses officiers motivèrent leur adhésion à la paix par la proclamation suivante: « Compagnons d'armes! tant
» que nous avons cru pouvoir rétablir par la
» force l'exercice libre du culte de nos pères et
» l'héritier légitime de la monarchie française,
» nous n'avons cessé de combattre à votre tête
» et d'exciter le courage et la persévérance que
» vous avez déployés aux yeux de l'Europe en-
» tière; mais aujourd'hui que de plus longs ef-
» forts n'attireraient que de nouveaux malheurs
» sur notre pays déjà dévasté, nous vous in-
» vitons à rendre les armes, pour mettre fin à
» une guerre qui deviendrait le fléau de la pa-
» trie que nous voulions défendre: à cette con-
» dition, vos personnes et vos biens seront sous
» la sauve-garde des lois, et le passé restera dans

» l'oubli. Ce n'est que d'après une telle assurance » que nous avons pu consentir à une démarche » contraire au vœu de notre cœur, mais dictée » par des circonstances impérieuses ».

L'armée entre la Loire et la Vilaine déposa les armes dans les places d'Angers, de Segré, de Candé, de Saint-Georges et d'Ingrande : les réfugiés rentrèrent dans leurs foyers, et Hoche donna des saufs-conduits au comte de Châtillon, au comte de Bourmont, et généralement à tous les émigrés qui avaient fait partie de l'armée de Scépeaux : ils repassèrent librement en Angleterre. Le vicomte de Scépeaux, après avoir engagé sa parole dans deux traités successifs, a été fidèle au second, et n'a plus repris les armes.

La soumission du Morbihan fut plus tardive et sa résistance plus opiniâtre. Les campagnes y étaient en pleine insurrection ; des engagemens partiels avaient lieu presque chaque jour dans les différentes divisions. Vannes se trouvait entouré d'insurgés. Sur de faux avis concertés par des officiers républicains, Georges forma le projet de surprendre la ville ; il se mit en marche, tandis que les républicains se disposaient secrètement à recevoir sa troupe à coups de canon ; plusieurs batteries étaient masquées et chargées à mitraille. Heureusement un de ses officiers s'a-

perçut du piége, donna l'éveil, et les insurgés eurent le temps de se retirer.

A peu de temps de là, Georges envoya furtivement à Vannes le divisionnaire Bonfils de Saint-Loup, pour y prendre des informations sur l'époque précise où le bateau de correspondance entre la côte et Belle-Ile devait porter l'argent destiné à la solde de la garnison : il s'agissait d'épier et d'enlever le bateau. Mais Bonfils est reconnu et dénoncé par une femme; un officier municipal, nommé Girardin, pénètre, à la tête de la gendarmerie, dans l'appartement même qu'il occupait avec Guillemot, dit *sans pouces*, qui lui servait d'aide-de-camp. A peine les deux royalistes aperçoivent-ils les gendarmes, qu'ils saisissent leurs pistolets; mais l'un manque son coup, et le bout du canon de l'autre ayant été relevé par un gendarme, le coup part en l'air. Guillemot est saisi, et Bonfils se précipitant vers la porte, reçoit une balle dans le corps et roule expirant au bas de l'escalier. L'officier municipal mande la mère de ce malheureux jeune homme, pour qu'elle constate, d'après l'examen du cadavre, si c'est réellement son fils. Guillemot, transféré d'abord à Saint-Brieuc, puis ramené à Vannes, y est fusillé comme rebelle.

Cependant les Anglais débarquaient fréquem-

ment des armes et des munitions sur la côte. Dans un de ces débarquemens effectués vers Ploërmel, Georges avait reçu cinq pièces de canon de campagne : il en faisait construire les affûts dans un bourg près de Lominé, et l'un de ses chefs secondaires dirigeait l'opération. L'adjudant-général Evrard, averti par un transfuge, fait partir deux cents grenadiers; le bourg est bientôt investi. Trois pièces de canon tombent au pouvoir des républicains, et quatorze artilleurs chouans sont à l'instant fusillés. Pourtant, malgré l'arrivée de nombreux renforts, malgré l'occupation de presque tous les postes et les proclamations sévères de Hoche, le désarmement de l'arrondissement de Vannes ne s'opérait qu'avec lenteur. Hoche voyant que la résistance y prenait un caractère inquiétant, ordonna une fouille générale, et se rendit lui-même dans le Morbihan. Averti de son approche, le divisionnaire Lantivy du Reste se porte avec un rassemblemnt sur la route de Lominé à Josselin, pour l'enlever à son passage. Au point du jour, Hoche, escorté par des hussards et accompagné du général Auguste Mermet, son ami, traversait rapidement les campagnes de Lominé, et ses éclaireurs arrivant à l'improviste vers l'embuscade, découvrent et surprennent eux-mêmes les insurgés. A l'instant,

un coup de fusil annonce la présence d'un parti de Chouans : on voit paraître aussitôt un gros peloton de paysans armés. Le général Mermet les charge à la tête des hussards ; et les Chouans, déconcertés, fuient et se dispersent. Leur chef, Lantivy, cherche à se faire jour à travers les chasseurs et les hussards, qui l'enveloppent. Armé d'un fusil double, il tire et renverse un chasseur à cheval. Le nommé Cholleau allait subir le même sort ; mais plus heureux que son camarade, d'un coup de mousqueton il casse la cuisse à Lantivy, puis saute à bas de son cheval, franchit la haie, saisit le chef royaliste, qui lui porte un coup de poignard à l'épaule. Cholleau, blessé, terrasse néanmoins Lantivy, qui est massacré à l'instant : on trouve sur lui ses papiers et quinze pièces d'or, que son vainqueur, aussi désintéressé que brave, partage avec ses camarades. Le comte de Botherel, envoyé par Puisaye dans le Morbihan, et muni d'instructions du comte d'Artois, était avec Lantivy au moment de l'action ; il ne dut son salut qu'à une fuite précipitée. La mort de Lantivy rappela celle de son frère, qui avait péri les armes à la main pour la même cause.

En parcourant le Morbihan, Hoche n'y trouva que confusion et désordre. Ses proclamations d'amnistie n'avaient pas même été publiées, soit

par négligence, soit que les généraux trouvassent plus d'avantage à prolonger la guerre. Hoche en témoigna son mécontentement, et s'éleva surtout contre le système de rigueur exercé envers les Morbihannais. « A Vannes, mande-t-il au directoire, on conduit chaque jour des prêtres à » l'échafaud, et tous les jours aussi de vieilles » femmes et de jeunes paysans viennent tremper » leurs mouchoirs dans le sang de ces malheureux, qui sont bientôt transformés en martyrs » de la religion. Faites punir les rebelles aux lois; » mais je vous en conjure, ne vous mêlez pas de » ce qui a rapport au culte, si vous ne voulez pas » rendre la guerre interminable ».

La seule présence de Hoche fit bientôt cesser les abus et les cruautés. Le général Quentin eut l'ordre d'employer la persuasion de préférence à la force, pour ramener le calme. Hoche, en repartant pour Rennes, lui donna l'instruction suivante: « Les chefs de Chouans qui ne sont point » émigrés peuvent rentrer dans le sein de la république, en déposant les armes, en se soumettant » aux lois et en rendant les déserteurs. Je permets » aux réquisitionnaires de rester dans leurs foyers » pour se livrer aux travaux de l'agriculture; mais » tout ce qui oserait encore résister ensuite, doit » s'attendre à périr sans rémission ». Le général

Quentin communiqua ces conditions à Georges Cadoudal, qui, indigné de ce que d'autres généraux royalistes faisaient séparément leur reddition, et se voyant d'ailleurs serré de près par la marche combinée des colonnes, écrivit directement à Hoche pour lui demander une suspension d'armes (*). « Vous voulez la paix, répond » Hoche, et moi aussi je la veux, et je l'obtien- » drai. Les articles que je vous ai fait remettre » sont clairs et n'ont besoin d'aucune explication; » la trêve que vous demandez ne peut être accor- » dée; faites rendre les armes, faites votre sou- » mission aux lois de la république, et je sus- » pendrai la marche des troupes ».

Georges feint alors de céder. Accompagné de Desol et de d'Allègre, il entre en conférence avec le général Quentin. Après beaucoup de pourparlers, on tombe enfin d'accord que chaque divisionnaire désarmera les soldats de sa division et rendra les fusils en masse. Il en résultait l'avantage d'éviter toute recherche individuelle et toute inquisition dans les campagnes. Georges avait donné des ordres secrets pour que le désarmement fût simulé autant que possible. En effet, les insurgés du Morbihan, dont le nombre pou-

(*) Voyez la *Correspondance de Hoche*, pag. 379.

vait s'élever à vingt mille, ne déposèrent en tout que deux mille fusils, trente sabres, vingt paires de pistolets, deux coulevrines anglaises, trente barils de poudre et cinq milliers de cartouches : mais le reste des armes, encaissé avec soin, fut enfoui au sein de la terre, ou dérobé moyennant des *caches* pratiquées dans l'épaisseur des murs. Lorsque les déserteurs eurent été rendus, Hoche fit délivrer des passeports pour Jersey aux frères Labourdonnaie, à Montluc, à Duleslay, qui commandait une division, et à quatre autres émigrés. Tout rentra dans l'ordre, du moins en apparence, et les paysans morbihannais purent se livrer enfin, sans inquiétude et sans trouble, à leurs travaux champêtres. Quant à Georges, resté avec ses autres officiers, il conserva dans le Morbihan la même influence, et évita surtout avec soin d'être assujetti à la surveillance des autorités républicaines.

Les insurgés normands cédèrent aussi à regret, malgré la vive résistance de Frotté, leur général en chef, qui montra autant de valeur et de constance que Georges. Avant de retracer les circonstances de leur reddition, je porterai un moment l'attention du lecteur sur leurs opérations actives pendant la courte durée de cette campagne. Quand elle s'ouvrit, Frotté était à la tête

de plusieurs divisions, toutes organisées et commandées par des officiers qui, la plupart, avaient fait leurs premières armes pendant l'émigration. Le vicomte de Chambray, le vicomte de Willamson, le vicomte de Briqueville, le baron de Commarque, le chevalier de Brulard, le comte Edouard de Moustier, le baron d'Hugon, MM. de Mandat, de Beaumont, de Lanoe, de La Besse, de Bois Toquet, de Lamberville, étaient venus successivement d'Angleterre, conduits par le chevalier de Peronne, chargé de diriger les débarquemens sur la côte de Normandie. Le père de Frotté avait aussi rejoint son fils, refusant le commandement que celui-ci avait voulu lui céder. Nommé président du conseil, il eut pour vice-président le vicomte de Chambray. Le conseil élut le vicomte de Willamson major-général. Déjà l'insurrection s'étendait dans les districts de Dreux, de Châteauneuf, de Nogent et de Mortagne. Mais le gros des insurgés se trouvait toujours concentré dans les dictrits de Vire, de Domfront et de Mortain, limitrophes des trois départemens de la Manche, du Calvados et de l'Orne. A la suite de quelques échecs du côté de Domfront et de Vire, Frotté avait ordonné à ses divisionnaires de faire agir leurs colonnes, soit par compagnies, soit par pelotons. « Sous aucun

» prétexte, ajoutait ce général, ne laissez vos compagnies divisées et vos chasseurs épars. Je vous recommande surtout de prendre des ôtages et de rançonner les partisans de la révolution (*) ». Il s'efforçait en même temps d'introduire la discipline parmi ses troupes ; il fit arrêter et fusiller un de ses officiers, nommé Métairie, pour les excès révoltans auxquels il s'était livré.

Plusieurs engagemens partiels ayant épuisé ses munitions, il s'était vu contraint de licencier momentanément quinze cents volontaires d'élite, qu'il avait réunis sous ses ordres. Il chargea néanmoins le vicomte de Bricqueville, qui avait fait partie du dernier débarquement, de former une division chouanne dans le Cotentin, où ce gentilhomme avait des propriétés considérables. Mais découvert dans un château, du côté de Coutance, il fut arrêté et fusillé. Vers le mois de mars, le comte de Frotté père avait reçu du comte d'Artois des pouvoirs qui le mirent en rapport, à Paris, avec les agens du Roi, et au moyen desquels il put seconder en secret les opérations de son fils.

A cette époque, Frotté rassembla ses légions, et forma un corps de trois mille cinq cents hommes,

(*) Voyez la *Correspondance des chefs royalistes*, tom. 1.er, p. 276 et suivantes.

marchant à l'attaque de la garnison de Tinchebray. Les habitans, à son approche, se barricadèrent, et il trouva la garnison sous les armes. L'action fut rude. Les royalistes ayant mis le feu à la ville, les révolutionnaires et les soldats firent de l'église une forteresse d'où il fut impossible de les déloger sans artillerie. La perte des royalistes fut énorme, eu égard au mince objet de l'expédition; ils eurent hors de combat près de vingt officiers, dont cinq émigrés, et quatre-vingts soldats. Au nombre des morts étaient le capitaine Laroque-Montsegret, le chevalier d'Allicourt et Godefroi de Boisjugan, chef de la légion de Saint-Jean-des-Bois. Frotté le remplaça par Martial de Mandat, dit le Balafré (*). C'était un partisan plein d'honneur, de gaieté et de bravoure, d'une taille élevée, d'une belle figure, et doué d'un bel organe, mêlant à ses travaux guerriers des chants continuels, où il célébrait son roi, le dieu Mars et l'amour. Il s'était déjà signalé dans les campagnes de l'émigration, et joignait à une brillante valeur le coup-d'œil d'un capitaine habile. A la tête de sa légion, il entreprit avec autant d'audace que de bonheur diverses expéditions

(*) Fils du baron de Mandat de Nully, grand bailli d'épée du baillage de Chaumont en Champagne.

qui le rendirent célèbre dans le pays. La première fut dirigée contre une colonne de trois cents républicains sortis de Vire. Il la surprit se gardant mal, et la tailla en pièces. Frotté, qui dans l'intervalle avait licencié le gros de sa troupe et fait une tournée dans le Cotentin, manda quelques-uns de ses officiers près de lui, au château de Chaulieu. Il venait de s'y arrêter, et en sortait à peine quand il fut surpris, à Minil-Ciboul, par une forte colonne, et n'ayant autour de lui que vingt-deux soldats royalistes. On le poursuivit à outrance; son secrétaire Duhomme fut atteint et tué, et son porte-feuille pris. Lui, excédé de fatigues, ayant perdu son cheval, se couche dans un fossé, son mousqueton d'une main, son pistolet de l'autre, avec la ferme résolution de tirer à bout portant sur le premier soldat ennemi qui se présentera, et de se faire ensuite sauter la cervelle. Il est trouvé dans cette horrible position par Edouard de Moustier, son aide-de-camp, qui, le prenant sous le bras et réveillant sa constance, l'entraîne, tandis que le brave Moulin arrêtait encore l'ennemi.

Cependant Martial de Mandat étant venu le joindre, il réunit plusieurs légions, et se décide à attaquer un corps républicain commandé par le général Larue, qui de Tinchebray se ren-

dait à Domfront. Les royalistes étaient au nombre de deux mille hommes, et les deux partis à peu près d'égales forces. Frotté divise sa troupe, s'embusque à Periaux, et par un détour envoie une autre colonne pour couper la retraite à l'ennemi. L'action s'engage à Saint-Cormier par cinq cents républicains détachés, et qui sont vigoureusement repoussés par Marguerie dit Griffon. Bientôt la colonne principale, conduite par le général Larue, est attaquée avec acharnement par Frotté en personne, qui, sortant d'une embuscade, fait sur elle une décharge et fond ensuite la baïonnette en avant. Rompus alors, les républicains se débandent, avec perte de trois cents hommes, et abandonnent leurs équipages. Les royalistes ne laissèrent que cinquante morts, dont un chef, frère du comte de Saint-Paul. On retrouva dans la poche d'un officier resté sur le champ de bataille, le porte-feuille de Frotté, pris sur son secrétaire à Minil-Ciboul. A la suite de ce combat, les chefs normands tinrent conseil pour délibérer sur le sort des dénonciateurs qui désignaient aux républicains et faisaient arrêter leurs parens et leurs amis. On décide que tout délateur, convaincu d'avoir occasionné la mort d'un royaliste, perdra la vie. Une soixantaine de scélérats furent successivement mis à mort, et le

pays se trouvant purgé, il n'y eut plus à redouter ni délations ni proscriptions.

Frotté s'étant remis en course pour inspecter ses divisions lointaines, Martial de Mandat, avec sa légion, battit le pays et tint la campagne. On touchait à la fin de mai, et Mandat, vainqueur de rechef d'une colonne sortie de Vire, se dirigeait de Tallevande à Brecey. Là il apprend que six cents grenadiers, sortis d'Avranches, marchent sur lui. « Tant mieux! qu'ils viennent, dit-il, » nous leur ferons voir qui nous sommes ». Il divise sa troupe en trois corps, prend position, et après une vive fusillade, fait attaquer l'ennemi la baïonnette en avant, et le met en déroute. Trois cents hommes furent tués sur la place; le commandant républicain eut la cuisse cassée, et mourut des suites de l'amputation. Ce combat du champ de Tracy, où Mandat et Moulin montrèrent leur intrépidité accoutumée, fut le dernier de cette campagne. Hoche, inquiet des progrès de l'insurrection normande, frémissait d'impatience; enfin il y envoya des renforts tels que toute la Basse-Normandie, fut couverte de colonnes actives qui occupèrent toutes les positions et empêchèrent tout rassemblement.

Accablé par de nombreux bataillons qui parcouraient la Normandie et presque tous les can-

tons de la Bretagne, découragé par les redditions successives des divisions chouannes, Frotté, à l'exemple de Scépeaux et de Georges, entama des pourparlers avec le général de division Dumesnil, qui avait établi son quartier-général au château de Couterne. De là ce dernir le prévient (*) qu'il consent à une suspension d'armes, et qu'il lui accorde sûreté ainsi qu'à ses officiers, l'invitant à venir conférer avec lui : « Votre » vœu, votre opinion et votre reddition, ajoute » le général républicain, n'y seront point gênés ; » car je vous offre l'avantage de la paix et d'une » amnistie sur votre parole d'honneur ».

Frotté ayant demandé un délai, reçut la proposition d'une conférence à la Ferté Macé, et l'avis que s'il ne se décidait pas toutes les colonnes d'attaque se mettraient en mouvement afin de le poursuivre. Aucune tergiversation n'étant plus possible, Frotté, sans entendre à aucune soumission personnelle, se défiant d'ailleurs, comme émigré, des généraux républicains, laissa continuer les négociations par le conseil que présidait le vicomte de Chambray. Il écrivit au chevalier de Mandat, frère de Martial, blessé au

(*) Dépêche du 7 juin 1796.

combat de Vire, pour que le désarmement ne s'étendît point aux déserteurs enrôlés parmi les royalistes. S'étant fait précéder par son père, son frère et le comte de Moustier, son aide-de-camp, il repassa en Angleterre avec ses principaux officiers émigrés, après avoir établi deux points de correspondance, l'un par la côte de Granville, l'autre par les îles Saint-Marcouf. Ce fut à Mortain, devant le général Digonet, que la plupart des royalistes normands firent leur soumission.

Dans la Mayenne, les insurgés agirent de même; plus de deux mille fusils furent déposés à Laval. Ils se montrèrent plus récalcitrans dans la Sarthe. Rochecote avait employé auprès des autres généraux les argumens les plus spécieux pour les dissuader de mettre bas les armes; il voulait lui-même continuer la guerre. Forcé enfin de licencier ses soldats, il recommanda particulièrement à chacun d'eux de conserver, avec ses armes, ses opinions intactes, pour un temps plus favorable. Quant à lui, toujours ferme dans ses résolutions, il refusa de s'expatrier, et préféra une vie remplie d'agitations et de dangers à une existence douce et tranquille. Loin d'aller, comme tant d'autres émigrés, se réfugier à Londres, il brava au milieu des ennemis les menaces, les condamnations et les

supplices. A la vérité, il s'était ménagé dans le Maine, et même à Paris, des intelligences, et il pouvait y éluder la surveillance et les perquisitions, bien décidé, aux moindres chances plus heureuses et au premier signal, de rassembler autour de lui les mécontens de toute la province.

La reddition du département d'Ille-et-Vilaine et d'une partie des Côtes-du-Nord ne fut ni moins tardive, ni moins contestée, vu l'influence directe qu'avait Puisaye sur ces deux départemens. Sa plus importante division était sans contredit celle du chevalier de La Vieuville; elle comprenait le territoire de Dinan et du Clos-Poulet, et tenait la clef des communications avec l'Angleterre. Tandis qu'une des colonnes de La Vieuville parcourait la côte, afin de protéger les débarquemens partiels, d'autres partis de Chouans de cette même division, sous les ordres de Plancouet et de Largentois, tenaient en échec les cantonnemens républicains.

Du château de Lahoussaye, où il avait établi son quartier-général, il dirigeait tous les mouvemens des chefs secondaires. Sur ce point, les républicains se bornèrent long-temps à une guerre défensive; mais aussitôt que Hoche eut arrêté un plan général de campagne, le général Rey, qui était opposé à La Vieuville, mit ses troupes

en mouvement sur plusieurs colonnes, parcourut toutes les communes, et leva des contributions en nature. La Vieuville, ayant marché à sa rencontre, fut défait près de Bescherel, et perdit environ trois cents hommes. Poursuivi et forcé dans le château de Tourdelain, au milieu des bois, près d'Evron, il y laissa également un grand nombre de morts; réfugié ensuite dans le château de Lahoussaye, il s'y défendit inutilement et l'abandonna. Les républicains y trouvèrent des armes, des munitions et même un réglement militaire, qui leur fit connaître l'organisation des Chouans.

Echappé à tous ces dangers, La Vieuville voulut se concerter avec Puisaye, qu'il joignit aux environs de Fougères, au moment de l'arrivée des émigrés. Il eut avec lui plusieurs conférences sur les opérations de la campagne et relativement à la surprise du fort de Châteauneuf, qu'il méditait. Il se mit ensuite en marche, accompagné de Bernadin de Sérant, pour retourner vers la côte de Saint-Malo. Contre l'avis de Puisaye, il prit une route peu sûre par la forêt de Villequartier, et y rencontra en effet un détachement républicain, qui se mit à sa poursuite. A peine était-il en défense, qu'il reçut dans la poitrine une balle, et tomba sans proférer un seul mot. Bernadin de Sérant et un autre émigré, également atteints,

périrent à ses côtés. Les républicains trouvèrent sur La Vieuville un poignard à manche d'or, des billets de la banque de Londres et une excellente carte de la Bretagne.

Ce chef était fort bel homme, brave, mais présomptueux. Rentré au commencement de 1795 en Bretagne, où sa famille possédait des propriétés considérables, il eut à Rennes, lors de la première pacification, une entrevue avec Hoche, qui avait été son sergent dans les Gardes-Françaises. La Vieuville voulut prendre le ton d'un officier envers un ancien soldat, mais Hoche lui fit sentir que si jadis le hasard de la naissance l'avait placé au-dessous de lui, il n'avait dû, depuis, qu'à son mérite le rang de général en chef. Ils s'étaient quittés mécontens l'un de l'autre, et La Vieuville jura dès-lors qu'il ne se soumettrait jamais. On lui reprocha son goût excessif pour le jeu; en effet, on le voyait souvent au château de Lahoussaye passer les nuits avec des émissaires anglais et des officiers de son parti, autour d'une table couverte de guinées. Des sentinelles étaient postées aux environs, pour garantir de toute surprise.

La mort de La Vieuville privait les insurgés d'un officier plein d'audace. Puisaye y fut d'autant plus sensible, qu'il luttait alors contre les red-

ditions partielles qui se succédaient depuis Angers jusqu'au Mans et Alençon. Aidé par la bravoure, de Duboisguy et par l'expérience de Chalus, il formait autour de lui un boulevart, et semblait dire au parti armé : *Ralliez-vous ici.* Mais accablé bientôt par des forces toujours croissantes, il essuya coup sur coup deux échecs qui achevèrent de désorganiser ses dernières divisions. Le premier eut lieu à Saint-Ouen-de-la-Rouarie, ou Duboisguy et les insurgés d'Ille-et-Vilaine furent défaits par le général Gencil, malgré leur vive résistance. La seconde action suivit de près. Duboisguy avait fait plusieurs marches et contre-marches pour éviter le général républicain, qui le poursuivait avec trois colonnes. Enfin il monte à cheval pour joindre sa division, rassemblée au village de Cogle, et se met en route, accompagné de François Poirier, dit le capitaine *Sans Chagrin*, l'un des premiers Chouans de Fougères. A peine ont-ils fait une demi-lieue, qu'ils tombent au milieu du régiment des chasseurs de la Montagne, dans un endroit très - couvert, près le bourg de Montour - en - Coglais. On fait feu sur eux : ils prennent la fuite ; mais bientôt ils sont arrêtés par un large fossé, que ne peut franchir le cheval de Duboisguy. « M'abandonnerez-vous, » dit-il à Poirier ? — Non, mon général » ; et ce

brave met aussi pied à terre. Mais tandis que Duboisguy s'élance à la course, lui est entouré et pris. « Qui es-tu? lui demanda-t-on. — Je suis » le général Duboisguy, et cet autre est mon do- » mestique »; espérant, par ce subterfuge, sauver son général, en modérant l'ardeur de sa poursuite. En effet, on croit tenir Duboisguy, et on le traîne au bourg de Montour, pour le fusiller. « Je » ne regrette point la vie, dit *Sans-Chagrin* en » marchant au supplice, puisque j'ai pu sauver » celle de mon général ». Les républicains avaient poussé des cris de joie et suspendu un moment leur marche. Le seul Milleson, tambour-major des chasseurs de la Montagne, qui s'était saisi du cheval de Duboisguy, poursuivait ce chef si vivement, que ce dernier lui jette successivement sa bourse, son habit, pour amuser sa cupidité. Mais Milleson, sans s'arrêter, met pied à terre, et s'enfonce avec Duboisguy dans un pays couvert. Arrivés près d'un village dont les habitans étaient sortis au bruit de la fusillade, le chef royaliste s'écrie : « A moi chasseurs! tirez sur ce scélérat; » il est à plus de trois cents pas des siens ». Milleson, troublé, fait feu, manque son adversaire, rejoint son régiment, et dit avoir tué Duboisguy, dont il présente les dépouilles : il entre ainsi en triomphe à Fougères. En récompense

de cet exploit prétendu, Loisel, commissaire du directoire, lui donne l'accolade fraternelle, dans le temple de la Raison. Quinze jours après, Duboisguy, dont le rassemblement avait été dispersé, fit sa reddition, et reparut à Fougères, où Milleson, confondu, passa pour un faux brave. Deux bataillons seulement de la division de Fougères, formant environ deux mille hommes, s'étaient soumis, et encore contre la volonté du major-général comte de Chalus. Il se porta lui-même en avant, à la tête du premier bataillon qu'il avait formé, et résista pendant un mois encore, aidé du courage et de l'intelligence de son frère, aux forces républicaines sous les ordres du général Gencil. Elles occupaient Fougères, tous les bourgs environnans et ceux du district d'Ernée. Le comte de Chalus mande au général républicain qu'il rendra les armes, mais sous la condition expresse que son bataillon sera reçu avec les honneurs militaires, refusant, quant à lui, de faire aucune reddition personnelle. Tous les officiers émigrés de cette division restèrent dans le pays, tant les habitans des campagnes étaient dévoués à leur cause. Les autres chefs se soumirent, espérant ainsi se soustraire aux recherches et aux persécutions. Tout fut employé par le général Gencil, pour déterminer Chalus l'aîné à entrer dans

les troupes républicaines : mais ce chef resta fidèle, ordonnant aux royalistes d'Ernée et de Fougères de ne rendre que les plus mauvais fusils.

Trois mois s'étaient à peine écoulés depuis que l'armée qui avait subjugué la Vendée et vaincu Charette avait passé sur la rive droite de la Loire, et déjà le parti royaliste en Bretagne n'existait plus que dans l'opiniâtreté de quelques chefs. Puisaye, le comte et le chevalier de Chalus et un petit nombre d'officiers résistaient encore, mais sourdement, et exposés aux recherches que Hoche dirigeait sans cesse contr'eux. Son agence d'espionnage tenait à sa solde des mendians, des femmes et même des enfans, qui suivaient la trace des chefs insoumis, pour les trahir et les livrer. Des compagnies de *contre-Chouans* pénétraient dans les bourgs, dans les villages, avec des cocardes blanches qu'ils foulaient aux pieds, en criant : *Vive la république!* Ces feintes défections en amenaient de réelles. Hoche, qui voulait tarir aussi toutes les sources de la rébellion, faisait publier que l'argent et les billets de banque envoyés d'Angleterre étaient faux; et pour affaiblir davantage le parti royal, il affectait de donner de l'importance à la faction d'Orléans. Telles furent, à cet égard, les inquiétudes et la défiance des agens du comte d'Artois, qu'ils protestèrent de l'inutilité de leurs efforts pour sou-

tenir les droits de la branche légitime contre le cri prétendu de la majorité, qui réclamait un autre prince. « Tout, ajoutaient-ils, annonce le » vœu général pour le retour d'une monarchie en » France, mais rien n'indique que Louis XVIII » soit le monarque préféré ».

Il fallait donc tenter encore le sort des armes: tel était l'avis de Puisaye. Mais vainement il avait fait répandre une circulaire menaçante contre les partisans de la paix; vainement il avait signalé les redditionnaires comme de lâches déserteurs. Ses inutiles efforts ne lui valurent qu'une autorisation de la part des princes de la maison royale, pour réorganiser le parti avec de nouveaux chefs. Plus de soixante mille hommes, habilement répartis sur toute la surface de la Normandie et de la Bretagne, y assuraient le maintien de la soumission; nul n'osait plus remuer; les routes étaient libres, et les campagnes commençaient à jouir des bienfaits de la pacification.

Dès le 15 juillet, le directoire annonça au corps législatif, par un message, que les troubles de l'ouest étaient enfin appaisés, grâce au courage et à la bonne conduite de l'armée des côtes de l'Océan et de son général en chef. Un décret déclara que Hoche et son armée avaient bien mérité de la patrie.

La résistance des royalistes n'en fut ni moins

honorable, ni moins digne des éloges de l'histoire. Ils ne cédèrent qu'à des forces immenses et redoutables, surtout par l'habileté et par la sage politique du général qui les commandait. L'armée qui leur fut opposée dans tout l'espace compris depuis la rive gauche de la Seine jusqu'à la Charente, et depuis Orléans jusqu'à Brest, était forte de cent trente mille combattans, et les royalistes manquaient de tout. Quelle différence entre leur situation à cette époque et celle où ils s'étaient trouvés l'année précédente, à la veille alors, par la coopération effective de l'Angleterre, d'entrer en possession libre d'une des plus importantes provinces de France : les dissensions et l'intrigue avaient tout ruiné.

Cette reddition mit à la disposition du gouvernement directorial cent mille soldats de plus, qui, partagés entre les armées d'Italie et d'Allemagne, accablèrent les puissances coalisées. Tels en furent les avantages immédiats ; mais pour être durable, elle aurait eu besoin de l'existence de l'homme dont elle était l'ouvrage, et qui l'avait amenée avec autant de courage que de prudence.

LIVRE XXV.

Situation des provinces de l'ouest après la reddition de 1796. — Disposition de l'Angleterre. — Efforts de Hoche pour le maintien de la paix. — Tentatives de Puisaye pour rallumer la guerre. — Nouveau plan du conseil du Roi, relativement aux royalistes de l'intérieur. — Adhésion du ministère anglais. — Conduite de l'agence royale. — Indices du plan des royalistes, communiqués au directoire par le général Hoche. — Tentative d'assassinat sur ce général. — Son expédition d'Irlande. — Il passe au commandement de l'armée de Sambre et Meuse. — Arrestation et mise en jugement des agens du Roi. — Révélation de Duverne de Presle. — Départ de Puisaye pour l'Angleterre. — Journée du 18 fructidor (4 septembre 1797). — Mort de Hoche.

Le parti royaliste était vaincu, mais ses élémens existaient encore ; il avait en sa faveur l'opinion, fortifiée par la haine qu'on portait au gouvernement directorial, qui ne régnait que par la force et l'emploi des mesures révolutionnaires. Le directoire avait contre lui non-seulement les royalistes, mais encore les démagogues et les républicains austères, ceux-ci voyant avec mé-

pris, les autres avec dépit, une oligarchie insolente et corrompue, s'élever et menacer les libertés publiques. Tout l'éclat du gouvernement résidait dans les armées et dans les exploits des généraux, indice visible de son penchant vers l'usurpation militaire. Tout ce qui favorisait l'ordre et la paix, tout ce qui tendait à calmer les passions était insupportable à la faction dominante. Elle s'était récriée contre le systême de tolérance et de douceur adopté par Hoche, dans l'exercice de sa dictature, pour la pacification des provinces de l'ouest. On lui reprochait surtout de ménager les chefs royalistes et de favoriser l'expulsion des émigrés, au lieu de les vouer à la mort. Aux yeux des révolutionnaires, la mort devait être irrémissible pour le crime de royalisme. Un mois s'était à peine écoulé depuis la reddition, lorsque le directoire, excité par les démagogues et entraîné par son propre penchant, donna l'ordre positif de faire emprisonner les prêtres et la plupart des chefs des départemens de l'ouest. M. de Scépeaux fut arrêté à Nantes. Dans la Vendée on attenta à la liberté de MM. de Béjari et d'autres chefs secondaires. Si le comte d'Autichamp échappa à la rigueur de cette mesure, MM. de Turpin et d'Andigné ne purent s'y soustraire qu'en se

tenant cachés. Duboisguy, surpris et enlevé dans son château, fut transféré à celui de Saumur. Hoche se plaignit avec amertume, au directoire, de ce que l'œuvre de la paix se trouvait compromise par une sorte d'infraction à sa parole. On lui répondit en l'invitant à rendre compte de sa conduite. Il le fit avec noblesse, et confondit encore une fois la faction ennemie de sa politique. A l'exception de Duboisguy, tous les autres chefs furent remis en liberté, sous la surveillance des autorités locales. En parcourant le Bas-Anjou, Hoche vint au château d'Angrie, où résidait madame de Turpin: le général Gratien et d'autres généraux s'y trouvaient réunis. On s'entretint de l'expédition d'Irlande. Le repas fini, madame de Turpin tirant Hoche à l'écart, eut avec lui un entretien remarquable : « Mais, général, » lui dit-elle, au lieu d'aller en Irlande, que ne » remettez-vous le Roi sur le trône? — C'est impossible, madame, répond Hoche. — Vous » n'êtes pourtant pas républicain, et si vous ne » faites pas un roi vous le serez vous-même. — » Moi! tant d'ambition ne va pas à un particulier. » — Vous pouvez y prétendre tout comme un » autre; le trône semble vacant. Sans doute que, » pour éviter toute concurrence et le danger des » révolutions militaires, mieux vaudrait replacer

» le roi légitime, en faisant vos conditions et celles » de la France. — Madame, je n'aime pas mieux » que vous l'anarchie actuelle, répliqua Hoche; » rassurez-vous, tout changera en mieux. Je veux » aller en Irlande : ce pays remuera-t-il en cas » de malheurs »? Madame de Turpin répondit que le besoin de la paix se faisait sentir, et qu'il n'y aurait pas de troubles si le gouvernement se montrait plus équitable.

Cependant Puisaye, forcé de se tenir caché, s'enveloppait d'un voile impénétrable. Il avait conservé ses archives; il continuait sa correspondance avec l'Angleterre et dans l'intérieur, avec ses amis; ses plaintes étaient amères contre les agens du Roi, qui, disait-il, en vertu d'ordres surpris à la religion du monarque, avaient divisé, sous le commandement de chefs indépendans les uns des autres, le parti royaliste, qu'il était parvenu à réunir plus fort et plus puissant que jamais. Il attribuait aux suites de cette mesure impolitique les traités partiels d'accommodement avec le directoire. La plupart des chefs, selon lui, après avoir reconnu le gouvernement républicain, ou après s'être soustraits aux dangers auxquels les exposait le refus d'une soumission personnelle, étaient passés à Londres, pour jouir des honneurs de leur généralat éphémère et

des secours que le gouvernement anglais accordait à leur grade. « Si j'avais acquiescé à ces traités, » ajoutait Puisaye, ou si j'eusse quitté la France » dans ces circonstances critiques, c'en était fait » du parti du Roi. Convaincu de cette vérité, le » comte d'Artois m'a fait écrire, par le comte de » Botherel (qui venait de repasser à Londres), » qu'il n'y avait plus à compter sur l'assistance » du gouvernement britannique si je revenais en » Angleterre. J'étais loin d'y songer. La défec- » tion de quelques hommes, au lieu d'affaiblir les » ressources du parti armé, n'avait fait que le dé- » gager des obstacles qu'un partage impolitique » d'autorité avait opposé à son développement. » Résolu de tout rallier autour de moi, une troi- » sième fois, je restai avec quelques fidèles amis, » au milieu des baïonnettes des républicains, des » poignards et des dénonciations des agens de » Londres et de Paris (*) ».

Il fit part aux ministres de sa résolution et de ses espérances. Mais les rapports des chefs qui, n'ayant pas suivi son exemple, cherchaient à justifier leur conduite, joints aux démarches de l'agence royale, qui proposait de nouveaux plans,

(*) Voy. les *Mémoires du comte Joseph de Puisaye*, tom. VI, fin de la deuxième partie.

firent craindre au cabinet de Saint-James que les efforts ultérieurs de Puisaye n'aboutissent qu'à l'exposer à des dangers inutiles. Le secrétaire d'Etat Henri Dundas lui écrivit (*) pour lui recommander de pourvoir à sa sûreté personnelle, lui offrant, au nom de son gouvernement, une somme considérable qui pût le mettre en état de prendre tel parti qu'il jugerait utile. Puisaye fit de Châteaubourg, le 25 septembre, une réponse noble. En refusant pour lui-même toute espèce de faveur, il pria le ministre d'appliquer la somme qui lui était destinée aux besoins et au soulagement des fidèles compagnons de ses travaux, annonçant d'ailleurs qu'il avait fixé sa détermination et son choix : « qu'il resterait en France » tant que ses efforts pour faire triompher la » cause de son roi ne serait pas sans espoir ». Sa correspondance avec le ministre Windham donna lieu aux mêmes propositions et à la même réponse.

Cependant les agens du Roi, à la faveur de leur système pacifique, venaient de communiquer leurs pouvoirs à Puisaye, sous les noms supposés d'*Etienne* et de *Boullé* (**). Jusque-là leur opposi-

(*) Dépêche du 2 septembre 1796.

(**) Lavilleheurnois et Brottier.

tion ne s'était exercée que dans le mystère. Ils informaient Puisaye, par une lettre du 5 septembre, qu'ils venaient de recevoir de Véronne, sous la date du 25 février précédent, des instructions d'après lesquelles les chefs des provinces de l'ouest devaient ressortir d'une seule et même agence; ils ajoutaient qu'en l'absence d'un commissaire spécial, ils étaient chargés eux-mêmes de correspondre avec les chefs royalistes. Le Roi, en effet, avait fait informer ses agens de Paris qu'il leur confiait, ainsi qu'à M. le comte de Moustier, avec qui il leur était ordonné de s'entendre, les soins de concilier les chefs des armées catholiques et royales, entre qui il s'était glissé les plus pernicieuses divisions. Mais ces divisions, selon Puisaye, étaient l'ouvrage de ceux mêmes à qui s'adressait le conseil du Roi pour les faire cesser. Du reste, les lenteurs de cette correspondance croisée entre Londres, Paris et Véronne, prouvaient assez combien il devenait difficile de gouverner, à de si grandes distances, un parti si incohérent et si divisé.

La dissidence entre Puisaye et l'agence fut dès-lors plus marquée. Avant même l'extinction de la Vendée, les agens du Roi avaient souvent allégué que le parti royaliste n'aurait une véritable consistance que lorsque ses fractions éparses se-

raient réunies à un centre commun, et n'agiraient que par une seule impulsion. Ils s'étaient vainement efforcés d'amener à ce système les chefs de la Vendée et de la Bretagne, qui, tenant chacun à leurs vues particulières, attaquaient la république avec des moyens contradictoires. La cessation des hostilités fit prévaloir les vues de Brottier; il assura même depuis (*) qu'il avait fait éteindre la guerre de la Vendée à cause de la mésintelligence des chefs, qui, voulant tous commander, nuisaient ainsi au parti, au lieu de lui être utiles. Mais lui et ses collègues, mûs par un esprit de domination, organisaient à leur gré de nouvelles divisions royalistes, qu'ils confiaient à des chefs de leur choix. Tandis que Puisaye insistait pour recommencer une guerre active, l'agence persistait à maintenir le système pacifique, plus favorable à ses desseins. Elle s'attachait surtout à paralyser les efforts de Puisaye, qui, dans la dislocation de la plus grande partie de l'armée de Hoche, voyait une occasion propice pour reprendre les armes. Il était secondé à Londres par les députés royalistes et par les chefs réfugiés, pour qui l'inaction était un supplice.

Voyez sa défense, dans le recueil des pièces relatives à la conspiration des agens du Roi [1797].

On y avait vu arriver successivement les députés des différentes armées, avant et pendant leur dissolution. L'abbé Remeau, dont le nom était considéré parmi les chefs du Bas-Poitou, arriva l'un des premiers, après avoir été témoin de la fin de Charette. Le chevalier de Trion s'était présenté avec des pouvoirs de l'armée du vicomte de Scépeaux. Plus tard le comte de Botherel et M. de Jouette étaient venus joindre Collin de la Contrie, en qualité de députés de l'armée de Bretagne. Enfin les comtes de Frotté père et fils intervinrent comme fondés de pouvoirs des royalistes de la Normandie. Tous furent autorisés à se réunir, pour traiter de leurs intérêts communs. Ce conseil ou comité avait ouvert ses séances avant la reddition. Il avait représenté au ministère anglais combien il était essentiel pour l'Angleterre et pour les puissances de l'Europe en guerre avec la France, que les provinces royalistes ne restassent pas assujetties à la république; il avait réclamé des secours puissans et l'arrivée en Bretagne d'un prince de la maison royale. Le duc d'Harcourt, ministre du Roi à Londres, trouva ces demandes exagérées et le ton du mémoire trop impérieux. On le modifia. Mais le temps s'écoulait; le désarmement, la dissolution du parti s'opérait sur les deux rives de la Loire, dans le Maine et en

Normandie. On rédigea un autre mémoire, plus pressant, où l'on faisait sentir au gouvernement anglais combien l'insurrection royaliste avait été avantageuse à la coalition anti-révolutionnaire, en paralysant les côtes de l'ouest et la marine française, en détournant cinquante mille matelots qui auraient servi la république, et en tenant en échec plus de cent mille soldats, par une diversion permanente. Ce mémoire fut remis directement aux ministres, au moment où Puisaye, par sa constance à rester au poste dangereux que l'intérêt de son parti lui défendait de quitter, se flattait de les déterminer à adopter de nouveau ses projets hostiles, et au moment où il croyait avoir donné au parti royaliste un nouvel essor, plus d'ensemble et plus de vigueur. Mais les ministres anglais étaient entraînés à l'adoption de plans d'une autre nature.

Selon Duverne de Presle, ce fut lui qui, dans une audience, au mois d'avril précédent, représenta au Roi, alors à Zurich, que la contre-révolution à force ouverte était désormais impossible; que tous les efforts à main armée qu'on tenterait à l'avenir, tourneraient contre les royalistes, et qu'on ne réussirait à relever le trône que par la force de l'opinion, et en faisant envahir insensiblement l'administration et les grands corps de

l'Etat par les partisans de la royauté. Duverne assure que le Roi se rendit à ces considérations; objectant toutefois qu'au moment où ses agens suivraient un système pacifique, il serait possible que des factions cherchassent à renverser le gouvernement républicain par la force. Le Roi lui enjoignit, en conséquence, de ne rien négliger avec ses collègues pour connaître les mouvemens de tous les partis, soit qu'il fallût faire tourner leurs efforts au profit du nouveau système, soit qu'il fallût les paralyser, si ces efforts tendaient à substituer à son droit quelqu'autre prince.

On croit en général que ce plan émanait du duc de la Vauguyon, l'un des ministres du Roi, qui regardait la guerre civile comme propre seulement à rendre la royauté odieuse et menaçante, et qui insistait pour qu'on abandonnât les moyens violens, afin de ne plus se confier qu'à l'empire de l'opinion. Il est vraisemblable que tel aura été le sentiment du duc de la Vauguyon, dans le conseil, et on voit en effet ses instructions, comme ministre, s'accorder avec ce nouveau plan. Mais une investigation plus haute fournit à l'histoire des données plus positives, d'après lesquelles ce n'est ni aux vues du duc de la Vauguyon, ni à celles de Duverne, qu'il faut attribuer le système paternel qui était depuis long-temps dans l'esprit

et dans le cœur du Roi. Ce prince désirait tout à la fois ne devoir la conquête de son royaume qu'à des Français, et épargner toute effusion de sang inutile : lui-même avait conçu et tracé de sa main un plan général d'exécution, propre à réunir en un seul faisceau les élémens du royalisme et ses ressources nombreuses, trop éparses jusqu'alors, et dont l'incohérence compromettait sans cesse l'emploi. Par lettres patentes données à Mittau, les associations royalistes, embrassant tout le royaume, reçurent, sous le titre d'*institut philantropique*, des formes régulières. Cessant d'être une simple opinion, le royalisme devait prendre un corps et acquérir une consistance civile et militaire. Des bords du Var jusqu'aux montagnes de l'Auvergne, du pied des Pyrénées jusqu'au sommet du Jura, une vaste organisation devait reproduire en quelque sorte *la vieille France*, toute *vivante*, dans le sein même de la république, dont chaque jour elle déracinait les soutiens, énervait la force et sapait les fondemens. Telles furent les vues du monarque. Le système une fois arrêté, les instructions du conseil n'eurent plus pour objet que de donner à ce vaste plan tous les développemens convenables, afin de le mettre en action sans délai. D'un bout du royaume à l'autre, les royalistes, formés en

associations mystérieuses, furent invités à rechercher les emplois publics, qu'ils avaient dédaignés jusqu'alors.

Hoche, qui surveillait encore les départemens de l'ouest, s'aperçut le premier que le parti du Roi, n'ayant pu renverser la république par la force des armes, cherchait à la miner par des manœuvres sourdes et par une affiliation secrète. Les instructions trouvées sur Picot, adjudant-général de Frotté, et qui tombèrent dans les mains de Hoche, furent pour lui un trait de lumière; elles étaient positives. Frotté prescrivait à ses partisans de « sacrifier en apparence leur opinion, » de s'emparer des élections populaires, d'accepter des places et de corrompre les républicains. » Il existe, ajoutait Frotté, des commissaires du » Roi, avec lesquels doivent s'entendre les royalistes qui ne peuvent plus faire en ce moment » la guerre active ».

Armé de cette correspondance, Hoche annonce au directoire exécutif l'existence d'un comité royal à Paris, dont il dévoile tous les plans. Cet avis est négligé. Le directoire, aigri par les attaques successives des différens partis, ne tenait plus cette conduite impartiale sans laquelle un gouvernement ne frappe une faction qu'au profit du parti contraire. Forcé de comprimer les

démocrates, il avait abandonné l'opinion publique aux royalistes. De là cette chute totale de l'esprit républicain, et l'idée généralement répandue, non sans raison, que la république n'était qu'une chimère. Bientôt prévalut cette maxime : « Que » le Français, naturellement ingrat et léger, avait » besoin d'un maître qui, par le poids de l'au- » torité, pût écraser les factions et réfréner la li- » cence des esprits révoltés ». Ces dispositions avaient multiplié les affiliations et grossi le parti qui flottait sans cesse entre la royauté et la république. Ce fut dans les rangs de ce parti *mixte*, incapable d'agir par lui-même, que recrutèrent les agens et les émissaires du Roi. Dès-lors il y eut deux impulsions royalistes, distinctes et rivales : celle qui émanait de Londres et de Puisaye, sous l'autorité du comte d'Artois, et celle qui émanait du Roi et dont les agens de l'intérieur avaient exclusivement la direction. L'une avait besoin de l'intervention directe de l'Angleterre ; l'autre ne lui demandait que des subsides, dans la persuasion que la prépondérance de l'opinion royaliste suffirait pour renverser la république.

Puisaye, l'antagoniste de ce plan nouveau, en croyait toutes les bases fausses, et refusait son adhésion aux mesures dilatoires et suspensives que proposaient les agens du Roi. Elles s'accor-

daient mal avec son caractère aventureux et trop emporté pour abandonner à d'autres qu'à lui le soin de la contre-révolution, qu'il se croyait seul capable de faire. Déterminé à reprendre les armes, il assurait que tout était prêt, et donna même en quelque sorte le signal, en faisant répandre dans toute la Bretagne un manifeste virulent contre le gouvernement républicain et contre les royalistes qui s'étaient soumis à ses lois. L'agence de Paris mit tout en œuvre pour étouffer un écrit si opposé à ses vues, et elle parvint à en empêcher la circulation dans la capitale. Dans son ardeur belliqueuse, Puisaye, caché au fond de la Bretagne, ne considérait ni la situation de l'Europe, ni les modifications que le gouvernement anglais était forcé d'apporter à sa politique. Entraîné malgré lui vers la paix, ce gouvernement ne se montrait point empressé alors de faire revivre le parti royaliste armé. Parmi les nombreux documens qui éclairent ce grand épisode de notre histoire, et dont je dois la communication uniquement à la confiance qu'inspire l'indépendance de mes travaux, je trouve deux lettres du duc de Sérant au comte de Botherel, qui peignent avec autant de candeur que de raison les circonstances politiques où se trouvaient l'Angleterre et le parti du Roi. « Le moment de crise est bien fort,

» mandait le duc(*). Il faut attendre le résultat des » démarches du ministère, pour la paix, avant de » former des spéculations sur l'appui qu'on peut » encore en attendre pour l'avenir. La tendance » générale de l'esprit de la nation anglaise est » tournée à la paix. Dans tout le parlement il n'y » a qu'un seul homme, milord Fitz Williams(**), » qui, abordant la question dans son vrai point de » vue, ait senti le véritable intérêt de son pays et » de toutes les puissances qui voudraient se » mettre à l'abri d'une révolution. Il paraîtra » incroyable un jour qu'il soit resté seul de son » avis ». Le duc de Sérant parlait, dans une autre dépêche (***), des embarras que l'intrigue révo-

(*) Dépêche du 12 octobre 1796.

(**) Serait-ce le même lord Fitz Williams qui, au moment où j'écris, vient de se faire destituer par son gouvernement, pour s'être déclaré en faveur des menées séditieuses des *radicaux* de la province dont il était lord lieutenant? Rien n'a plus le droit d'étonner dans ces temps de perturbations et de maladies morales contagieuses. Celui qui, dans le parlement d'Angleterre, s'est montré, il y a vingt-trois ans, l'un des plus chauds défenseurs des principes de la légitimité, peut bien être redevable aux progrès des lumières de l'heureux changement qui le rend aujourd'hui l'appui honorable des frénétiques qui menacent l'ordre social.

(***) Du 16 octobre 1796.

lutionnaire suscitait au ministre Pitt, et il témoignait des craintes qu'elles n'influassent contre l'unique et raisonnable projet de ranimer et de porter au plus haut point les forces royalistes des provinces de l'ouest. « Tout l'argent, ajoutait-il, » passe encore en Allemagne pour soutenir et » augmenter les armées de l'empereur, ainsi que » pour l'accroissement des forces maritimes de » l'Angleterre. Ces deux branches dispendieuses » emportent tout, et les royalistes n'étant consi» dérés que secondairement, n'ont plus que des » restes insuffisans pour entreprendre avec con» fiance de grandes choses ».

Toutefois, le parti armé et l'agence de Paris se disputaient ces restes avec acharnement. Duverne de Presle, qui trahit depuis si publiquement les intérêts de Louis XVIII, fut député en Angleterre par Brottier et Lavilleheurnois, pour faire désarmer Puisaye, et en même temps pour solliciter des ministres britanniques des subsides applicables aux opérations préliminaires de l'agence. C'était lui qui se chargeait ordinairement des missions au dehors; il avait l'habitude des voyages, et savait éluder la surveillance des autorités locales. Duverne arriva à Londres au mois d'octobre, porteur d'instructions positives du Roi, pour qu'il n'y eût

dans l'ouest aucune reprise d'armes. Le ministère anglais cédant aux sollicitations dont il fut assailli, soit par le duc d'Harcourt, soit par Duverne, adhéra, relativement aux affaires de France, au plan vaste et général qui lui fut présenté, et qui eût été préférable à tout autre, s'il n'eût pas été fondé sur des données imaginaires.

C'était précisément à l'époque où l'agence se vantait d'avoir des intelligences sûres parmi les officiers supérieurs et les généraux de la garnison de Paris, et d'être bientôt en état, à elle seule, de renverser le gouvernement directorial, par des défections plutôt que par une agression à force ouverte. Dès ce moment, le ministre Windham n'hésita point d'entremettre le crédit qu'il avait sur Puisaye, pour arrêter une effusion inutile du sang français en Bretagne, quoique Puisaye ne lui dissimulât point que l'adoption de tout autre plan n'entraînât l'entière ruine du parti armé.

Soit que l'agence de Paris imputât à la mauvaise volonté des ministres les formalités et les lenteurs qu'éprouvait sa demande de subsides, soit que, sans motif d'animosité, elle ait imaginé de nouvelles imputations, afin de porter le découragement et la défiance dans le parti armé, il est certain qu'au moment même ou Duverne sollicitait le crédit des ministres, et en était

accueilli, ses collègues s'efforçaient de les décrier en France, en déclarant avoir appris de Londres qu'ils retenaient prisonnier à Edimbourg MONSIEUR, frère du Roi, pour empêcher que ce prince ne s'échappât sur un bateau et ne vînt combattre à la tête des fidèles royalistes de l'ouest. « Il n'est peut-être pas de Français, observe » Puisaye à ce sujet, qui ne sache avec quelle » fureur les agens de Londres et de Paris ont fait » circuler cette imposture, et je rencontre encore » bien des gens qui y croient ». La propagation de cette fable était d'autant plus gratuite de la part des agens, que c'était sur leurs propres instances que les ministres suspendaient les secours destinés au parti hostile et concouraient à lui faire poser les armes.

Le plan général qu'avait arrêté le Roi divisait la France en deux agences : l'une comprenait la Franche-Comté, le Lyonnais, l'Auvergne, le Forez et les provinces méridionales ; elle fut successivement placée à Constance et à Ausbourg, sous la direction de MM. d'André, Imbert-Calomès, et Précy, qui avait défendu Lyon contre les troupes conventionnelles. L'autre agence, qui s'étendait sur le reste de l'empire, était dirigée par les commissaires de Paris. Toutes deux ne devaient agir que de concert, tout mouvement

partiel leur étant interdit expressément. Le gouvernement anglais prit enfin l'engagement de fournir des subsides pour toutes les dépenses jugées nécessaires. Dès-lors l'agence de Paris porta sa présomption jusqu'à se flatter que cette capitale serait bientôt en son pouvoir. Se défiant toujours de Puisaye en Bretagne et du cabinet de Saint-James, elle opposa ouvertement à Puisaye le comte de Rochecote, si recommandable par son désintéressement, sa bravoure et son attachement aux Bourbons. Elle lui avait délégué le commandement en chef des provinces du Maine, du Perche et du pays chartrain.

Puisaye vit avec peine un officier si dévoué obtenir l'entière confiance du Roi et venir commander jusque sur les limites de la Bretagne. Il ne douta plus alors que les agens royalistes ne lui suscitassent un antagoniste, et, résolu de leur prouver combien il leur serait difficile d'affaiblir son autorité, il entreprit d'ajouter la ville de Laval à son commandement. L'agence, qui, dans la démarcation du territoire confié à Rochecote, avait compris la totalité des deux départemens de la Sarthe et de la Mayenne, écrivit à ce chef qu'il n'aurait pas dû y laisser empiéter. « D'autant plus, ajoutait-elle, que M. de Puisaye » a été prévenu par nous qu'aucun empiéte-

» ment ne lui était permis et ne serait souf-» fert (*) ».

Une vive discussion sur les limites des deux commandemens s'éleva aussitôt. Puisaye avait déjà fait plusieurs proclamations pour annoncer aux habitans de Laval que c'était à lui seul qu'on devait obéir. Rochecote, s'appuyant sur l'autorité des agens du Roi, s'opposa ouvertement aux entreprises de Puisaye. Il lui écrivit; les réponses furent remplies d'aigreur. Ce conflit, irrité par l'ambition, blessa les amours-propres et alluma les haines. Au milieu de ces débats, une partie de la correspondance des deux chefs fut saisie par les républicains, sur l'émissaire *Tranche-montagne*, qui aima mieux périr que d'en dévoiler le secret, en trahissant Rochecote. Enfin Puisaye parut consentir, pour terminer des différens si nuisibles à la cause royale, à l'envoi sur les lieux de deux officiers pour arbitres. Il désigna le chevalier de Chalus, et Rochecote nomma Lecointre-Guéfontaine, qui se rendit immédiatement à Laval. Aucun de ces deux choix n'annonçait une prompte conciliation. Le chevalier de Chalus partageait l'animosité de son chef, et Guéfontaine, qui, après avoir combattu à Quiberon,

(*) Dépêche de janvier 1797.

était venu offrir son bras à Rochecote, en haine de Puisaye, apporta contre lui des dispositions malveillantes. La conférence entre les deux officiers commença par une altercation vive, et ils se séparèrent sans avoir discuté l'objet de leur mission. A son retour, Guéfontaine assura que Puisaye avait aposté, entre Laval et le Mans, des soldats pour le faire périr, et qu'il avait changé de route pour lui épargner un crime de plus. On vit bientôt le parti armé se diviser en deux factions très-animées l'une contre l'autre, ayant chacune leur correspondance, et dont les agens étaient partout en guerre ouverte. On prétend même que l'animosité fut portée à un tel degré, entre ces hommes d'un même parti, que lorsqu'ils se rencontraient, ils se fusillaient comme ennemis, et que Rochecote finit par provoquer Puisaye en duel. L'agence royale trouvait dans les prétentions que ce dernier soutenait avec tant de hauteur et de violence, de nouveaux griefs contre lui.

Cependant le Roi, qui, le 24 novembre (1796), avait confirmé les pouvoirs en vertu desquels Rochecote étendait son commandement dans les provinces du Maine, du Perche et du pays chartrain, avait fait donner en même temps l'instruction suivante à ses agens de Paris, par son

ministre le duc de la Vauguyon. « Il importe, » avait mandé le duc, au nom du Roi, que la dé- » termination qui pourra être prise contre M. de » Puisaye, soit tellement justifiée par la nécessité » qu'elle n'indispose pas d'une manière nuisible » ceux des ministres anglais qui se sont montrés » ses partisans. Sa Majesté est disposée à approu- » ver tous les changemens que ses commissaires » croiront utiles à l'exécution du plan dont l'en- » chaînement a été tracé. Le Roi pense qu'il devient » de jour en jour plus essentiel d'en lier les opé- » rations avec l'agence de l'est et du midi. Les re- » lations, déjà formées d'un côté avec la Franche- » Comté et la Bourgogne, vont s'étendre avec » la Provence et le Languedoc, où des agens tra- » vaillent avec succès, d'après les mêmes prin- » cipes. Sa Majesté désirerait aussi que ses com- » missaires étendissent, depuis les provinces de la » Vendée et du Poitou, leurs rapports successifs » dans la Guyenne et le Languedoc, afin d'en- » velopper ainsi la circonférence.

» Parmi tous les moyens d'accroître l'influence » du parti dont les agens du Roi entretiennent » et excitent les dispositions, il en est trois prin- » cipaux : écarter efficacement de l'administra- » tion les régicides, leurs chefs et ceux des » jacobins ; travailler à assurer le succès des nou-

» velles élections ; gagner et ramener le plus » grand nombre qu'il sera possible des membres » du parti connu aujourd'hui sous la dénomina- » tion du *ventre* (*). Les plus récentes notions » sur la situation actuelle des deux conseils » rendent ce troisième point bien important ; » et le Roi croit devoir ajouter cette nouvelle in- » struction à toutes les précédentes, qu'il con- » firme, ainsi que celles dont vous trouverez à » Londres, entre les mains de M. le duc d'Har- » court, les copies signées et approuvées par Sa » Majesté (**) ».

Ce plan obtenait déjà un commencement d'exécution. Préparer l'emploi de la force militaire comme auxiliaire, s'emparer des emplois de l'administration publique, s'introduire dans le corps législatif, en se rendant maîtres des élections, miner sourdement le gouvernement républicain, et s'assurer enfin de Paris, pour entraîner ensuite toutes les provinces, tels étaient les secrets desseins

---

(*) Les députés du *ventre*, déjà désignés ainsi parce qu'ils se donnaient dès-lors indifféremment, comme aujourd'hui, à tout gouvernement de fait, moyennant de bons repas et une digestion paisible et heureuse.

(*) Voyez le *Recueil des Pièces de la conspiration de Brotier et Lavilleheurnois*, p. 68.

de l'agence royale. Sans être embarrassée du serment de haine à la royauté, décrété par le corps législatif, aux ordres du directoire, elle s'efforçait de lever le scrupule des royalistes qui s'y refusaient, donnant pour motif, par une supposition bien coupable, que le Roi voulait *qu'on lui jurât haine par la bouche et amour dans le cœur.* Cette doctrine, prêchée par Brottier, ne tendait qu'à abandonner la destinée du parti du Roi à des hypocrites et à des perfides. Le parti armé avait horreur de ces principes. Puisaye, qui l'alimentait en Bretagne, avait partagé l'ancien théâtre de l'insurrection en divisions militaires, ayant chacune trois chefs supérieurs qui les parcouraient sans cesse. A son conseil d'administration était agrégé le clergé des campagnes. Il avait fondé une caisse de secours, établi une correspondance et des guides pour faciliter les communications. Au milieu de cette organisation secrète était le quartier-général, pour en diriger tous les ressorts. Mais depuis la reddition, très-peu d'affidés savaient précisément où se tenait le général des royalistes. Ainsi la chouannerie pouvait encore se comparer à une armée qui, à la faveur d'un armistice, se rétablissait dans ses quartiers d'hiver et se préparait à ouvrir une nouvelle campagne. Puisaye n'avait admis dans son organisa-

tion que des officiers qui lui étaient entièrement dévoués, et il n'attendait plus qu'une chance favorable pour agir de nouveau, persuadé qu'aucun traité de paix durable entre l'Europe et les révolutionnaires n'était possible; or, selon lui, le parti royaliste ne pouvait rester long-temps dans l'inaction.

Les chefs du Morbihan manifestaient des intentions encore plus hostiles. Georges Cadoudal, qui projetait de s'emparer de la ville de Lorient, demandait au gouvernement anglais cent mille livres tournois pour cette tentative; il assurait que ses partisans lui faciliteraient l'accès de la place. Puisaye, qui s'était rapproché de Georges, accueillit son plan et le fit passer aux ministres: mais des événemens imprévus firent une diversion pénible. Tandis que les armées républicaines envahissaient l'Allemagne et l'Italie, l'Angleterre, malgré ses flottes victorieuses, se voyait menacée elle-même par le vainqueur des Vendéens, des Chouans et de Charette.

Hoche avait conçu le dessein de reporter au sein de la Grande-Bretagne la guerre civile que son gouvernement alimentait en France: il voulait lui arracher l'Irlande, et il dirigeait à Rennes les derniers préparatifs de l'expédition, lorsqu'un misérable, qui avait figuré dans l'insurrection de Sancerre, vint attenter à sa vie. Le

temps ayant dévoilé la noirceur de cette trame, on sait à présent que ce fut le nommé Charles Martial, l'un des officiers de Rochecote, qui dirigea le crime. Il avait reçu secrètement de Paris plusieurs fusils à vent, arme d'autant plus perfide qu'elle ne décèle par aucune explosion le meurtrier, qui peut s'en servir de loin pour lancer la mort avec sécurité. Mais Martial crut plus sûr encore d'attaquer Hoche avec une arme dont l'effet serait moins incertain, et il eut recours à l'un de ces hommes susceptibles d'être enflammés par l'exaltation de l'esprit de parti et séduits par l'appât du gain. Il choisit Guilleaumot, garçon maréchal, qui, s'étant aposté, tira sur Hoche, à la sortie du spectacle de Rennes, un pistolet chargé de plusieurs balles. Le coup, mal assuré, trompa l'espoir de l'assassin. Au milieu du trouble qu'occasionna une si horrible tentative, Hoche conserva seul sa sérénité, et vint ensuite au secours de l'indigente et malheureuse famille de Guilleaumot. Cet homme, saisi et traduit dans les prisons de Laval, dénonça, comme instigateur du crime, Charles Martial, qui le suivit en prison, après s'être inutilement caché dans le Maine (*). Puisaye accusa ouvertement les agens de Paris,

(*) Il fut tué quelque mois après, dans une tentative d'évasion.

d'avoir armé le bras de l'assassin de Hoche, par l'appât d'une somme de douze cents francs, et même par la promesse d'une récompense honorifique, moyen à la fois immoral et horrible. Il les accuse en outre d'avoir fait répandre que c'était lui, Puisaye, qui avait ourdi et dirigé le crime. Les agens prétendaient que Hoche les avaient trompés, quoiqu'il ne leur eût rien promis, n'ayant jamais eu avec eux aucune communication directe. Mais toujours aussi crédules que défians, ils avaient adopté sans examen, relativement à ce général, les fausses conjectures d'intrigans royalistes. Par exemple, des émissaires de Bernier, qui trompait également le comte d'Artois et l'Angleterre, avaient osé affirmer que Hoche s'était engagé à rétablir le trône des Bourbons, et que voulant prouver la sincérité de sa promesse, il tenait en sûreté le comte de Sérant, qui lui servirait d'intermédiaire, le bruit qui annonçait sa mort n'étant qu'une feinte.

Sans s'inquiéter des complots de ses ennemis, Hoche court à Brest pour y presser l'expédition d'Irlande : là sa vie est menacée de nouveau. Tout-à-coup il éprouve, au sortir d'un souper, d'affreux déchiremens d'entrailles ; des symptômes de poison se manifestent. D'abord rien ne peut calmer la vivacité de la douleur, ni arrêter

les vomissemens; ses amis ne déguisaient déjà plus leurs alarmes. Enfin l'usage du lait, et plus encore sa forte complexion, sauvèrent ses jours. Mais ni le fer ni le poison, non plus que des lettres menaçantes, ne purent faire fléchir un seul moment son ame altière. On le vit surmonter une multitude d'obstacles, appaiser l'insubordination des troupes de terre et de mer, et triompher de l'opposition des chefs de l'escadre.

Enfin le signal est donné, et le 17 décembre l'armée navale, ayant quinze mille hommes d'élite à bord, trompe la vigilance de la flotte anglaise qui croisait devant Brest. « L'ame romaine de » Hoche s'élançait déjà contre Carthage ». La France, l'Europe, s'étonnent de ce qu'il existe encore une marine française; l'Angleterre frémit...... Mais bientôt elle se rassure. Monté sur une frégate, Hoche, trahi par la fortune, séparé de son escadre par la tempête, battu par les flots au milieu du vaste océan, arrive seul sur les côtes d'Irlande : il n'y trouve plus ni vaisseaux, ni soldats. Sans lui les chefs de l'escadre n'avaient osé rien entreprendre; dix jours s'étaient perdus en stériles délibérations, sans qu'on eût tenté le débarquement. Hoche, le désespoir dans l'ame, fut contraint de regaguer les ports de France. Il n'y aborda qu'après avoir échappé miraculeusement

à la vigilance des croiseurs anglais et aux plus affreuses tempêtes. Inconsolable du mauvais succès de l'expédition, il en jeta la honte sur les principaux chefs de l'escadre. A son arrivée à Paris, le directoire lui déféra le commandement en chef de l'armée de Sambre et Meuse. Pendant son absence, le général Hédouville, qui avait concouru à pacifier les départemens de l'ouest, sut y maintenir la tranquillité.

A Londres comme à Paris, on semblait attendre l'issue du nouveau plan de conspiration royaliste. Rien n'égalait la confiance des agens du Roi. Leur imagination impatiente devançait le moment de l'exécution. A l'aide d'officiers généraux de la garnison de Paris, ils espéraient s'emparer d'abord des barrières, ensuite de l'Ecole Militaire, des Invalides, des Thuileries, du Luxembourg et du Temple, assigné pour quartier-général. Ils devaient placer des canons sur les ponts, contenir les faubourgs par la présence de deux détachemens d'élites, mettre aux arrêts chez eux les membres des deux conseils, enlever le directoire, et diminuer la résistance en promettant une entière amnistie (*). Tel était leur plan de

(*) Voyez le *Recueil des pièces de la conspiration de Brottier et de Lavilleheurnois.*

restauration; mais il n'avait aucune base et tout en était chimérique. Trahis et dénoncés par le chef de brigade Malo, les agens du Roi tombèrent dans les piéges du directoire : ils furent arrêtés avec leurs papiers, et dès-lors la conspiration fut matériellement divulguée; le parti royaliste, frappé de stupeur, resta confondu.

Les agens du Roi voués à la mort, parvinrent à s'y soustraire, mais non sans confusion, ni même sans déshonneur pour l'un d'eux. La Villeheurnois fut le seul qui, respectant son caractère, montra quelque dignité. Brottier s'efforçant d'exciter la compassion de ses juges aux dépens de sa mission : « Personne n'ignore, leur dit-il, » que Puisaye était tout prêt, il y a trois mois, » à éclater de nouveau; qu'il répandit, à cette » époque, un manifeste violent contre le gou- » vernement républicain et contre les royalistes » soumissionnés. Eh bien, c'est moi qui en ai » empêché la circulation dans Paris, et c'est » encore moi qui, aidé de Duverne, l'ai fait dé- » sarmer, par l'ordre de ceux au nom de qui » il invitait tous les royalistes à se réunir à lui. » Cette conduite de ma part, ajouta Brottier, » produisit un tel effet, qu'elle mécontenta les » esprits turbulens, exaltés et ambitieux. Il se fit, » dans les provinces de l'ouest, des réunions de

» gentilshommes pour dénoncer à Louis XVIII
» son agence de Paris, comme ennemie de la re-
» ligion et du trône, et pour former un conseil
» royaliste exécutif ».

Contre toute attente, les commissaires du Roi purent braver l'animosité du directoire ; ce qui fit concevoir au parti royaliste l'idée de sa force morale. Leurs juges militaires, après les avoir déclarés coupables d'embauchage, commuèrent la peine capitale en dix années de réclusion pour Brottier et Duverne de Presle, et en une année seulement pour Lavilleheurnois. En voyant ces trois hommes échapper au supplice, le directoire frémit ; il tenta encore, mais inutilement, de les faire condamner comme conspirateurs, par les tribunaux ordinaires.

Le parti du Roi renoua bientôt tous ses projets, que favorisaient la liberté de la presse, la disposition des esprits, la haine portée aux démagogues et aux restes de l'assemblée conventionnelle. « La république ne peut tenir long-
» temps (mandait Frotté à son ami Plascene,
» devenu l'ame de ses relations en Normandie).
» Nous finirons par déjouer toutes les factions
» usurpatrices. Engagez les honnêtes gens à en-
» trer dans toutes les branches de l'administra-
» tion. Ils nous seconderont quand on reprendra

» les armes. Je reste à Londres, d'après les intentions du Roi, et je n'en partirai que lorsque la machine générale sera montée de manière à donner l'espoir de réussir, conformément aux ordres détaillés de Louis XVIII ».

Cependant du fond de sa prison, Duverne trahissait, avec une lâcheté qui n'a eu depuis que trop d'imitateurs, les intérêts de son Roi, dont il avait les secrets. Il dévoilait au directoire tous les projets des royalistes, les noms de leurs principaux officiers ou agens, les missions qui leur étaient confiées, et les provinces où ils cherchaient à établir leurs pouvoirs. Il dénonça non-seulement ceux qui étaient à la tête du parti armé ou qui devaient prendre les armes, mais encore ceux qui se trouvaient chargés de préparer l'opinion. Il donna la note exacte des subsides fournis par l'Angleterre, avouant qu'il avait obtenu, pendant son séjour à Londres, soixante mille livres sterlings pour les dépenses préparatoires de l'agence, et la certitude d'une somme de trente mille livres sterlings, qui devait lui être payée dans le mois de la proclamation du Roi. Il fit connaître la politique du cabinet de Louis XVIII : elle consistait à ne communiquer du plan secret que la partie destinée à être connue des chefs royalistes et du ministère anglais.

Il fit connaître aussi la division de la France en deux agences, et pesa sur les soins que prenait le Roi pour faire arriver au même but une multitude de chefs, dont chacun était mû par des vues particulières et entraîné par ses propres passions. « M. de Puisaye, ajouta Duverne, se croit en me- » sure de faire seul la contre-révolution, et il » veut depuis long-temps se déclarer; nous l'en » avons empêché jusqu'à ce moment. Il étend » ses intelligences depuis Brest jusqu'à Laval. » M. de Frotté a laissé en Normandie des officiers » qui servaient sous ses ordres, et qui le pressent » vivement de se déclarer. Ce chef a du juge- » ment, du talent, c'est un de nos meilleurs » généraux. M. Mallet, ancien aide-major de Châ- » teauvieux, est chargé de la Haute-Normandie, » de l'île de France jusqu'à Paris; il est tout-à- » fait organisé, et aura des hommes tant qu'il » voudra, avec de l'argent ». Duverne n'oublia point Rochecote, qu'il désigna avec des éloges perfides, dont chaque mot devait assurer davantage sa perte. « M. de Rochecote, dit-il, est chargé » de préparer le Maine, le Perche et le pays char- » train; il était à Paris dernièrement. C'est un » jeune homme très-intelligent et très-actif. Son » organisation militaire n'est que de quelques » cents hommes, mais uniquement parce qu'il

» n'a pas assez d'argent pour s'en attacher davan-
» tage. Il y a, relativement à lui, trois choses que
» je ne veux vous dire que verbalement ».

Ici Duverne, comme s'il eût voulu donner plus de prix à sa trahison, en y attachant un plus haut degré d'importance, accusait Rochecote d'avoir cherché à pratiquer des intelligences avec un membre influent du directoire (Paul Barras), d'avoir été chargé de faire tuer Hoche en Bretagne, et de nourrir le secret dessein d'une entreprise dans Paris, à l'effet d'enlever les cinq directeurs. A l'exception de ces derniers aveux, tout le reste de sa déclaration fut consigné sur le registre secret du directoire. On peut regarder cette lâche indiscrétion de Duverne qui porta l'effroi parmi les régicides, comme une des principales causes de la journée du 18 fructidor, laquelle, peu de mois après, renversa tous les complots et toutes les espérances des royalistes.

On avait statué, d'après le plan général, que la tentative sur Paris servirait de signal à Georges, à Puisaye, à Frotté et à Rochecote, pour reprendre l'offensive. Non-seulement leur attente fut trompée par l'arrestation et la mise en jugement des agens royalistes, mais encore ils ne virent pas sans surprise, du moins Georges et Puisaye, la procédure mettre au grand jour l'opposition

systématique du conseil du Roi au renouvellement de la guerre active. Puisaye en fut indigné, et attribua tous les malheurs du parti aux effets d'un plan si contraire à ses vues, et qu'il imputait aux commissaires de Paris, dont il avait tant à se plaindre; il crut l'occasion favorable pour éclairer les princes de la maison royale sur les pernicieuses intrigues de leurs agens, se berçant de l'espoir de préserver, à l'avenir, les compagnons de ses travaux d'une si désastreuse intervention.

Dans ce dessein, disposant tout pour repasser en Angleterre, il établit en Bretagne une commission intermédiaire provisoire, chargée de correspondre avec lui. Cette commission, présidée par M. de Cognac, royaliste éclairé et intègre, tenait presque toujours ses séances à Rennes; elle ne tarda pas à recevoir l'approbation formelle du Roi et de MONSIEUR.

Puisaye, dont toutes les anciennes divisions étaient occupées par de nouveaux chefs, qui, soit dans des retraites sûres, soit dans des courses furtives, maintenaient l'esprit des habitans dans des dispositions favorables, chargea le comte de Chalus, son major-général, de toutes les affaires militaires et secrètes du parti. Se dirigeant ensuite sur la côte du Clos-Poulet, il s'embarqua le 3 mars 1797, accompagné de l'abbé Guillo, son

secrétaire, du comte de Botherel et de M. de Saint-Julien. Sa traversée fut heureuse : voulant éviter Jersey, à cause de ses différens avec le prince d'Auvergne, il cingla vers l'ouest et gagna la rade de Guernesey. Le commandant de l'île, qui cherchait depuis long-temps à y fixer le grand point de correspondance, le reçut avec distinction, et après une longue conférence, il l'expédia pour Londres sur un cutter.

Après avoir conféré avec les ministres du Roi d'Angleterre, sur les affaires du parti royaliste, Puisaye réunit, pour délibérer sur le même objet, les comtes de Châtillon, de Bourmont, de Suzannet et de Frotté; le prince de la Trémouille, le marquis de Beaupoil Saint-Aulaire, M. d'Allègre, M. de la Thuilerie et l'abbé Guillo. Il ne lui fut pas difficile, dans la situation désespérée où se trouvait le parti, de faire partager à ces différens chefs son ressentiment et son animadversion contre les intrigues et les bévues des agens de Paris. Les lettres qu'il reçut de Georges Cadoudal contenaient l'expression des mêmes sentimens. « Désabusez notre malheureux prince, lui man» dait ce chef(*), et que cette clique d'intrigans » qui abusent de sa confiance soit enfin disgrâ-

(*) Dépêche du 16 mars 1797.

» ciée. Si par malheur on persistait à leur con» server les pouvoirs dont ils sont si peu dignes, » le parti se détruirait par des intrigues et par » des cabales ».

« Fasse le ciel, lui disait-il dans une autre » lettre (*), que vous réussissiez, que vous » détruisiez ces infâmes intrigues, et que vous » parveniez enfin à faire entendre à notre mal» heureux prince, la voix de la vérité. Tels sont » nos plus ardens désirs, ainsi que ceux de tous » les bons Français ».

Puisaye se mit en route pour Edimbourg, voulant d'ailleurs rendre compte de sa conduite à Monsieur, frère du Roi. Il en fut reçu, dit-on, froidement d'abord, mais ayant fait avec adresse son apologie, il finit par dissiper une grande partie des préventions dont il était l'objet, et obtint un meilleur accueil. Le prince approuva toutes ses opérations, et écrivit en Bretagne, au comte de Chalus, la lettre suivante : « Chargé par le Roi, mon frère, de tout ce qui » concerne l'ordre civil et militaire de l'ouest, » et spécialement de la Bretagne, j'ai donné, en » son nom, mon approbation à l'organisation mi» litaire établie provisoirement dans cette pro-

(*) Du 6 mai 1797.

» vince, par le comte de Puisaye. Je vous charge » aujourd'hui d'employer tous vos soins à main- » tenir cette organisation dans toutes ses parties, » pendant l'absence du commandant en chef, et » j'approuve l'instruction que le comte de Puisaye » vous a laissée au moment où il a quitté la Bre- » tagne, me réservant de vous donner des ordres » ultérieurs si le besoin l'exige (*) ».

Le prince se fit autoriser aussi par le Roi, à expédier les brevets de maréchaux-de-camp que Puisaye sollicitait en faveur de MM. de Châtillon, de la Thuilerie, de Chalus, Georges Cadoudal et Mercier dit la Vendée.

Pendant son séjour à Edimbourg, le chef des royalistes de Bretagne ne manqua aucune occasion de s'élever avec force contre les agens de Paris et de Londres. Il était si animé, qu'à son retour d'Edimbourg il récrimina sur cet objet dans presque toutes ses dépêches. « Je ne reviendrai pas, dit-il » dans celle du 28 août (**), sur les machinations » des agens de Paris. La France et l'Europe ré- » pètent aujourd'hui ce que depuis un an je ne » cesse d'en dire et d'en écrire. Mais comme

(*) Dépêche du 14 juin 1797.

(**) Adressée à S. A. R. MONSIEUR.

» ceux qui les remplacent professent la même doc-
» trine et suivent les mêmes erremens ; comme
» il paraît que s'il y a eu quelque changement
» dans les personnes, il n'y en a pas dans les
» choses, et que ce système pernicieux menace
» d'anéantir les seuls moyens qui restent encore
» pour parvenir au rétablissement de la monar-
» chie, je déclare que les fidèles serviteurs du Roi,
» qui n'ont pas cessé de combattre pour sa cause,
» se reposent sur moi seul pour lui faire connaître
» l'état des choses, et n'ont d'espoir que dans
» sa justice éclairée par la vérité; je calculerai
» donc sévèrement mes devoirs, et je ne trahirai
» ni la confiance des royalistes, ni la cause de
» mon Roi; je m'exposerai plutôt à lui déplaire
» qu'à le mal servir, et je sacrifierai même sa con-
» fiance à son estime, et ses bontés à mon hon-
» neur et à ses intérêts ».

Puisaye adressa au Roi, à l'appui des accusations qu'il portait contre ses agens, un recueil de pièces considérables, et en chargea le chevalier de la Thuilerie, l'un de ses adjudans-généraux, le marquis de la Jaille, son premier aide-de-camp, et le comte de Botherel, qu'il députa à Blanckembourg, où résidait le Roi.

Pendant son séjour à Londres, s'appuyant sur l'approbation donnée à sa conduite par le comte

d'Artois, et sur la protection du ministre Windham, il fit prévaloir ses plans d'insurrection, ou du moins les préparatifs d'une prochaine reprise d'armes. Aussitôt le prince d'Auvergne reçut l'ordre de verser, en Bretagne, les armes et les munitions qu'il retenait dans les magasins de Jersey, et de protéger le débarquement, soit des prêtres, soit des émigrés qui voudraient rentrer en France. Les officiers des divisions chouannes maritimes reçurent de Puisaye des instructions pour la répartition des armes, de la la poudre et de la solde. Des débarquemens partiels eurent lieu à l'embouchure de la Rance ; de là les munitions étaient transportées dans les divisions de Vitré et de Fougères, où les esprits se montraient disposés à une nouvelle insurrection. Les principaux chefs reçurent l'ordre d'étendre leurs intelligences et de faire des levées dans leurs arrondissemens respectifs. Parmi ces chefs, Félicité de Botherel, ancien officier au régiment de Touraine, fut un de ceux qui montrèrent le plus d'ardeur et de zèle. Créateur de sa division, dans le canton de Montfort, qui, avant lui, n'avait pas été organisé, il y avait levé quatre mille hommes, n'ayant d'autres armes que celles qui étaient enlevées aux républicains. Déjà il pouvait mettre en ligne cinq cents royalistes armés et équipés.

Le Morbihan fut plus particulièrement pourvu d'armes et de poudre, et à la sollicitation de Georges Cadoudal, le gouvernement anglais accorda pour les Morbihannais, mille livres sterlings par mois. La Normandie fut traitée à l'instar du Morbihan, et Frotté y fit passer Martial de Mandat, le plus brave de ses adjudans-généraux, avec deux mille louis d'or, pour régler les dettes du parti royaliste. Il y avait déjà envoyé cinq cents louis pour subvenir aux besoins des affidés cachés et sans ressources, et pour l'entretien des maisons de correspondance. « Consolez-vous, tout ira mieux, écrit-il à » son ami Plascene. Je vous charge, de la part » du Roi, de recommander la plus grande cir- » conspection, et de défendre tout mouvement » hostile prématuré ».

Dans toute la Bretagne, en Normandie et dans le Maine, la fermentation des esprits, quelques préparatifs, et même des escarmouches, préludaient à une nouvelle insurrection. « Le volcan » de la chouannerie menace de se rallumer », s'écriaient de toutes parts les révolutionnaires des départemens de l'ouest.

Un déchirement était inévitable dans la capitale. La lutte la plus vive s'était engagée entre les deux conseils et le directoire, entre les ré-

volutionnaires et les partisans de la monarchie. Le directoire même était divisé. Sous la présidence de Pichegru, le conseil avait ouvert ses séances. Les idées révolutionnaires cédaient déjà aux idées d'ordre et de justice, la raison semblait reprendre son empire ; en un mot, l'édifice de la révolution menaçait ruine. La majorité du directoire frémissait en voyant les deux conseils soutenus par la majorité de la nation : ils avaient pour eux l'opinion publique et la loi ; mais le directoire avait l'or et le fer. Il mit les généraux dans la confidence de sa faiblesse, en les appelant à son secours. D'abord il mande près de lui Hoche, pour lui conférer un grand pouvoir. Après avoir organisé sur le Rhin une des plus belles armées qu'ait jamais eues la république, Hoche venait encore de s'illustrer par le hardi passage du fleuve et par d'habiles manœuvres. Il avait dispersé à Neuwied une nombreuse armée autrichienne, et obtenu, en quatre jours, la victoire dans trois batailles et dans cinq combats. Sa course triomphante n'avait été arrêtée sur les bords de la Nidda que par la nouvelle inopinée de la signature des préliminaires de paix. Retenu alors dans le parti des triumvirs (Barras, Reuwbel et Réveillère Lepeaux), mû aussi par l'ambition de jouer un rôle dans une république désorganisée et

sans bases, il fit marcher une partie de son armée comme s'il l'eût dirigée vers les côtes de Bretagne, feignant une nouvelle expédition d'Irlande. L'éveil donné à la tribune du conseil ne l'eût point arrêté, sans les sourdes intrigues qui prirent naissance en Italie. Bonaparte, son rival de gloire, et dont la renommée était plus éclatante, en fut le mobile. Il tremblait que Hoche ne devînt l'arbitre des destinées de la France; et il employa, pour l'écarter, l'or et les dépouilles de l'Italie, qu'il prodiguait pour se faire un parti au sein même de la capitale. Ses affidés allèguent auprès des triumvirs qu'il serait dangereux de confier la dictature à un général tel que Hoche, environné d'une grande réputation, et dont le courage et les talens pouvaient porter ombrage à la liberté. De leur côté, les amis de Hoche répondent que ce général a manifesté autant d'éloignement pour la royauté que pour le pouvoir arbitraire ; que lorsque le directoire invoqua son appui, on lui entendit répéter ces mots : « Je vaincrai les » ennemis de la république, et quand j'aurai » sauvé ma patrie, je briserai mon épée ». L'influence de Bonaparte prévalut. Hoche, désavoué, retira ses troupes, et la crise, par le seul effet de ces manœuvres, fut suspendue. Cependant les conseils, menacés par la marche des troupes,

décrètent la réorganition de la garde nationale : c'est la nation qu'on veut opposer aux satellites de la puissance révolutionnaire. Les royalistes, préparés au conflit, se rallient. Puisaye transmet de Londres des instructions détaillées à ses officiers et à ses agens en Bretagne, sur la marche à suivre pour s'emparer des premières places dans cette organisation nouvelle de la force nationale.

Déjà tous les chefs du parti armé tournaient leurs espérances sur la prochaine révolution dont Paris allait être le théâtre. Plusieurs d'entre eux quittèrent l'Angleterre pour se rendre en France et dans la capitale. MM. de Mesnard, de Piogé, de Suzannet, de Bourmont, le comte Edouard de Moustier, le prince de la Trémoille et le chevalier de Trion, commissaire du Roi, arrivèrent des premiers. Rochecote accourut aussi, dans l'espoir de porter le coup mortel au gouvernement républicain. Il s'attendait qu'un décret renverserait le directoire, et il venait encourager les législateurs royalistes, leur promettant que s'il fallait des baïonnettes, les provinces de l'ouest, impatientes de se soulever, étaient prêtes à fournir une armée royale. Le comte de Frotté arriva plus tard, avec son jeune frère et une poignée de braves qui avaient servi sous ses ordres.

Quinze cents à deux mille royalistes, armés, et enveloppant, pour ainsi dire, les avenues du Luxembourg, n'attendaient pour agir qu'un signal de Pichegru et du directeur Barthélemy.

Tandis que le directoire s'entourait de brigands et de satellites, tandis qu'il se faisait envoyer de l'armée d'Italie des adresses incendiaires, les deux conseils semblaient arrêtés par la crainte de violer les formes constitutionnelles; leurs délibérations étaient lentes et timides. Le parti mixte, désigné sous le nom de *ventre*, qui en formait la majorité, et auquel le conseil du Roi attachait trop d'importance, prétendait triompher de la force des baïonnettes par la puissance des lois, s'amusant à chicaner le directeur Barras sur son âge, et à faire planter des poteaux dans le rayon constitutionnel, barrière puérile contre des soldats et du canon. Tous ces députés flottans et irrésolus voulaient et ne voulaient pas s'unir aux royalistes, et quand une fois l'alarme eut saisi le directoire, craignant d'être menés trop loin du but qu'ils se proposaient, ils ne concertèrent aucune mesure décisive. « Nous avons les » royalistes derrière nous, disait le député » Dumolard ».

Deux partis vigoureux se présentaient, l'un de faire décréter d'accusation les triumvirs, l'autre

de suppléer à l'inertie de la loi par la raison de l'épée, contre des pervers qui se préparaient à en faire usage. Ce dernier avis fut ouvert, dit-on, dans un comité, par le général Willot, convaincu, ainsi que le député Imbert Colomès, que le seul moyen de faire tourner cette grande crise au profit de la restauration, était d'attaquer le directoire exécutif à force ouverte et à l'improviste. Ce parti était ardemment désiré aussi par les chefs des insurgés, qui n'attendaient plus que le signal pour agir. Rochecote surtout, voyant l'orage près d'éclater, et jugeant qu'il n'y avait pas de temps à perdre pour conjurer la foudre, pressa, dans une conférence, le général Pichegru de prévenir par un coup d'audace les sinistres desseins des révolutionnaires. « Maintenant, lui dit-il, que le directoire a électrisé les armées, et qu'une foule » d'adresses qu'elles envoient à Paris respirent » des projets sanguinaires, et prouvent assez les » préventions et la haine qu'il a su exciter contre » vous; maintenant que des corps entiers marchent » sur la capitale, ou pour mieux dire contre les » conseils, à quoi servent les délibérations? Des » décrets prévaudront-ils contre la force? Croyez-» moi, vos éloquens discours ne donnent que » plus de temps à vos ennemis de combiner » votre perte. Profitez de la sécurité que leur

» inspire votre inaction. Etonnez la France par » un coup d'autant plus sûr qu'il est moins at» tendu. Il y a des dangers à courir, sans doute; » mais souvent les dangers disparaissent devant » celui qui sait les braver. Donnez-moi seule» ment cinquante hommes de la garde des con» seils, et demain j'enlève le directoire ».

Pichegru et les principaux députés de son parti ajournèrent l'exécution de ce hardi projet. On persuada même à ce général que l'intervention purement royaliste nuirait à la cause des conseils, en fournissant au directoire des prétextes pour les perdre dans l'opinion de l'armée, et qu'il ne fallait employer que des moyens constitutionnels. La plupart des députés étaient même persuadés que le directoire n'oserait jamais attaquer les conseils. Aveugles ou insensés, ils ne voyaient pas que la liberté est perdue quand les armées délibèrent. La conspiration était tout aussi évidente que celle de Catilina, et nul ne se sentit assez d'énergie pour sauver la chose publique. Le directoire, employant tour à tour l'astuce et la corruption, chargeait des caméléons politiques de jouer le rôle de conciliateurs, pour feindre de rapprocher les deux partis; et les meneurs des deux conseils hésitèrent, n'osant lancer contre les triumvirs le décret d'accusation que l'opi-

nion publique réclamait, et qu'elle eût soutenu.

Cependant le chevalier de Trion, commissaire du Roi, le député Imbert Calomès et M. d'André, membre de l'agence d'Ausbourg, porteur de deux millions, de subsides anglais, demandaient un mouvement royaliste, d'accord avec le général Willot et avec tous les officiers du parti du Roi, qui frémissaient d'impatience. Comme il était visible que la lutte ne pouvait se terminer que par une agression violente, les meneurs des conseils songèrent enfin à avoir recours aux moyens énergiques. Pichegru, de concert avec eux, arrêta un plan dont l'exécution était fixée au 17 fructidor (3 septembre). Un député, donnant le signal, devait monter à la tribune et demander le décret d'accusation contre les triumvirs directoriaux, dont la conspiration était flagrante : une force armée royaliste eût aussitôt prêté main-forte aux conseils. Mais un traître (dont le nom est flétri, quoique l'histoire ne puisse le signaler sans preuves) vendit au ministre de la police Sottin le secret des royalistes, que ses proches tenaient tout entier dans leurs mains. Aussitôt (il n'y avait pas un moment à perdre) Dumolard et Duplantier, coryphées des députés du *ventre*, viennent conjurer Pichegru de ne pas donner le signal de la guerre civile, et de con-

certer, dans une délibération plus calme, l'emploi des moyens constitutionnels. Pichegru a la faiblesse de les écouter; il hésite d'employer la force ouverte, peu confiant néanmoins dans des mesures législatives préconisées par des hommes dont le respect pour la loi n'était qu'un prétexte pour ne pas agir. Son abattement fut un signe visible que tout était perdu. Le mouvement royaliste se trouvant paralysé et ajourné, le triumvirat directorial prépara, dans la nuit même, et assura le succès de son attaque militaire.

Le lendemain, 18 fructidor (4 septembre), le génie de la révolution triompha, à l'aide du canon et des baïonnettes. Le lieu des séances des deux conseils fut investi par les soldats, ayant à leur tête le général Augereau, qui força le palais du Corps Législatif et en arracha les députés qu'on voulait proscrire. En deux heures s'évanouirent toutes les espérances des royalistes. Le même jour, les députés de la faction triomphante s'assemblèrent à l'Odéon, pour y dresser des tables de proscription et confirmer toutes les violences. Le directoire apporta en preuves d'une conspiration ourdie en faveur de Louis XVIII, les déclarations de Duverne de Presle, annexées à son registre secret, et d'autres pièces, tirées du porte-feuille du comte d'An-

traigues, arrêté à Venise, par ordre de Bonaparte. « La conspiration, dit Boulay de la Meurthe, » est matériellement prouvée; les agens en sont » répandus et organisés dans toute la république. » L'un de ses grands foyers était dans le Corps » Législatif; elle n'était servie que par un petit » nombre de membres, mais ils formaient un » parti qui avait souvent obtenu la majorité ». Un décret annula les élections de quarante-neuf départemens, toutes les nominations faites par les assemblées primaires, communales et électorales, rapporta plusieurs lois favorables aux émigrés et à leurs parens, donna aux émigrés un bref délai pour sortir de France, sous peine d'être livrés à des commissions militaires, et condamna à la déportation cinquante-quatre députés, ainsi que les directeurs Carnot et Barthélemy. Plusieurs journalistes et les trois agens du Roi, dont la peine de mort avait été commuée en celle de la détention à terme, y furent enveloppés. On proscrivit des hommes dont les opinions et les intentions étaient opposées. Le régicide Carnot fut accolé au royaliste Pichegru, et le modéré Barthélemy eut l'ardent Willot pour compagnon d'infortune. Ce fut un coup de foudre pour les royalistes. M. d'André remporta ses deux millions, et Imbert Colomès parvint à se soustraire aux

perquisitions des satellites du directoire. On vit, au nom de la liberté, reproduire toutes les horreurs de la tyrannie. La terreur fut générale quand le député Boulay de la Meurthe vint déclarer à la tribune que la république n'avait qu'un moyen de salut : celui de se défaire de tous ses ennemis. Cet homme, qui parlait de liberté, fit la proposition formelle de proscrire et de déporter en masse les prêtres et les nobles. On écarta sa proposition, non par ce qu'elle était atroce, mais parce qu'on la trouvait impolitique. On fléchit devant les proscripteurs. Des hommes, jusque-là estimables, se dégradèrent. A peine les officiers royalistes, cachés dans Paris, eurent-ils le temps de se disperser. Le chevalier de Mesnard fut découvert, pris et fusillé dans la plaine de Grenelle. Le chevalier de Trion, commissaire du Roi, dénoncé par un traître, fut la dernière victime de cette seconde journée de septembre, fameuse aussi dans les annales de notre révolution. La Vendée resta morne et la Bretagne dans l'inaction. Les provinces du midi seulement s'agitèrent, et l'étendard de la révolte fut même arboré dans plusieurs villes, mais sans aucun ensemble ni aucun succès.

Ainsi furent rendues inutiles les combinaisons préparées dans le conseil du Roi, et qui échap-

pèrent sous la main de ses agens. « Comme roi, » écrivit ce prince (*), comme père de mes » sujets, je ne puis que gémir d'un événement » qui retarde la fin des malheurs de ma patrie. » Ce nouveau revers n'abat point ma constance » immuable comme ma tendre bienveillance » pour mes sujets ».

Le triomphe que venait de remporter la force et la violence au profit de l'usurpation, et dont les suites devaient être si fatales au repos de l'Europe, fut troublé par une mort éclatante. Hoche, abreuvé de dégoûts, écarté par une faction puissante et envieuse, s'était retiré avec sa jeune épouse au milieu de son armée. Déjà un levain mortel fermentait dans son sein. Tout-à-coup se répand le bruit qu'il n'est plus, qu'il a été moissonné à la fleur de l'âge, au comble de la gloire ; qu'il a expiré en proie à d'horribles souffrances. L'armée entière est dans le deuil et l'abattement. On s'interroge sur cette mort extraordinaire ; chacun se rappelle qu'il avait des ennemis puissans ; qu'il les avait long-temps bravés ; qu'il opposa sans cesse aux traîtres, aux fripons, aux ambitieux, une barrière qui pouvait devenir

(*) Lettre de Louis XVIII à M. Imbert Colomès, datée de Blankembourg, le 10 octobre 1797.

insurmontable. On se rappelle que déjà le crime avait attenté à ses jours; on recherche, on rapproche les circonstances de sa mort. Des soupçons d'empoisonnement s'élèvent, se propagent, s'accréditent : doué de la plus forte complexion, Hoche avait tout-à-coup craché le sang et perdu la voix; consumé d'un feu que rien ne pouvait éteindre, il avait dit à ses amis : « Suis-je donc » vêtu de la robe empoisonnée de Nessus? — Les » divers examens des officiers de santé, ajoute » son biographe (*), parurent démontrer que le » poison était un de ceux qui, provoquant dans » les sens une irritation impossible à calmer, » lorsqu'on en ignore le principe, abrègent les » jours du malheureux qu'ils portent sans cesse » à la volupté ». L'ouverture du cadavre fit découvrir des traces d'une mort violente; néanmoins la faculté de médecine de Paris hésita de prononcer.....

Son silence fut-il imposé par la raison d'état? Voici la conjecture hasardée par ceux qui mettent en avant que tout crime froidement médité est commis par celui à qui il doit être utile. Quand Bonaparte, disent-ils, s'essayant à jouer le rôle de César dans les plaines de la

(*) *Vie de Lazare Hoche*, par M. Rousselin.

Lombardie, inspira au directoire de l'inquiétude pour son autorité, le directoire lui opposa Hoche dans l'opinion, et à peu de temps de là, conçut même le dessein de déférer à ce général une sorte de dictature, pour qu'il le débarrassât de l'opposition des deux conseils. Mais averti par ses émissaires, le Corse sut écarter son rival par les voies sourdes de l'intrigue et de la corruption : il fit appeler un de ses lieutenans pour faire triompher le directoire, et par les calculs profonds de son ambition précoce, il vit qu'il ne suffisait pas d'écarter un adversaire tel que Hoche ; qu'il fallait s'en défaire : un Italien prépara, dit-on, le poison qui lui fut donné à la table même de l'un des directeurs.

Deux pompes funèbres signalèrent les regrets publics. L'une, vers le Rhin, fut honorée des larmes du soldat et du respect de l'ennemi. Les cendres de Hoche, mêlées à celles de Marceau à Pétersberg, rappelèrent que ces deux illustres guerriers, tous deux morts à la fleur de l'âge, avaient triomphé des mêmes ennemis. Répétée à Paris, cette pompe funéraire prit un caractère imposant, et le parti républicain donna à la mémoire de Hoche de véritables regrets.

Né soldat, général en chef à vingt-quatre ans, Hoche, en cinq années, gagna plusieurs batailles,

débloqua Landau, pacifia la Vendée et vainquit à Neuwied, au moment même où l'armée de Bonaparte s'était aventurée dans les gorges du Tyrol. On avait vu Dumouriez décider le triomphe de la révolution française, en conduisant le premier à la victoire les troupes républicaines; Hoche, en les familiarisant avec elle, eût fixé peut-être les destinées de la révolution, s'il eût vécu. Parmi les généraux dont elle développa le génie, nul n'eût été plus propre que lui à établir parmi nous, environné de gloire, le seul genre de république possible en France : l'alliance du gouvernement représentatif avec la royauté légitime; il n'a manqué, peut-être, que d'avoir su tirer parti de son ambition et de son ressentiment, sans alarmer sa confiance. Sa mort prématurée priva la patrie de son plus ferme soutien, et laissa le champ libre à l'usurpation militaire.

LIVRE XXVI.

Lettre de Puisaye à MONSIEUR, frère du Roi. — Sa démission. — Sa retraite en Canada. — Situation du parti royaliste des provinces de l'ouest, jusqu'en 1799. — Mort du comte de Rochecote et de Martial de Mandat. — Enlèvement du jeune Détouches. — Seconde coalition contre la France révolutionnaire. — Préludes d'insurrection dans les départemens de l'ouest. — Erreurs des cabinets de l'Europe relativement aux royalistes. — Plan du conseil des princes. — Nouvelle organisation militaire dans les départemens insurgés. — Formation d'une nouvelle agence royale dans Paris. — Arrivée des chefs royalistes, venant d'Angleterre. — Reprise d'armes. — Surprise des villes du Mans, de Nantes et de St.-Brieuc. — Révolution du 18 brumaire. — Armistice.

Le renversement de tous les plans de l'agence royale, et la turpitude de quelques-uns de ses membres, furent un triomphe pour la vanité de Puisaye. Plein d'animosité contre l'agence, il n'avait jamais cessé de décrier ses projets, ses opérations, et d'en présager les funestes résultats. Après l'arrestation de Brottier, de Lavilleheurnois et de Duverne, il se plaignit avec

amertume et du conseil du Roi et de ses nouveaux agens, qui persistaient dans un système dont le vide et les fausses bases ne tarderaient pas, disait-il, à se manifester. Il cita avec complaisance, après la journée du 4 septembre, le passage d'une de ses lettres, adressée à l'évêque d'Arras, pour être mise sous les yeux de MONSIEUR, frère du Roi, où il avait annoncé que Pichegru serait abandonné comme Dumouriez, et finirait comme Custines.

Toutefois le mémoire qu'il avait adressé au Roi, par MM. de Botherel, de la Thuilerie et de la Jaille, loin d'obtenir une sérieuse attention, n'avait fait qu'indisposer davantage à son égard le conseil de Louis XVIII. « Le Roi, dit Puisaye (*), » accueillit les députés avec cette bienveillance » qui caractérise toutes ses actions ; il voulut en- » tendre d'eux-mêmes la lecture de tous les pa- » piers dont ils étaient porteurs ; mais les hommes » qui, depuis long-temps, s'étaient placés entre » les vertus de ce prince et le cœur de ses sujets, » en exigèrent une communication préalable. » Tout ce qu'il était de l'intérêt du Roi de con- » naître, tout ce qui avait rapport à la conduite

(*) Voyez les *Mémoires du comte Joseph de Puisaye*, VI.e vol., *deuxième partie*.

» des agens de Paris et de Londres fut supprimé.
» On déclara aux envoyés qu'ils n'obtiendraient
» l'entrée du cabinet du Roi, que sous la condi-
» tion expresse qu'ils ne liraient rien à Sa Majesté
» de ce qui inculpait les amis de M. d'Avarey,
» c'est-à-dire, les agens de Paris; et je con-
» serve les pièces sur lesquelles la lecture a
» été faite, et où les passages supprimés sont
» marqués à la marge ; j'ai aussi les rapports
» que MM. de Botherel, de la Thuilerie et de
» la Jaille m'ont envoyés jour par jour à Londres,
» du lieu où résidait le Roi ».

Le comte d'Avarey, capitaine des gardes et ministre de Louis XVIII (décédé à l'île de Madère en 1810), fit au comte de Puisaye une réponse publique (*), où il repoussa, par un démenti formel, les inculpations qui le concernaient. Il déclara qu'à l'époque dont il s'agit il ne siégeait point au conseil du Roi, que c'était le baron de Flachslenden qui recevait les dépêches, et que les volumineuses pièces dont les trois députés étaient porteurs se trouvaient encore dans toute leur intrigrité parmi les papiers du Roi.

(*) *Rapport à Sa Majesté très-chrétienne, suivi d'une réponse à M. le comte Joseph de Puisaye, par M. le comte d'Avarey*; publié en 1808 avec *la permission du Roi.*

Avant même que la querelle n'eût dégénéré en personnalités offensantes, Puisaye, convaincu par le rapport de ses envoyés que jamais ses vues ne prévaudraient dans le conseil du Roi, lança un nouveau brandon qui acheva la ruine de l'édifice qu'il avait élevé. Ne gardant plus de mesure, il déclare que le triomphe des révolutionnaires indique assez le retour du règne de la terreur ; que la licence des écrits et la liberté des opinions établis en France, pendant la lutte des deux pouvoirs, fait assez connaître aux royalistes leur nombre, leurs ressources ; qu'il n'y a plus à hésiter ; qu'il faut reprendre les armes, et que la présence indispensable d'un prince de la maison de Bourbon entraînera infailliblement l'insurrection de la Bretagne et des autres provinces de l'ouest. Tel fut l'objet apparent de sa fameuse lettre du 5 décembre, adressée au comte d'Artois, contenant une invitation directe et pressante, fortement motivée, signée de tous les anciens chefs royalistes. Elle offrait un mélange de politique, de ruse et de supplications, pour déterminer le prince à venir se mettre en personne à la tête des insurgés. « Combien, disait-il, n'aurions-nous pas vu d'officiers et de soldats du gouvernement usurpateur se réunir à nos drapeaux, si un prince

» de la maison de Bourbon eût paru à notre » tête? Qui peut douter de l'attachement des » Français à leur ancien gouvernement? Un » moment d'erreur a pu en égarer un grand » nombre, mais ne doit-on pas en accuser » l'intrigue et l'ignorance? Combien, dans ce » moment même, n'entendons-nous pas de Fran- » çais qui s'écrient : Où est Henri IV, cet ami » du peuple? Où sont ses descendans »? Puis invoquant l'avenir : « Quelle perspective dé- » chirante, ajoutait Puisaye, se présente aux » fidèles serviteurs du Roi! Le Roi (il n'est » plus temps de se le dissimuler), fugitif et per- » sécuté bientôt par un usurpateur inquiet, sera- » t-il forcé d'accepter l'asile incertain et peu » durable de la commisération des souverains, » au lieu du premier trône de l'Europe, où le » replaceraient nos efforts, secondés par sa pré- » sence et par celle d'un prince de sa maison »?

Ces instances insidieuses, si peu d'accord avec les circonstances politiques où se trouvait la parti royaliste, semblaient cacher un piége. Dès-lors Puisaye fut entièrement perdu dans l'esprit du prince et des émigrés de sa cour. Peut-être n'eut-il en vue, par sa démarche indiscrète, que de faire naître l'occasion de se démettre du commandement. Persuadé qu'il

n'aurait jamais la confiance du Roi, et qu'il était représenté à ce prince comme un obstacle à sa restauration, il se détermina à laisser diriger, par un autre chef, du choix de ses ennemis, le parti que lui-même avait formé. La réponse du comte d'Artois, à sa lettre du 5 décembre, ayant été négative, il se vit abandonné par les chefs qui lui avaient prêté leur signature, en lui promettant de le soutenir. Puisaye n'hésita plus de se retirer totalement des affaires ; il donna sa démission, qui fut acceptée, et pour que ses ennemis ne pussent l'accuser de conserver de l'influence sur le parti royaliste de Bretagne, il résolut de se transporter dans l'autre hémisphère, usant d'un reste de crédit auprès du ministère anglais, afin d'obtenir un établissement dans le fond du Canada.

Le ministre Windham, son protecteur, le recommanda avec une tendre bienveillance au gouverneur de cette possession. Après avoir cherché à effacer, dans une lettre apologétique, toute impression défavorable sur la conduite de Puisaye, comme lui étant plus particulièrement connue qu'à aucun des autres ministres, il ajouta : « Si » l'on en croyait les soupçons que ses propres » compatriotes ont fixés sur lui, et par lesquels » ils paraissent avoir le mieux réussi à empoi-

» sonner, contre lui, l'esprit de son souverain,
» il serait vendu au gouvernement britannique,
» et aurait trahi les intérêts de son pays pour
» ceux de l'Angleterre. Il me suffit de dire non-
» seulement qu'un tel sacrifice des intérêts de
» son pays n'a jamais été fait, mais qu'il n'a
» jamais été demandé. Rien n'a été plus direct,
» plus simple, plus ouvert que toute la con-
» duite du comte de Puisaye, qui, tandis qu'il
» adhérait avec la plus parfaite fidélité à tout ce
» que son devoir envers son souverain exigeait
» de lui, a observé en même temps tout ce qui
» était dû aux désirs et aux intérêts d'un gouver-
» nement dont l'assistance lui était nécessaire,
» et des intentions duquel il n'avait pas la moindre
» raison de se défier ». Ainsi finit la carrière politique d'un chef de parti dont on n'a pu contester les talens, mais dont on a calomnié la fidélité, parce qu'il arma contre les prétentions de son orgueil et contre lui-même les deux partis contraires.

La fermentation occasionnée par sa démission et par le concours des événemens du 4 septembre, firent craindre au comte d'Artois et à son conseil qu'il n'eût placé le plus grand intérêt de ses passions irritées à désorganiser le parti royaliste de Bretagne. On s'attacha

d'abord à prévenir le fâcheux effet qu'allait produire sa lettre insidieuse, avec les commentaires que ne pouvaient manquer d'y ajouter ses émissaires et ses amis. Le duc d'Harcourt et le comte de Botherel firent de suite partir pour la province de Bretagne M. de Tremic, chargé d'expliquer les motifs qui avaient empêché le prince d'adopter les propositions contenues dans la lettre du 5 décembre. Par des instructions adressées au comte de Botherel (*), le prince recommandait à ce fidèle serviteur des Bourbons d'écrire à ceux de ses correspondans qui avaient sa confiance, qu'il était plus résolu que jamais de s'unir aux fidèles royalistes, aussitôt qu'il pourrait le faire sans les exposer à un péril trop évident. Il le chargea aussi de détacher des intérêts de Puisaye M. de Cognac, plein d'esprit et de chaleur, qui exerçait une grande influence sur la commission intermédiaire établie à Rennes, ainsi que sur les bureaux diocésains, et qui s'était brouillé avec les agens de Paris. « Soignez particulièrement, ajoutait le prince, » la partie du Morbihan et des chefs qui y com» mandent, attendu qu'il y a tout lieu de croire » que d'Allègre y a été envoyé avec des dis-

(*) Dépêche du 12 janvier 1798.

» positions et des intentions propres à donner » des impressions défavorables sur la réponse » qui a été faite à la lettre du 5 décembre. Il faut » parer aussi au dessein qu'on suppose à M. de » Puisaye, d'attirer le plus grand nombre pos- » sible de principaux officiers hors du pays, » pour les emmener avec lui en Canada ». Tout devait être employé, en un mot, pour maintenir le parti royaliste en Bretagne.

Le prince chargea aussi le duc d'Harcourt de représenter au ministre Windham la nécessité de remettre entre ses mains la direction immédiate de la correspondance, ainsi que la distribution des subsides. Enfin, jusqu'à ce qu'on eût donné un successeur à Puisaye, il parut d'une sage politique de maintenir les officiers auxquels il avait délégué son autorité. En conséquence, le prince écrivit au comte de Chalus (*) que le Roi ayant accepté la démission du comte de Puisaye, lui confiait provisoirement les fonctions de commandant en chef de la province de de Bretagne, pour y maintenir les organisations civiles et militaires qui y étaient établies, et pour encourager le zèle des fidèles Bretons.

L'arrivée à Londres de Georges Cadoudal ras-

(*) Dépêche du 23 janvier 1798.

sura le conseil du comte d'Artois sur les dispositions du Morbihan. « Il y a tout lieu de se flatter, » mandait le duc de Sérant (*) au comte de Botherel, que la bonté naturelle et la franchise du » prince ne feront que confirmer ce brave et galant homme dans ses honorables sentimens, » lorsqu'il aura conféré avec MONSIEUR et passé » quelques jours à Edimbourg ».

On avait d'abord jeté les yeux sur le comte de Marigny, ancien chef d'escadre, pour remplacer Puisaye ; mais on était peu certain qu'il fût dans la disposition d'accepter une mission aussi délicate. On sut depuis qu'il avait pris des engagemens avec le gouvernement directorial. Le choix se porta sur le comte de Béhague, officier-général, qui, en France et aux Antilles, avait donné, pendant les premières années de la révolution, à la dynastie légitime, les gages d'une fidélité éprouvée. Mais il n'était plus dans la vigueur de l'âge, et n'avait ni l'élan ni l'activité nécessaires pour jouer le rôle de chef de parti. Son autorité sur les royalistes de Bretagne, où il ne parut point en personne, ne fut que nominale.

D'ailleurs, rien n'aurait pu y prévenir la dissolution du parti armé. Le comte de Chalus,

(*) Dépêche du 22 avril 1798.

soit qu'il fût pressé par le danger de sa situation, soit qu'il voulût dès-lors suivre Puisaye, repassa en Angleterre vers le mois de juillet, et s'empressa d'aller rendre compte à MONSIEUR, alors à Edimbourg, de l'état où il avait laissé les royalistes. Il déclara au prince qu'ils ne reprendraient les armes, dans les départemens de l'ouest, avec quelque apparence de succès, que si une guerre générale éclatait de nouveau contre la France.

Depuis le traité de Campo-Formio, entre le directoire et l'Autriche, depuis l'ouverture des conférences de Rastadt, où se discutait la limite du Rhin, le gouvernement anglais, quoiqu'il eût rappelé son négociateur, cessait de considérer les royalistes comme un parti. Il continua néanmoins d'envoyer, pour solder l'arriéré, quelques subsides, soit en Normandie, soit dans le Morbihan.

Soumis en apparence, traités avec rigueur par le directoire, forcés de fléchir devant le simulacre d'une paix générale sur le continent, les royalistes subissaient le joug que leur imposait la puissance révolutionnaire. Tout faisait redouter, depuis la journée du 4 septembre, qu'une nouvelle terreur, aussi insupportable que la première, ne vînt ravager la France, dès que les démagogues, en écartant le parti modéré, au-

raient envahi les deux conseils. Les actes du directoire, au-dedans comme au-dehors, n'inspiraient déjà plus que le mépris et la haine. Mais excepté l'Angleterre, l'Europe était dans la stupeur. Le gouvernement anglais lui-même, tout en résistant avec énergie aux armes républicaines, abandonnait les royalistes. Le comte de Botherel ayant redigé un mémoire où il disait avec force et sans déguisement la vérité aux souverains, le comte d'Artois ne put s'empêcher d'observer à ce sujet (*), que les cabinets ne verraient qu'une démarche inconsidérée dans la répétition de ces mêmes vérités qui leur avaient été présentées si souvent, surtout à l'égard de la reconnaissance de Louis XVIII, qu'on n'avait cessé de leur indiquer comme le seul moyen de sauver la France et l'Europe. « Dans presque tous les cabinets, » ajoutait le prince, on ne regarde plus les roya- » listes comme formant un corps d'armée ca- » pable d'imposer par sa force ou son opinion ».

Cependant deux années d'une soumission forcée n'avaient fait qu'irriter les esprits, dans les contrées de l'ouest, et les deux partis y conservaient une attitude menaçante. A des combats meurtriers avait succédé une trêve perfide, mar-

(*) Lettre datée d'Edimbourg, le 13 août 1798.

quée par des assassinats journaliers, des exactions et des brigandages. Ici des commissaires du gouvernement tombaient sous les poignards des royalistes ; là des gendarmes, des soldats républicains fusillaient les prisonniers qu'ils étaient chargés d'escorter. A Coutances et à Paris on vit tout ce que pouvait obtenir l'audace : sir Sidney Smith fut enlevé de la prison du Temple par des officiers de Rochecote, et le chevalier Destouches, agent de Frotté et de l'Angleterre, fut arraché à main armée des cachots de Coutances. Mais le parti du Roi eut de nouvelles pertes à déplorer : l'intrépide Martial de Mandat fut surpris à Caen et fusillé, emportant les regrets de son parti. Victime aussi de sa témérité, Rochecote, en voulant s'emparer du premier rôle, tomba au pouvoir des révolutionnaires, qu'il venait braver dans Paris même, où il trouva la mort, dénoncé par un traître. Les arrestations se multiplièrent, et les prisons se remplirent de prêtres et d'officiers royalistes.

Animé contre l'autorité qui le réprimait, le paysan breton, prêt à se soulever de nouveau, n'était arrêté que par la désorganisation où était plongé le parti du Roi depuis le départ de Puisaye. Les chefs les plus marquans l'avaient suivi, ou s'étaient retirés à Londres. A l'exception de

Georges Cadoudal, il ne restait en Bretagne que des subalternes incapables de rallumer la guerre. Georges, il est vrai, commençait à exercer une certaine influence sur la Haute-Bretagne : dans le Morbihan, elle était sans bornes. On en jugera par le trait suivant. Il ne soupirait qu'après la guerre, et la regardant comme infaillible au premier réveil de l'Europe, il tenait à sa disposition la jeunesse du Morbihan, par l'ordre secret qu'il avait fait passer dans toutes les paroisses, portant défense aux jeunes gens de se marier. Cet ordre, dont les prêtres surveillaient l'exécution, fut observé dans les campagnes pendant deux années, sans infractions ni murmures; et Georges obtint ainsi, en s'appuyant sur les sentimens royalistes et religieux, ce que la tyrannie la plus dure n'aurait osé prescrire.

Mais aux projets les plus violens avaient succédé les vues timides du comte de Béhague, successeur de Puisaye. Aussi peu actif qu'entreprenant, il se tenait éloigné du danger des proscriptions. Etranger aux anciens insurgés, dont il refusait d'adopter les plans, et plus docile que Puisaye aux instructions du conseil de Louis XVIII, il contrariait le parti de la guerre, dont Georges était le moteur. Il ne faisait que des réponses vagues aux lettres par lesquelles Georges ne ces-

sait de solliciter de l'argent, des munitions, et de provoquer le signal d'une nouvelle prise d'armes. Ce chef apprend qu'il se prépare une organisation royaliste dans laquelle les créatures de Béhague auront les premières places. Il se hâte de dépêcher en Angleterre son lieutenant Mercier, qui, plein d'activité et d'audace, forme à Londres un parti contre Béhague, où figurent d'anciens chefs tels que d'Andigné, Bourmont, Suzannet et Frotté ; tous veulent la guerre. Béhague leur oppose vainement les rapports de ses émissaires, qui, n'ayant pénétré qu'avec peine jusqu'à Rennes, n'ont rien vu en Bretagne qui puisse donner l'espoir d'un soulèvement général. Mercier allègue que les agens de Béhague étant étrangers à la Bretagne, n'ont pu juger sainement de la disposition des esprits ; il insiste sur le mécontentement universel, sur les embarras du directoire, sur l'impatience des Morbihannais, et enfin sur les insurrections partielles qui éclatent dans toutes les provinces de l'ouest. Bientôt, en effet, les événemens du dehors vinrent seconder l'impatience des partisans de la guerre.

Les indices d'une coalition nouvelle se manifestaient déjà par la marche des troupes russes à travers la Pologne et l'Allemagne, et par des bruits précurseurs d'hostilités et d'invasion. Les

dépêches de Mercier à son ami Georges laissent entrevoir la guerre comme imminente. Georges, qui avait conservé son ancienne organisation insurrectionnelle, excite aussitôt les chefs secondaires, qui se tenaient cachés dans le Maine et la Haute-Bretagne. Dès le mois de février il leur annonce le renouvellement de la guerre continentale. « Les bataillons républi-
» cains, ajoute-il, se dirigent sur les frontières
» et nous laissent enfin respirer. Hoche n'est
» plus, et le vainqueur de l'Italie, confiné en
» Egypte avec ses meilleurs soldats, ne fait plus
» trembler l'Europe. Cette république abhorrée
» va donc s'écrouler sous les coups de ses nom-
» breux ennemis. Hésiterions - nous encore?
» Non! Les braves Chouans, les généreux Ven-
» déens sauront ressaisir leurs armes terribles
» pour relever la monarchie ».

La seule rumeur d'une coalition européenne ébranle l'édifice du gouvernement directorial et enhardit les royalistes. Des hommes sans aveu, des déserteurs et des conscrits, d'abord dirigés par des chefs obscurs, se rassemblent sous le nom de *mécontens*, et se montrent en armes, non-seulement en Bretagne, dans le Maine, dans le Bas-Anjou, mais encore sur la rive gauche de la Loire, dans la fameuse Vendée. Trois années

de repos y avaient presqu'effacé les traces de la guerre civile. Ses campagnes étaient cultivées, ses ruines relevées en grande partie, et ses bestiaux, source abondante de richesses, se multipliaient au-delà des besoins de l'agriculture; mais il y avait encore un vide dans sa population virile. Si les campagnes de la Vendée manquaient de bras, une nouvelle génération se présentait pour succéder aux martyrs de tant de combats et de massacres, pendant le cours d'une lutte inégale.

Tant que le directoire traita avec ménagement la Vendée, sa douceur hypocrite, conseillée par la politique, endormit les Vendéens. Mais lorsque étourdi, par ses premières défaites, et voulant recruter ses armées, il fit décréter une levée de deux cent mille hommes, sans en exempter les Chouans et les Vendéens, un cri d'indignation et de révolte s'éleva de tous les départemens de l'ouest. Redoutant la guerre civile, le directoire usa encore de ménagemens et respecta le territoire insurgé. On vit alors une foule de déserteurs et de conscrits réfractaires chercher dans le bocage du Poitou et dans les forêts de la Bretagne, un refuge contre les poursuites des autorités et de la gendarmerie. Réunis à quelques chefs inconnus, souvent même conduits par des brigands, ils firent une guerre à mort aux gen-

darmes et aux fonctionnaires républicains, rançonnant les acquéreurs de domaines nationaux, délivrant les prisonniers, enlevant les recettes, et pillant les voitures publiques

C'est d'abord le brigand Vrigneaud, ancien Vendéen, porte-étendard de la division de Cerisais, qui parcourt, avec une vingtaine de déserteurs et quelques bandits, les environs de Thouars, de Bressuire et de Châtillon, signalant partout sa présence par des excès. Un rassemblement plus régulier se forme ensuite dans le Haut-Anjou, près de Nesmy, sous la direction du chevalier Dubouchet, agent du curé de Saint-Laud, qui, de sa retraite impénétrable, commençait à faire mouvoir le fil de ses anciennes intrigues. Mais Dubouchet, n'inspirant aucune confiance, vit bientôt son rassemblement se dissoudre à la première apparition des soldats républicains.

L'insurrection prenait un caractère plus grave sur la rive droite de la Loire. Un plus grand nombre de déserteurs et d'anciens Chouans parcouraient les campagnes et préludaient à la guerre civile. Tandis que le commandeur de Fougeroux ralliait les Chouans des environs de Segré, le chevalier de la Nougarède, gentilhomme d'Auvergne, connu sous le nom d'*Achille-le-Brun*, organisait les anciens insurgés d'Ille-et-Vilaine.

Etranger à la Bretagne, mais bel homme de guerre, actif et intelligent, la Nougarède s'était rangé, après le revers de Quiberon, sous les drapeaux de Georges, dont il avait gagné la confiance. Aiguillonné alors par ce chef et par les mouvemens qui se faisaient dans le Maine et dans l'Anjou, il s'attacha à rallier les Chouans de Fougères, qu'avait commandés Duboisguy, détenu au château de Saumur, et forma une organisation provisoire. Il était secondé par Picot de Limolan, qui avait servi dans Béon. Cet officier, sous le nom de *Pour-le-Roi* et avec le grade de major général, parcourut les campagnes et parvint à lever une partie des trois divisions de la Guerche, de Vitré et de Fougères.

Dans le Maine, même activité et même ardeur. Vers la partie de cette province où avait commandé Rochecote, les premiers mouvemens furent dirigés par le chevalier de la Volvène, connu sous le nom de *Paralouski*. Partisan aussi actif qu'intrépide, la Volvène, de concert avec le chevalier de Tercier, rallia une grande partie des insurgés qui, à l'ouverture de la campagne, passèrent sous les ordres du comte de Bourmont.

Le département de la Mayenne fut aussi un des premiers à donner le signal. Le vicomte de Chappedelaines et le chevalier de Châteauneuf,

firent les premières levées sur la frontière de la Basse-Normandie et de la Bretagne; M. de la Corbière forma quelques compagnies entre Ernée et Laval, et Saint-Robert suivit son exemple aux environs de Cossé, tandis que Gaulier levait son ancienne division entre la Mayenne et la Sarthe. D'autres chefs encore se préparaient dans le Bas-Maine à arborer le drapeau blanc. La Normandie attendait le signal de son général en chef.

Mais l'Angleterre ne prêtait aucun appui efficace aux royalistes, et le découragement s'emparait de leurs principaux chefs. Frotté lui-même, qui ne cessait de correspondre avec les officiers conservateurs de son parti, ne dissimula plus dans ses lettres les sentimens qui affligeaient son ame. « Je pleure le brave et malheureux Mandat, » et je désespère, disait-il à son ami Plascène, » que nous touchions jamais au but de nos désirs. » Il semble que l'aveuglement, la fatalité et la » perversité réunissent leurs efforts pour empê- » cher l'honneur de vaincre le crime. Que ne » puis-je me débarrasser de l'honorable fardeau » dont je suis chargé, pour ne conserver que la » direction de mon sabre! J'ignore si l'Angleterre » prendra une détermination à notre égard; il » est impossible d'en être plus négligé. Mais il » faut être juste, c'est le seul gouvernement qui

» se soutienne fièrement contre le torrent de la » révolution ».

Les rois coalisés n'avaient pu mettre un terme aux conquêtes de la république, tout en lui abandonnant l'Italie et la rive gauche du Rhin. Le directoire, abusant de la supériorité de ses armes, avait fait voir qu'aucune trêve, aucune paix, ne pourrait garantir les Etats, soit lointains, soit limitrophes, de la désorganisation sociale. Ses soldats avaient envahi et révolutionné la Suisse; ils venaient de marcher sur Rome, de dépouiller le Pontife, d'enlever la fertile Egypte aux Turcs en pleine paix; enfin ils envahirent Naples et subjuguèrent le Piémont. Alors des bords de la Néva aux rives du Pont-Euxin, se forma contre la France une seconde coalition, plus formidable que la première. Cette lueur d'espoir fit tressaillir les royalistes, et la fermentation devint bientôt générale dans les provinces de l'ouest. Mais il ne se formait encore, sur les deux rives de la Loire, que des projets vagues et incertains. Depuis la reddition de 1796, aucun mouvement sérieux n'avait éclaté dans cette Vendée illustrée par les exploits des La Rochejaquelein, des Lescure, des Bonchamps et des Charette. Les anciens Vendéens cherchaient vainement autour d'eux les émules de ces héros, qui les avaient conduits

si souvent à la victoire. Parmi les officiers qui leur avaient survécu, le jeune Forestier, renommé par son courage, était celui qui montrait le plus d'ardeur. Il s'était soustrait à la reddition, avait passé en Espagne avec le chevalier de Céris, son ami, réclamant partout des secours et nouant des intrigues peu faites pour un guerrier qui, par sa candeur et par une modestie égale à son intrépidité, s'était montré digne de sa réputation. Rentré furtivement en 1797, il s'était vanté alors qu'il se ferait suivre par vingt mille royalistes au premier signal, faisant au comte d'Artois et à l'Angleterre des rapports si exagérés que la fausseté en fut bientôt reconnue. Depuis, tous ceux qui arrivaient à Londres, comme députés des Vendéens, n'inspiraient plus aucune confiance. On se défiait encore plus de Bernier, curé de Saint-Laud, qui n'avait cessé d'habiter la Vendée, dans des retraites mystérieuses, assez fourbe pour se ménager la tolérance d'un parti et la protection de l'autre, et capable, par ambition, de trahir les intérêts du Roi. Ainsi la Vendée laissait peu d'espérance à une nouvelle guerre royale, dont la Bretagne, le Maine et la Normandie recelaient tous les germes.

Cependant le cabinet de Saint-James, pivot de la coalition nouvelle, allait tomber dans la même

faute qui avait déjà compromis les destinées de l'Europe. Il persistait à ne considérer le parti royaliste de l'intérieur que comme auxiliaire des armées coalisées, au lieu d'en rallier tous les élémens sous le même étendard, et d'en venir à une expédition décisive, par l'apparition d'un prince de la maison royale. On allait se borner à prêter aux royalistes des départemens de l'ouest un appui tardif et insignifiant, et à tourner tous les efforts de la coalition, pour arracher à la république ses conquêtes, au lieu de la frapper au cœur.

Et pourtant la vieille France fermentait dans le midi comme dans l'ouest. Toulouse et son département venaient de se lier avec les départemens circonvoisins par une organisation royaliste, et n'attendaient plus que le moment d'éclater. Bordeaux, cette fille aînée de la restauration, avait instituée aussi son organisation civile et militaire, embrassant la Guyenne, la Saintonge, l'Angoumois, le Limousin et les contrées adjacentes: organisation qui, plus tard, ouvrit les portes de la France à un Bourbon. Marseille et toute la Provence, Lyon, qui appartenait encore à la France monarchique, entraient dans ce vaste plan. S'il se présenta jamais une époque favorable à son exécution, ce fut sans contredit celle qui pré-

céda la bataille de Zurich. Bordeaux comptait alors dans son sein six mille hommes enrégimentés, armés et prêts à agir au premier signal. L'importance de cette confédération était telle, qu'en la faisant éclater à la fois, on eût propagé l'insurrection depuis Bayonne jusqu'à la Loire, et aux royalistes aguerris de l'ouest.

Mais les cabinets ne comprirent pas la situation de la France. Ils s'égarèrent dans une fausse combinaison pour entamer d'abord ses frontières avant de prêter secours aux royalistes, tandis qu'il eût fallu frapper des coups décisifs de tous les côtés à la fois. La timidité des conseils ne répondit point à la grandeur de l'entreprise. Les hommes d'Etat qui tenaient le timon des affaires en Europe, regardaient le parti royaliste armé comme capable seulement de faire une diversion en faveur des puissances. « La France, avec des » armées nombreuses, fait trembler tous les souverains, disaient-ils, et on prétendrait rétablir » la monarchie avec des bandes indisciplinées! » Ce sont de bonnes armées qu'il faut opposer » aux armées françaises ». Les royalistes, délaissés, répondaient qu'une coalition pour subjuguer la France était impossible ; que jusqu'alors les ligues continentales n'avaient offert que dissentions et désordres; et que des opérations

concertées dans une multitude de cabinets, à travers les mers et à des distances immenses, ne pouvaient avoir d'ensemble ; que d'ailleurs on ne parviendrait point à centraliser ni à discipliner une multitude de puissances jalouses et indépendantes ; et que le premier effet de la guerre étrangère étant d'éveiller l'honneur national ; c'était la France royaliste qu'il fallait opposer à la France révolutionnaire.

S'il avait pu exister un génie capable de sauver l'Europe, en donnant à toutes ses armées actives une impulsion uniforme, il aurait concilié ces deux systêmes, en les faisant marcher de front à la restauration de l'ordre social. Au moment où l'on aurait renversé au-dehors les ouvrages avancés de la révolution, l'armement général des royalistes en aurait démoli au-dedans l'édifice, avec des moyens proportionnés au grand objet de cette guerre sociale. Au contraire, à peine eut-on recours aux royalistes avec des secours trop faibles ; trois mois de retard d'ailleurs, dans les déterminations du cabinet de Saint-James, finirent par tout ruiner et par tout perdre.

Déjà en Bretagne, dans le Maine et en Anjou, l'impatience de quelques chefs secondaires et des agressions imprudentes, en compromettant les royalistes, avaient dévoilé leurs desseins. Sur la

rive gauche de la Loire, les premières tentatives ne répondirent point aux espérances. Là, Forestier, Saint-Hubert, Turpeault, le chevalier de Céris et quelques émigrés, tels que la Bouchetière, le Maignan, Beauveau et Grignon de Pouzauges, se concertent d'abord avec d'anciens capitaines de paroisse, et parcourant le Bocage, s'efforcent d'y former des rassemblemens. Presque partout ils trouvent les paysans sourds à leurs instances, témoignant la résolution de ne pas se soulever, tant que leurs anciens ennemis laisseront les prêtres paisibles et respecteront les propriétés; mais leurs sentimens n'en sont pas moins royalistes, et ils protestent de leur ferme intention de courir aux armes, si un prince de la maison royale vient à paraître. Forestier, toutefois, parvient à s'assurer de six à sept cents Vendéens, avec lesquels il se promet d'entraîner une partie de l'Anjou et du Haut-Poitou. D'un autre côté, Beauvollier (l'ancien intendant-général), et Renou, qui avait commandé la division des Aubiers, se réunissent vers Loudun avec une quinzaine de cavaliers et une douzaine de conscrits. A la faveur de la nuit, il passent le pont de Vrine, perdent leurs chevaux dans une alerte, et parviennent aux Cerqueux, près Maulevrier, pays occupé par des garnisons ennemies.

Là ils forment un rassemblement de trois cents hommes, qui n'attendaient que leur présence pour se déclarer. Instruit de leur arrivée, Forestier les joint avec sa troupe. Mais avant de rien entreprendre, il veut arrêter un plan. On se réunit en conseil, et sur la proposition de Renou, il est décidé qu'un officier sera envoyé à l'ancien commissaire-général Bernier, dont l'influence pourrait être utile, et dont il faut réclamer l'assistance et les avis. On convient qu'on ne fera aucun mouvement jusqu'au retour de l'envoyé du conseil. Le choix tombe naturellement sur Renou, qui, faisant dix lieues en deux nuits, dans des chemins détournés, pour éviter l'ennemi, parvient enfin jusqu'à la retraite du curé de Saint-Laud. Il le trouve inabordable, tant il redoutait la haine des deux partis. Ne pouvant l'approcher, Renou lui écrit. Deux heures s'étaient à peine écoulées, qu'un émissaire survient. Après mille détours, il conduit Renou dans un pré, à l'extrémité d'un vallon. Bernier l'apercevant au clair de lune, vient à sa rencontre, l'embrasse affectueusement, et le félicite sur son dévouement à la cause commune. Plein de joie de se voir à la veille de ressaisir son ancienne influence, il lit comme en plein jour la dépêche du conseil, se borne à donner quelques instructions verbales à Renou, et

lui désigne une métairie pour faciliter la correspondance. Après avoir renoué ainsi ses relations avec d'anciens chefs, il se concerte, et leur propose de demander au comte d'Artois le duc de Lorge pour généralissime. Il charge Renou de parcourir la province, afin d'avoir la signature de la noblesse du Poitou ; et rédigeant une adresse dans cette vue, il se flatte de s'insinuer de nouveau dans la confiance des royalistes.

Cependant Forestier, Beauvollier, Céris, Toupault et d'autres officiers, à la tête de huit cents Vendéens, repoussent à Morveau deux bataillons commandés par le général de Laage. Le 30 août, Forestier apprend que trois cents républicains se sont avancés jusqu'au bourg de Cirières : il entreprend de les déloger, quoiqu'il n'ait avec lui qu'une avant-garde de vingt cavaliers et de cent vingt paysans. Il croit surprendre l'ennemi, qui est sur ses gardes. A peine les royalistes ont-ils pénétré dans le bourg, qu'une vive fusillade est dirigée contre eux. « Ce n'est que du bruit, » s'écrie Forestier (animant les siens de la voix » et des gestes); en avant les braves »! Et il s'élance le premier avec son impétuosité ordinaire. Une balle l'atteint au sein gauche, près du cœur. Au moment où sa cavalerie s'avance pour le tirer de la mêlée, le jeune l'Epinay de Loudun,

qui montait un cheval fougueux, est entraîné au milieu de l'ennemi. Au cri : « Rends-toi, bri» gand », il répond : « J'aime mieux mourir » ; et vingt coups de fusil l'étendent mort sur la place. Un combat sanglant s'engage autour de son cadavre, que les deux partis se disputent. Enfin les royalistes parviennent à l'enlever, et emportent aussi avec eux Forestier, qui survécut à une blessure jugée mortelle. Mais le rassemblement s'était dispersé sans avoir occupé Bressuire, qui était le but de l'expédition.

Le gouvernement directorial, ne pouvant réparer les défaites de ses armées en Allemagne et en Italie, et en proie aux factions, n'opposa aux mouvemens précurseurs de la guerre civile que des moyens faibles et des mesures violentes : quelques troupes de ligne, des colonnes mobiles, des généraux sans réputation, l'emprunt forcé et la loi impolitique des ôtages. Cette loi ordonnait l'emprisonnement, en qualité d'ôtages, de tous les nobles, à l'exception de ceux qui remplissaient des fonctions publiques. Etaient compris dans la même proscription les aïeuls, aïeules, pères, mères des Chouans et des Vendéens, leurs parens et leurs alliés. La loi ordonnait de fusiller, comme émigrés, tous les ôtages qui auraient recours à la fuite. Pour s'assurer des indemnités,

on commença par sequestrer tous leurs biens, en les rendant responsables des contributions frappées par les royalistes, ou des pillages qu'ils pourraient exercer. Inspirée par le génie des premiers moteurs de nos troubles, cette loi barbare, loin de comprimer les insurgés, ou de les déconcerter, leur donna des soldats, des officiers et encore plus de consistance. Au mobile de l'opinion qui faisait agir les mécontens, se joignirent des motifs réels; et les mots de *résistance à l'oppression* devinrent un cri de guerre. Le feu des discordes civiles gagna de proche en proche, et s'entendit des deux rives de la Loire dans presque toutes les provinces de l'ouest. En Bretagne, dans le Maine et dans l'Anjou, l'insurrection fit des progrès rapides. Trois colonnes d'insurgés se mirent à la fois en mouvement dans l'Ile-et-Vilaine, avant la fin de septembre : elles prirent des ôtages, frappèrent des contributions, désarmèrent plusieurs communes et enlevèrent des cantonnemens. Le combat d'Argentré, près la forêt du Pertre, ayant tourné à l'avantage de la Nougarède, il se montra dès-lors plus à découvert. Les insurgés bretons forcèrent le poste de la Gravelle de se replier, et vinrent insulter la barrière du faubourg de Rennes. Tout le pays fut en alarme. Les communications

étant interceptées, le général Schilt mit la ville de Rennes en état de défense et plusieurs colonnes mobiles en mouvement. Mais déjà la Nougarède s'était porté vers Fougères, pour donner l'impulsion à Limolan, tandis que Châteauneuf livrait de petits combats et faisait diversion vers la lisière du Maine. Dans le Bas-Anjou, se formaient aussi des rassemblemens vers Pouancé, Segré, le Lyon-d'Angers, où plus de cent communes prenaient les armes. Les insurgés, marchant en bon ordre, établissaient un camp aux environs de Bouillé-Mesnard. Tout-à-coup ils suspendent leurs diversions, de même que les insurgés du Maine. La Nougarède, livré à lui-même, et craignant d'être cerné par les colonnes républicaines qui sont à sa poursuite, rassemble deux cents Bretons d'élite et passe en Anjou. Arrivé à Pouancé, il va à la recherche de la colonne angevine, sous les ordres du commandeur de Fougeroux; il joint ce chef, et se plaint de ce qu'on a suspendu les opérations. Le commandeur lui annonce qu'il a pour instruction de rester sur la défensive et de ne livrer aucun combat; qu'on attend des ordres et des chefs d'Angleterre pour agir. La Nougarède lui déclare que si les républicains le poursuivent il se battra. En effet, le général d'Halencourt survient avec cinq cents

hommes de troupes de ligne, et attaque, le 27 septembre, les royalistes, réunis aux environs de Segré. Après un combat de deux heures, pendant lequel les insurgés reçurent deux fois des renforts, il se vit forcé à la retraite, laissant une soixantaine de morts sur le champ de bataille : la ville de Segré resta au pouvoir des vainqueurs. Vers la même époque, Limolan s'emparait de Pontorson, avec trois cents insurgés de la division de Fougères.

L'insurrection du Morbihan était plus imposante. A l'exception des villes, tout le pays tombait successivement au pouvoir des insurgés, dont l'élite occupait deux camps principaux : l'un à Beauchêne, sous le commandement de Georges, l'autre entre Lominé et Plumelec, sous les ordres de Guillemot. Sur soixante commissaires du gouvernement directorial, dix seulement osaient correspondre avec l'autorité supérieure. Tandis que Desol de Grisolles, l'un des lieutenans de Georges, traversait la Vilaine et portait son avant-garde à Pontchâteau, près Nantes, Debar soulevait les cantons limitrophes du Finistère, et Saint-Régent, sous le nom de *Pierrot*, propageait l'insurrection vers les Côtes-du-Nord. Il n'y avait plus de communications assurées qu'entre les royalistes.

Sur les instances et les représentations de

Georges Cadoudal, que tout était en confusion dans les départemens de l'ouest, que le parti royaliste, désuni et sans régulateur, s'épuisait en vaines escarmouches, qu'on réclamait de toutes parts une organisation régulière, des généraux et l'ordre d'agir, le comte d'Artois eut recours à l'intervention du ministère anglais, qui promit enfin des subsides, des munitions et des armes. « Jamais, » mande alors Frotté à son ami Plascène (*), nous » n'avons eu de plus belles chances. On nous de» mande ici l'état approximatif de nos ressources » dans chaque division. Des circonstances très» favorables se développent. Tout m'annonce que » la noble persévérance de mes compagnons » d'armes recevra sa récompense ». Adressant aussi de Londres une circulaire à ses anciens chefs de division: « Employez tous vos efforts, » leur disait-il, pour empêcher des hostilités par» tielles, et conformez-vous aux ordres du vi» comte de Willamson, mon brave et loyal se» cond, qui me précède près le parti du Roi en » Normandie. Surtout n'écoutez aucun agent de » la république aux abois, ni d'aucune faction » illégitime, plus perfide et plus dangereuse que » la faction des démagogues ».

(*) Dépêche du 16 mars 1797.

(*) Du 6 mai 1797.

Le comte d'Artois ayant arrêté, vers la fin d'août, l'organisation militaire de l'armée royale des provinces de l'ouest, donna l'ordre aux généraux de se tenir prêts à partir pour se rendre à leur poste. Chacun d'eux reçut de nouveaux pouvoirs, et le commandement des provinces insurgées se trouva réparti de la manière suivante. Georges Cadoudal conservait le Morbihan et le reste de la Basse-Bretagne. La Haute-Province, berceau de la Chouannerie, passait au chevalier de la Prévalaye, ancien major d'un régiment de chasseurs, et qui avait déjà servi dans le parti royaliste. La partie de l'Anjou et de la Bretagne située entre la Loire et la Vilaine, qu'avait commandée le vicomte de Scépeaux, échut au comte Godet de Châtillon, qui s'y était distingué avant la reddition, mais que son âge rendait peu propre à une guerre active et acharnée. Le commandement du Maine, du pays Chartrain et des provinces adjacentes, tomba en partage au comte de Bourmont, d'une bravoure éprouvée, et qui avait une connaissance parfaite de cette guerre. La Normandie et le Perche, jusqu'à la rive gauche de la Seine, restèrent au fidèle et intrépide Frotté. Quant à l'ancienne Vendée, on songea d'abord à en confier tout le fardeau à Constant de Suzannet, qui montrait autant de résolution que de franchise.

On savait qu'une longue soumission aux lois de la république et un heureux hymen avaient amorti l'ardeur de Charles d'Autichamp; mais à peine eut-on la certitude qu'il s'était soustrait à la loi des ôtages, et qu'il se montrait enfin décidé à reprendre les armes, que le commandement de la rive gauche de la Loire lui fut destiné.

Le prince arrêta, le 30 août, les bases générales qui devaient servir de règle de conduite aux commandans pour le Roi dans les différentes provinces de l'ouest : elles portaient expressément de retarder autant que possible la reprise d'armes générale, afin d'avoir le temps de tout préparer pour obtenir quelques succès dans le début de la guerre. D'ailleurs conditionnelle, la reprise d'armes, ne devait avoir lieu qu'au moment où le Roi serait proclamé sur le territoire de la France par les puissances coalisées; mais si l'intérêt urgent des provinces de l'ouest venait à exiger qu'on repoussât par la force les persécutions suscitées contre les royalistes, ce dernier motif était suffisant pour ouvrir la campagne. Jusqu'à l'arrivée du prince, rien ne devait se décider entre les chefs qu'à la pluralité des voix, ce qui offrait l'inconvénient de consacrer une sorte d'aristocratie militaire, qu'il eût fallu au moins tempérer par une voix pré-

pondérante. On crut y obvier par la nomination d'un commissaire du Roi. Le choix tomba sur le comte le Loreux, gentilhomme normand, intègre et animé d'un grand zèle pour la cause royale. Les instructions qui réglèrent ses rapports avec les commandans en chefs sont aussi parmi les nombreux documens que j'ai sous les yeux; en voici la substance : Organe des intentions de MONSIEUR, frère du Roi, le commissaire royal recevait et faisait parvenir au prince tous les rapports des généraux; il devait établir et diriger tous les moyens de correspondance. Il avait un commissaire des guerres sous ses ordres, jouissait du droit de séance dans tous les conseils, et devait y être consulté sur toutes les opérations. En cas de contestations entre les chefs, son avis devait l'emporter provisoirement.

L'organisation royaliste fut complétée vers cette époque, par la formation d'une nouvelle agence royale, séante à Paris, et composée de trois membres. Le chevalier de Coigny en fut le chef, sous le nom de *Dubois*. Si un grand fonds d'honneur, si un dévouement sans bornes pour la cause de ses princes légitimes avait pu suffire dans l'exercice d'une pareille mission, rien n'eût manqué au chevalier de Coigny; mais ses vues étaient, dit-on, timides et ses talens médiocres.

On trouvait plus d'activité, plus de verve, dans M. Hyde de Neuville, son associé, sous le nom de *Paul Berry*, et particulièrement chargé de tous les détails de la correspondance. Le troisième agent, désigné sous le nom de *Ferrand*, allait et venait de Paris à Londres, et de Londres à Paris. Paul Berry et Ferrand firent ensemble un voyage en Angleterre, afin de concerter avec le conseil du comte d'Artois un plan pour le renversement du gouvernement directorial, que minaient toutes les factions, et jusqu'à trois de ses membres. Mais au milieu des troubles et des conspirations, les événemens inopinés, les incidens brusques, dérangent presque toujours les desseins les mieux concertés. Assez d'escarmouches et de combats avaient constaté dans les provinces de l'ouest l'existence d'un foyer de guerre civile : partout l'impatience des royalistes allait l'emporter sur les calculs de la prudence.

Les premières opérations dans le Maine avaient été concertées par l'adjudant-général de La Motte et par le colonel Goudé, officiers de l'armée royale. Ils firent une marche simultanée dans l'est de la Sarthe et dans le nord de la Touraine, pour se réunir ensuite dans le Perche-Gouet, y donner l'impulsion aux royalistes, et y faciliter les levées. La Motte pénètre

d'abord jusqu'à Montoire avec cent cinquante hommes, auxquels se joint le colonel Arthur la Poterie et une trentaine d'insurgés de son canton. Les passages du Loir se trouvant occupés et le pays étant couvert de soldats, les insurgés se replient sur la Flèche, dont la garnison, forte de cinq cents hommes, vient les attaquer : elle est repoussée, la troupe de La Motte ayant été renforcée dans sa marche rétrograde sur la Flèche. A la tête d'une colonne moins forte, Charles Goudé avait cherché vainement à percer dans le Perche-Gouet, pour y faire sa jonction avec La Motte. Poursuivi par le général républicain Vincent, qui était à la tête de huit cents hommes, il se porta sur la ville de Blois par une marche forcée, la traversa en partie à la faveur des ténèbres, au moment où les républicains y défilaient, et échappant ainsi, effectua sa retraite sans perte.

En même temps, le chevalier de Tercier attaquait le poste de Châteauneuf, sur la Sarthe, et en chassait l'ennemi, malgré sa vigoureuse résistance. Vers le Bas-Maine, les républicains étaient battus à Frimbault et à l'Epinai, par le vicomte de Chappedelaine, qui venait de se réunir à la division de Châteauneuf, connu sous le nom d'*Achille-le-Blond*, tandis que le colonel Jouabert, dit l'*Heureux*, prenait le bourg de Bays, après

une vive attaque, où il fut frappé de deux balles.

Telle était aussi la fermentation en Normandie, parmi les royalistes, qu'Alexandre Billard, enfreignant les ordres qu'avait envoyés Frotté, son général en chef, se mit à la tête d'une poignée d'écervelés, parcourut le pays d'Alençon, et battit des détachemens républicains en deux rencontres. Défait à son tour et blessé grièvement dans un troisième combat, il vit son rassemblement se dissoudre, et eut le regret d'avoir donné imprudemment l'éveil aux autorités et aux troupes ennemies.

Dans la Vendée, le comte d'Autichamp, s'étant déclaré avant d'avoir communication des instructions arrêtées à Edimbourg, se concerta avec Constant de Suzannet et Grignon de Pouzauges. Réunis le 28 septembre, ces trois chefs se partagent le commandement de tout le pays vendéen. D'Autichamp se réserve l'Anjou et le Haut-Poitou; Suzannet l'ancien domaine de Charette, et Grignon l'ancienne armée du centre, vers Beaurepaire. Le premier, n'ayant ni cette impétuosité, ni cet élan indispensables à un chef qui ne doit être que le premier soldat de son armée, était d'avis de suspendre les hostilités et d'attendre les événemens. Le successeur de Charette, plein de sentimens d'honneur et du désir de se

faire un nom, manquait aussi de fermeté et d'audace. Plus impétueux et d'un caractère décidé, Grignon, qui avait fait ses premières armes dans la Vendée, en 1796, où il avait secondé les efforts de Charette, ne respirait que les combats. Le partage consommé, tous les officiers secondaires viennent se grouper autour des trois chefs, et bientôt les indices d'une insurrection régulière se manifestant sur la rive gauche, jettent l'alarme parmi les républicains.

Mais des dispositions préparatoires d'une part, et des escarmouches de l'autre, étaient peu analogues à l'importance de la crise. Déjà la coalition européenne, désorganisée par la défaite des Russes à Zurich, abandonnait au hasard les affaires des royalistes ; en Languedoc, ils venaient d'éprouver un grand échec, faute d'appui et de secours.

Au lieu de descendre en Bretagne avec un prince de la maison royale, le corps auxiliaire russe débarqua dans le Nord-Hollande, où il n'éprouva que des revers. D'un autre côté, Bonaparte, fuyant l'Egypte et désertant son armée, accourait pour venir à temps se saisir de la domination de la France.

Dans ces graves conjonctures, les généraux royalistes partis de Londres, abordent successi-

vement sur les côtes de Bretagne et de Normandie, incertains s'ils se tiendront en observation ou s'ils hasarderont l'offensive. Le comte Godet de Châtillon arrive l'un des premiers, et trouve les royalistes du Bas-Anjou tout prêts à s'engager dans une insurrection générale.

Il se hâte de renouer, avec les plus marquans de la province, ses anciennes liaisons; mande à la vicomtesse de Turpin qu'il vient d'arriver; que la loi des ôtages et l'agitation de la France ont fait regarder aux princes l'instant comme décisif pour une reprise d'armes; que lui et les généraux sont porteurs d'ordres pour les différens chefs atteints par la persécution révolutionnaire, tels que d'Autichamp, Suzannet, d'Andigné et Scépeaux; et qu'il est pressant de les engager à venir se concerter et s'entendre dans le Morbihan, chez Georges Cadoudal. Mais tous étant dispersés, le chevalier d'Andigné fut le seul à qui la lettre du comte de Châtillon fut communiquée de suite, et il s'empressa d'aller joindre ce chef. Dans la première entrevue avec Georges, où se trouva aussi le vicomte de Scépeaux, cet officier général, piqué de voir son ancienne armée passer sous les ordres d'un autre, refusa le titre d'inspecteur, et se retira, décidé à ne prendre aucune part à la guerre.

Georges, voulant une réunion plus complète, et impatient de voir les hostilités recommencer avec plus d'ensemble, proposa de convoquer une assemblée générale dans un lieu plus à portée des chefs absens. On désigna, pour la tenue du conseil, le château de la Jonchère, dans la forêt de Pouancé, entre la Loire et la Vilaine. Les lettres de convocation ayant été expédiées, tous les chefs s'y réunirent dans les premiers jours d'octobre, à l'exception de Frotté, qui, débarqué sur une côte lointaine, ne connut le résultat de la délibération que pour y donner son assentiment.

« Je suis enfin parmi vous, mande Frotté en » débarquant au chevalier de Bruslart, son chef » d'état-major. Ne faites aucun mouvement in- » cohérent avec l'ensemble des opérations pro- » jetées; songez que les royalistes de la Vendée, » de l'Anjou, du Maine et de la Bretagne, doivent » recommencer unanimement la guerre avec ceux » de la Normandie; bornez-vous à la défensive » jusqu'au soulèvement général. Nous avons » l'espérance fondée de recevoir bientôt des se- » cours de tous genres, et de voir Monsieur, » frère du Roi, et le duc de Bourbon, venir se » mettre à la tête des royalistes, dès que nous » serons en mesure de protéger le débarquement. » Monsieur vient de quitter Edimbourg, pour se

» rendre aux environs de Portsmouth. Le minis-
» tère anglais a mis à sa disposition et à sa grande
» proximité des canons, des armes et des mu-
» nitions ».

Doit-on faire la guerre? Telle fut la première question qu'on agita dans la réunion de la Jonchère. Le doute et l'hésitation sur ce point prouvaient déjà que tous les chefs n'étaient pas animés du même esprit ni d'une ardeur égale. D'Autichamp se prononça ouvertement pour la négative, et déduisit tous les motifs qui pouvaient faire triompher son opinion. Selon une note qui m'a été communiquée de sa part (*), il s'appuya sur une lettre du Roi, qui lui défendait formellement de recommencer les hostilités avant qu'il en eût reçu l'ordre précis. Mais la majorité pencha pour l'avis contraire. Georges et Bourmont, après avoir démontré que le parti royaliste était trop engagé pour revenir à un système pusillanime, que les chefs ne pouvaient trouver de sûreté que dans les camps, et que d'ailleurs la reprise d'armes était facultative, aux termes des instructions du comte d'Artois, firent décider qu'une attaque gé-

(*) Note dont je conserve l'original, et qui m'a été remise par M. de Treneuil, bibliothécaire de l'Arsenal, décédé depuis la restauration.

nérale aurait lieu du 15 au 20 octobre. Forcé de céder à la majorité, d'Autichamp déclara qu'il ne signerait la délibération que sous la condition expresse que son vœu y serait énoncé, et il objecta en outre qu'il n'avait pas cinquante livres de poudre à distribuer à ses troupes. Cette espèce de protestation fit mal augurer de sa coopération active. Le plan consistait à former des masses, à s'emparer des magasins et des arsenaux, à envahir les chefs-lieux de départemens, à opérer un soulèvement général depuis l'embouchure de la Seine jusqu'aux Deux-Sèvres, et enfin à provoquer et à déterminer l'arrivée d'un prince de la maison de Bourbon.

Cependant la nouvelle de la tenue d'un conseil royaliste dans la forêt de Pouancé venait de transpirer. Les républicains, instruits que la plupart des chefs s'étaient portés, à la suite du conseil, sur le village de Noyant, où se rassemblaient leurs levées, détachent aussitôt, de Candé et de Segré, deux colonnes, pour attaquer le camp royaliste. Le combat fut vif et soutenu par un millier d'insurgés, qui restèrent vainqueurs après une fusillade de trois heures.

Tous les chefs principaux ayant joint leur quartier-général respectif, ordonnèrent d'armer et de rassembler les soldats qui étaient sous leurs

ordres, voulant que partout on fût en mesure de prendre simultanément l'offensive. Quinze jours avaient suffi au comte de Châtillon pour mettre sur pied toutes ses forces, pour lever un régiment de hussards sous le nom de Royal-Chouan, commandé par MM. de Turpin, et pour organiser tout le pays. Le zèle et l'enthousiasme furent tels, que deux mille écus, somme qu'on n'aurait pu dépasser, suffirent pour couvrir les dépenses du premier établissement. Châtillon nomme le chevalier d'Andigné son major-général, et après avoir réuni environ quatre mille hommes entre Candé et Angers, il adresse des sommations royalistes aux autorités républicaines; puis interceptant les grandes routes et les approvisionnemens d'Angers, il montre partout les insurgés réunis en bataillons, s'empare de Beaugé, envahit rapidement les districts de Segré, de Candé et de Châteauneuf, attaque Oudon, menace Ingrande, Varades et Ancenis, et partout force les cantonnemens républicains à se renfermer dans les villes.

D'autres généraux débutèrent par des actes d'une sévère justice, que leur suggéraient la politique, et bientôt les rives de la Sèvre et de la Mayenne furent purgées des Vrigneaux et des Branche-d'or, qui avaient déshonoré le parti royaliste par des vols et des brigandages.

Georges se montra l'un des chefs les plus menaçans. Après avoir rassemblé tous ses officiers pour arrêter son plan d'opérations, il décide qu'au moment où il s'approchera de Vannes avec les divisions de la côte, tous les autres divisionnaires formeront des attaques partielles, chacun dans son arrondissement. De tous côtés les Morbihannais courent aux armes. Tandis que Georges occupe une multitude de bourgs et menace Vannes, Guillemot enlève Lominé l'épée à la main, et Desol de Grisolles, avec cinq cents hommes, passe la Vilaine, envahit la Roche-Bernard, s'empare des magasins, pousse jusqu'à Guérande, grossit sa troupe de douze à quinze cents hommes, et de-là va s'emparer de Rhedon, après avoir forcé l'ennemi à capituler. Georges, instruit que les républicains se tiennent à Vannes sur la défensive, se borne à enlever le bourg de Sarzeau, à s'emparer des bouches de la Vilaine, et à provoquer un débarquement d'armes et de munitions, par la flotte anglaise qui est à la vue de la côte.

Un événement éclatant se préparait dans la province du Maine. En y arrivant, le comte de Bourmont l'avait trouvée en pleine guerre. Il divise son armée en trois brigades de cinq légions chacune, dont il fait aussitôt l'inspection. Dans sa tournée, il est attaqué à Louverney par

la garnison de Laval ; et, avec une poignée d'insurgés, la repousse jusqu'au faubourg de la ville. Puis avec dix sept cents hommes qu'il rassemble à la Flèche, il prend la résolution d'attaquer le Mans, et en forme les approches de différens côtés.

Le général républicain Simon, inquiet du mouvement des royalistes, dont il ne devine pas l'objet, fait une reconnaissance générale le 14 octobre. Il rentre au Mans, fait braquer le canon et se met en défense, rassuré par la présence de huit cents hommes du 40.e régiment de ligne, de neuf cents gardes nationaux, de la gendarmerie et d'une compagnie de vétérans. Le lendemain, entre deux et trois heures du matin, il est surpris par le comte de Bourmont. La colonne commandée par la Volvène commence l'attaque à la porte de la Croix-d'Or ; le comte de Bourmont pénètre presqu'aussitôt au centre du faubourg Saint-Jean, et la ville se trouve enveloppée par d'autres colonnes ; une fusillade nocturne s'engage. Le général Simon, réveillé par le bruit de la mousqueterie, arrive à cheval sur le pont de Saint-Jean, où un brouillard épais lui fait prendre les royalistes pour des troupes de sa garnison; il est détrompé par une décharge à bout portant, qui le renverse, ainsi que presque toute

son escorte (*). Les colonnes d'attaque pénètrent successivement dans la ville, s'emparent de l'arsenal, font capituler les vétérans, et tiennent bloquée la troupe de ligne dans la caserne. On l'y aurait forcée, si, tardant de pratiquer une brèche dans un mur de clôture, elle n'eût profité du reste de la nuit pour gagner la campagne. Cette surprise coûta peu d'hommes aux royalistes, soixante soldats aux républicains et autant de prisonniers, indépendament de l'artillerie et des munitions. Il y eut de l'audace à envahir le chef-lieu d'un département avec moins d'hommes qu'il n'y en avait pour le défendre. Le Mans n'étant pas tenable, le comte de Bourmont se replia du côté de Sablé, ordonnant à ses colonels de compléter leurs levées dans leurs arrondissemens respectifs, afin d'opérer un rassemblement plus nombreux.

Nantes, qui avait glorieusement résisté à toutes les forces vendéennes, ne fut pas non plus à l'abri d'une attaque nocturne, dont ses chefs militaires auraient dû la préserver. Le comte de Châtillon, après avoir divisé son armée en deux colonnes et trompé les avant-postes, y pénètre le 20 oc-

(*) Il survécut après avoir subi, dit-on, l'amputation de deux de ses membres.

tobre, de deux côtés différens. L'avant-garde, conduite par le chevalier d'Andigné, s'avance par la rive droite et culbute tout ce qui se présente; la seconde colonne, commandée par le chevalier de Bregeat, attaque par la route de Vannes, et pénètre jusque dans l'intérieur de la ville, où trois mille royalistes portent l'effroi et la mort. Les rues, les places publiques deviennent le théâtre de plusieurs combats; amis et ennemis, tout est confondu dans une sanglante mêlée. Au milieu de cet épouvantable tumulte, les cris de *vive le roi! vive la république!* se succèdent et se mêlent aux cris des blessés et des mourans. Le commandant de la place, plusieurs braves citoyens avaient péri, et Saget, maire de la ville, avait eu la cuisse cassée d'un coup de feu, lorsque les Nantais, reprenant leur énergie, rejetèrent les royalistes au-delà des murs.

L'invasion nocturne des villes du Mans et de Nantes, et le soulèvement des provinces de l'ouest, jetèrent l'épouvante parmi les différentes factions qui, à Paris, se disputaient le pouvoir. Les séances des conseils retentirent de cris d'alarme. Bardou-Boisquetin, député de la Sarthe, fit un appel à la vengeance : « Il faut, dit-il, qu'une punition » prompte, exemplaire et terrible intimide les » royalistes, qui sont prêts à arborer le drapeau

» blanc. Le 23 vendémiaire (15 octobre), la ville » du Mans est tombée au pouvoir des rebelles : ils » ont pillé, incendié et massacré ; ainsi se sont » réalisés les affreux pressentimens dont j'ai tant » de fois fatigué votre attention. Le mal est à son » comble. Peut-être tous les fonctionnaires pu- » blics ont-ils été égorgés ? En vain la députation » de la Sarthe a réclamé des secours pour son » malheureux département. Le corps législatif » restera-t-il plus long-temps endormi sur le » cratère d'un volcan qui menace d'embraser » toute la république ? C'est au directoire à dé- » ployer, pour terminer cette horrible guerre, » tous les moyens que les lois et la constitution » lui donnent ».

Partageant les mêmes inquiétudes et en proie aux mêmes alarmes, les principales autorités de l'Etat, quoique divisées, furent d'accord dans l'emploi des mesures qu'il fallait déployer pour arrêter les progrès de la ligue royaliste. Des instructions expédiées à tous les commandans militaires des départemens insurgés, leur enjoignirent de combiner, avec les troupes de ligne, les colonnes mobiles de gardes nationaux, de mettre en état de défense les villes et les bourgs, et de tenir la campagne pour que les rassemblemens royalistes ne pussent former des masses imposantes.

On disposa de quelques renforts qui furent dirigés vers les départemens les plus menacés; mais ces secours étaient faibles, et à défaut d'armée disponible, le gouvernement directorial expirant, confia la direction de la guerre au général Hédouville, ancien lieutenant de Hoche, et son chef d'état-major. Ce général joignait à un caractère honorable et à des intentions conciliantes, des connaissances locales et les notions particulières les plus complètes sur les ennemis qu'il avait à combattre. Toutefois les partis étaient trop animés, et le gouvernement directorial trop loin de la modération, pour que le langage de ses généraux ne se ressentît pas de l'irritation des esprits.

A son arrivée à Angers, le général Hédouville adresse aux habitans des campagnes des départemens de l'ouest une proclamation par laquelle il leur annonce qu'il est investi des pouvoirs nécessaires pour mettre un terme à la guerre civile. « Croyez-vous, ajoute-il, que » vos chefs espèrent renverser la république? » Non; leur seul espoir est de vous abandonner » aussitôt que le fruit de leur brigandage sera » tel qu'ils pourront aller en jouir chez l'étran- » ger ». Puis il assure que les mesures prises jadis par le général Hoche vont se renouveler. « Frère d'arme et ami de ce général, dont la

» mémoire vous sera toujours chère, je mar-
» cherai constamment, ajouta-t-il, sur ses traces,
» et je n'épargnerai ni soins ni fatigues pour
» vous rendre à la paix et au bonheur que vous
» venez encore une fois de laisser échapper ».
Il ne se dissimulait pas que cette guerre prenait une extension qu'elle n'avait jamais eue, et qu'on pouvait élever, sans exagération, à soixante mille le nombre des royalistes qui étaient alors armés entre la rive droite de la Loire et la rive gauche de la Seine, jusqu'aux portes de Brest.

Le bruit de l'invasion de Saint-Brieuc vint augmenter les alarmes du parti républicain. Mercier la Vendée avait débarqué dans le département des Côtes-du-Nord, amenant de Londres une quarantaine d'officiers destinés à être répartis dans les divisions royalistes de la Bretagne, de l'Anjou et du Maine. Cette petite troupe, bien armée, avait traversé le pays et pénétré dans le Morbihan sans rencontrer les républicains. En passant aux environs de Saint-Brieuc, Mercier apprit que la prison de la ville était remplie de royalistes, et même d'anciens chefs du parti armé. Il forme aussitôt le projet de les délivrer, et se fait autoriser par Georges, qui lui donne un détachement, avec lequel il revient sur ses pas; il est joint par quelques insurgés des Côtes-

du-Nord, conduits par MM. de Carfort et de Courson (*). Sa marche est si secrète, et ses mesures si bien prises, que dans la nuit du 25 au 26 octobre il pénètre dans Saint-Brieuc, y surprend les républicains, commandés par le général Cazabianca, et s'empare de tous les postes. Toutefois la garnison se rallie, et une fusillade s'engage. Le jeune Frotter, officier chouan, est tué; mais trois cents prisonniers sont délivrés et joignent la réserve, où est Mercier en personne, resté en observation sur la route de Quintin. La colonne d'attaque ayant tardé à opérer sa retraite, fut harcelée par les troupes sorties de la caserne, et qu'une trentaine de royalistes, commandés par le chevalier Dufou, avaient contenues jusqu'au jour. Mercier et sa troupe se dirigent vers la forêt de Lorge, y soutiennent un combat et perdent quelques hommes d'arrière-garde. Selon Mercier, la garnison était plus nombreuse que les assaillans. « Nous nous sommes retirés, dit-il, après être » restés cinq heures maîtres de la ville, et amenant avec nous soixante chevaux de hussards, » outre les trois cents prisonniers délivrés, parmi

---

(*) Aujourd'hui colonel du 5.e régiment d'infanterie de la garde royale.

» lesquels se trouvent vingt officiers royalistes, » qui nous seront d'un grand secours pour l'in» surrection des Côtes-du-Nord. Les républicains » sont consternés, et ne dorment plus que le fusil » à la main ».

Les insurgés d'Ille-et-Vilaine ne montraient pas la même ardeur. Le chevalier de la Prévalaye vint tard dans ce premier foyer d'insurrection, et plutôt pour négocier que pour combattre. La Nougarède, destiné à commander sous lui, eut tout l'honneur de la campagne. Il était parti de Pouancé avec sa troupe. Surpris à Gennes, bourg sur la lisière de l'Anjou, il se fit jour avec soixante hommes, continua sa route, et forma un nouveau rassemblement; puis il menaça Fougères, dans la vue d'attaquer Saint-Aubin-le-Cormier, dont il s'empara, à l'exception de quelques maisons crénelées. Se voyant poursuivi par le général Rouland, sorti de Rennes, il ne l'évite qu'en éparpillant ses soldats. Mais à la nouvelle de la prise du Mans, il rassemble deux mille Bretons, et marche pour aller renforcer le comte de Bourmont, croyant à une prochaine bataille, sous les murs de la ville. Traversant la Mayenne, tandis que les troupes de Bourmont sont repoussées à Balay, il s'empare du bourg de Meslay, qu'il rançonne, s'éloigne ensuite du Maine, et à

l'arrivée du chevalier de la Prévalaye, va lui remettre le commandement au moment où Duboisguy, évadé du Château de Saumur, venait aussi reprendre les armes.

En Normandie, l'insurrection prit un plus grand essor par l'impulsion de Frotté, qui, s'arrêtant d'abord au château de la Lande-Vaumont, y convoqua une partie de ses officiers. Ceux qui avaient sous leurs ordres les arrondissemens d'Avranches, de Mortain, de Vire, de Domfront, de Flers, du pays d'Auge et de Falaise, venaient de prendre les armes. Frotté trouva le vicomte de Willamson à la tête de la division de Vire, et voulant seconder les généraux qui lui avaient fait part du résultat des conférences de la Jonchère ; apprenant d'ailleurs que les troupes républicaines de Normandie se portaient vers le Maine, contre Bourmont, il se hâta, pour opérer une diversion prompte, de rassembler dans la forêt d'Andaine huit cents de ses soldats. Dès le 16 octobre, il enlève le cantonnement de Couterne et fait vingt prisonniers : de là il parcourt l'arrondissement d'Alençon, qui ne répond point à son attente.

Il y laisse Picot avec la colonne du pays d'Auge, qui soutint trois combats en deux jours contre des forces supérieures ; et lui, à la tête d'environ

quinze cents hommes, accompagné du prince de Tarente et du marquis de Bellegarde, se porte sur Vire, dans l'intention de s'en emparer et de marcher ensuite, soit sur Coutances, soit sur Falaise. Averti qu'une forte garnison défendait Vire, et que d'autres troupes venaient aussi au secours de la ville, il allait se mettre en retraite, lorsque les républicains en sortirent pour l'attaquer. Il les prévint et les poussa vivement jusqu'au faubourg et à leurs redoutes, au moment même où le vicomte de Willamson, à la tête des légions de Flers et de Saint-Jean, était aux prises avec une colonne ennemie venant de Sourdeval, qu'il repoussa. La garnison, battue, revint à la charge avec du canon; mais trouvant les royalistes sur leurs gardes, dans une position offensive, elle rentra dans Vire après une nouvelle escarmouche, garnit les redoutes, et se barricada.

Cette journée (1.er novembre) fixant l'attention de l'ennemi sur Vire, Frotté dirigea sa marche sur Saint-Poix. Là il est attaqué par plusieurs cantonnemens réunis ; après les avoir repoussés, il se porte immédiatement vers la presqu'île normande, opère sa jonction avec le comte de Ruais, et, à la tête d'environ quatre mille hommes, menace Coutances et Saint-Lô, dont il tient les garnisons en échec. Sa diversion avait

déjà produit l'avantage de faire rétrograder les troupes, qui, du Calvados, de la Manche et de l'Orne, s'étaient portées contre les royalistes du Maine et de la Bretagne.

Frotté envoya au chevalier de la Nougarède le prince de Tarente, pour l'engager à venir se combiner vers la presqu'île où il allait pénétrer, pour recevoir un débarquement d'armes et de munitions que devait opérer le capitaine Philippe, commandant la station des îles Saint-Marcou. Le prince s'étant mis en route, Frotté longea la côte de la Manche à deux lieues de la mer, passa aux environs de Villedieu et de Coutances, et s'arrêta au château de Lorey. Des chemins affreux, des pluies continuelles, avaient retardé sa marche, et pendant quatre jours il n'avait rencontré ni amis, ni ennemis. A son approche de Granville on tire le canon d'alarme ; toutes les troupes républicaines sont sur pied. Des renforts arrivent à Saint-Lô, à Coutances, à Granville, et toutes ces troupes réunies forment une masse de plus de neuf mille hommes, en partie gardes nationaux mobilisés. C'est au milieu d'un pays hérissé de soldats, que Frotté fait une pointe jusqu'aux environs de Valogne; mais les deux mille Bretons ne se montrant pas, il ne peut tenir la côte. Des chemins à peine praticables, les eaux débor-

dées, et deux fortes colonnes qui marchent sur lui, le décident à la retraite. Assailli au village de la Fosse, il tourne l'ennemi par d'habiles manœuvres, et aurait remporté la victoire si la légion de Ruais n'eût lâché pied. Il rentra enfin dans le Bocage par Villedieu, St.-Poix, St.-Martin-de-Chaulieu, toujours en bon ordre, et après cinq combats, où il n'avait perdu que peu de monde; mais sans argent, sans cartouches et sans chaussures pour ses soldats. Il pleura le brave et loyal vicomte de Willamson, qui, légèrement blessé de deux balles, et vaincu encore plus par l'épuisement que par la douleur, s'étant arrêté vingt-quatre heures dans une retraite sûre, en sortit sans escorte pour faire éclairer le pays, tomba dans une colonne mobile, fut reconnu à sa croix de Saint-Louis, et égorgé à l'instant même. Frotté renvoya chaque divisionnaire dans son arrondissement respectif, pour y inquiéter l'ennemi sur une plus grande étendue de terrein, et donna ainsi quelques jours de repos aux soldats de sa colonne active.

L'ancienne Vendée venait enfin de se réveiller au bruit de la surprise du Mans, de Nantes, de Saint-Brieuc, et du soulèvement presque général des provinces situées entre la Loire et la Seine. Quoique les forces réunies des trois chefs qui se

l'étaient partagée (d'Autichamp, Suzannet et Grignon) n'excédassent pas quinze mille combattans répandus sur le théâtre de l'ancienne guerrre; quoique la masse des habitans ne prît aucune part à l'agitation, il suffisait d'une opération heureuse dans le début d'une campagne tardive, pour entraîner peut-être la Vendée entière et la faire renaître de ses cendres.

Déjà Grignon, parcourant les paroisses comprises dans le territoire de l'armée du centre, et voulant grossir ses premières levées, avait remporté l'avantage dans un combat près de Pouzauges. De l'ancien domaine de Charette partaient aussi quelques étincelles de la flamme royaliste qui avait embrasé la Basse-Vendée sous cet illustre chef. La plupart des anciens officiers se déclarèrent; d'autres restèrent dans l'attente des événemens. Les cantons de la Roche-sur-Yon et de Belleville étaient les plus agités. Les insurgés interceptaient la route de Legé à Challans. Ils prirent le Luc, et établirent leurs foyers d'insurrection à Saint-Denis-la-Chevasse, à Belleville et à Boulogne, méditant un coup de main sur Montaigu.

L'Anjou vendéen présentait les mêmes symptômes. Les insurgés avaient pénétré à St.-Florent et tiré sur les gendarmes. Les chefs secondaires parcouraient les paroisses, entraînaient les plus

résolus, et annonçaient partout que d'Autichamp allait enfin se mettre à la tête des anciens soldats de Bonchamps, de Stofflet, de La Rochejaquelein et de Lescure. Les chefs se montrèrent à Névi, et y établirent un comité.

Les administrations républicaines avaient peu de troupes réglées à leur disposition. Huit mille prisonniers, renvoyés par les Anglais dans nos ports, en vertu de la capitulation du Helder, en Hollande, expédition aussi mal combinée que mal conduite, furent les seuls renforts où puisa le gouvernement directorial pour combattre les Vendéens. Il y trouva quelques troupes languissantes, qui furent dirigées vers le Bocage. Le colonel Hardouin, du 70.e, conduisit à Bressuire les débris d'une demi-brigade qui avait fait partie de l'expédition d'Irlande. On joignit à ces troupes délabrées quelques restes de l'armée de Hoche.

A son arrivée à Angers, le général Hédouville, instruit que plusieurs milliers d'insurgés se rassemblent dans le Haut-Anjou, se concerte avec l'administration centrale de Maine-et-Loire, et donne l'ordre à la 64.e demi-brigade de se diriger sur-le-champ vers Chemillé et vers Chollet, accompagnée du commissaire central du département. Mais déjà la campagne était pour ainsi

dire terminée sur la rive gauche, à la suite de deux combats peu mémorables.

Vers les premiers jours de novembre, Suzannet, après avoir réuni mille à douze cents Vendéens, avait marché sur Montaigu, que défendaient quatre cents hommes de troupes régulières. Dans son attaque mal combinée, il fut partout repoussé, et ses soldats écrasés par le feu de l'artillerie chargée à mitraille. Blessé, battu, forcé à la retraite, et laissant plusieurs morts sur le champ de bataille, il eut la douleur de voir les anciens soldats de Charette découragés par ce triste début. Lui-même, hors d'état de présider à aucune disposition, laissa le commandement au chevalier de la Roche-Saint-André, qui se replia sur Beaurepaire avec un petit nombre de soldats. Le reste se dispersa par bandes dans les cantons de la Roche-sur-Yon, d'Aspremont et de Palluau, cherchant à gagner la côte, dans l'espérance d'y recevoir des munitions. Les républicains, trop peu nombreux dans cette partie de la Vendée pour diviser leurs forces et tenir la campagne, restèrent sur la défensive. On leur envoya le général Travot pour les commander.

L'échec qu'essuya d'Autichamp dans le Haut-Poitou eut des suites plus graves. Il était à la tête de cinq à six mille Vendéens et d'un grand

nombre d'anciens et de nouveaux officiers, qui délibéraient de marcher sur la ville de Fontenay, dans l'espoir de s'en emparer et d'y trouver des munitions de guerre. On décide d'enlever en passant la garnison des Aubiers, ce qui donnera au rassemblement plus d'audace et de consistance. Les insurgés se mettent en marche. A leur approche, les deux cents cinquante hommes de la garnison des Aubiers, commandés par le capitaine Lavigne, se barricadent dans l'église, et crénelant le clocher, s'en servent comme d'une citadelle. Sommés par les assaillans, le capitaine Lavigne refuse toute espèce de capitulation. D'Autichamp n'ose tenter l'assaut, et tourne l'attaque en blocus. Pendant vingt-quatre heures, le capitaine Lavigne et sa troupe se défendent, et mettent hors de combat une quarantaine de royalistes.

Cependant le colonel Hardouin, posté à Bressuire, instruit par un transfuge de la détresse de son détachement, accourait avec huit cents soldats pour le dégager. Il était en marche quand un espion vint en donner avis à d'Autichamp. Ce chef, laissant le corps des chasseurs commandés par Victor La Béraudière, pour continuer le blocus et tenir en échec la garnison, se porte de suite à Neuil, afin de barrer le passage à la

troupe d'Hardouin. Là il fait embusquer la division de Schetou des deux côtés d'un chemin creux, confie au divisionnaire Renou, au fait des localités, le commandement de la colonne, et retourne ensuite aux Aubiers, tandis que sa présence eût été si nécessaire. Soit que Schetou ait négligé de tenir l'embuscade, soit que les royalistes, rentrés dans le village, n'aient opposé aucun obstacle à la marche de l'avant-garde ennemie, le pont de Neuil tomba en son pouvoir sans coup férir. Le colonel Hardouin hâtant sa marche, les Vendéens sont surpris, sortent des maisons et cherchent à se rallier; mille cris confus s'élèvent au premier bruit de la fusillade, et le désordre est au comble. Quelques braves résistent; mais le commandant républicain commande la charge au pas de course; les Vendéens se laissant enfoncer; le divisionnaire Renou, frappé d'une balle à la jambe, est forcé d'abandonner le champ de bataille. L'entière défaite des siens suit de près sa retraite, et les fuyards regagnent à la course le bourg des Aubiers. Hardouin, profitant de l'ardeur de sa troupe, l'y mène droit, après l'avoir partagée en deux colonnes. Tandis que l'une, commandée par le capitaine Champion, attaque le bourg de front, l'autre, qu'il commande en personne, le tourne pour couper la retraite aux Vendéens.

Mais les fuyards y avaient déjà porté l'épouvante. L'armée fut entraînée avant même l'arrivée de l'ennemi, et le corps seul des chasseurs tint ferme, soit contre la colonne d'attaque, soit contre la garnison, qui menaçait de faire une sortie. Là le combat fut rude. Mais le colonel Hardouin ayant tourné le bourg, les chasseurs royalistes se virent au moment d'être enveloppés. Toutefois la Béraudière se fit jour et parvint à se dégager, laissant une vingtaine des siens sur le champ de bataille.

Ce combat, où huit cents républicains n'eurent pour ainsi dire qu'à paraître pour disperser plusieurs milliers d'insurgés, couvrit ceux-ci de honte aux yeux des anciens Vendéens. Ils désespérèrent dès ce moment du succès de la cause royale, et ce misérable échec, qui n'avait pas coûté plus de quarante hommes à d'Autichamp, décida du sort de la campagne. Il n'osa plus former de rassemblement général ; il n'y eut plus que des escarmouches; les paysans, découragés, s'écriaient : « Où est Cathelineau »?

Tandis qu'on faisait la guerre sur la rive gauche avec tant de langueur et de faiblesse, les insurgés de la rive droite montraient plus de résolution et de vigueur, soit en Bretagne, soit dans le Maine et en Normandie. Le directoire n'ayant point

d'armée assez forte pour les comprimer, songea à employer d'autres moyens. On fouilla dans les cartons des ministères de la guerre et de la police, et on y trouva l'indication des ressorts secrets mis successivement en œuvre par les commissaires de la convention et par le général Hoche, soit pour diviser, soit pour rompre la confédération armée dans la Vendée et en Bretagne : la séduction, la corruption et l'espionnage en formaient la base.

Déjà le directoire, qui avait eu connaissance du plan arrêté à Londres, l'avait fait assez habilement avorter en partie, en excitant, par ses agens secrets, des insurrections imprudentes, qui, mettant les royalistes à découvert, avaient nui à l'ensemble de leurs opérations. A cet effet, on avait ouvert les prisons et lâché, dans les provinces de l'ouest, une centaine d'hommes soi-disant émigrés ou officiers royalistes, que le malheur avait dépravés, ou que l'infortune et la misère livraient à leur bassesse naturelle. Ces misérables s'introduisent dans le parti armé, sous le masque d'un zèle irrité par la persécution, et bientôt il n'y a pas un rassemblement qui n'ait son espion de la police révolutionnaire. Ces missions infâmes n'étaient entravées que par la rapidité et la complication des événemens, ou par

les résolutions soudaines de quelques chefs royalistes, dont l'énergie savait triompher des obstacles. Tels furent les auxiliaires qu'on donna au général chargé d'étouffer cette guerre intestine.

Tous les documens secrets lui avaient été remis avec l'instruction pressante d'obtenir à tout prix des paix séparées, en se réglant sur les deux pacifications antérieures. Pour mieux atteindre ce but, le général Hédouville jugea qu'il fallait employer d'autres intermédiaires et des moyens de médiation dont la confiance des royalistes n'eût pas à se défier. Sa première pensée se porta sur la vicomtesse de Turpin, dont l'intervention avait été si utile au général Hoche.

Il lui écrit, et l'engage à faire aux différens chefs des propositions telles qu'ils aient tout intérêt à les accepter pour leur pays. Dans sa lettre, il ne manque pas de lui représenter combien il serait honorable pour elle d'arrêter l'effusion du sang français, dont lui-même se montra si avare; enfin il l'invite d'une manière pressante à venir conférer avec lui à son quartier-général d'Angers. Madame de Turpin décline d'abord par une réponse pleine de déférence la proposition du général républicain, et pourtant elle communique sa lettre au comte de Châtillon et au chevalier d'Andigné, qui jugent ces ouvertures dignes d'une

sérieuse attention. Hédouville, en lui envoyant sa voiture et son aide-de-camp pour l'accompagner à Angers, lui expose, dans une seconde lettre, qu'il est venu pour substituer les lois et la justice à l'anarchie et au désordre ; il proteste qu'on peut prendre toute confiance dans ses paroles. Après un peu d'hésitation, madame de Turpin se rend à Angers. Là Hédouville ouvre avec elle une conférence sur les moyens d'arriver à une prompte pacification. Madame de Turpin déclare que les chefs ne traiteront pas séparément, et qu'il est indispensable de consentir à une suspension d'armes, afin d'établir les bases sur lesquelles on pourra traiter. Le général s'y refuse, laisse même échapper des menaces, et ne veut rien décider avant l'arrivée d'un courrier de Paris.

Un grand événement, survenu dans ce court intervalle, fit changer tout-à-coup l'aspect de la guerre, et donna à Hédouville plus de facilité pour en préparer l'extinction. Sept années de guerre générale, de convulsions et de déchiremens, avaient porté quelques hommes devenus puissans dans l'Etat à songer enfin à mettre leur pouvoir en sûreté et leurs rapines à couvert. Ils conspiraient pour se perpétuer sous la protection du gouvernement d'un seul, et contrariés dans leurs vues par le parti des démagogues, ils balançaient

entre la dictature militaire et une dynastie illégitime. Les deux factions étaient aux prises ; mais le directoire recélait dans son sein les principaux conjurés, dont le régicide Sieyes s'était déclaré le chef. Tous les esprits, dans l'attente, furent frappés bientôt de l'arrivée soudaine de Bonaparte, accouru des bords du Nil pour s'emparer de la France qu'il savait à l'encan. Les conjurés se décident aussitôt à anéantir en sa faveur le gouvernement qui s'écroulait sous leurs coups. Bonaparte, déjà si fier d'avoir rempli l'univers du bruit de son nom, n'eut qu'à se montrer à une nation fatiguée par l'anarchie et trahie par ses magistrats, pour attirer sur lui tous les regards, toutes les espérances. Néanmoins il ne put se saisir du souverain pouvoir qu'à l'aide des baïonnettes, poussé par ses complices et ses nombreux partisans. Dans ses mains se trouva bientôt réunie toute la puissance d'un peuple qui n'avait su ni la limiter, ni la conserver. Héritier de la révolution, maître de plusieurs armées créées par d'habiles généraux, il se déclare seul l'arbitre des destinées de la France ; et, sous le titre modeste de consul, flatte les chefs de tous les partis, à l'exception des démagogues ; ce qui achève de lui concilier la nation. Les royalistes s'abusent d'abord au point de ne voir en lui que l'émule du restaurateur

des Stuarts : vaine illusion qui lui servit à subjuguer le seul parti qui combattit ouvertement pour la dynastie légitime. Voulant se montrer sous l'appareil de la modéraiton et de la douceur, il se hâta d'abroger l'emprunt forcé, la loi des ôtages, et blâma la conduite trop rigoureuse du directoire.

Il avait l'Italie à reconquérir, et il lui fallait, avant l'ouverture de la campagne, pacifier ou écraser les provinces de l'ouest. Ses premiers efforts se tournent vers l'accomplissement de ce dessein. Il se hâte de conserver Hédouville dans son commandement, et de confirmer tous ses pouvoirs. De son côté, ce général s'empresse de faire jouer toutes ses batteries pour amener les chefs à une suspension d'armes utile aux vues du nouveau gouvernement. Tout en se servant de la médiation de la vicomtesse de Turpin auprès du comte de Châtillon, Hédouville jette les yeux sur le curé de Saint-Laud, lui croyant une influence qu'il n'avait plus, et le regardant comme le seul auteur de la prolongation des troubles, du moins sur la rive gauche de la Loire. Repoussé par d'Autichamp, suspect à une grande partie des royalistes, tourmenté par les accès de son ambition, Bernier ne pouvait supporter la nullité à laquelle, dans cette nouvelle crise, il semblait condamné.

Il avait fait partir pour Londres Pallu-Duparc, fils de l'ancien maire de Poitiers, qui jadis s'était déclaré, sous son influence, pour la cause royale dans le département de la Vienne. Cet émissaire avait reçu de lui, à son départ, des instructions et des lettres pour le comte d'Artois, annonçant la reprise d'armes sur la rive gauche, et sollicitant de nouveaux pouvoirs de commissaire général.

Arrivé à Boulogne-sur-Mer, deux jours après la révolution du 18 brumaire (9 novembre), Pallu-Duparc, en lisant les journaux de Paris qui rendent compte de l'événement, forme le projet de faire connaître le premier en Angleterre cette grande nouvelle : il traverse le canal malgré les vents contraires et la grosse mer, débarque à Déal, et s'annonçant comme envoyé royaliste, est mené en courrier à Londres. On l'introduit dans le conseil des ministres, auxquels il donne les détails de la révolution qui, en renversant les espérances des démagogues, vient d'élever Bonaparte au suprême pouvoir. Il remarqua sur les traits du ministre Pitt des signes de satisfaction mêlés de dépit. On crut à Londres comme à Paris que Bonaparte songeait à rétablir les Bourbons. Pallu-Duparc, placé dans un hôtel et défrayé, avec défense d'avoir d'autres relations qu'avec le comte d'Artois et son conseil, fut dé-

coré de la croix de Saint-Louis par ordre du prince, et repartit quinze jours après son arrivée, avec les pouvoirs qu'avait sollicités le curé de Saint-Laud.

Mais déjà la révolution qui venait de porter Bonaparte au timon de l'Etat était saisie avec sagacité par ce prêtre ambitieux. Calculant tout le parti qu'il peut tirer de son influence vraie ou supposée sur les Vendéens, il se prête aux premières ouvertures d'Hédouville, dans une négociation secrète conduite avec beaucoup de dextérité par le commissaire des guerres Barré, attaché à l'état-major du général. Muni d'instructions, Barré était parti d'Angers sous l'uniforme vendéen, et s'était dirigé vers l'arrondissement de Beaupréau, où il savait que résidait Bernier dans des retraites mystérieuses. Ses tentatives pour s'aboucher avec lui ayant été vaines, il lui écrit la lettre suivante, dont il pèse toutes les expressions : « Monsieur le commissaire-général, » le premier consul a la plus haute opinion de » vos talens ; il charge le général Hédouville » de vous manifester le désir qu'il a de les em- » ployer dans un poste éminent, et je me féli- » cite d'avoir été choisi pour faire cette ouverture. » Vous connaissez la loyauté du général; vous » ne pouvez élever aucun soupçon sur ma

» démarche ; elle tend à vous être utile et à réta-
» blir, par votre seule influence, une paix durable
» au sein d'un pays qui, dans le fait, n'a plus de
» motif ni de moyens pour guerroyer ». Barré avait joint ses pouvoirs à sa lettre, et insistait pour une entrevue. Dans sa réponse, Bernier assure qu'il croit aux sentimens qu'on lui exprime ; mais avant d'entrer en pourparler, il désire qu'Hédouville consente d'abord à traiter de plusieurs objets importans, et notamment de tout ce qui concerne la liberté du culte catholique ; car il ne pourra se prêter, dit-il, à pacifier le pays, qu'autant que la religion et ses ministres seront ouvertement protégés ; ce qui seul peut disposer, ajoute-t-il, toutes les classes à mettre bas les armes, et justifier ses intelligences avec le nouveau gouvernement. Le commissaire Barré court à Angers rendre compte du premier succès de sa mission à Hédouville, qui, évitant de traîner la négociation en longueur, lui confie des pouvoirs plus étendus.

A l'aide de son déguisement, Barré retourne vers Bernier qui lui assigne un rendez-vous. Il aperçoit sur la route quelques hommes armés, et de distance en distance des femmes posées en sentinelles. Il est enfin introduit, et voit un homme dans l'âge de la vigueur, fortement constitué, d'une

figure pleine et commune, ayant la tête grosse, de petits yeux caves et presque louches; et qui, habile à se contrefaire, affectait un air grave pour voiler son air faux. « Je ne viens pas » vers vous, lui dit Barré, avec la ruse et le » protocole d'un négociateur étranger. Nous » sommes Français tous les deux, et c'est au » nom des malheurs de la patrie que je vous » conjure de m'entendre. Tant que la terreur » pesa sur la France, tant que la religion fut » proscrite et que ses ministres furent avilis, » votre cause eut de nombreux défenseurs. Mais » qui pourrait justifier encore l'effusion du sang, » quand les lois reprennent leur empire; quand » le culte catholique est protégé; quand, pour » donner une preuve signalée de cette haute pro- » tection, le premier consul a résolu de vous » appeler près de lui comme un de ses coopé- » rateurs? Pensez-vous que l'homme qui délivre » la France de la terreur, ne mérite pas qu'on le » seconde? Ses intentions ultérieures sont peut- » être les vôtres. Fions-nous dans la tempête à » l'homme qui peut nous sauver; aidons-le; le » moindre délai peut être suivi du naufrage. » Que l'œuvre de la pacification vous précède aux » Thuileries, et fasse bénir ici votre influence ». Cette harangue adroite, acheva de pénétrer le

curé de Saint-Laud. Il répondit qu'il s'estimait heureux d'avoir à traiter du bonheur et du repos du pays ; que personnellement il n'avait d'autre ambition que celle d'être à portée de défendre la religion et ses ministres ; que jamais aucunes circonstances ne furent plus favorables ; qu'il ne doutait pas des intentions du premier consul, et il ajouta d'un ton plus communicatif : « Tout le » monde ici ne pense pas comme moi ; nous » aurons à vaincre des difficultés de la part de » quelques esprits brouillons ; mais ce que la » persuasion et mon exemple ne pourront opérer, » le temps et la police en viendront à bout. Il » faut commencer par protéger le libre exercice » du culte et ses cérémonies extérieures ; le » peuple voudra voir pour croire, et la confiance » que ce premier bienfait du gouvernement vien- » dra lui inspirer, déjouera toutes les intrigues » des ennemis de la paix. — Eh bien ! reprend » l'agent d'Hédouville, transmettons dès ce mo- » ment à tous les curés un avis d'après lequel ils » pourront à l'avenir célébrer publiquement le » culte. — Gardons-nous d'écrire, dit Bernier, » car dans ces circonstances tout serait matière à » controverse. Il faut que plusieurs prêtres des » environs commencent à exercer publiquement » les différentes fonctions de leur ministère, et

» que l'exemple gagne de proche en proche ». Il insiste pour rester seul l'arbitre de ce changement heureux, promettant de disposer les esprits en faveur du nouveau gouvernement. « Mais vos » bandes armées, reprend le commissaire, vos » chefs militaires, où sont-ils? Quelles sont leurs » dispositions? — Je ne puis vous dissimuler, » dit Bernier, que la lassitude est à son comble; » la paix devient de jour en jour plus nécessaire. » Je connais les dispositions pacifiques de la plu- » part des chefs, et notamment de M. d'Auti- » champ, dont l'influence nous secondera. La » masse ne demande que le repos, et à l'excep- » tion de quelques bandits, contre lesquels on » aura besoin d'une police sévère, tout ce qui est » encore armé posera les armes. » Tous les efforts, toutes les démarches de Bernier n'eurent plus d'autre objet. Ce fut lui, dit-on, qui indiqua les moyens de se rapprocher de d'Autichamp, et d'obtenir sa prompte adhésion à une suspension d'armes. D'autres croient qu'Hédouville avait ouvert aussi avec ce général des Vendéens une négociation directe qui est restée sous le voile du mystère.

On était en pourparler, et l'ordre de ne plus attaquer les Vendéens était donné, lorsque l'esprit de vengeance, et peut-être la perfidie, susci-

tèrent une expédition déloyale contre Grignon de Pouzauges, posté à Chambertaud, près les Herbiers, avec environ cinq cents de ses soldats. On l'accusait, sans preuves, d'avoir fait massacrer, contre le droit des gens, des prisonniers rendus sur parole, à la suite du combat de Puy-de-Fonds, où il était resté vainqueur. Mais son crime était plutôt d'être d'une bravoure et d'une résolution telles, qu'il n'y avait à espérer aucune faiblesse de sa part, ni dans le conseil, ni sur le champ de bataille. Epuisé par les fatigues, Grignon était alors malade et languissant. Tout-à-coup le capitaine Margotta, à la tête de la garnison des Herbiers, vient le surprendre à Chambertaud. A peine les Vendéens ont-ils le temps de saisir leurs armes: cinquante d'entre eux sont taillés en pièces, et Grignon est égorgé sans défense. Un soldat s'empare de ses dépouilles, montre avec ostentation sa ceinture remplie de pièces d'or, et partage avec ses camarades, pour ne pas être égorgé à son tour.

Cette surprise inique jeta l'épouvante parmi les chefs de la rive gauche qui hésitaient à accéder à l'armistice. Suzannet se trouvait encore retenu par sa blessure. Le chef secondaire Gogué venait aussi d'être battu et blessé entre Clisson et Mortagne, à la tête d'un rassemblement qui s'était dissous. La

malheureuse Vendée, mutilée sans presque avoir eu d'ennemis à combattre, restait dans l'inaction, soit que l'enthousiasme y fût éteint, soit que les chefs ne fussent plus animés de ces sentimens héroïques qui avaient jeté tant de gloire sur leurs devanciers. Ceux qui penchaient pour la guerre, crurent que le parti vendéen, si mal conduit depuis la reprise d'armes, tirerait parti de la trêve pour agir avec plus d'ensemble et prendre plus de consistance. La plupart, en y adhérant, prirent la précaution de se cantonner aux Aubiers, aux Echaubroignes, à Noirlieu, à la Fougereuse, au Pin-en-Mauge et dans un grand nombre d'autres paroisses. Dans la Basse-Vendée la division commandée par Lecouvreur occupa la ville de Machecoult, aux cris répétés de *vive la paix! vive l'union!* Dès le 25 novembre, le général Hédouville annonça par une proclamation l'heureux changement qui venait de s'opérer dans le gouvernement de l'Etat, et la suspension des hostilités dans les départemens de l'ouest.

Pressé de faire aussi poser les armes aux insurgés de la rive droite, il avait envoyé sa proclamation par le sieur Latulaye d'Angers, jusque dans le fond des bois où se tenaient les rassemblemens de l'armée de Châtillon. Ce chef, favorablement disposé par madame de Turpin,

venait de recevoir directement l'avis de l'armistice par d'Autichamp; il en prévint aussitôt Georges Cadoudal, Frotté, la Prévalaye et Bourmont, en leur annonçant qu'Hédouville leur proposait aussi une senspension d'armes, et qu'il était d'avis de l'accepter.

Bourmont qui, en manœuvrant avec habileté autour de la petite ville de Daon, venait d'échapper à la poursuite de deux colonnes aux ordres des généraux Gillet et Digonnet, allait reprendre ses opérations offensives. Son quartier-général était à Bonère, et il s'y concertait avec Frotté, qui l'avait joint, lorsqu'il reçut la dépêche du comte de Châtillon. Il se rend immédiatement avec Frotté au château d'Angrie près Candé, pour y entendre les propositions du général ennemi. Là, ils trouvent Châtillon, et dès le soir même arrive M. Paultre de la Motte, aide-de-camp d'Hédouville, chargé par lui de proposer aux chefs de la rive droite, d'arrêter les conditions de la trêve. Ici au moins on traita à découvert et militairement.

Le comte de Bourmont ayant été délégué par les autres généraux pour discuter les conditions de la trêve, on convint, 1.° qu'il y aurait suspension de toute hostilité entre les troupes du Roi et celles de la république; et qu'on se prévien-

drait, en cas de rupture, huit jours à l'avance; 2.° que, pendant la durée de la trêve, les commandans pour le Roi dans les provinces de l'ouest, se réuniraient pour aviser ensemble et traiter d'une pacification générale; 3.° qu'il ne serait point envoyé de nouvelles troupes républicaines dans les départemens de l'ouest, et qu'aucune troupe ne passerait la Seine; 4.° que les déserteurs pourraient être reçus de part et d'autre; 5.° que les commandans des garnisons républicaines fourniraient aux commandans royalistes un état de situation de leurs troupes, et que pendant la suspension d'armes ils ne feraient aucun approvisionnement; 6.° que tout changement de troupes d'un cantonnement dans un autre, et toute disposition pour renforcer les garnisons républicaines seraient interdits.

Ces conditions étaient avantageuses; elles donnaient le temps aux royalistes de se concerter pour la conduite de leurs opérations ultérieures, et de recevoir les munitions de guerre, les armes et l'artillerie qu'ils attendaient de la flotte anglaise, et sans lesquelles ils n'auraient pu continuer la guerre avec espoir de succès. Elles leur donnaient aussi le temps de recevoir un prince de la maison de Bourbon, le débarquement étant facile à l'embouchure de la Vilaine que Georges

Cadoudal occupait avec cinq à six mille hommes. Enfin, pendant la suspension d'armes, les troupes royales pouvaient s'exercer aux évolutions, faire de nouvelles levées, et attirer les déserteurs.

Jamais le parti qui avait combattu les royalistes au nom de la république n'avait consenti à leur accorder une trêve si avantageuse. Y souscrire c'était reconnaître et traiter d'égal à égal le parti du Roi que les révolutionnaires regardaient comme atteint d'un crime irrémissible. A la vérité, depuis les exploits de la première Vendée, ce parti ne s'était jamais montré si redoutable. Peut-être, à certains égards, l'était-il plus qu'en 1793. Les communications avec l'Angleterre lui étaient ouvertes, il en tirait des secours, et le feu de la guerre civile gagnait de proche en proche les districts les plus voisins de Versailles et de Paris.

On était en pourparler quand Pacy-sur-Eure, à dix-huit lieues de la capitale, tomba au pouvoir d'Hingant de Saint-Maur, gentilhomme breton, l'un des officiers de l'armée de Frotté. Dans l'absence du chevalier de Margadel, dit *Joubert*, employé activement au sein même de Paris, sous la direction du comité royal, il tenait le commandement de la légion royale de l'Eure. *Pas plus de consuls que de directeurs; vive le Roi!*

tel était le cri de ralliement de sa troupe. Après l'avoir organisée dans les forêts d'Ivry et de Saint-André; après avoir menacé Evreux, il s'était jeté sur Pacy, avait enlevé les caisses publiques et amené des ôtages. Poussé dans la forêt de Dreux, il fut atteint et défait au château de Pinçon, à la suite d'un combat long-temps douteux, où il reçut une blessure grave. Toutefois ses soldats se rallièrent.

Sur la même ligne d'opération, dans le Perche, se montrait en même temps Lechandelier de Pierreville, qui s'était distingué dans les insurrections précédentes. Long-temps dans les fers, traduit à Caen pour être fusillé, il avait été délivré par ce même Hingant de Saint-Maur; et, une fois libre, joignant le comte de Bourmont, s'était chargé de lever dans le Perche la 14.e légion de l'armée du Maine. Là, faisant rapidement ses levées, il se rendit maître des campagnes et des plus gros bourgs, tels que Bellême, Reimalard, la Loupe, Laferté-Vidame; menaçant Montfort-Lamaury, à dix lieues de la capitale, et faisant des recrues jusqu'aux portes de Versailles.

Telle était l'extension que prenait le parti armé de l'ouest, quand le général Hédouville, au nom de son gouvernement, adhéra aux clauses de l'armistice dont il n'avait proposé que les bases.

LIVRE XXVII.

Débarquement d'armes et de munitions dans le Morbihan. — Combat d'Elven. — Ouverture des conférences de Pouancé. — Négociations des royalistes avec Bonaparte et Talleyrand. — Arrivée d'un commissaire royal dans la baie de Quiberon. — Instructions de MONSIEUR, frère du Roi. — Rupture des conférences. — Proclamation menaçante, émanée de Bonaparte. — Reprise des conférences à Candé. — Opinion de Georges Cadoudal. — Brigues des partisans de la paix. — Plan du comité royal de Paris. — Intrigues du curé de Saint-Laud. — Conférences de Montfaucon. — Paix séparée du comte d'Autichamp et du comte de Châtillon. — Nomination du général Brune au commandement de l'armée de l'ouest. — Marche des renforts. — Mesures de terreur. — Résistance de Georges, de Bourmont et de Frotté. — Combats de Grandchamp, de Meslay et des Forges de Cossé. — Paix séparée de Bourmont et de Georges. — Assassinat de Frotté et de son état-major. — Pacification consulaire, ou de 1800.

QUELQUES jours de délai suffirent pour qu'on pût porter les conditions de l'armistice à la connaissance de tous les généraux royalistes. Dès les premières ouvertures, le comte de Châtillon avait dépêché dans le Morbihan le chevalier d'Andigné, afin de communiquer à Georges Cadoudal les pro-

positions d'Hédouville. « Fasse le ciel qu'elles ne » soient pas acceptées! s'était écrié Mercier la Vendée, car le parti du Roi serait à tous les diables». Après avoir employé quinze jours à organiser les Côtes-du-Nord, à y former six légions, Mercier venait de rejoindre Georges. Ce chef ne trouvait aucun avantage réel dans une suspension d'armes; il était prêt à commencer l'insurrection en masse. Sarzeau, la Rochebernard, Guérande, Rhédon, Landevant, Lominé et un grand nombre d'autres bourgs, étant en son pouvoir, les républicains s'étaient vus forcés de lui abandonner les campagnes et une grande partie des côtes. Plusieurs voiles anglaises croisaient entre la Vilaine et la baie du Croisic. Dès le 19 novembre, une division avait été signalée en dehors de Belle-Ile; le lendemain elle avait mouillé à la hauteur de l'île d'Hédic; quatorze autres voiles s'y étaient réunies. Le 25, trois frégates et deux transports, commandés par le capitaine Keats, s'étant détachés, vinrent jeter l'ancre, ce qui annonça un projet de débarquement. En effet, le surlendemain Mercier, avec douze autres chefs à cheval, suivi de quinze cents Morbihannais, occupa Muzillac, et soixante à quatre-vingts charrettes filèrent vers la côte avec une forte escorte. Le 29 à midi, le débarquement qui était couvert par environ quinze mille roya-

listes, répartis depuis Muzillac jusque près de Vannes, s'effectua à Bitiers ; vingt-cinq mille fusils, six caisses remplies de piastres, et une grande quantité de poudre formèrent le convoi. Les Anglais avaient débarqué en outre quatre canons de six et de huit, et deux obusiers de bronze.

Au premier avis du débarquement, le général Olivier Harty réunit environ deux mille cinq cents hommes d'infanterie de marine et de ligne, cinquante hommes de cavalerie avec deux pièces de huit, et sortant de Vannes marcha sur Elven, dans l'intention d'intercepter le convoi qui avait pris cette direction. Ses éclaireurs suivent la trace des voitures, et atteignent l'arrière-garde près le parc du château d'Elven, où s'engage la fusillade. La relation de ce combat, sortie de la plume de Mercier qui commandait les royalistes, mérite d'autant plus d'être rapportée, qu'elle donne de l'événement une idée plus juste que tous les rapports du parti contraire. « Nous fûmes at-
» taqués dans nos positions près d'Elven, dit-il.
» Le combat dura environ deux heures ; c'était
» le premier depuis Quiberon, où nos gens
» entendissent le canon. Une lande séparait les
» deux partis. L'artillerie ennemie fut servie avec
» activité. Nos soldats tinrent leur position, sans

« se laisser intimider par le sifflement des boulets.
» Nous avions d'abord chargé les républicains ;
» ils nous chargèrent à leur tour et furent re-
» poussés. Après avoir donné le temps au convoi
» de filer, la retraite fut ordonnée et se fit avec
» calme et sang-froid. On se reforma à une
» portée de fusil en arrière, et on reprit l'ordre
» de la marche habituelle. Les chasseurs restèrent
» derrière chaque bataillon, et continuèrent le
» feu avec les tirailleurs ennemis. Les républi-
» cains ne nous poursuivirent pas ; ils firent en-
» lever leurs blessés, et reprirent le chemin de
» Vannes. Ils aperçurent en se retirant la co-
» lonne de Georges qui venait au feu, s'étant
» trouvée trop éloignée pour y prendre part.
« Ils n'osèrent sortir de Vannes les jours suivans,
» quoiqu'ils y fussent au nombre de quatre mille
» hommes. Nos soldats étaient tous fiers d'avoir
» résisté à deux mille cinq cents hommes et à
» de l'artillerie, quoiqu'ils ne fussent pas douze
» cents combattans ».

Le général Harty avoua que les royalistes, après avoir marché en meilleur ordre qu'on ne devait l'attendre de la composition de leurs troupes, avaient avancé leurs ailes pour l'envelopper, et tenu avec opiniâtreté du côté du parc d'Elven ; en un mot, que le convoi lui était échappé.

Le jour même du débarquement, un chasseur républicain, arrêté sur la route de Ploërmel par les soldats de Mercier, vint donner connaissance de l'armistice. « Nous fûmes déconcertés de cette » nouvelle, manda Mercier au comte de Bour- » mont (*), et nous nous plaignîmes de la for- » tune qui semble ne nous favoriser quelquefois » que pour nous porter des coups plus rudes. » Cette suspension d'armes est un coup mortel » porté à la famille des Bourbons. Nous atten- » dons avec impatience le résultat de la réunion » de Pouancé. Rappelez-vous que nous avons » dit souvent que notre reprise d'armes était le » dernier effort en faveur de la maison royale. » C'en est fait, si on signe la paix. Je ne dissimule » pas dans ma lettre à M. de Châtillon, qu'elle » est notre manière de voir dans la crise où nous » sommes. Georges agira pour nous deux : nous » ne voulons point de paix ».

Tout aussi peu enclin à des négociations insidieuses, Frotté, de son côté, manifestait une grande défiance. « Le chevalier de Brulard, » mande-t-il au trésorier de son armée (**), vous

(*) Dépêche du 7 décembre 1799.

(**) Dépêche du 4 décembre 1799, adressée à Pascal de Plascène.

» aura mis au courant de notre nouvelle situa-
» tion. Je ne puis guère plus que vous résoudre
» le problême ; mais l'habitude d'être la dupe de
» prétendus amis, et victime de la trahison de
» nos ennemis, me rend peu confiant. Toutefois
» l'intérêt de notre parti me fera toujours agir de
» concert avec les autres généraux. Je pars, à
» cet effet, pour me rendre à leur invitation ;
» mais, comme il faut être conséquent, j'envoie
» en Angleterre rendre compte à MONSIEUR et
» prendre ses ordres ».

En faisant part de l'armistice à ses officiers, il leur annonce qu'ils sont en droit de prendre leurs cantonnemens partout où il n'y aura pas de cantonnement républicain. Chaque légion s'établit dans son arrondissement respectif, et les soldats royalistes se trouvent ainsi presque maîtres des campagnes, surtout dans les arrondissemens d'Avranches et de Mortain. Frotté, qui avait porté son quartier-général au château de Flers, laissa au baron de Comarque le commandement en chef, pendant la durée des conférences.

Les principaux cantonnemens des insurgés d'Ile-et-Vilaine furent établis aux environs de Rennes, Vitré, la Guerche et Fougères. Les insurgés du Morbihan restèrent maîtres de toutes

les campagnes. Le comte de Châtillon mit ses troupes d'élite en quartier d'hiver aux environs de Candé et de Pouancé. Le comte de Bourmont ayant donné l'ordre à tous ses chefs de légion de s'emparer des gros bourgs et des petites villes, ils garnirent les bords de la Sarthe, de la Mayenne et même du Loir, se trouvant ainsi répartis à la Suze, à Malicorne, dans l'arrondissement de Sablé, dans les districts d'Ernée et de Craon et dans la petite ville du Lude. Là, s'établit le vicomte de Chappedelaine : il remplaçait dans le commandement des légions de la Sarthe, le comte de la Motte, tué à la surprise du Mans, et il avait soutenu depuis du côté de Meslay, différens combats avec avantage, contre les républicains. L'état-major du comte de Bourmont resta à Châteauneuf, bourg du Bas-Anjou. Une partie de la division Grand-Pierre forma la garde du quartier général, et le surplus se cantonna dans les villages circonvoisins.

Attendu les délais qu'avaient entraînés la communication et l'acceptation successive de l'armistice, on ne le fit partir que du 9 décembre, un mois après que Bonaparte se fut emparé du gouvernement.

Cette révolution militaire ayant été favorisée par la masse de la nation, qui avait tremblé de

voir les révolutionnaires régner de nouveau par la terreur, portait un coup sensible et au système républicain et au rétablissement de la royauté légitime. Or, dans les deux partis, les hommes énergiques et fermes, dont les principes étaient arrêtés, virent avec douleur un changement qui, d'une part, écartait le trône des Bourbons, et de l'autre, menaçait les libertés publiques.

Mais l'homme qui venait de s'emparer du pouvoir par la ruse et par la violence, eut l'art de fasciner les esprits. La confédération royaliste ne fut pas inaccessible à cette espèce de vertige, excité par l'apparition d'un guerrier qui, déjà maître de l'Etat, était présenté par ses partisans et ses complices, comme un héros seul capable de sauver la France sur le penchant de sa ruine. Ainsi, parmi les chefs, il y en eut qui se firent illusion ; et la révolution du 9 novembre (18 brumaire) jeta au milieu d'eux de nouveaux germes de discorde. Ils éclatèrent avec plus de danger pour la cause commune, dans les négociations fallacieuses auxquelles ils furent appelés par leurs plus cruels ennemis.

Le comte de Châtillon qui, sur la rive droite, avait tant contribué à faire adopter l'armistice, s'était empressé d'inviter les autres généraux à se réunir en conférences à Pouancé, petite ville du

Haut-Anjou, près des confins de la Bretagne. Engagé ainsi que d'Autichamp dans la brigue des pacificateurs, il allait avoir à lutter avec le parti contraire. On s'attendait que l'opposition du Morbihan serait la plus obstinée. Georges, ayant cru sa présence encore nécessaire parmi ses soldats, chargea Mercier de le précéder aux conférences. Il fallait établir un mode de délibération, ce qui divisa d'abord les chefs dans leurs vues.

Chacun d'eux ayant amené les officiers secondaires, dont les voix lui étaient assurées, il se trouva plus d'officiers de la rive gauche que de l'autre rive. Châtillon, d'Autichamp et Suzannet voulaient que tous fussent appelés au conseil, et que la pluralité des voix l'emportât : ils avaient, disaient-ils, une confiance entière dans leurs officiers. Frotté, Mercier et Bourmont pensaient que de telles affaires ne devaient être décidées qu'entre les généraux seulement, et qu'eux seuls avaient droit d'entrer au conseil. Le chevalier de la Prevalaye s'étant rangé de l'avis de Châtillon, tous les officiers réunis, sans distinction de grade, prirent séance. Ceux de la rive gauche (la Vendée) parlèrent les premiers : ils firent l'exposé de la situation de leur pays, établirent qu'ils n'avaient plus de munitions, pas même de cartouches pour charger les armes des gardes de leur

quartier-général. Tous opinèrent pour qu'on saisît avec empressement l'occasion de faire la paix, attendu qu'aucun succès, selon eux, n'était possible en continuant la guerre. L'un d'eux alla même jusqu'à soutenir que tout le pays voulait la paix, et qu'elle se ferait, n'importe à quelle condition, et nonobstant tout avis contraire. Une opinion si indécente, lancée parmi des chefs qui s'étaient confédérés pour faire la guerre et non pour négocier la paix, donna lieu de croire que celui qui osait ainsi l'émettre, ne faisait que remplir des engagemens concertés d'avance.

Les officiers de la rive droite furent tous d'avis qu'on ne pouvait faire la paix qu'à des conditions honorables, et en obtenant des garanties suffisantes. Les chefs du Morbihan, de la Normandie et du Maine, qui n'avaient eu que des succès, manifestèrent même le désir de continuer la guerre, soutenus par l'espoir de l'arrivée prochaine d'un prince de la maison royale.

La pluralité des voix l'emporta, et il fut décidé qu'on donnerait suite aux négociations. Bourmont et d'Autichamp furent chargés d'avoir une entrevue avec le général Hédouville, afin de juger de ses dispositions et de celles de son gouvernement.

Elle fut secrète, et eut lieu pendant la nuit

dans un château près d'Angers, sur la rive gauche de la Mayenne. Hédouville parut dans l'intention de traiter vîte, et d'accorder aux royalistes toutes les garanties possibles. D'Autichamp et Bourmont reprirent la route de Pouancé.

Cependant l'arrivée d'un commissaire du Roi dans le Morbihan, le débarquement d'armes et de munitions, la répugnance que témoignait Georges de se rendre aux conférences, et son opposition connue à toute pacification avec l'ennemi, contrariaient le parti pacificateur. Le comte de Châtillon, qui en était l'ame, sur la rive droite, cédait à l'impulsion du sieur Mac-Curtin, qui, d'abord secrétaire du conventionnel Ruelle, s'était jeté dans le parti royaliste, avec des moyens d'insinuation. Châtillon avait déclaré, dans sa réponse (*) aux premières ouvertures d'Hédouville, qu'il ne voulait ni ne devait traiter que d'un commun accord avec les autres chefs. Aussi écrit-il à Georges (**) qu'il s'étonne de son refus de paraître aux conférences; que la paix est indispensable; qu'il partage, à cet égard, les sentimens de d'Autichamp; que d'ailleurs il

(*) Adressée à la vicomtesse de Turpin, le 14 novembre 1799.

(**) Dépêche du 1er décembre 1799.

n'a plus de munitions ; qu'il a consommé les six cents livres de poudre que Georges lui a cédées; en un mot, il cherche à l'attirer dans le parti de la paix par une lettre pressante et adroite. Le lendemain il écrit au commissaire du Roi (*), se plaint que Georges refuse de se rendre à la réunion, et qu'il désapprouve la suspension d'armes, devenue inévitable à cause de la pénurie et du découragement. Il le conjure de se rendre à Pouancé avec Georges. Enfin il écrit à MONSIEUR, frère du Roi, qu'une révolution subite vient de changer en un instant l'état de la France et la position des royalistes; que l'armistice proposé par le général Hédouville, et accepté à l'unanimité, n'a été offert que pour amener les chefs à une paix définitive ; que l'abandon total dans lequel on les a laissés, leur en fera une nécessité urgente ; qu'un seul jour a tout changé, et que l'unité de pouvoirs réunis sur la tête de Bonaparte, va donner à cet homme ambitieux une grande force.

Cédant aux instances de Châtillon, Georges vient à Pouancé; il dit au conseil qu'ayant reçu des armes, des munitions, de l'argent, le commissaire du Roi en fera la répartition; qu'il importe que les chefs ne se divisent jamais ni d'opérations, ni

(*) Dépêche du 2 décembre 1799.

d'intérêts. Il trouve dans Frotté et dans Bourmont deux fermes appuis, et, de concert avec eux, s'occupe à faire modifier la forme du conseil, où la brigue des pacificateurs s'était assurée la majorité des voix.

On décide qu'à l'avenir il ne sera plus formé de tous les officiers indistinctement, mais du petit nombre de ceux que les commandans pour le Roi jugeront à propos de s'adjoindre, sans que chacun puisse en introduire plus de deux ou trois. Le droit de séance étant ainsi restreint, le conseil, dans sa nouvelle forme, arrête que les négociations s'ouvriront de suite; que le comte de Bourmont sera chargé de les diriger et de les suivre auprès du général Hédouville; qu'à cet effet il se rendra à Angers, accompagné de M. d'Andigné de Maineuf, ancien conseiller au parlement de Bretagne, de M. de la Roche-Saint-André, ancien capitaine de frégate, et du sieur Mac-Curtin, connu sous le nom de *Kainlis*.

On convint que les négociations seraient lentes, pour donner au chevalier de Brulard, envoyé en Angleterre, le temps de rapporter ou de faire connaître les ordres de MONSIEUR, frère du Roi. Des instructions sont rédigées en conséquence et adoptées. Mais, s'enfonçant de plus en plus dans le dédale des négociations, la réunion

de Pouancé envoie à Paris le chevalier d'Andigné, porteur d'une lettre à Bonaparte, et le charge spécialement d'examiner s'il y aurait moyen de s'entendre avec ce général pour rappeler le Roi légitime sur le trône.

La manie des négociations allait aussi gagner l'agence royale. Hyde et son compagnon de voyage avaient trouvé accomplie, à leur retour de Londres, la révolution qui mettait l'autorité chancelante du directoire dans les mains de Bonaparte. Cet événement avait suspendu l'activité des projets de l'agence, et mis un moment de l'incertitude dans les vues du ministère anglais. Avant de se décider à poursuivre l'exécution des plans qui lui avaient été offerts, il voulait connaître le caractère de la révolution nouvelle, et savoir quels en seraient les résultats. Dès les premières informations, le ministère se décide à reprendre les projets royalistes. M. Dutheil mande de Londres (*) que les observations du comte d'Artois (qui voyait dans Bonaparte un Cromwel plutôt qu'un Monk) avaient fait revenir le ministère aux plans arrêtés par le comité de Paris, auquel on allait fournir des subsides.

(*) Dépêche du 11 décembre 1799, adressée à l'agence royale.

Dans l'intervalle, le comité établit une contre-police dans Paris, et, moyennant plusieurs journaux, maintint sous sa dépendance l'opinion royaliste. Soit qu'il fût entraîné par l'exemple des pacificateurs de l'ouest, soit qu'il ne cédât qu'à sa propre impulsion, il ouvrit, par l'entremise de M. Hyde, une négociation avec le prince de Talleyrand, dans l'espoir d'amener Bonaparte à épouser les intérêts de la maison royale. Hyde ne croit pas d'abord impossible de parvenir à ce but, si l'Angleterre repousse toute idée de paix. Or, il insiste dans sa correspondance avec Londres pour le maintien des dispositions guerrières. Tout en négociant, il ne perd pas de vue ses projets hostiles dirigés contre Bonaparte; s'efforçant de détacher de lui les royalistes, il espère le renverser comme il avait le projet de renverser Barras, Moulin et les autres directeurs.

La négociation fut suivie à la fois par M. Hyde et par le chevalier d'Andigné; c'est dans leur correspondance autographe que j'en ai puisé les détails : « Le gouvernement est décidé à beau» coup accorder, mandait M. Hyde aux négo» ciateurs de l'ouest (*). A tel prix que ce soit,

(*) Dépêche de M. Hyde de Neuville, sous la date du 26 décembre 1799.

» il veut avoir la paix avec les royalistes. Il serait
» donc utile de ne traiter directement qu'avec
» Bonaparte. D'un autre côté le gouvernement
» anglais ne veut pas la paix, et MONSIEUR a
» fait dire que les secours seraient bientôt à leur
» destination. Il serait donc essentiel de pro-
« longer les négociations, et d'obtenir que les
» conférences définitives aient lieu à Paris. Dans
» une entrevue qui a eu lieu entre nous et une
» personne commise par Bonaparte, il a été ques-
» tion d'accorder tout ce que vous demandez
» relativement au culte. On a osé parler de la
» rentrée générale des émigrés, et d'assurer des
» revenus fixes aux ministres de la religion. En
» un mot on veut la paix avec vous, et on vous
» regarde comme l'ennemi le plus dangereux ».

Le chevalier d'Andigné écrivait dans le même sens : « Je n'ai point encore vu Bonaparte, man-
» dait-il, le 26 décembre. On se fait difficile-
» ment une idée de ce qu'on pense de nous dans
» la capitale. On nous croit un pouvoir et des
» moyens infinis; il est bon de tirer parti de ces
» exagérations. On nous accordera facilement la
» nomination de toutes les places administra-
» tives, et même la garde de nos provinces. Je
» crois que votre jeu est de vous rendre difficiles,
» et de faire acheter la moindre concession, afin

» de donner le temps aux puissances de se dé-
» cider. »

Le lendemain il annonce que Hyde a conféré avec Bonaparte, en présence de Talleyrand : « Au sujet de la religion, ajoute-t-il, Bona-
» parte a dit qu'il comptait la rendre à la France,
» pour lui et non pour les Chouans ; qu'il sentait
» que le peuple ne pouvait s'en passer ; qu'il ac-
» corderait tout pour rendre la paix ; mais qu'il
» fallait qu'on mît bas les armes ; que les chefs
» royalistes étaient de braves gens, mais qu'il dé-
» truirait ce parti, et que s'ils ne traitaient pas,
» il avait de grands moyens et saurait les mettre
» en œuvre ; que les Bourbons n'ayant rien fait
» pour la gloire, on ne pouvait songer à eux ;
» qu'on avait eu raison de se battre dans l'ouest ;
» mais que depuis son avénement, sa parole devait
» servir de garantie à tout le monde ».

Cette conversation décelait assez le caractère de Bonaparte, pour qu'on pût éviter ses piéges. A Angers, l'artifice était plus grossier : voici où en étaient les négociations. « Nous
» avions cru pouvoir traîner en longueur, mandait
» Mac-Curtin au comte de Chatillon (*), et la
» besogne va à pas de géants ; nous croyons que

(*) Dépêche du 23 décembre 1799.

» la plus grande partie de nos demandes seraient » rejetées, et elles sont au contraire toutes ac- » cueillies, à très peu d'articles près. Il y aura » liberté pleine et entière pour le culte ; nul ser- » ment ni soumission ; sûreté et droits civils ; » point de désarmement, si ce n'est pour les » gens sans aveu ; exemption de contributions » arriérées ; admission de tout ce que nous avons » demandé pour nos réquisitions en argent, prix » de ferme, denrées, bestiaux ; oubli de tout le » passé ; deux ports admis et ouverts ; point de » réquisitions ni conscription et autres levées mi- » litaires ; enfin presque tout est accordé ».

Et toutes ces concessions étaient promises par Hédouville qui avait écrit en marge des premières demandes formées par le comte de Châtillon, avant la suspension d'armes : « Que la » république ne traiterait pas ; que jamais elle ne » reconnaîtrait une réunion de chefs pour traiter, » quoiqu'elle fût disposée à tendre une main » secourable aux chefs et aux habitans des cam- » pagnes qui se soumettraient aux lois ».

Déjà la négociation de Paris touchait à son terme. Le chevalier d'Andigné fut présenté à Bonaparte qui lui proposa de faire la paix en cinq minutes, offrant de consentir à tout ce que voudraient les chefs royalistes, et de donner tous

les emplois dans les provinces de l'ouest aux hommes de leur parti, promettant d'améliorer le sort des prêtres, et de faire rentrer les émigrés.

Le chevalier d'Andigné observa qu'il n'était point chargé de faire la paix; que M. de Bourmont avait seul cette commission; que les royalistes ne demandaient point d'emplois, mais qu'ils désiraient s'entendre avec le chef du gouvernement, pour arrêter les calamités de la révolution, et rétablir en France l'autorité légitime. A ces mots, Bonaparte, changeant de langage, lui parle de son frère, M. d'Andigné, qu'il avait pris à Malte, mené en Egypte et fait chef de bataillon : « Je vous en aurais une plus grande obli- » gation, si vous me l'aviez ramené », fut, dit-on, la réponse du plénipotentiaire des Chouans. Là se borna la conférence. Avant son départ pour Angers, il vit le prince de Talleyrand, et lui laissa une lettre dans laquelle il proposait à Bonaparte de rétablir sur le trône la maison de Bourbon. Il osait lui représenter que le rôle d'usurpateur serait moins honorable, et offrait moins de garantie. Sans s'expliquer sur le contenu d'une telle lettre, Bonaparte parut choqué de l'avoir reçue, et son ambition, qui se dévoilait chaque jour davantage ne laissa bientôt plus d'espoir de le ramener à des idées plus saines.

Cette négociation avait déplu à Londres au comte d'Artois et aux agens du Roi. Ils n'en attendaient aucun succès, persuadés qu'on ne devait traiter avec Bonaparte qu'au moment où son étoile commencerait à pâlir. Aussi le comte d'Artois s'était-il refusé d'envoyer la lettre que l'agence royale de Paris lui avait demandée pour le dominateur. Le prince insistait, de même que son conseil, sur les moyens d'action, les seuls dont l'expérience de la révolution française eût démontré qu'on pût attendre quelques résultats avantageux pour la cause du Roi.

Bourmont et Frotté venaient aussi d'écrire à Londres, que des circonstances impérieuses les avaient contraints d'accéder momentanément à la trêve. Le comte d'Artois fit partir immédiatement le baron de Suzannet père, avec des instructions pour le commissaire du Roi, à l'effet de prémunir les chefs royalistes contre les démarches insidieuses et les apparences de douceur dont le gouvernement de Bonaparte cherchait à les ébranler. Mais les conférences étaient déjà entamées quand le baron de Suzannet débarqua dans le Morbihan. Les instructions dont il était porteur faisaient connaître les principes d'après lesquels les chefs devaient se conduire. En voici la substance :

« Si la crainte, disait le conseil du prince, » de ne pouvoir surmonter le choc des passions, » plutôt comprimées qu'éteintes, et si le projet de » dissoudre les armées royales par la corruption » et par la discorde sont les motifs de la paix » qui leur est proposée, leurs chefs doivent d'au- » tant moins hésiter à la rejeter, que le gouver- » nement anglais s'est engagé à soutenir les » royalistes, d'armes, de munitions et d'argent. » Mais si la paix offerte, est liée à un système » général qui embrasse la pacification de l'Europe » et le rétablissement éventuel de la monarchie; » si elle a pour objet d'éviter l'effusion du sang » pendant les négociations, alors les chefs des » armées royales peuvent consentir à traiter; » mais sous la condition expresse de conserver » une force armée sur pied, de ne jamais laisser » entrer dans leur pays des agens de corruption » et des révolutionnaires connus pour tels. Les » chefs doivent s'attacher surtout à avoir tous la » même marche, à ne jamais faire de traités par- » tiels, à être toujours en communication entre » eux, avec Son Altesse Royale, et les personnes » chargées de ses ordres et de sa confiance ».

Le baron de Suzannet devait appuyer verbalement, par toutes les considérations d'intérêt général, la teneur de ces instructions qui

étaient communes à tous les chefs. Une dépêche postérieure de douze jours (*), adressée au commissaire du Roi, et approuvant sa conduite et celle du général Georges, ajoutait : « Les » instructions portées par le baron de Suzannet » auront fixé et établi la règle qui a dû » servir à déterminer les décisions du conseil, » que vous annonciez devoir se tenir au château » de Pouancé, et sans doute la guerre y aura été » déterminée à l'unanimité; car l'on aura dû y » être convaincu que les principes du gouverne- » ment actuel sont aussi coupables que ceux de » ses prédécesseurs, et ses vues tout aussi op- » posées au rétablissement de la monarchie. Son » Altesse Royale a enfin pu régler en partie avec les » ministres, ce qui est relatif au vœu qu'elle forme » depuis si long-temps, de pouvoir elle-même se » mettre à la tête des royalistes. Ce vœu si cher à » son cœur, si ardemment formé, contrarié de- » puis si long-temps, MONSIEUR a maintenant » l'espoir fondé de le voir se réaliser. Bientôt il » espère avec des moyens suffisans se rendre au » milieu des fidèles et loyaux sujets du Roi, qui » depuis si long-temps font des efforts si sou-

(*) Extrait d'une dépêche du comte de la Chaussée, en date du 11 décembre 1799.

» tenus pour la cause de l'honneur. Engagez » donc les royalistes à redoubler, s'il se peut, » d'efforts ; qu'ils soient bien convaincus que » toutes les insinuations de leurs ennemis sont » perfides; que toute leur modération n'est qu'illu- » soire ; que leurs promesses seront sans effet, » et qu'elles n'ont d'autre objet que de gagner » du temps pour les diviser et les attaquer ensuite » avec plus d'avantage ».

Le prince lui-même fit la réponse suivante au comte de Châtillon (*) : « J'ai reçu, monsieur, » votre lettre du 7 novembre, et, presque en » même temps, j'ai été informé, par le chevalier » de Bruslart, que des circonstances aussi impé- » rieuses qu'affligeantes vous avaient obligé, ainsi » que MM. d'Autichamp, de Bourmont et de » Frotté, à consentir à un arrangement mo- » mentané avec les tyrans de notre patrie. » Vivement frappé de tous les changemens qui » pourraient résulter, pour les intérêts du Roi, » d'un tel état de choses, j'ai réussi à en pénétrer » les ministres britanniques; et les instructions » que j'adresse aujourd'hui au comte le Loreux, » dont vous recevrez une copie en même temps » que cette lettre, vous prouveront que mes ef-

(*) Dépêche datée de Londres, le 22 décembre 1799.

» forts n'ont point été inutiles. Non-seulement
» les fidèles royalistes recevront des secours con-
» sidérables en argent, armes et munitions, mais
» j'espère, avec l'aide de Dieu, leur en porter
» bientôt moi-même de plus efficaces, et j'ai la
» ferme confiance, qu'en attendant ce moment si
» heureux pour moi, qui ne peut plus être éloi-
» gné, les vrais Français, fidèles à leur Dieu et à
» leur Roi, se mettront en position de préparer
» et d'assurer le succès de la grande et utile
» cause que je défendrai à leur tête ».

Avant même l'arrivée de ces dépêches, la présence de Georges, du commissaire du Roi et de la flotte anglaise, les secours qu'elle venait de débarquer et ceux qu'elle promettait encore, avaient fait prévaloir le parti de la guerre. Les négociations ne se suivaient plus que pour la forme, malgré le désir de les terminer que manifestait le général Hédouville. On s'étonnait de la facilité avec laquelle il adhérait aux demandes les plus onéreuses au parti républicain, telles que la conservation des armes, des munitions de guerre et de l'artillerie, la franchise des deux ports de St.-Malo, de l'Orient ou de Nantes, comme places de sûreté pour les royalistes. La défiance de Georges s'en alarma. « Ils sont décidés
» à ne rien tenir, mande-t-il à Bourmont. La sus-

» pension d'armes n'ayant pas lieu aux frontières, » comment pouvons-nous songer à la paix? » Voyez-vous quelque chose de clair dans toute » cette négociation? Comment en sortirons-nous? » Les principes de *Kainlis* (Mac-Curtin) et les » mots lancés par d'Andigné, *que si sous deux » mois un prince paraissait nous serions bien » embarrassés*, me font faire de bien tristes ré- » flexions. De tous côtés je ne vois que des » écueils (*) ».

En effet, ces tergiversations et ces lenteurs impatientèrent Bonaparte. Il sut, par sa police, que des agens des princes étaient débarqués dans le Morbihan; que Georges Cadoudal s'étant rendu à Pouancé, excitait les autres chefs aux combats; qu'il avait pris l'engagement de leur répartir les secours de l'Angleterre, et que la plupart d'entre eux, revenus de l'irrésolution où les avait plongés la facilité avec laquelle il s'était rendu maître de l'Etat organisaient leurs bandes à la faveur de l'armistice, s'approvisionnaient, s'équipaient et se recrutaient; exerçaient leurs troupes aux manœuvres; se rendaient maîtres absolus des campagnes, et levaient des contribu-

(*) Dépêche du 23 décembre 1799.

tions. Sa police, alors dans les mains du régicide Fouché, lui assurait en outre qu'aucun des chefs n'était de bonne foi; que soixante à quatre-vingt mille royalistes, partagés en plusieurs divisions, n'attendaient que le signal de l'arrivée d'un prince pour recommencer les hostilités avec plus de vigueur et d'ensemble.

Les informations de ses généraux étaient moins inquiétantes. La plupart lui mandent, qu'à la vérité les Chouans occupent presque toute la Basse-Normandie, le Maine, l'Anjou, une grande partie de la Bretagne, la lisière de la Tourraine, et qu'ils s'étendent même dans plusieurs provinces adjacentes; mais qu'ils sont loin d'occuper le pays d'une manière stable: que chaque chef a un arrondissement où il recrute, où il commande à ceux qui veulent se joindre à lui; que c'est là ce qu'il appelle son gouvernement; qu'à en croire les Chouans, ils ont cent cinquante mille hommes; mais qu'à peine ils pourraient en compter soixante mille; que leurs troupes sont peu disciplinées, mal tenues, mal armées; que leur cavalerie est nulle ainsi que leur artillerie; que la désertion se balance; que d'ailleurs leurs chefs sont divisés, et que l'harmonie entre eux est impossible.

Toutefois Bonaparte qui redoute cette confédération, toute informe qu'elle est, juge que

l'arrivée d'un prince pourrait la cimenter et compromettre sa haute fortune, surtout si un tel événement venait à se combiner avec l'ouverture de la campagne par les troupes de l'Autriche que l'Angleterre tient sur pied. Après avoir tout pesé, il veut qu'on rende les armes ; il ordonne à Hédouville de déclarer aux chefs que les hostilités seront reprises dans huit jours, si tout n'est pas signé dans ce court délai ; ne doutant pas que la terreur seule de son nom ne détache du parti de la guerre les partisans de la paix. Sa dépêche, arrivée dans la nuit, est aussitôt transmise au comte de Bourmont, qui, faisant monter à cheval son escorte, se rend à cinq heures du matin chez Hédouville, pour le prévenir que sa lettre a rompu les négociations, et que des ordres vont être immédiatement donnés dans tous les départemens de l'ouest, pour la reprise des hostilités, le huitième jour.

En effet, les négociateurs se retirent, informent les commandans pour le Roi de ce qui vient de se passer, et les pressent de recommencer la guerre avec le plus de vigueur possible.

Le jour même de la rupture des conférences, le baron de Suzannet père arriva de Londres, où l'on redoutait la paix. Il trouva les chefs dans les dispositions les plus favorables, et tout-à-fait dans

l'esprit de sa mission; la rupture rendait ses instructions presque superflues. Georges partit avec le commissaire du Roi pour le Morbihan, et le baron de Suzannet pour la Vendée, afin d'y joindre son fils.

Déjà les cantonnemens des deux partis sur les rives de la Loire et de la Mayenne prenaient un aspect menaçant. Toute espérance de paix semblait perdue à Angers; on y était dans la consternation. Toutefois l'aide-de-camp Lacuée, envoyé par Bonaparte, s'efforçait d'éloigner les hostilités, soit qu'il eût des instructions secrètes, soit qu'il entrât dans les vues du général Hédouville. Instruit que madame de Turpin s'était employée pour disposer les chefs à la paix, il lui donne l'assurance que le premier consul la désire vivement, et qu'il n'en viendrait qu'à regret à la voie des armes. Elle en informe aussitôt les chefs; et, de son côté, Hédouville, qui compte sur ses propres intelligences, écrit à chacun d'eux (trois jours après la rupture) pour les inviter à se réunir à Candé, afin d'y entendre de nouvelles propositions. On fait revenir Georges, et tous les chefs se réunissent à Candé, le 13 janvier, sans avoir concerté leur réponse ni le mode de délibération qu'il convient d'adopter. Hédouville leur peint, dans un assez long discours, tous

les malheurs de la guerre civile, et il les conjure, au nom de leur pays, d'y mettre un terme. On lui observe que c'est son gouvernement qui a rompu les négociations, et que lui seul sera responsable des malheurs qui en pourraient résulter; qu'on ne peut rien conclure qu'autant que de fortes garanties seront données aux royalistes. Il assure qu'il est chargé d'offrir toutes les garanties possibles; que le premier consul consentira même à ce que les royalistes conservent leurs armes, pourvu que cette clause reste secrète, et que pour l'honneur de la république chacun des chefs s'engage à envoyer ostensiblement vingt mauvais fusils dans chacune des villes chefs-lieu de département.

Cette seule proposition sembla éloigner de toute idée de paix, ceux mêmes des chefs qui s'y étaient montrés favorables.

D'Autichamp déclare qu'à ce prix, il ne consentira jamais à aucune pacification; que dans son pays les paysans manquent de poudre, il est vrai; mais qu'ils périront plutôt que de rendre leurs armes. Hédouville parut consterné de cette détermination, et, après avoir parlé une demi-heure de l'affliction qu'elle lui causait, il offrit de faire accompagner à Paris, par son aide-de-camp, le chevalier d'Audigné, et de renvoyer au

22 janvier, la dénonciation de l'armistice, si le premier consul n'adhérait pas à toutes les demandes des chefs.

A peine est-on convenu de ce nouveau délai que le plan et les vues de Bonaparte se manifestent. Blâmant son général de se perdre en vaines discussions et en négociations inutiles, il se hâte de rassembler tout ce qu'il a de forces pour accabler les royalistes avant qu'ils puissent se reconnaître et recevoir de nouveaux secours. En même temps il adresse aux habitans de l'ouest la proclamation suivante : « Une guerre impie, leur » dit-il, menace d'embraser une seconde fois » les départemens de l'ouest. Le devoir des pre- » miers magistrats de la république est d'en ar- » rêter les progrès et de l'éteindre dans son propre » foyer. Mais ils ne veulent déployer la force » qu'après avoir épuisé les voies de la persuasion » et de la justice ». Puis il ajoute que les artisans de ces troubles sont les partisans des princes de la maison royale, qu'il désigne d'une manière injurieuse ; « Ce sont encore des traîtres » vendus à l'Anglais, ou des instrumens de » ses fureurs ; des brigands, qui ne cherchent » dans les discordes civiles, que l'aliment et » l'impunité de leurs forfaits. A de tels hommes, » poursuit Bonaparte, le gouvernement ne

» doit ni ménagement, ni déclaration de ses » principes. Mais il est des citoyens chers à la » patrie, qui ont été séduits par leurs artifices; » c'est à ces citoyens que sont dues les lumières de » la vérité ». Ici il avouait que des lois injustes avaient été promulguées et exécutées, qu'il y avait eu des actes arbitraires, que de grands principes d'ordre social avaient été violés; mais il allait tout réparer, disait-il, et fermer toutes les plaies de la France. « Chaque jour sera marqué » par des actes de justice : déjà la liberté des » cultes est garantie ; aucun magistrat ne peut » y porter atteinte. Le gouvernement pardon- » nera, fera grâce au repentir; mais il frappera » quiconque après cette déclaration, oserait encore » résister à la souveraineté nationale ». La déclaration ordonnait expressément la dissolution de tous les rassemblemens royalistes, et leur désarmement sous dix jours ; à ces conditions, Bonaparte accordait une amnistie entière et absolue.

Sûr d'être appuyé par des forces qu'il tirait, soit de la Hollande, où l'armée anglo-russe venait d'être forcée de se rembarquer, soit de Paris, de Lyon, et des provinces voisines, il leva tout-à-fait le masque ; et, prenant dans sa proclamation aux troupes qu'il mettait en mouvement, le ton d'un soldat irrité : « Marchez, leur dit-il ;

» marchez! des brigands, des émigrés, des sti-
» pendiés de l'Angleterre, ne peuvent être que
» des hommes sans aveu, sans cœur, sans hon-
» neur. Marchez contre eux, vous ne serez point
» appelés à déployer une grande valeur. Que j'ap-
» prenne bientôt que les chefs des rebelles ont
» vécu! .... Exterminez ces misérables, le
» déshonneur du nom français! Faites une cam-
» pagne courte et bonne ».

Ce langage menaçant et farouche indiquait assez aux royalistes qu'il ne s'agissait plus de tergiverser avec un gouvernement faible et incertain. Toutefois, Bonaparte ne parla, dit-on, si haut que lorsqu'il eut la certitude que les chefs de la rive gauche se détacheraient des chefs qui étaient enclins à la guerre ; ceux-ci voulaient se mettre en mesure de la recommencer avec espoir de succès. Ils y étaient poussés par le commissaire du Roi, qui, à la rupture des conférences, croyant la reprise des hostilités inévitable, était reparti pour le Morbihan, afin d'y faire la répartition des secours en armes, munitions et argent. « A mon arrivée à la Roche-Bernard,
» mande-t-il au comte de Bourmont (*), j'ai
» trouvé des lettres qui m'autorisent à vous an-

(*) Dépêche du 2 janvier 1800.

» noncer que je pourrai vous fournir bientôt tous » les objets qui vous sont nécessaires. Je vais ce » soir à bord du Commodore Keats, et ce 15 jan» vier, dont on osait nous menacer, n'arrivera » jamais assez tôt. Sans la difficulté des transports » je vous enverrais de suite deux mille fusils, des » souliers, des sabres, des carabines; mais de la » poudre et de l'argent, il n'y aura aucun risque » que je ne brave pour que vous en soyez pourvu ». Une fois instruit de la prolongation de l'armistice, il mande au même chef (*) qu'elle met un obstacle à un nouveau débarquement d'armes et de munitions. « Tout ce qui sera débarqué, ajoute-t-il, » sera partagé également entre vous, Georges, » Châtillon et la Prévalaye ».

Vingt-sept mille piastres et quatre mille louis étaient destinés pour les royalistes, outre les subsides en dépôt aux îles Saint-Marcou. « Vous » avez sans doute pris tous les moyens, ajoutait » le commissaire du Roi, de répondre à la pro» clamation de Bonaparte, écrite dans le style de » celles des Néron et des Caligula. Il ne faut » pas laisser sans réplique, *stipendiés par l'An» gleterre* ! Ne l'a-t-on pas vue dans tous les

(*) Dépêches des 10 et 15 janvier, écrites à bord de la Baudicea, en rade de Quiberon.

» temps, même en guerre contre nous, nous » aider à triompher des suppôts du crime et des » ennemis de l'ordre social? Ne vit-on pas autre- » fois un de ses plus fameux généraux, le captal » de Buch, oublier les intérêts politiques pour » les droits sacrés de l'humanité, attaquer la » Jacquerie, et aider nos pères à détruire ces » précurseurs des Lafayette et des Robespierre? » Elisabeth ne tendit-elle pas une main secou- » rable à Henri IV? Ne vit-on pas le comte » d'Essex combattre à Ivry »?

Il n'y avait plus de temps à perdre; il fallait poser ou reprendre les armes; se déclarer pour Bonaparte ou rester fidèles aux Bourbons. Les chefs du parti de la guerre, instruits des intentions du comte d'Artois, proposent dans le conseil de réunir leurs troupes et de se trouver, le 22 janvier, à l'embouchure de la Vilaine, au nombre de dix à douze mille combattans, pour y recevoir les munitions de guerre et l'artillerie; de porter également six ou huit mille hommes sur Nantes, soit pour enlever cette ville le même jour, soit pour s'opposer à ce qu'il en puisse sortir des troupes capables d'inquiéter celles qui protégeraient le débarquement. Mais la brigue des pacificateurs, par l'organe de Châtillon, soutient que ce serait manquer à l'esprit des condi-

tions de l'armistice. En vain on leur représente que les républicains l'enfreignent eux-mêmes; que non-seulement Bonaparte vient de publier une proclamation insultante; mais qu'il a déjà fait passer la Seine à plusieurs régimens; que des renforts marchent de tous côtés pour accabler les royalistes et exterminer leurs chefs. Les partisans de la paix, sans se déclarer encore, persistent à ne vouloir prendre aucune mesure énergique. « Rien, » disent-ils, ne peut nous autoriser à ne pas » garder fidèlement notre parole ; et, si l'ennemi » manque à la sienne, tant pis pour lui ; notre » honneur restera intact ». Cette diversité d'opinion qui, de leur part, n'était qu'un masque pour mieux cacher leurs desseins, augmenta la mésintelligence. Tandis que les uns disposent tout pour amener la paix, les autres se préparent à la guerre.

Le comité royal de Paris avait fait partir, le 11 janvier, M. de Vauxnoir, porteur d'un plan détaillé pour la surprise du port de Brest, à l'exécution duquel devaient concourir l'armée royale du Morbihan et l'escadre anglaise. Dans une longue instruction, il développa ses dernières vues. Recommencez la guerre, disait-il, en substance. On sera soutenu par des débarquemens. Pichegru paraîtra à l'armée des royalsites ;

son nom seul ébranlera la fidélité des troupes républicaines ; des corps qui lui sont dévoués donneront l'exemple de la défection. Brest sera livrée selon le plan convenu. Là seront reçus le comte d'Artois et le duc de Berry. Leur présence entraînera tous les royalistes qui balancent encore, et les *royalistes républicains* (expression de M. Hyde) se rangeront sous les bannières de Pichegru. On répandra en même temps des proclamations pour séduire les militaires, rassurer les acquéreurs de domaines nationaux, attirer les Français insoucians (c'est le plus grand nombre), en leur montrant la paix marchant à la suite de la royauté; et enfin on épouvantera les révolutionnaires par la désorganisation de leur gouvernement. Le débarquement effectué, des courriers partiront de Paris, douze heures avant l'attaque projetée, et seront porteurs sur toutes les routes de proclamations et de journaux fabriqués à dessein. A vingt-cinq lieues de la capitale, ils annonceront la république détruite, la royauté proclamée et reçue avec enthousiasme; ils parleront au nom du Roi, sommeront les bons Français d'arborer, comme à Paris, la cocarde blanche, et exciteront un soulèvement général. Le coup décisif étant porté, le gouvernement se trouvera dissous par le renversement

d'un *homme* dont l'ambition et l'opiniâtreté seraient funestes à la France. A cet effet, les mesures sont prises; une petite armée royale est organisée dans Paris: l'exécution sera prompte et les suites sans danger.

Tel était le plan du comité royal qui sollicitait avec instance les deux seuls moyens d'en assurer l'exécution: des subsides, et la présence d'un prince. Jamais le moment n'avait paru plus favorable pour la surprise de Brest dégarni de troupes et rempli de mécontens.

Mais le temps se perdait à Candé en vaines négociations, et à Paris en projets chimériques. Les circonstances devenaient chaque jour moins favorables aux royalistes désunis, tandis que Bonaparte s'affermissait. Déjà il transpirait à Paris que d'Autichamp, Suzannet, Châtillon consentaient à signer la paix séparément. Hédouville lui-même, dans ses dépêches officielles, confirma ces bruits précurseurs. « D'Autichamp, mande-t-il le » 16 janvier, témoigne le désir le plus vif de la » paix. Déjà les renforts, qui devaient doubler ses » rassemblemens, sont renvoyés dans leurs foyers. » Ses cantonnemens sont diminués des deux tiers, » et tout annonce le licenciement définitif. D'Au- » tichamp est allé visiter le département des » Deux-Sèvres, afin de mettre ordre aux infrac-

» tions. Châtillon et Bourmont suivront l'exemple » de la Vendée ; et, quoiqu'il arrive, les autres » chefs les imiteront (*) ». Instruit que la division règne parmi les confédérés, Bonaparte se prépare à écraser les uns et à intimider les autres. Tout-à-coup il reproduit les lois révolutionnaires avec une effrayante énergie. Son sénat, docile à ses ordres, déclare hors de la constitution les départemens des Côtes-du-Nord, d'Ile-et-Vilaine, du Morbihan et de la Loire-Inférieure. Un tribunal extraordinaire est institué pour exercer la justice criminelle, sans appel, sans révision, sans cassation. Défense est faite à tous commandans de place, généraux et fonctionnaires publics de communiquer avec les insurgés. La peine de mort est décernée contre quiconque leur donnera asile, et contre tout individu qui sera pris les armes à la main, ou en prêchant la révolte. En un mot tout se dispose pour une guerre d'extermination. Bonaparte, trouvant Hédouville trop conciliant, trop modéré, le réduit à recevoir les ordres de Brune qu'il nomme général en chef de l'armée de l'ouest, avec les

(*) Extrait des dépêches envoyées au gouvernement français par le général en chef Hédouville, datées d'Angers, le 26 nivôse an 8.

pouvoirs d'une dictature militaire subordonnée à sa propre volonté. Sa mission expresse est d'écraser le Morbihan, et de soumettre l'opiniâtre Georges.

Malgré toute la célérité que l'agent d'Hédouville avait apportée dans ses négociations, tant avec le curé de Saint-Laud qu'avec les autres prêtres et chefs vendéens, il n'avait pu éviter quelques obstacles et des délais qui contrariaient vivement le général. L'opposition d'officiers intéressés à la guerre, l'influence de quelques chefs de la rive droite, entravaient la négociation. Les ennemis de Bernier, devenus plus nombreux, s'agitaient depuis que ses intrigues transpiraient. Pressé lui-même par l'impatience de Bonaparte, et par les instances d'Hédouville ; sûr de la majorité des officiers de la rive gauche, il propose de les réunir en assemblée délibérante, et de donner au résultat de leur délibération l'importance et la publicité qui doit entraîner les dissidens, et valider le manifeste de la paix. Soit que d'Autichamp n'ait fait que céder à cette impulsion, soit qu'il ait eu les mêmes vues, il quitte Candé et se hâte de convoquer les Vendéens dans la petite ville de Montfaucon. Ainsi s'opéra la scission entre les chefs de la rive droite et de la rive gauche. Il était visible que

cette nouvelle assemblée n'aurait aucun égard aux principes établis en commun par les généraux, de ne rien décider qu'à la majorité des voix en conseil général. Tous les officiers de la rive gauche se mirent en route pour Montfaucon. La plupart étant sous l'influence de Bernier et de d'Autichamp, le parti de la guerre allait y compter peu de voix. Comment d'ailleurs faire la guerre sans munitions? Telle était l'éternelle objection du parti pacificateur. Il se récriait contre la prétendue partialité de Georges, qui n'envoyait rien aux divisions vendéennes. Mais Georges dont les soldats allaient chercher la poudre anglaise au-delà de la barre de la Vilaine, ayant de l'eau jusqu'à la ceinture, demandait qu'on vînt au moins s'en pourvoir aux limites de son commandement. La Loire, il est vrai, était un obstacle presque invincible pour les Vendéens. Quelques efforts venaient d'être tentés inutilement sur les côtes du Bas-Poitou par les anciens soldats de Charette. Six cents d'entre eux s'étaient portés à Soullans, le 11 janvier, pour faire lever les habitans du Marais, dans l'espérance de recevoir des Anglais sur la côte, des munitions et des armes. Mais le général Travot, accouru à temps, les avait dispersés, après leur avoir pris cent fusils, et fait quelques prisonniers. Ce petit

échec favorisa le parti de la paix. Avant de se rendre à Montfaucon, Beauvollier et Renou allèrent prendre les instructions du curé de Saint-Laud. Il leur démontra la nécessité de se soumettre, et de seconder les vues de celui qu'il appelait déjà le *Sauveur de la France*. L'arrivée de Pallu-Duparc le servit au-delà de son attente. Il lui apportait de Londres les nouveaux pouvoirs que lui avait conférés le comte d'Artois. Bernier, qui était au Lavoir, envoya de suite le chevalier de la Garde au général Hédouville, pour lui en donner communication et lui offrir en même temps la soumission immédiate de la division royaliste que devait commander Pallu-Duparc dans le département de la Vienne. Le conseil de Montfaucon s'étant assemblé dans ces entrefaites, Renou en fut nommé le secrétaire. Le parti de l'opposition fit de vains efforts pour décrier les négociations ; il prétendit qu'il restait encore aux Vendéens des forces et des ressources, et que la paix ne serait qu'une soumission ignominieuse. Les chefs, dont Bernier avait la parole, restèrent inébranlables. L'un d'eux laissa même entrevoir que Bonaparte allait jouer le rôle de Monck, et cette idée, insinuée avec mystère, entraîna la majorité des suffrages, sans même que d'Autichamp eût besoin de manifester son opinion.

Toutefois les partisans de la guerre tinrent ferme ; la discussion s'anima, devint tumultueuse, et la séance faillit être transformée en un champ de bataille. Ce fut au milieu de propos exaltés et incendiaires que fut signée la délibération qui constata le vœu de paix. Renou en prit aussitôt une copie qu'il porta en toute hâte, accompagné de Beauvollier, au curé de Saint-Laud, lequel dépêcha de suite à Hédouville ces deux officiers porteurs de la lettre suivante : « Vos vœux, » général, sont exaucés, et les miens sont remplis. » Aujourd'hui (18 janvier), à deux heures, la » paix a été acceptée avec reconnaissance à Montfaucon, par tous les chefs et officiers de la » rive gauche de la Loire. La rive droite va » sans doute imiter cet exemple, et l'olivier » de la paix remplacera sur les deux rives les » tristes cyprès que la guerre y eût fait croître. » Cette paix est votre ouvrage : maintenez-la, gé» néral, par la justice et la bienfaisance. Votre » gloire et votre bonheur y sont attachés ». Il ne restait plus au commissaire Barré, pour accomplir sa mission, que de décider Bernier au voyage de Paris. Son ambition l'en pressait tacitement, quoiqu'il feignît d'y trouver des obstacles ; ils furent levés sans peine. On se mit en route secrètement à onze heures du soir pour Angers.

Mais déjà tout avait changé de face au quartier-général d'Hédouville. Brune allait prendre le commandement en chef, et le premier ordre émané de lui avait été de défendre toute communication avec les chefs vendéens. Barré arrive avec Bernier à trois heures du matin au pont de Cé. La sentinelle les arrête; le poste sort et les traîne, malgré leur résistance, au corps-de-garde. Là ils entendent les menaces des soldats, qui, les prenant pour des chefs de rebelles, veulent les fusiller sur l'heure. Bernier pâlissait. L'agent d'Hédouville, plus calme, tire à l'écart le chef du poste, et lui exhibe les ordres dont il est porteur: « Reconnaissez mon grade, lui dit-il; je vous somme de me suivre chez le commandant de la place ». Mais le sous-officier refuse de reconnaître Hédouville, le général Brune étant investi du commandement. Barré et Bernier sont attérés de ce changement imprévu, et du ton farouche des soldats. Mais le commissaire Barré, s'armant d'énergie, somme le chef du poste de le suivre. Il hésite et tient conseil avec les siens, laissant Bernier dans les angoisses; enfin il se décide à escorter les voyageurs jusqu'au quartier-général. Pendant toute cette scène, et même sur la route, Bernier, glacé de terreur, eut l'idée qu'on l'avait attiré dans un piége. Il ne fut rassuré qu'après

avoir été introduit chez le général Hédouville.

Brune venait aussi d'arriver ; instruit du résultat des négociations, il avait invité Hédouville à les suivre encore sur la rive droite, tandis qu'il marcherait en personne pour combattre Georges Cadoudal. Hédouville y consentit. « Citoyen Mi» nistre, mande aussitôt le général en chef au » ministre de la guerre, je prends aujourd'hui (*) » le commandement de l'armée. Le général Hé» douville consent à être mon lieutenant ; il a le » commandement de la gauche. Je me rends » dans le Morbihan. L'estimable général Hédou» ville a pacifié la Vendée ; il ne nous reste plus » qu'à trouver les Chouans dociles ».

Bernier ayant tout disposé avant son départ pour que la nouvelle de la paix reçût dans la Vendée tout l'éclat et la solennité utiles à ses vues, elle fut publiée dans toutes les paroisses, où les prêtres la promulguèrent avec joie. Mais cette paix, souscrite par d'Autichamp, n'était qu'une soumission pure et simple, une amnistie, acceptée avec toutes ses conséquences. Isolé et abandonné, ne pouvant se soutenir par lui-même, Constant de Suzannet avait aussi posé les armes, au moment même où son père venait exciter son

(*) Dépêche du 20 janvier 1800.

zèle au nom des princes de la maison royale.

Quelle fut la surprise et la confusion de d'Autichamp, quand il sut que Bernier, qu'il n'avait pas même appelé aux conférences, instruit du résultat des délibérations, avant qu'elles fussent rédigées, s'était hâté, en politique adroit, d'en faire porter la nouvelle au général Hédouville, comme étant son ouvrage? Son dépit s'accrut quand il apprit que Bernier lui-même était parti pour se rendre auprès de ce général, en s'annonçant comme commissaire envoyé par le conseil. Les officiers chargés de porter l'adhésion de d'Autichamp au quartier-général d'Angers, l'y trouvèrent en effet; manifestèrent d'abord leur surprise, puis leur indignation de ce qu'il les avait prévenus sans en avoir reçu la commission ni du conseil, ni de d'Autichamp. Mais Bernier resta aisément l'arbitre de la pacification; il produisit des pouvoirs auxquels il n'y avait rien à opposer. Hédouville, d'ailleurs, savait tout le parti que le gouvernement pourrait tirer d'un tel homme, et sa désertion du camp royaliste étant comme un témoignage vivant du succès de sa négociation, il le fit partir pour la capitale, précédé par l'aide-de-camp Paultre de la Motte, porteur de la lettre suivante (*), adressée au ministre de la guerre :

(*) Datée d'Angers, le 19 janvier 1800.

« Citoyen Ministre, le général en chef Brune » m'a autorisé à vous expédier mon aide-de-camp, » pour vous annoncer que la paix a été acceptée » hier avec reconnaissance, par tous les chefs » des insurgés de la Vendée à Montfaucon. Ils » ont pris de suite les mesures nécessaires pour » que le licenciement entier et absolu des in- » surgés soit effectué le 21 de ce mois. Il est pro- » bable que cet exemple va être suivi par *Châ-* » *tillon* et par *Bourmont*, ce qui nous facilitera » les moyens de soumettre plus promptement » Georges et Frotté. Aussitôt que j'aurai reçu » des nouvelles de la rive droite de la Loire, je « vous en rendrai compte. J'ai l'espoir d'ap- » prendre demain la soumission de Châtillon, » dont les bandes sont répandues dans la Haute- » Bretagne et le Bas-Anjou ».

En effet, il avait déjà prévenu madame de Turpin que la Vendée acceptait la paix, et que si les divisions de la rive droite n'y adhéraient pas de suite, il les réduirait par la force. Cette dame en donne avis aussitôt à Châtillon ; elle joint à sa lettre un exemplaire de la proclamation menaçante de Bonaparte et l'assurance que Brune est déjà sur la route de Nantes avec de nombreux renforts. Ainsi, pressé par tout ce qui l'entoure, le vieux et brave Châtillon, loyal, mais peu ca-

pable de discerner les artifices de la politique, adhère, sans les connaître, aux conditions imposées à d'Autichamp. Dès le 19 il annonce à Hédouville qu'il va rassembler le lendemain les principaux officiers de son armée, et donner des ordres pour préparer le licenciement de ses soldats. Son major-général arrive de Paris le même jour, sans avoir rempli l'objet de sa mission. Bonaparte avait traité de folie la lettre qu'il lui avait écrite pour lui proposer le rétablissement des Bourbons. Cette fois son orgueil s'était irrité de ce que les papiers publics avaient annoncé qu'il devait conférer avec un chef de Chouans; et il avait refusé de voir leur plénipotentiaire. Le chevalier d'Andigné ne vit que le prince de Talleyrand, et apprit de lui que l'intention de Bonaparte était d'adoucir les mesures sévères ordonnées par ses édits, mais qu'il ne changerait rien aux mots. L'aide-de-camp Duroc apportait à Hédouville des dépêches conformes, avec l'instruction particulière de presser les redditions partielles.

Le 21 janvier, Châtillon mande à Bourmont, que d'Autichamp, pressé de se prononcer, a conclu la paix, et que lui-même, sur l'avis de son conseil, a pris une semblable résolution, donnant pour motif la partialité du commissaire

du Roi dans la distribution des secours. Cette allégation était peu fondée. Georges et le commissaire du Roi lui avaient fait passer, par Desol de Grisolles, posté vers la Vilaine, un convoi d'armes et de munitions, et cent mille francs en piastres. Desol avait fait aussitôt escorter le convoi par un détachement sous les ordres de Rouault, officier de sa division. A peine a-t-il passé la Vilaine qu'il apprend la reddition de Châtillon. Il allait tout ramener, lorsqu'un officier, dépêché par ce chef (quelques mémoires indiquent le commandeur de Fougeroux), se présente et demande les cent mille francs. Rouault hésite et le presse en vain d'emporter aussi les armes et les munitions. N'osant prendre sur lui de ramener le convoi, il se fait donner un reçu et abandonne le tout.

Cependant la trêve venait d'expirer, et les trois chefs du parti hostile, Georges, Frotté et Bourmont, se trouvèrent en guerre ouverte le 21 et le 22 janvier, tandis que les autres chefs faisaient la paix séparément ; ils n'en avaient encore aucun avis. Le chevalier de la Prévalaye suivit l'exemple de Châtillon, et fit sa soumission le 24. Les pacificateurs se hâtèrent de licencier leurs soldats, non sans s'exposer à des murmures et à des propos outrageans. Mais la majorité des officiers

étant engagée dans leurs intérêts, le licenciement n'éprouva aucune opposition sérieuse.

Il était à craindre que les trois chefs confédérés ne ralliassent les bandes dissoutes. Ils avaient été pourvus d'armes, de munitions et d'argent, et leur troupes auraient pu alors se mesurer avec les nombreux ennemis qu'ils allaient avoir à combattre. Au moment même de la rupture, le commissaire du Roi transmit (*) au comte de Bourmont copie de la réponse de MONSIEUR au comte de Châtillon (**). « Nous touchons, » ajoutait le comte le Loreux, au moment de » voir nos vœux comblés ; tout se prépare pour » l'arrivée du prince. Le capitaine Keats n'avait » point encore quitté la baie de Quiberon, qu'il » avait été remplacé par sir Edward Pelew (***), » apportant encore des armes et de l'argent. Le » général Maitland est arrivé avant hier (20 jan-» vier) avec la mission de prendre une con-» naissance plus exacte de la position des roya-» listes, et de les prémunir contre toutes les rai-» sons plausibles qui pourraient les engager à » conclure un arrangement. J'espère que l'obu-

(*) Dépêche du 22 janvier 1800

(**) Voyez p. 453 de ce volume.

(***) Aujourd'hui lord Exmouth.

» sier et l'argent vous seront arrivés ; tous les trans-
» ports d'armes sont infiniment pénibles et ha-
» sardeux ».

Quarante voiles anglaises mouillaient dans la baie, ou croisaient à la vue du Morbihan ; les insurgés n'y respiraient que la guerre. Deux autres débarquemens d'armes avaient eu lieu, et aucun secours semblait ne devoir manquer. Mais leur résistance n'était déjà plus qu'un acte de fidélité et de courage. Quarante mille royalistes venaient de mettre bas les armes sur les deux rives de la Loire, et à peine restait-il un nombre égal d'insurgés en état d'hostilités, à de trop grandes distances d'ailleurs pour combiner et lier leurs opérations. Or, il était peu probable que les trois chefs obstinés pussent résister longtemps aux forces que Bonaparte faisait marcher contre eux.

Les moyens de terreur étaient employés dans Paris même, pour y frapper d'épouvante le parti armé, et rompre ses trames. Le jeune comte de Toustain, officier de l'armée de Bourmont, venu pour embrasser son père, détenu au Temple, fut accusé d'avoir acheté des armes et des munitions. Une commission militaire assemblée à la hâte le condamna à mort. A peine avait-il dix-huit ans. Traîné au supplice, sa sérénité, sa jeunesse,

ses traits touchans, et le douloureux appareil de la mort émurent le peuple, dont le mécontentement éclata en murmures publics. En même temps le chevalier de Thelot, autre officier royaliste, condamné par la commission militaire d'Evreux, était fusillé à Versailles, près la pièce d'eau des Suisses. Ces exécutions jetèrent une inquiétude sombre dans les esprits, et glacèrent de terreur une multitude faible et crédule, tour-à-tour le jouet de l'espérance et de la crainte. C'était ce dernier sentiment que Bonaparte voulait inspirer au parti armé. Dans l'ouest les événemens se développaient selon ses vues.

Vingt mille soldats se dirigeaient en trois colonnes vers le Morbihan, sous les ordres immédiats du général Brune, tandis que plusieurs régimens se portaient contre les rassemblemens du Maine et de la Normandie. Brune adressa aux habitans de la rive droite une proclamation ferme, mais modérée. Il les rassura sur les dispositions du nouveau gouvernement, et leur promit des lois justes, humaines et protectrices. « Il a sauvé » la Hollande, disait-on de ce général; il sauvera les » départemens de l'ouest, et nous aurons la paix ». « Le général Brune, mandait Hédouville (*), va

(*) Dépêche du 20 janvier 1800.

» poursuivre Georges avec tant d'activité que les » coups qui lui seront portés feront sans doute » entièrement finir cette guerre intestine ». Déjà l'avant-garde, composée de la 23e demi-brigarde, était aux prises avec la division royaliste de Desol, postée près de la Roche-Bernard.

L'armistice étant expiré, le général Olivier Harty sort de Vannes à la tête de cinq mille hommes; il se poste près de Granchamp, entre Locmaria et Plumergat, faisant enlever tout le grain qui se trouvait dans les granges, afin d'approvisionner les magasins de Vannes, où les renforts étaient attendus. Georges, de son côté, rassemble ses divisions les plus voisines, et forme, le 24 janvier, un corps de sept à huit mille royalistes, dans l'intention de surprendre et d'attaquer les républicains le lendemain à sept heures. Il ordonne à Guillemot de les tourner avec sa division, pour leur couper la retraite. Mais la difficulté des routes et le transport de deux pièces de canon ne permettent pas au gros des royalistes d'être sur le terrain avant neuf heures. Ils y arrivaient au moment où Desol recevait l'avis que Châtillon venait de signer la paix, et que tout portait à croire que les autres chefs suivraient son exemple. Il en donne connaissance à Georges, qui, ne laissant rien transpirer, veut combattre

dans l'espoir d'un succès. Il achevait ses dispositions quand ses éclaireurs, prenant un convoi détaché par le général Harty, pour son corps de bataille faisant retraite, l'induisirent lui-même en erreur. A l'instant même Georges met son corps d'élite à la poursuite des républicains. Le convoi est pris, mais l'escorte, ralliée, soutient le feu. Le bruit de la fusillade avertit le général Harty de l'arrivée des royalistes. Craignant de voir sa retraite coupée, il fait d'abord face à la division de Guillemot, et l'attaque avec une grande résolution : Guillemot soutient le choc. Georges, voyant alors sa méprise, revient sur ses pas, et se range en bataille sur la grande route de Vannes à Lominé. Harty avait pris position dans un lieu fourré; une action générale s'engage à la sortie de la Lande. Les tirailleurs républicains ayant été chassés de fossés en fossés, le bourg de Locmaria fut pris par les royalistes, et l'artillerie ennemie resta un instant en leur pouvoir; mais le bourg fut repris. L'artillerie de Georges arrive aussi sur le terrain, et l'ennemi repoussé de nouveau, l'engagement n'en devient que plus acharné. Harty, en commandant une charge, eut son chapeau percé d'une balle, et courut personnellement des dangers. L'action se prolongea ainsi jusqu'à quatre heures du soir;

l'intention de Georges étant de cerner les républicains, auxquels il avait coupé la grande route. Mais un renfort de huit cents hommes, conduits par le général Gency, leur étant survenu, Harty réunit tous ses efforts sur un point, et réussit à s'ouvrir un passage, les royalistes ayant d'ailleurs épuisé leurs munitions. Pendant la chaleur du combat, Georges était tombé de cheval, et ses soldats le croyant tué, s'étaient dispersés dans la lande. L'erreur une fois reconnue, ils revinrent à la charge. Georges avait fait la faute d'avoir une réserve plus nuisible qu'utile ; elle prit la fuite quand l'ennemi eut percé la ligne, et augmenta le désordre ; il fut accru par l'effet de l'artillerie qui, de position en position, tirait et chassait devant elle les insurgés. Georges les rallia aux environs d'Elven, et, après le combat, fit fusiller les prisonniers par représailles, car les républicains n'en épargnaient aucun. L'exaspération des Morbihannais était extrême contre le général Gency, qui avait amené les renforts de Rennes ; on lui imputait d'avoir excité lui-même au pillage et au massacre, en disant à ses soldats, au moment où ils entraient dans le Morbihan : « Vous êtes ici » dans le pays du Roi, vous pouvez tout vous » permettre. » Tel fut le combat de Granchamp, l'un des plus meurtriers de cette campagne. Il

coûta aux Morbihannais quatre à cinq cents hommes, et aux républicains sept à huit cents et un canon démonté. De l'aveu de ces derniers, les insurgés s'étaient battus jusques vers quatre heures du soir avec autant d'assurance que des troupes de ligne, et ils auraient obtenu une victoire complète, sans l'arrivée de la colonne de Gency.

Les suites de la capitulation des autres chefs se faisaient déjà cruellement sentir. Les routes de Rennes, de Rhedon et de Muzillac à Vannes étaient couvertes de troupes; il en arrivait de tous côtés. Gency ayant suivi Georges jusqu'à Elven, il eut là une dernière escarmouche. L'affluence des troupes ennemies ne permettant plus de tenir la campagne en corps réunis, Georges dispersa ses divisions et ne garda qu'une escorte d'élite.

Le général Brune venait de faire son entrée à Vannes. Son premier soin fut de se rendre maître de la côte, pour interdire toute communication avec l'escadre anglaise. Le général Grigny, chargé de cette opération, fouilla la presqu'île de Rhuis, fit rétablir les signaux, arborer les drapeaux tricolores sur la côte, et allumer de grands feux. Les canots anglais étaient repoussés au large à coups de fusils. Georges, pressé par de nombreux ba-

taillons, confiné dans l'intérieur des terres, ne pouvant plus former de rassemblemens avec quelque espoir de succès, dépêcha Desol à Bourmont sur lequel il fondait encore des espérances. Mais la reddition subite de Châtillon et de la Prévalaye, laissant à découvert le Morbihan, compromettait aussi l'armée royale du Maine.

Elle n'était que de cinq mille hommes à l'ouverture de la campagne; portée à douze mille pendant l'armistice, elle avait reçu des armes, des munitions, de l'argent, se trouvait équipée et en uniforme, et tellement dressée aux manœuvres que la plupart de ses légions pouvaient se présenter en ligne. Mais la brigue des pacificateurs s'y était insinuée, tandis que des émissaires, venus comme déserteurs, en fomentaient la désorganisation. Les garnisons républicaines reçurent l'ordre de se mettre en mouvement toutes à la fois : celles de Laval, Sablé, Châteaugonthier, contre la division du centre, sous les ordres immédiats de Bourmont; celles de Mayenne, Ernée et Domfront, contre la division de l'ouest, commandée par Châtauneuf, et enfin les garnisons de Tours, du Mans et de la Flèche, pour combattre les légions de la Sarthe ou de l'Est, commandées par le vicomte de Chappedelaine, qui se trouvait aux avant-postes des provinces royalistes.

Dès le 19, cet officier-général avait concentré ses forces au Lude, dans l'intention d'attaquer Château-du-Loir. Il faisait ses dispositions quand il reçut l'avis que les garnisons de Tours et de la Flèche venaient pour l'envelopper. A l'instant il traverse le pont du Lude, manœuvre sur les hauteurs de la rive droite du Loir, et aperçoit la colonne ennemie, forte de douze cents hommes; il lui présente le combat qu'elle évite, ne voulant en venir aux mains qu'à coup sûr. Cependant Bourmont, après deux jours de marche, était venu coucher à Meslay, avec sa division centrale. Tout se préparait pour une surprise. En effet, le 22 janvier avant le jour, le général Chabot, ne lui donnant pas le temps de rallier ses troupes réparties dans plusieurs villages, le déconcerte par une brusque attaque. Forcée à une prompte retraite, sa colonne se disperse en désordre, et il perd la Volvène, l'un de ses plus intrépides lieutenans, massacré avec d'autres officiers sortis du quartier-général pour rejoindre leurs soldats. Ce n'est qu'après cette déroute que Bourmont apprend la capitulation des autres généraux. Ses communications avec le Morbihan se trouvant ainsi compromises, il lui restait peu de ressources pour faire face à la guerre. Il envoie à Angers son chef d'état-major (M. de Malartic) pour traiter avec Hédouville d'une nouvelle sus-

pension d'armes, qui fut aussitôt consentie.

Dans l'intervalle, la division de la Sarthe, forte de dix-huit cents hommes, avait manœuvré avec tant d'habileté, que le vicomte de Chappedelaine, son chef, se trouvait maître des campagnes, et tenait en échec les garnisons dans les villes. Il allait passer la Sarthe à Moranne, pour de là se porter sur la Flèche et l'attaquer, lorsqu'il apprit, à la Suze, que la 30.e demi-brigade légère arrivait à Foultourte. Il annonce à ses soldats sa résolution de combattre, et toute sa ligne en défilant lui répond par un cri général de *vive le Roi!* La fusillade s'engage avec beaucoup de vivacité près de Foultourte. Les royalistes s'élancent enfin sur la demi-brigade, la baïonnette en avant, l'enfonçent et la poursuivent l'espace de deux lieues. Soixante hommes tués, une centaine de blessés, plusieurs chevaux, des bagages et un canon, tels furent les trophées de ce combat, livré le 24 janvier, et l'un des plus glorieux pour les royalistes du Maine; il ne finit qu'à sept heures du soir, au moment où une ordonnance apprenait à Chappedelaine la déroute de Meslay et la nouvelle suspension d'hostilités. Ses soldats en frémirent.

Elle laissait le comte de Frotté seul aux prises avec des ennemis décidés à l'exterminer. Dès le

15 janvier ses chefs de divisions avaient levé, par son ordre, tous leurs cantonnemens, déjà menacés par des corps nombreux qui voulaient prendre l'offensive. Il entrait dans le plan de Frotté de manœuvrer sur deux points à la fois, et de diviser ses forces en conséquence, soit pour occuper un plus grand nombre de troupes ennemies, soit pour se ménager la faculté de se joindre aux royalistes du Maine qu'il savait en pleine guerre. A cet effet, il destine le corps du comte de Ruais à faire diversion dans la presqu'île, à y protéger les débarquemens, la correspondance. Lui se réserve d'agir avec les légions de Saint-Jean-des-Bois, d'Ambrières, de Flers et les compagnies de Falaise, d'Alençon et du pays d'Auge; le tout s'élevait à près de trois mille hommes, dont il ordonne le rassemblement aux forges de Cocé, pour de là marcher vers Alençon.

Instruits de ces dispositions, les généraux Bribes, Avril, Chambarlac et Guidal sortent en même temps de Vire, de Falaise, d'Alençon et de Domfront, chacun avec une colonne de quinze cents hommes, pour envelopper Frotté et disperser son rassemblement. Leur centre d'opération était à Briouze. Au premier avis de leur approche, il prend la résolution de marcher droit à leurs premières colonnes, dans l'espoir de les battre

séparément. Il se met en marche, et à onze heures du matin le 25 janvier, sa troupe qui défile dans une vaste bruyère, aperçoit l'avant-garde ennemie qui débouche sur son flanc. Frotté l'envoie reconnaître et fait aussitôt repasser à sa petite armée un pont de bois qui séparait la bruyère du village de Cocé, entre la Ferté-Macé et Couterne. Là, divisant son armée en trois colonnes, et donnant le signal du combat, il pousse celle du centre droit à l'ennemi, tandis que ses deux ailes manœuvrent pour le tourner. Etonnée de ce mouvement, l'avant-garde républicaine, commandée par le général Bribes, repasse précipitamment la rivière et s'embusque pour défendre le passage du pont, qui la sépare des royalistes. La fusillade s'engage vivement avec la légion du comte de Saint-Paul, dite d'Ambrières. Tandis qu'elle soutient bravement le feu, cet officier, à la tête de ses grenadiers, passe la rivière à deux ou trois cents pas au-dessous du pont, ayant de l'eau jusqu'à la ceinture. La cavalerie le suit, et les républicains assaillis sur leur flanc gauche, sont débusqués et prennent la fuite en désordre. Poursuivis par Frotté à la tête de la cavalerie Normande, le général Bribes, abandonnant son cheval et ses pistolets, va se barricader dans le clocher de

l'église de Cocé, et échappe ainsi aux royalistes. La colonne du général Avril, venue au soutien de l'avant-garde, éprouve le même sort. Ne pouvant plus suivre ses soldats en déroute, le général Avril se jète dans des genêts et y demeure jusqu'à la nuit, à la faveur de laquelle les débris des deux colonnes battues se réfugient pêle-mêle dans le bourg de la Ferté-Macé, laissant sur le champ de bataille cent cinquante morts et un grand nombre de blessés. Ce fut le dernier exploit des royalistes normands et de leur intrépide général. Le lendemain il poursuivit sa marche le long de la lisière du Maine, voulant dérouter les républicains, qui de toutes parts se mettaient en mouvement pour reprendre leur revanche ; il y reçut les courriers de Georges et de Bourmont ; tous deux lui donnaient avis que ne pouvant résister au surcroît de forces qui refluaient sur eux, ils avaient eu recours à une nouvelle suspension d'armes.

Livré tout seul à la colère de l'ennemi, et sans aucune chance en faveur de sa noble cause, Frotté disperse ses divisions ; mais il leur recommande de se tenir sur leurs gardes, et de lui donner le temps de renouer des négociations avec le général Hédouville.

Toutefois Bourmont ne se déterminait pas

sans peine à capituler ; il avait même formé le projet de rassembler ses troupes d'élite, et de se joindre à Georges qui aurait repris les armes, s'il s'était vu appuyé. L'un et l'autre pouvaient compter sur Frotté, qui montrait autant de valeur que de constance. Bourmont d'ailleurs crut un moment que le chevalier d'Andigné se saisirait du commandement de l'armée de Châtillon, pour recommencer aussi la guerre. Mais la brigue des pacificateurs redouble d'efforts pour tout faire échouer. D'Andigné lui-même, abandonnant l'idée de remplacer son général, mande à Bourmont (*) qu'il a cru la paix faite ; qu'il a congédié ses compagnies, licencié sa cavalerie ainsi que celle du quartier-général ; et il le dissuade de reprendre les armes. « Je sens que mon canton » doit avoir le sort du vôtre, ajoute-t-il ; que » l'esprit d'une partie des soldats y est très-porté » à la guerre ; mais il n'en serait pas ainsi de » toutes les divisions du comte de Châtillon ; les » chefs divisionnaires lui sont très-attachés, et » la plupart n'agiraient que d'après ses ordres. Le » dernier courrier que nous avons eu de Londres » était loin de nous annoncer de puissans se- » cours et un prince. L'évêque d'Arras a dit que

(*) Dépêche du 1er février 1800.

» tout ceci n'était qu'une *housarderie* pour la-» quelle on ne se compromettrait pas. Le dé-» barquement de forces considérables est tout » aussi peu assuré ». Puis, le détournant de se porter sur la Vilaine, il l'assure qu'il n'y trouverait pas de vivres. « Quelque parti que vous preniez, » poursuit-il, je vois par la position de mon pays, » qu'il doit vous imiter bien ou mal. Mais la po-» sition de Châtillon est embarrassante et pour » lui et pour moi. Quand je lui communiquai mon » projet, il crut y voir un piége que je lui ten-» dais pour lui enlever son commandement » dont je suis peu jaloux ». Châtillon, de son côté, prenant aussi la plume, lui écrit (*) que Georges est écrasé, et que le comte d'Artois ne songe pas à venir. « Ceux qui vous poussent à la » guerre, ajoute-t-il, vous abandonneront ».

L'influence du parti pacificateur ayant prévalu, Georges, pressé par trente mille hommes, attendit le moment où le général Brune faisait une reconnaissance sur la route de Muzillac, et se présenta à lui avec deux seuls officiers. La conférence se tint en plein air, mais sans résultats. Sa position devenant de plus en plus critique, il envoya à Brune Desol de Grisolles pour demander, en

(*) Dépêche du 5 février 1800.

son nom, des conditions tolérables. « Nous ne « sommes pas, il est vrai, en état de faire la » guerre, lui dit cet officier; mais nous ne fe- » rons pas non plus la paix si vous nous traitez » durement. — Oh! je sais, répond Brune, que » vous avez des souterrains pour vous cacher; » mais je brûlerai le pays. — Vous brûlerez des « chaumières, reprend Desol, ce qui ne jetera » pas un grand lustre sur les lauriers que vous » venez de cueillir en Hollande. Il ne faut point » humilier l'ennemi avec qui on veut faire une » paix durable ». Brune paraissait pencher à ne pas exiger un désarmement absolu, et Desol obtint même de lui un ordre pour que ses troupes ne se répandissent pas dans les campagnes. Mais bientôt des ordres plus sévères, venus de Paris, prescrivent le désarmement dans toute sa rigueur. Mercier et Georges, forcés d'y souscrire, signent la paix en frémissant le 2 février, et Bourmont signe le 4, après beaucoup d'hésitation. Il ne restait plus à obtenir que la soumission de Frotté, qui seul ne pouvait soutenir le poids de la guerre. Vainement Duboisguy, évadé du château de Saumur, avait fait une diversion en sa faveur, en ralliant quelques insurgés des environs de Fougères. Là, il s'était joint à Potier de l'Escure, et tous deux avaient envahi la petite ville de Saint-

James, après avoir obtenu l'avantage sur quatre cents républicains sortis pour les combattre. Mais dès le surlendemain ils avaient été attaqués et défaits par le général Dumoulin dans la paroisse de Parigné, près de Fougères.

La légion royale du Perche, qui formait comme l'avant-garde des royalistes du Maine et de la Normandie, venait aussi d'être vivement attaquée par les généraux Merle et Chambarlac. Le combat s'était engagé sous les murs de Mortagne, et les royalistes défaits avaient été poursuivis jusqu'à Mesle-sur-Sarthe. Il n'y avait plus moyen de tenir. Le Chandelier de Pierreville, qui avait soutenu le choc avec bravoure, parvint à se soustraire au ressentiment de Bonaparte qu'il avait bravé dans des proclamations énergiques.

Chambarlac revenant sur Frotté, se disposait à le poursuivre à outrance. Le 4 février, il rencontre près de Menil-Gondouin le baron de Comarque, lieutenant de Frotté, avec quatre cents hommes ; il en avait près du double. Après une escarmouche les deux partis se séparent. Mais le lendemain, Chambarlac le surprend au point du jour, au château de la Chaux. Pourtant le quartier-général de Frotté fut sauvé. Comarque éprouva d'abord quelques pertes, mais finit par sortir avec avantage d'un danger imminent.

« Tous les chefs pacifient, mande Frotté à » son conseil établi à Caen (*). Il n'est que trop » vrai que la Vendée, l'Anjou, le Maine et l'Ile- » et-Vilaine ont licencié leurs soldats. Il faudra » bien que je suive la même marche pour sauver » mon pays. J'en suis dans la désolation. Encore » à cheval, je prévois qu'il m'en faudra bientôt » descendre, car je suis doublement en butte » aux poursuites des républicains. Malgré notre » pleine victoire de la Forge-de-Cocé, n'ont-ils » pas l'impudence de publier qu'ils nous ont tué » cinq cents hommes ; cela doit nous donner le » tarif de leurs mensonges ». Toutefois il ne se faisait point illusion, et avait aussi envoyé à Angers Saint-Florent, officier de son état-major, pour signer la paix en son nom. Mais la Normandie venait d'être réunie à la première division sous les ordres du commandant de Paris. Cette mesure, ou plutôt cette combinaison, était dirigée contre Frotté, dont Bonaparte avait juré la perte, pour avoir publié après la journée de Saint-Cloud (18 brumaire), une proclamation où il le représentait comme un lâche qui avait tremblé au milieu du conseil des Cinq-Cents, d'où il n'était sorti que pâle et défaillant dans les

(*) Dépêche du 7 février 1800.

bras de ses grenadiers. La soumission des autres chefs le laissant maître de sa vengeance, il met à la disposition du général Chambarlac, officier dévoué, les colonnes des généraux Merle et Champeaux, et détache la Normandie du commandement d'Hédouville, incapable de se prêter à une perfidie. L'ordre est donné en même temps au général Lefèvre (*) de faire partir de Paris pour Verneuil un régiment de dragons, deux bataillons d'infanterie et trois pièces de campagne. Ce corps devait rester en observation, correspondre par des courriers extraordinaires avec le général Lefèvre, et se tenir prêt à se porter partout où l'appelleraient les instructions du premier consul. Toutes ces dispositions avaient pour objet d'envelopper Frotté et de s'emparer de sa personne.

La réponse du général Hédouville n'arrivant pas, Frotté, alors dans la plus vive attente, avait le cœur navré de voir ses compagnons d'armes en proie à la plus cruelle inquiétude sur leur sort. Ses soldats commençaient à se débander avec armes et bagages, car tout le parti semblait menacé d'une proscription générale. Dans ce moment de trouble, Frotté écrivit au baron d'Hu-

(*) Aujourd'hui duc de Dantzick.

gon, l'un de ses officiers, la lettre suivante, qui retraçait l'anxiété de son ame, et les noirs pressentimens dont elle était assiégée. « Je n'ai point » encore de nouvelles d'Angers; j'attends toutes » les minutes Saint-Florent ; je ne vois que trop » que j'ai prédit juste. Nos perfides et insolens » ennemis nous traiteront peut-être plus dure- » ment que les autres, parce que nous sommes » venus les derniers. N'importe : il faut bien » souscrire à tout, mais jamais au désarmement; » du moins ce ne sera jamais par mon ordre. » Notre situation est bien critique. O mon cher » d'Hugon! que j'ai de chagrin! Jamais mon cœur » n'éprouva plus d'amertume. Que ne puis-je » réunir sur ma tête toute la haine de nos enne- » mis (*) » !

Renvoyé enfin à Alençon pour traiter de la paix, il écrit aux généraux Guidal et Chambarlac qu'il est prêt à accéder à la pacification générale. Chambarlac lui répond que des ordres de son gouvernement lui défendent de correspondre avec lui; que cependant il n'a qu'à rendre d'abord les armes, et qu'il sollicitera en sa faveur. « Je dépêche, ajoute-t-il, mon aide-de-camp » auprès du premier consul et du général en chef;

(*) Dépêche du 12 février 1800.

» j'attends leurs décisions pour vous les trans-» mettre ». Soit que Guidal, chargé de tendre lui-même le piége, ait donné suite à ces ouvertures, soit que Frotté crût trouver près de lui plus d'accès, sachant que pendant l'armistice il avait pris avec le baron de Comarque l'engagement de se déclarer pour le Roi, il lui envoya cet officier accompagné de Verdun et de d'Hugon, munis de pouvoirs pour traiter. Les deux généraux républicains les accueillent avec distinction, et mettent tout en œuvre pour leur inspirer de la confiance. On rapporte qu'après avoir discuté environ une heure, Chambarlac leur dit : Voilà des difficultés qui ne peuvent » être applanies que par votre chef. Faites-le » venir; il sera reçu comme vous l'êtes vous-» mêmes; je vais vous donner une escorte, char-» gée de vous protéger. Cette démarche d'ail-» leurs aménera enfin le calme dans cette malheu-» reuse province; c'est mon vœu le plus sincère ». D'Hugon, trop loyal pour soupçonner une perfidie, part, vient rendre compte à Frotté du résultat de la conférence, et le presse au nom de ses camarades de se rendre à Alençon. « Mon » cher d'Hugon, dit Frotté, je connais nos en-» nemis; je les ai vaincus les armes à la main » et en générosité; je n'ai pas fait fusiller un

» seul de leurs prisonniers : ils sont capables de » me tendre un piége. N'importe, partons ; je » ferai s'il le faut le sacrifice de ma vie. » Avant de se mettre en route il écrit le billet suivant au chevalier de Bruslard, son chef d'état-major : « Mon cœur est navré, mon cher chevalier ; je » pars pour Alençon. L'humanité réclame le » comble du dévouement. Quel pressentiment » m'agite ! Ah ! puissent tous les maux que je » prévois se diriger sur moi seul » !

Déjà, du 13 au 15 février, étaient arrivés de différens côtés à Alençon, quinze cents hommes de renfort. Chambarlac avait fait doubler les postes et cerner la ville. Une femme, avertie que Saint-Florent précède Frotté et vient d'arriver, court le supplier de ne pas aller chez Guidal, et d'empêcher le comte de Frotté de s'y rendre. Elle ne peut le persuader malgré ses instances. « Quand » il serait vrai, lui dit-il, que nous dussions être » assassinés, nous avons donné notre parole » d'honneur et nous la tiendrons ». En vain cette femme tout éplorée assure que des ordres sont donnés pour faire arrêter tout l'état-major royaliste ; Saint-Florent reste inébranlable. A onze heures du soir, Frotté, accompagné du baron de Comarque, du baron d'Hugon, du chevalier de Verdun, de Saint-Florent, de Pascal-Séguiral

et de Casimir Duhomme, son aide-de-camp, arrive à Alençon et descend à l'hôtel de Bretagne. Un militaire inconnu s'approche et lui adresse ces paroles : « Brave homme, votre courage vous perd; » vous périrez : croyez-moi, ne vous fiez pas à des » ennemis qui veulent votre mort, et qui n'ont » ni foi ni loi ». Frotté répond comme l'avait déjà fait Saint-Florent. Il se rend vers minuit avec ses officiers, chez Guidal. Là, selon les uns, après une demi-heure de pourparlers, Chambarlac pénètre dans l'appartement à la tête de ses soldats, arrête Frotté et ses officiers, et répond aux reproches de perfidie que lui adressent les royalistes que Guidal a outre-passé ses pouvoirs, et qu'il n'a pas le droit de traiter avec des rebelles. Selon d'autres, les deux généraux étaient à l'entrevue, où, pendant deux heures, on discuta sur un ton très-modéré. Mais, à la faveur de la nuit, on ourdissait l'action la plus déloyale. Un aide-de-camp rassemblait une compagnie de grenadiers, qui tout-à-coup envahit le lieu des conférences. Frotté, saisi au collet par un grenadier, d'un seul regard le fait reculer, en lui disant : « Respecte un fidèle serviteur de ton Roi »! Puis se tournant vers Guidal, il lui demande si c'est par son ordre qu'on viole ainsi les droits les plus sacrés. Guidal s'écrie qu'il sert son pays. Cham-

barlac, confus, baisse les yeux. Les prisonniers royalistes, dépouillés de tous leurs papiers, sont conduits à la préfecture. A cinq heures du matin on bat le rappel, et à sept on les fait partir pour Verneuil, sous l'escorte de dix-huit cents hommes commandés par Chambarlac en personne. Le bruit se répand qu'on les conduit à Paris. On presse la marche et on arrive à Verneuil le même jour à huit heures du soir, après avoir fait dix-huit lieues au pas de route. Déjà une commission militaire était assemblée, et la procédure, faite uniquement pour la forme, ne dure que peu d'instans. Les sept victimes, conduites ensemble pour être fusillées au flambeau, marchent au supplice avec fermeté, se tenant toutes par la main. Frotté jette sa bourse au grenadier qui est devant lui, et le prie de viser juste. Il tombe le premier, et entraîne dans sa chute ses compagnons d'infortune qui sont en partie manqués et achevés à terre.

Le lendemain le général Lefèvre écrit au premier consul : « Je vous annonce avec une » vive satisfaction que le général Chambarlac est » enfin parvenu à se rendre maître des chefs des » rebelles, au nombre de sept : Pierre-Marie-Louis » de Frotté, Comarque, d'Hugon, Verdun, Ca- » simieux, Pascal-Séguiral et Saint-Florent. Ils

» ont été conduits sous forte escorte à Verneuil.
» J'ai convoqué sur-le-champ une commission
» militaire, pour, d'après la loi, procéder à leur
» jugement dans les vingt-quatre heures. Les
» paysans et le peuple sont dans la joie d'être
» délivrés de ces brigands, dont la capture con-
» solide leur tranquillité ».

Pour justifier cette exécution horrible, le commandant de Paris produisit la lettre trouvée sur d'Hugon, et par laquelle Frotté témoignait l'intention de ne pas souscrire au désarmement (*). Mais l'officier qu'il avait envoyé au général Hédouville n'ayant pas été reçu, il était alors censé en état de guerre. Or, dans aucun cas, sa lettre écrite dans un moment d'hésitation et de trouble, ne pouvait être considérée comme une infraction à des conditions qui n'existaient pas encore. On pouvait d'autant moins en faire un motif de condamnation, que ce n'était que par la violation la plus manifeste du droit des gens qu'on s'était emparé de sa personne et de ses papiers. Comment d'ailleurs colorer l'assassinat de ses infortunés camarades? Ils n'avaient pas été arrêtés les armes à la main; ils venaient proposer et demander la paix; ils étaient sous la sauve-garde d'une escorte

(*) Voyez cette lettre rapportée, pag. 498.

française. Les autres chefs ne s'étaient pas présentés autrement. On ne les a donc punis de mort que pour leur attachement à Frotté que poursuivait la haine de Bonaparte? Leur sang innocent ne put même suffire à appaiser une si atroce vengeance. Selon les uns, on fusilla ; selon d'autres, on massacra dans son lit le domestique de Frotté, par cela seul que ce malheureux était fidèle à son maître ; et il fallut que jusqu'aux premiers corps de l'Etat participassent à de tels crimes. Un conseiller d'Etat fut chargé de présenter au corps législatif, comme des trophées, les décorations de Frotté et de son état-major; et cette communication fut accueillie par les témoignages d'une joie féroce, empruntée à cette convention nationale, qui se glorifiait du massacre de ses ennemis désarmés.

Ainsi périt Frotté, presqu'à la fleur de l'âge (il n'avait que trente-un ans). Peu de chefs royalistes laissèrent autant de souvenirs. Ses traits annonçaient un grand caractère : il avait le front ouvert, les cheveux bruns et bouclés, les yeux noirs et plein de feu, la bouche grande et expressive; sa taille était moyenne, mais leste et bien prise. Il s'exprimait avec grâce, joignait à une grande valeur beaucoup d'activité, de sagacité, d'amabilité personnelle, tout en prenant à

propos le ton d'autorité que doit avoir un chef de parti. A la tête de ses soldats, et un mousqueton à la main, il était toujours le premier à donner l'exemple de la résignation et du courage, à braver les dangers et à supporter les fatigues. Ses dispositions, ses plans, ses projets étaient marqués au coin de l'habileté et de la prudence; il ne lui manqua, pour acquérir plus de renommée, qu'un plus grand théâtre d'opérations. Sa piété filiale était extrême, et respire tout entière dans ce qu'il écrivit à son père (*), douze jours avant son supplice : « O mon tendre » père et mon meilleur ami ! si je péris, ne me » regrettez pas ; je n'ai rien à me reprocher ». Son dévouement à la monarchie fut héroïque: il vit la mort sans pâlir, et la reçut avec fermeté.

On rechercha la cause d'un assassinat aussi cruel qu'impolitique, surtout à une époque où Bonaparte semblait si avide de se faire des parti-

(*) Le comte Henri de Frotté survit, dans une vieillesse qui imprime le respect, à la perte de sa femme, de sa fille, de ses deux fils, de toute sa famille enfin, vouée à la même cause. A sa mort, la maison de Frotté devenue historique, survivra dans M. le marquis de Frotté de Couterne, qui, trop jeune pour combattre avec Louis de Frotté, son cousin, a prouvé pendant les *cent jours*, qu'il soutenait avec honneur le poids d'un tel nom.

sans. On crut d'abord qu'il avait voulu punir Frotté de sa résistance opiniâtre, et jeter, en le frappant, l'effroi dans un parti déjà désorganisé par la soumission des autres chefs, et par les intrigues du curé de Saint-Laud. Sa police prit vainement les précautions les plus minutieuses pour cacher la vérité aux contemporains. En dépit de ses efforts et de ses artificieux mensonges, la vérité traversa les provinces, et déposa ses secrets dans les archives de l'Histoire.

Les restes des rassemblemens royalistes se soumirent successivement dans les contrées de l'ouest, et un mois s'écoula à peine, qu'on vit la tranquillité renaître parmi des peuples qui, depuis près de huit ans, se condamnaient à toutes les dévastations de la guerre pour défendre leur religion et repousser la tyrannie. Cette campagne avait été courte, mais souillée par les fureurs de l'esprit de parti. Tout ce qui tombait au pouvoir des républicains était impitoyablement fusillé; et parfois les royalistes en vinrent à de cruelles représailles. La correspondance du général Chambarlac (*) prouve qu'on fusillait jusqu'aux aumôniers. Les rapports du général Lefèvre font gémir aussi sur les excès où conduit la guerre civile. Elle

(*) Voyez le Moniteur du 13 pluviôse an 8 (1er février 1800).

cessa, il est vrai, de répandre ses fléaux sur les départemens de l'ouest ; mais la pacification ne fut pas sans danger pour les chefs qui avaient donné l'exemple de la soumission. Leurs soldats ulcérés et furieux, se regardaient comme trahis, et les accusaient de s'être laissé corrompre. Le général Hédouville crut devoir les justifier par une déclaration publique.

Jamais insurrection sur la rive droite de la Loire n'avait réuni plus de moyens. Tout s'évanouit en peu de jours par la lâcheté des uns, par la cupidité des autres. Les républicains n'avaient remporté aucune victoire décisive ; la désertion était immense dans leurs troupes. Au contraire le parti royaliste armé se recrutait dans toutes les classes, et l'esprit y était tel que la nouvelle de la paix y fut reçue avec indignation. Cette paix, arrachée plutôt par la ruse que par la force, ne fut donc point l'œuvre de la nécessité. On pouvait continuer la guerre sans danger pour le moment, avec des succès infaillibles pour l'avenir. Aussi la pacification fut-elle pour la cause royale et pour l'intérêt de l'Europe, une calamité. « D'autant plus que les secours de l'Angle-» terre arrivaient sans interruption, et que Mon-» sieur, frère du Roi, annoncait lui-même à » Georges Cadoudal par une lettre qu'il lui or-

» donnait de faire circuler, qu'à la fin de février » il arriverait en personne avec des troupes de » débarquement (*) ».

Les royalistes avaient tenu tête à soixante mille soldats républicains ; ils seraient restés les maîtres de douze départemens, si ces troupes eussent été joindre l'armée d'Italie. Alors avec cent mille hommes qui se seraient renforcés en route, ils auraient pu marcher sur Paris par la Beauce, le Perche et la Normandie. Dans la supposition où les soixante mille républicains seraient restés dans l'ouest pour les combattre, que devenait Bonaparte à Marengo? Vaincu, il n'aurait jamais régné sur la France, ni dévasté l'Europe.

(*) Extrait d'une dépêche du comte de la Chaussée, en date du 10 mars 1800.

LIVRE XXVIII.

Situation des provinces de l'ouest après la pacification de 1800. — Les chefs royalistes sont attirés à Paris. — Influence de Bernier ; son élévation ; sa mort. — Entrevue de Georges Cadoudal avec Bonaparte. — Fuite de Georges. — Projets d'insurrection. — Conspiration de Georges et de Moreau. — Politique de Bonaparte à l'égard de la Vendée. — Nouveaux projets d'insurrection en 1813. — Effets des revers de Bonaparte et de la restauration sur la Vendée. — Révolution du 20 mars. — Campagne de 1815. — Seconde restauration. — Conclusion.

Dans tous les départemens de l'ouest le désarmement s'opérait à la fois, et avant la fin de février, le général Brune avait déjà fait enlever plus de dix mille fusils dans le Morbihan seul. Renforcée par quelques colonnes mobiles, la gendarmerie suffisait pour disperser les bandes de brigands qui survivent toujours aux guerres intestines. L'amnistie accordée par Bonaparte le 28 décembre, s'étendit à tous les insurgés de la rive gauche ou de la Vendée, mesure qui mit sous la main du gouvernement, comme amnistiés, tous ceux qui avaient pris les armes pour la cause du Roi.

L'état de siège fut levé, c'est-à-dire que le régime militaire cessa d'être en vigueur dans les villes. Mais le général Wirion, chargé d'organiser avec activité plusieus brigades de gendarmerie, à pied et à cheval, les répartit successivement des deux côtés de la Loire, soit pour en imposer aux anciens Chouans et aux Vendéens, soit pour mettre un frein à tout projet ultérieur d'insurrection.

On attira dans Paris les principaux chefs, autant pour les environner de séductions que pour les mieux épier. D'Autichamp, Bourmont et Châtillon furent les premiers qui s'y rendirent. On les accueillit avec des égards étudiés. Ils y trouvèrent Bernier, en grande faveur auprès de Bonaparte. Il avait déjà pris une espèce de consistance ministérielle, se montrait l'appui des Vendéens et des émigrés, continuant même, dit-on, sa correspondance avec la maison royale qu'il trompait vraisemblablement. Appelé depuis à négocier le concordat, il aida puissamment à rapprocher le Pontife de Rome du dominateur de la France, et ouvrit, sous le manteau de sauveur de la religion, les voies à l'érection d'un nouvel empire d'occident. Il en attendait la récompense et fut évêque. Envoyé alors dans la Vendée avec ordre d'y prêcher l'obéissance, et

avec le pouvoir d'y conférer provisoirement les cures de campagne, sa tournée fut presque un triomphe. Il eut une cour ; le peuple se porta en foule sur son passage pour briguer ses bénédictions ; et, malgré le nombre de ses ennemis, son ancienne autorité dans le pays vendéen sembla renaître à l'aide de ses promesses et de sa mitre imposante. Mais il désirait plus, aspirant à être prince de l'Eglise, et son ambition fut trompée. Réduit au siége d'Orléans, rongé de chagrin de n'avoir pu parvenir à la pourpre romaine, affectant une humilité, un zèle hypocrite, il survécut peu à ses espérances déçues, et mourut de douleur au bout de deux ou trois ans d'épiscopat, haï et méprisé des révolutionnaires comme des royalistes.

L'entière soumission de la Vendée ne fut pas imitée par la Bretagne, où l'influence du caractère décidé de Georges se fit long-temps sentir. Le général Brune, avant de quitter le Morbihan, avait exigé des prêtres du pays une déclaration portant qu'ils emploieraient les voies de leur ministère pour prêcher la paix dans les campagnes, et empêcher les paysans de s'armer contre les lois de la république, ou plutôt de Bonaparte. Il avait aussi insisté pour que Georges se mit en route vers Paris, où il était notoire que

d'autres chefs s'étaient rendus ; on le berçait de l'idée que sa présence y était nécessaire pour la ratification des clauses de la pacification. Georges vint à Paris, accompagné de Desol de Grisolles et d'Achille Biget, son aide-de-camp ; il eut d'abord des conférences avec le général Clarke (*), attaché au département de la guerre, et dont il apprécia la loyauté. Il vit ensuite Bonaparte qui lui dit : « Vous ne pouvez pas rester « dans le Morbihan ; mais je vous offre le grade de « lieutenant-général dans mes armées. — Vous » me mésestimeriez, répond Georges ; j'ai prêté » à la maison de Bonrbon un serment que je ne » violerai jamais ». Bonaparte, revenant à la charge, lui promit une pension de cent mille francs, à la seule condition d'abandonner la cause du Roi et de vivre tranquille. Georges persista à repousser les dons de Bonaparte. Instruit le jour même que l'ordre de l'arrêter allait être donné, il part dans la nuit, s'embarque à Boulogne avec M. Hyde de Neuville, et passe en Angleterre, où il reçoit du Roi la lettre suivante (**) : « J'ai appris avec la plus » vive satisfaction, général, que vous êtes enfin » échappé des mains du tyran qui vous a mé-

(*) Depuis duc de Feltre et ministre de Louis XVIII.
(**) Datée de Mittau, le 6 juin 1800.

» connu au point de vous proposer de le servir.
» J'ai gémi des malheureuses circonstances qui
» vous ont forcé de traiter avec lui ; mais je n'en
» ai jamais conçu la plus légère inquiétude :
» le cœur de mes fidèles Bretons et le vôtre en
» particulier m'est trop bien connu. Aujourd'hui
» vous êtes libre ; vous êtes auprès de mon frère ;
» tout mon espoir renaît : je n'ai pas besoin d'en
» dire davantage à un véritable Français tel que
» vous ».

Mais la paix au-dedans et l'entière soumission des royalistes frayaient à Bonaparte les voies à une puissance irrésistible. Maître absolu de la France, il allait s'en servir comme d'un vaste arsenal pour subjuguer l'Europe, à commencer par l'Italie, dont il lui fallait refaire la conquête. Déjà se manifestait, parmi les autorités, parmi les magistrats, cette adulation servile et dégoûtante, qui fait aujourd'hui la honte d'une nation qui ne sut pas se respecter. En partant pour l'armée, Bonaparte, dans une proclamation à ses soldats, leur dit sans déguisement : « Qu'il ne
» s'agissait plus de défendre les frontières, mais
» d'envahir les états ennemis ».

Toutefois sa police n'était pas sans inquiétude sur la situation des contrées de l'ouest, où le feu de l'insurrection était caché sous la cendre. Se-

lon ses rapports secrets le désarmement s'effectuait peu ; on ne s'était dessaisi que des armes en mauvais état, et la plupart des chefs avaient recommandé aux paysans de ne rendre les fusils que par le bout du canon ; en un mot la pacification était en général un acte peu sincère, une soumission simulée qui tendait à conserver intacts les élémens du parti royal ; les chefs, restés fidèles, n'attendaient qu'une nouvelle occasion pour éclater. Ces rapports étaient exagérés à dessein par la police, qui en retirait plus d'importance. Peu de chefs correspondaient avec les princes de la maison royale, et en recevaient des instructions. Le comte de la Chaussée mandait à l'un d'eux : « L'intention du comte d'Artois est » que vous teniez invariablement vos légions » dans l'état de dispersion où elles ont été mises » par la pacification ; mais que vous profitiez de » ce temps de repos pour continuer d'organiser, » préparer et augmenter, dans le silence, tous les » moyens de vous remettre en activité aussitôt » que les événemens qui vont se développer en » auront rendu l'occasion propice. Evitez surtout, » avant d'en avoir reçu l'ordre, tout renouvel- » lement d'hostilité. Cette mesure, si elle était » précipitée, aurait l'inconvénient majeur et iné- » vitable de ramener sur les fidèles sujets du Roi

» les malheurs et les calamités qu'ils viennent de » subir ». L'Angleterre, de son côté, ne discontinuait point ses subsides ; ils servaient soit à acquitter les dettes arriérées, soit à l'entretien de certaines divisions jusqu'à la reprise d'armes.

Mais c'était Georges qui inquiétait le plus la police. On savait qu'il avait reçu du Roi le cordon rouge, de MONSIEUR des félicitations sur sa conduite, sur celle des officiers de sa division, et qu'on lui avait conféré le commandement des quatre départemens compris dans l'ancienne province de Bretagne. Ce pas fait allait l'amener vraisemblablement à être général en chef de tous les royalistes de l'ouest, ce dont on lui supposait l'ambition. A Pouancé, il en avait eu un moment l'espoir ; quant à l'avénement de Bonaparte, les chefs avaient senti la nécessité de lui opposer un généralissime et plus d'unité d'action dans leur parti. Mais alors, tous voulant l'être, personne ne le fut. Georges y voyant des obstacles pour lui-même, avait conçu le projet de faire conférer à Pichegru le généralat. Les meilleurs esprits dans son parti, avouaient que la révolution ayant fait naître plusieurs Marius, il était temps de trouver un Sylla moins barbare, mais aussi ferme.

Vers le mois de juin, au moment où la cam-

pagne de 1800, si décisive, venait de s'ouvrir en Italie, Georges débarqua dans le Morbihan. Il y disposa tout pour une nouvelle insurrection, chargea Mercier de lever les royalistes des Côtes-du-Nord, envoya Debar vers le Finistère, maintint la Vilaine sous Desol, et donna à Guillemot un commandement plus étendu, d'après un ordre du jour conçu en ces termes : « Nous, général, » commandant les départemens d'Ile-et-Vilaine, des Côtes-du-Nord, du Finistère et du » Morbihan; en vertu des pouvoirs à nous transmis par Son Altesse Royale MONSIEUR, frère du » Roi, nommons M. Pierre Guillemot, adjudant-» général, commandant les légions de Vannes, » d'Aurcy et de Mohon, et l'autorisons à nom-» mer un officier pour le remplacer dans la lé-» gion qui est aujourd'hui sous ses ordres ».

Quelques indices sur toutes ces trames redoublèrent les alarmes du gouvernement consulaire. Bientôt des ordres secrets enjoignent à la gendarmerie de se défaire, par le meurtre, des chefs de paroisses ou de cantons les plus déterminés, et qui, à chaque crise, faisaient lever les paysans. On en arrête plusieurs comme suspects, qu'on excite ensuite à s'évader, pour avoir un prétexte de les tuer à coups de fusil : ainsi périrent en peu de semaines, vers la Loire,

Tête-Carrée, Franc-Bernard, Chicanneau et d'autres encore dont on redoutait l'audace.

Nul doute que les chefs restés fidèles, et qui avaient gémi de souscrire à une capitulation honteuse, n'eussent repris les armes, si la fortune n'eût comblé de toutes ses faveurs Bonaparte, dans les champs de Marengo, au moment même où il devait être à jamais perdu. Son triomphe déconcerta tous les plans de Georges, sans toutefois décourager ni dompter ce caractère inflexible. Au retour du dominateur, deux fois conquérant de l'Italie, les hommes les plus énergiques des deux partis contraires, pleins de dépit, conspirèrent contre sa personne, au sein de Paris même. Démagogues et royalistes, tous s'en mêlèrent, sans autre connivence que de marcher au même but par les mêmes trames. Tandis que les premiers imaginent de faire sauter Bonaparte au moyen d'une *machine infernale*, Limolan, Saint-Régent, Joyaux et Lahaye-Saint-Hilaire, que Georges avait envoyés dans Paris, leur en dérobent l'invention. Georges, resté en Bretagne, y travaille dans l'attente de la conspiration, à surprendre Brest et Belle-Ile. L'événement trompe l'espoir des conjurés. Au moment où, vers la fin de décembre (1800), ils allaient atteindre Bonaparte par l'effet calculé d'un baril de

poudre placé sur son passage, un incident fortuit en retarde l'explosion de deux secondes, et en sauvant le consul, affermit son pouvoir. Georges ne se rebute point. Il écrit, vingt jours après, à Londres au comte de la Chaussée (*) : « Nous » sommes ici, à chaque minute, exposés aux poi» gnards des assassins ; notre devoir, nos instruc» tions et l'espérance nous y retiennent. Pas un de » nous n'en bougera avant de recevoir des ordres. » Je ne vous parlerai ni de la position des » armées de l'Autriche, ni de l'armistice entre » elles et les armées de la république. Seu» lement je vous dirai que tout annonce la paix » comme assurée ». Ici Georges proposait quelques vues pour conserver au Roi des sujets fidèles dans l'ouest. Revenant à la situation de son parti : « Mes commissaires, ajoutait-il, sont de retour » de Brest ; d'après leur rapport, je ne réponds » pas absolument du succès ; mais j'ai de grandes » espérances de réussir. La garnison de Belle» Ile est composée de tous hommes à moi. Sou» tenu, et peut-être sans être soutenu de forces » étrangères, je pourrai tenter cette opération.

(*) Lettre du 16 janvier 1801, écrite toute entière de la main de Georges, et saisie sur Mercier la Vendée, au moment où il allait passer en Angleterre.

» Vous n'ignorez pas que la grande correspon-» dance a éclaté maladroitement ; elle est heu-» reusement renouée. Je la presse d'agir. J'ai vu » les seconds de C. et D. (Constant de Suzannet » et D'Andigné) ; ils sont bien intentionnés et » ils comptent sur leur pays. *Anne* (d'Auti-» champ) tergiverse toujours ; je crains qu'elle » n'ait perverti B. (Bourmont). On le dit à Paris » prêt à faire la courbette...... Toutes ces dé-» marches sont décorées de beaux prétextes. » C'est par de tels moyens, dit-on, qu'on doit » parvenir au véritable but ; moi et bien d'autres » nous pensons tout autrement ».

Le plan de Georges manqua dans toutes ses parties. Non-seulement Saint-Régent, qui avait mis le feu à la machine infernale, périt sur l'échafaud ; mais la police fit arrêter et livra aux tribunaux l'officier de marine Rivoire, l'agent de Georges à Brest, tandis que Koble, l'un de ses émissaires à Belle-Ile, était passé par les armes. La perte de Mercier la Vendée, surpris et tué par des gendarmes près de Loudeac, en allant en mission en Angleterre, lui porta un coup encore plus sensible ; il perdait à la fois son compagnon d'armes et son ami.

Cependant Bonaparte frémissait de voir un Bas-Breton le braver, au moment même où il forçait

l'Europe à reconnaître sa prépondérance dans la paix comme dans la guerre. Il savait que Georges avait des intelligences dans Paris même, et qu'en Bretagne où tout paraissait tranquille, l'insurrection était un feu caché qu'il pouvait découvrir à son gré. Il ordonne à sa police d'envoyer des émissaires pour lui tendre des piéges et se saisir de sa personne : Georges, sur ses gardes, les fait mettre à mort.

Mais la vigueur des poursuites dirigées contre lui et contre ses adhérens, surtout la paix d'Amiens conclue avec la cour de Londres, les contraignent de se réfugier à Jersey et de là sur la côte d'Angleterre. Jusqu'à la rupture, tout reste paisible dans les départemens de l'ouest. Alors les trames contre Bonaparte reprennent une activité nouvelle, surtout dès qu'il n'y eut plus de doute qu'il allait ceindre le bandeau des rois et s'asseoir sur les ruines du trône de saint Louis. Alors s'ourdit la conspiration de Georges et de Moreau, dont Georges fut l'ame, et qui eut pour objet de prévenir l'accomplissement des desseins de l'usurpateur. L'histoire de cette grande trame, plus importante par ses ramifications que toutes celles qui avaient précédé, appartient aussi au règne de Bonaparte, et ne saurait d'ailleurs tenir dans le cadre de cet ouvrage qui est à-peu-près rempli.

Il suffira de dire que la conspiration manqua par trop de délais et par un mélange de conjurés qui n'avaient pas tous les mêmes vues. En mettant à découvert la rivalité de Bonaparte et de Moreau, elle ébranla toute la puissance du premier au point que, si Moreau avait eu la moindre énergie politique, Bonaparte tombait par le seul effet de la défection des soldats. La fortune vint encore à son aide : Moreau, frappé par l'ostracisme ; Georges, enveloppé avec onze de ses adhérens dans une condamnation à mort, le laissèrent maître de l'empire sans plus aucune contestation : tout était déjà prêt pour la servitude.

Nul n'avait servi le parti des Bourbons avec plus de constance, de courage et de fidélité que ce Georges Cadoudal. La guerre civile développant son caractère, il avait montré successivement toutes les qualités d'un véritable chef de parti. Sur un théâtre moins borné, et dans des circonstances moins contraires, il se serait illustré par des actions et par des exploits plus dignes de l'attention de l'Histoire. S'il eût réussi, la Vendée reprenait les armes. Plusieurs anciens chefs secondaires furent arrêtés et traduits devant des commissions militaires : les accusations portaient sur des menées royalistes; sur des tentatives pour se procurer du plomb et de la poudre. On fusilla

Gogué, qui avait figuré à l'armée du centre, et il y eut cinq condamnations à mort par contumace ; l'une contre Chesnier-Duchesne, ancien aide-de-camp de Charette et chef d'une de ses divisions; Daniaud-Duperat fut jeté dans les fers et y resta dix années. Le chevalier de Saint-Hubert, après quinze mois de captivité, prit la fuite, fut long-temps proscrit, et vendit une partie de son patrimoine pour arracher à la mort plusieurs de ses anciens compagnons d'armes.

Après le supplice de Georges (le 4 juin 1804), Bonaparte n'eut plus dans la Vendée ni en Bretagne d'ennemis redoutables. Les chefs secondaires qui lui inspiraient de la défiance furent tenus en bride ou incarcérés. D'autres, tels que Guillemot et Debar, périrent dans des entreprises obscures. Desol de Grisolles, l'un des meilleurs lieutenans de Georges, absous par un tribunal militaire, n'en fut pas moins plongé dans un cachot, et n'en sortit qu'à la restauration. Les prisons d'État s'ouvrirent pour tous les officiers royalistes qui, inaccessibles à la corruption ou à la séduction, montraient un esprit d'opposition invincible. Toutefois quelques noms illustres furent respectés. Le nom vendéen obtint quelques hommages qu'arracha l'opinion monarchique. La Vendée devint l'objet d'une prédilection po-

litique de la part de l'usurpateur, à qui elle inspirait des inquiétudes secrètes. Grâce à son nom, le département de la Vendée obtint même des immunités, des primes d'encouragement pour des constructions, mais qui ne furent point étendues aux arrondissemens limitrophes qui font partie intégrante du pays insurgé. De misérables sommes y furent envoyées avec ostentation, sous prétexte de rétablir les chaumières, de fournir aux paysans des instrumens de labourage; mais l'intention secrète était d'employer cet argent à corrompre la fidélité du bon peuple vendéen : tentative inutile.

Tous les moyens de tenir la Vendée en bride furent alors imaginés. D'abord on ouvrit des routes militaires, puis on résolut d'établir au centre des paroisses les plus belliqueuses, les autorités principales, pour qu'elles pussent développer leur action avec plus de célérité. La Roche-sur-Yon, point central du département de la Vendée, avantageusement situé près des Sables, soit pour s'opposer à un débarquement, soit pour contenir les campagnes, fut choisi pour servir de base à la cité nouvelle. Là, Napoléon, impatient des entraves que la nature des lieux opposait à la marche de son gouvernement, jeta les fondemens d'une ville capitale, et voulut que

des routes de première classe annonçassent au loin la métropole d'un pays célèbre. Bientôt affluèrent, au sein de cette bourgade, des ingénieurs, des maçons, des ouvriers chargés de l'exécution des plans. Tous les environs se couvrirent de matériaux, et le pays devint un atelier immense. L'arrivée subite des administrations supérieures dans une ville qui n'était encore que tracée, frappa l'imagination des Vendéens par l'aspect de la pompe des autorités, au moment même où la munificence de Napoléon déployait aux regards des naturels du pays l'ébauche de places publiques, de routes superbes, qui s'élevaient et s'ouvraient dans une solitude jusqu'alors triste et sauvage.

La puissance de l'homme peut créer des villes; mais c'est l'industrie et le commerce qui les rendent florissantes. Napoléonville n'est aujourd'hui qu'une ville avortée comme l'empire de son fondateur. L'herbe croît dans ses rues symétriques, et ses vastes bâtimens, à moitié construits, sont restés solitaires. Napoléon a-t-il mieux réussi à réparer les maux des Vendéens, dont il était devenu l'arbitre? On l'a cru d'après le témoignage de ses courtisans et de ses journaux. Voyons ce qu'il a fait pour le bien d'un pays couvert de débris et de cendres. Animé de

cette impétuosité naturelle aux conquérans, il voulut d'abord niveler le systême d'administration de la Vendée sur celui du reste de la France, ne songeant pas que la révolution qui avait tout changé, ne faisait que commencer pour les Vendéens. En dépit de leur tendance invétérée à se soustraire aux charges publiques, le recouvrement de l'impôt fut exigé avec une rigueur brutale. La Vendée devint l'écueil des administrateurs. Là il fallait conquérir sa magistrature, en forçant le Vendéen à l'obéissance et au repos, par la justice la plus sévère, par la sagacité, par la prudence. La Vendée fléchit enfin et respira un peu. L'adhésion des autres parties de l'empire à l'autorité forte qui avait remplacé la tyrannie populaire, diminuait chaque jour les espérances des Bourbons, dont la cause, toujours chère aux Vendéens, semblait abandonnée à jamais. Le dévouement simulé des uns, la lassitude des autres, portaient à croire la Vendée éteinte sans retour. Mais, si dans la paix la surveillance des magistrats, la police de la gendarmerie suffisaient pour y maintenir l'ordre, il n'en était pas de même dès que l'Etat était en guerre. Au moindre revers des armées de Napoléon, à la moindre crise politique, tout changeait de face. Le feu de l'insurrection, qui couvait sous

la cendre, laissait alors échapper ses étincelles effrayantes. Le parti d'opposition, enraciné dans la Vendée, y avait ses points de correspondance et de ralliement. Telle y était souvent la rapidité d'un coup de main, d'un rassemblement organisé, que le mal exigeait déjà l'emploi de la force publique au moment où les préfets en étaient avertis. A défaut de troupes il fallait recourir à des palliatifs humilians pour l'autorité.

La conscription qui désolait la France, et dont il n'était aucune ville, aucun hameau qui n'eut à gémir, ne pesait sur aucune partie de l'Empire autant que sur la Vendée. Enlever toute sa jeunesse dont on redoutait l'esprit de révolte, tel était le but du gouvernement impérial. La Vendée fournissait des contingens onéreux; et malgré les troubles occasionnés par tant de levées successives, Napoléon ne révoquait point la disposition vexatoire d'après laquelle les réfractaires n'entraient point en déduction des contingens. Enlevant ainsi tous les bras à l'agriculture et aux manufactures renaissantes, il s'aliéna pour toujours les Vendéens. Leurs réclamations n'arrivaient plus jusqu'à lui; car ce maître nouveau d'une partie de l'Europe, ou conquise, ou enchaînée, était déjà trop puissant pour s'occuper des doléances d'un coin de son empire. Ses con-

quêtes comme ses revers exigeaient sans cesse de nouvelles recrues. La lassitude extrême des Vendéens et l'habitude de voir Napoléon revenir vainqueur de toutes ses guerres, arrêtaient seules l'insurrection générale que provoquait un tel abus de pouvoir. Mais vaincre seulement la force d'inertie opposée à des lois si destructives ; mais appaiser les troubles qu'elles faisaient naître, exigeaient des moyens affreux et des mesures terribles.

L'irritation des esprits s'étendait de la Vendée en Bretagne, dans le Maine et la Basse-Normandie, par-tout enfin où les Bourbons, alors réunis en Angleterre, avaient le plus de partisans. De loin en loin, leurs émissaires pénétraient dans l'ouest ; presque toujours ils tombaient dans les embûches de la police impériale, dont tant de délateurs étaient aux gages. Parmi ses victimes, l'histoire de la guerre royale ne doit point omettre le vicomte d'Aché, ancien lieutenant de vaisseau, doué d'une intrépidité singulière. Envoyé en mission secrète en Normandie, où l'espoir des royalistes, après tant d'infortunes, n'était pas éteint, il parcourt d'abord la province et s'y concerte avec un grand nombre de gentilshommes, d'anciens officiers éprouvés, tels que MM. de Germaine, de Maussodière, Armant Leche-

valier, Pascal de Plascène, le chevalier de Godet (*). Il s'agissait, dans la supposition où Bonaparte, alors engagé dans sa première guerre contre la Russie, viendrait à être défait dans une grande bataille, de prendre les armes et de recevoir le duc de Berry dans la province. Dix mille conscrits réfractaires étaient prêts à se lever dans le Calvados, la Manche, l'Orne et la Mayenne. Au moindre appel, tous les anciens officiers de Frotté qui avaient échappé à la persécution, se seraient déclarés : on comptait particulièrement sur M. de Ronnay, qui, dans la dernière campagne, avait commandé une de ses divisions. Mais victorieux à Friedland, Bonaparte, poussé encore par la Fortune, renversa de nouveau les espérances des royalistes. Une entreprise imprudente ayant fait transpirer les indices de cette dernière trame, Armand Lechevalier, si intrépide, si fertile en ressources, si dévoué au parti du Roi, fut condamné à mort et exécuté. On incarcéra et on traita avec une rigueur extrême le chevalier de Godet, le chevalier de Bonchamps (**), MM. de Beaurepaire, Desmonty, Guilbert de Trévières

(*) Officier de l'armée de Condé, aujourd'hui chef de bataillon au 5e régiment d'infanterie de la garde royale.

(**) Capitaine au 1er régiment d'infanterie de la garde royale.

et toute la famille de Combrée de Boneuil. Le vicomte d'Aché, qui s'était soustrait à toutes les recherches, fut livré à la police par une perfide que tout le Calvados accuse d'être couverte de son sang : des gendarmes apostés sur la route et à trois lieues de Caen, l'assassinèrent avec des circonstances atroces.

On fusillait à Vannes, à la même époque, Lahaye-Saint-Hilaire et deux autres officiers royalistes envoyés de Londres en Bretagne, avec une mission semblable à celle du malheureux d'Aché. Mais celui contre la puissance duquel venaient se briser toutes les trames, était alors entraîné par une ambition sans frein, du Vésuve et du Tage aux régions de l'ancienne Scythie. Substituant sa volonté tyrannique à tous les codes, foulant aux pieds tous les traités, prêt à ravager la Moscovie, après avoir porté le fer et la flamme dans Saragosse, il touchait au déclin de sa gloire, et allait en livrer les monumens à la discrétion des vaincus.

Et pourtant sa puissance paraissait à l'abri de tous les revers. C'était un empire dont les limites venaient d'être portées des colonnes d'Hercule à l'embouchure de l'Elbe ; c'étaient plusieurs royaumes assujétis ; neuf cent mille soldats sous les armes ; des généraux habiles; une artillerie formidable, et cent mille chevaux ; c'était dans

l'intérieur une lâche servitude, au dehors l'Europe tremblante, forcée de suivre l'impulsion de l'homme que le destin semblait pousser à la monarchie universelle.

Enfin, trois puissances refusent de porter le joug. L'Angleterre, l'Espagne, la Russie, unies d'intérêt, sauvent l'Europe. L'Angleterre, habile à former des ligues, à ranimer les courages abattus; orgueilleuse de n'avoir jamais fléchi, prêtait à l'Espagne toute son assistance, et l'Espagne devenait une nouvelle Vendée, où les armées de Napoléon étaient détruites en détail. Aveuglé, il prétendit subjuguer à la fois l'Espagne et la Russie. Un fantôme de gloire l'entraîne, et il s'enfonce dans les profondeurs de l'empire Russe. Là, une résistance terrible, secondée par deux fléaux, le froid et la famine, anéantissent son armée, la plus belle dont ait jamais fait mention l'histoire des peuples conquérans.

Lorsqu'après ce désastre, sa perte fut inévitable, la cause des Bourbons et de la Vendée devint celle de l'Europe. Fidèle à ses anciens principes, la Vendée n'avait jamais cessé d'être l'auxiliaire de la coalition européenne contre Bonaparte. Toujours dans l'impuissance d'en venir à une guerre ouverte, elle lui avait résisté par sa force d'inertie. Dès l'ouverture de la campagne

de 1812, ni les impôts, ni la conscription ne pouvaient plus s'y lever. La fermentation fut un peu appaisée par le retour du conquérant humilié et fugitif, qui, ranimant les restes de son parti, forma une nouvelle armée, dans l'espoir de ressaisir toute sa puissauce. En moins de quatre mois il s'était vu forcé de transporter le théâtre de la guerre de Moscow sur l'Oder et sur l'Elbe. Sa défaite à Leipsick, en rendant la liberté à l'Europe, fit reculer vers nos anciennes limites les débris de ces armées françaises qui avaient pris Vienne, Berlin, Moscow et Madrid. Dès-lors le dominateur déchu fut condamné à défendre à son tour sa propre capitale, pressée bientôt entre deux armées de cent mille hommes chacune. La France, sur le penchant de sa ruine, ouvrit enfin les yeux. Tous les royalistes les portaient sur la Vendée ; c'était d'elle qu'ils attendaient le signal d'une insurrection générale. Les Vendéens y étaient disposés; des mouvemens sérieux avaient éclaté dans le Marais et dans le Bocage; des conscrits réfractaires avaient tué des gendarmes et menacé les agens du gouvernement impérial. Il dévora tous ces affronts, et par un mélange d'adresse et d'autorité, réussit à faire différer le signal de la guerre civile. Les Vendéens attendaient aussi des chefs pour agir ; mais la plupart ou

avaient péri, ou n'osaient se montrer, soit par crainte, soit par prudence. Les plus énergiques étaient surveillés ou dans les fers. Un seul homme se montra capable de tout braver pour relever le drapeau de l'antique monarchie. Louis de La Rochejaquelein, frère du généralissime de la Vendée, brûlait depuis long-temps de marcher sur ses traces. A la même élévation d'ame, à la même bravoure, au même dévouement pour les Bourbons, il joignait cette décision de caractère, sans laquelle on n'entreprend rien de mémorable. Le moment lui paraît propice ; il parcourt avec d'anciens officiers le Haut et le Bas-Poitou. Partout il est frappé de l'ardeur guerrière que nourrissent encore ces généreux défenseurs de la monarchie. Mais c'était alors à Bordeaux que se portaient les espérances des Bourbons. La Rochejaquelein y avait aussi des intelligences; il y vole et contribue puissament à y mettre en action le parti royaliste, sans toutefois perdre de vue la Vendée. Livrée à elle-même, sans impulsion ni secours, elle attendait vainement le signal. Des hommes tièdes disaient aux Vendéens qu'une levée de bouclier n'était pas jugée nécessaire ; qu'il suffisait de tenir le pays et de n'en laisser tirer aucune ressource ; que par son éloignement du théâtre de la guerre, la Vendée

n'avait pas d'autre tâche à remplir pour seconder les efforts des alliés. Ainsi enchaînés, les Vendéens frémissaient d'impatience. Non-seulement dans la Vendée, mais dans l'Anjou, dans le Maine, en Bretagne et en Normandie, une insurrection était possible. Pendant les excès de la révolution, comme sous le joug de Bonaparte, les paysans de l'ouest n'avaient jamais reconnu d'autres maîtres que Louis XVIII. Abjurant tous les conseils timides, trois cents canonniers gardes-côtes forment sur le rivage du Bas-Poitou le projet hardi d'arrêter leurs officiers et d'arborer le drapeau blanc, le jour qui sera fixé pour la prise d'armes. Il entrait dans ce plan que d'Autichamp et Suzannet feraient sonner le tocsin aux cris de *vive le Roi!* l'un dans l'Anjou, l'autre dans le Poitou; mais ces deux chefs persistaient à temporiser.

Tout-à-coup Bordeaux, prenant l'initiative sur la Vendée, proclame Louis XVIII, sous les yeux et sous les auspices du duc d'Angoulême. Deux officiers vendéens, MM. de Mesnard et Bascher, viennent en toute hâte représenter que tout est disposé dans la Vendée pour un soulèvement; que l'ardeur des paysans est extrême, mais qu'ils manquent d'armes et de poudre; qu'ils supplient le prince de venir se mettre à

leur tête, et de se faire précéder par le marquis de La Rochejaquelein. Le Marquis allait mettre à la voile avec des munitions de guerre, quand on apprit à Bordeaux que Paris, le 31 mars, profitant d'une fausse manœuvre de Bonaparte, avait ouvert ses portes aux alliés.

Quatre-vingt mille vendéens, par un élan religieux, avaient fait leurs pâques le Mercredi-Saint, dans l'intention de se lever en armes le 11 avril suivant. Ce jour était choisi pour proclamer le Roi dans les bocages du Poitou, derniers asiles du royalisme aux jours de deuil et de désatres. La restauration préserva la France d'un grand déchirement. A la nouvelle de l'entrée des souverains dans Paris, toute la population vendéenne courut aux armes, et ce mouvement ne fut pas sans effervescence. Instruits, le 10 avril, de la déchéance de l'usurpateur et de la proclamation du Roi, les Vendéens reçurent la plus douce récompense de leur courage et de leur fidélité. Le nom du Roi fut répété par tous les échos ; la nuit même, on l'entendait retentir dans les campagnes. Le drapeau blanc flottait sur tous les clochers, sur toutes les sommités du pays. Des feux allumés et le son des cloches marquaient partout la joie publique. Tout annonçait des jours prospères dans des lieux

si long-temps désolés. Désarmée par son Roi, la population vendéenne adressait à l'Eternel des hymnes d'action de grâces.

Le trône de saint Louis était relevé; mais sur les ruines d'une puissance militaire colossale; mais à la suite d'une guerre terrible qui avait armé tous les intérêts, déchaîné toutes les passions. L'Europe liguée venait de confiner Napoléon dans une île, mais libre, mais souverain. Les débris de ses armées étaient laissés pour remparts à la dynastie légitime. Pour la première fois peut-être, la politique fléchit devant la magnanimité.

A l'ombre du régime constitutionnel, les Bourbons se trouvèrent bientôt assiégés par les factions bonapartistes et révolutionnaires, tandis que des hommes adroits et insinuans, unis dans un même intérêt contre les royalistes, s'emparaient de l'administration de l'Etat pour limiter le pouvoir royal.

Cependant les regards du Roi, après s'être portés avec un sentiment paternel sur tout son peuple, s'arrêtèrent avec complaisance sur les royalises de l'ouest. Le monarque leur prodigua des marques particulières de sa bienfaisance, et exigea que ses ministres secondassent ses vues par des actes qui assurassent à des sujets fidèles

des secours mérités et une existence honorable. Mais les ministres allèguent que des amis peuvent attendre ; que la sagesse, comme la politique, ordonnent au gouvernement de se concilier, avant tout, l'armée. Toutefois le peuple vendéen est peu à peu soulagé par la remise tacite d'une partie de l'arriéré des impôts. Ses anciens chefs, dont le dévouement à la cause des Bourbons est sans bornes, font eux-mêmes le sacrifice de toutes les faveurs auxquelles ils peuvent prétendre ; ce généreux exemple trouve des imitateurs.

Et pourtant les factieux assuraient déjà que les Vendéens étaient comblés de grâces exclusivement ; qu'eux seuls en étaient les dispensateurs. A quoi se réduisaient ces bienfaits ? A quelques places d'officiers dans la garde ; à quelques secours modiques pour les Vendéens mutilés. Mais les révolutionnaires voulaient que le Roi fermât son cœur à la reconnaissance ; qu'il renonçât à sa plus douce habitude et au caractère distinctif de ses ancêtres ; qu'il ne réchauffât que des ingrats dans son sein, et qu'il ne comblât de ses dons que des parjures, pour que la monarchie, sans base, pût s'écrouler au moindre choc. C'est ainsi qu'ils contestaient au peuple vendéen, à ce peuple fidèle, industrieux et brave, le droit de fixer la sollicitude paternelle du monarque. Plus les factions faisaient

de progrès, et plus elles s'efforçaient d'écarter les royalistes et de les rendre odieux. On vit alors l'administration de la guerre laisser la masse des guerriers vendéens dans l'oubli, et les bureaux ministériels entraver les secours que la bonté du Roi destinait à ce bon peuple. Bientôt même le ministère, sous le prétexte de maintenir l'unité dans le système d'administration générale, envisage la Vendée comme une contrée suspecte, visant à l'indépendance, et ses habitans comme des sujets turbulans, ennemis de la monarchie constitutionnelle. Enfin les ministres portent l'aveuglement ou la perfidie jusqu'à donner l'ordre d'enlever aux paysans vendéens les armes qu'ils avaient si glorieusement portées pour la défense du trône des Bourbons. Cet état de défiance s'étendait à toutes les provinces de l'ouest, quand survint le fatal 20 mars, époque à jamais sinistre, où, avec un redoublement de fureur, éclata la conspiration ourdie contre la légitimité des couronnes.

A la première nouvelle du débarquement de Bonaparte, la fermentation et l'indignation furent générales dans la masse de la nation, contre le perturbateur de son repos. Elle ne doutait point qu'il ne fût arrêté dans sa marche et qu'il n'expiât sa téméraire entreprise. Mais par une suite

d'intrigues astucieuses et perverses, il trouve tous les passages dégarnis. Les troupes qu'on envoye pour le combattre se rangent sous ses étendards. Maître de Grenoble, que lui livre la trahison, il marche aussitôt sur Lyon, la seconde ville du royaume (*).

Le Roi, menacé par l'usurpateur, tourna ses regards vers ses fidèles Vendéens, et choisit pour les rallier un prince de son sang, digne héritier des Condé. Nommé gouverneur général des cinq divisions militaires de l'ouest, le duc de Bourbon prit la route d'Angers, précédé à Nantes par le comte de Suzannet, chargé du commandement de la Loire-Inférieure. Toute la Vendée était en fermentation, et prête à courir aux armes. Une grande effervescence régnait aussi à Angers, où commandait le comte Charles d'Autichamp. Tout s'y montrait royaliste; les officiers de la garnison, les principaux habitans, les anciens chefs vendéens des deux rives de la Loire embrassaient avec ardeur la cause du Roi, et ne concevaient pas le moindre doute sur le succès d'une insurrection générale.

(*) Voyez pour les détails du 20 mars l'*Histoire des campagnes de* 1814 *et de* 1815, par l'auteur de cet ouvrage, chez le Normand, rue de Seine, n° 8.

Frappé de ces dispositions, le comte d'Autichamp dépêche à Paris, le 14 mars, son aide-de-camp, le marquis d'Escayrac, jeune gentilhomme (*), aussi distingué par ses lumières que par l'élévation de ses sentimens. Il était porteur de deux lettres de son général, l'une pour le Roi, l'autre pour le ministre de la guerre, qui contenaient la proposition de réunir sur-le-champ, dans les provinces de l'ouest, quarante mille hommes sous les armes, et d'en laisser un pareil nombre en réserve, prêts à se lever au premier signal. Arrivé au château des Tuileries, le 16, le marquis d'Escayrac fut introduit dans le cabinet du Roi, où se trouvait le duc de Feltre; le Roi avait la lettre du comte d'Autichamp ouverte devant lui, et interrogea son aide-de-camp sur l'objet de sa dépêche. L'audience terminée, le ministre de la guerre le questionna sur les dispositions des Vendéens, et lui remit des instructions pour son général. Mais dans l'ouest comme ailleurs les mesures que prenaient les royalistes

(*) Fils du marquis d'Escayrac-Lauture, colonel du régiment de Guyenne, second baron de Quercy, député suppléant de la noblesse de cette province aux Etats-Généraux, massacré les armes à la main le 8 janvier 1791, au château de Buzet en Languedoc, après avoir lutté près d'une année pour défendre la monarchie expirante.

étaient déjà entravées ; ils agissaient sans plan, sans aucun ensemble, tandis que les révolutionnaires suivaient une marche concertée avec art. Toutefois le duc de Bourbon fut accueilli par les Angevins avec ces démonstrations d'allégresse, mêlées de respect, qui caractérisent les bons princes et les bons peuples. Angers et Saumur faisaient éclater leur dévouement aux Bourbons, en dépit de la faction ennemie qui amortissait toutes les mesures conservatrices du gouvernement royal. On délibérait, au lieu d'imprimer une commotion vive sur les deux rives de la Loire. Les hommes les plus dévoués, tels que le préfet comte de Tocqueville, et le comte de la Poterie (*), commandant les volontaires royaux, proposent d'abord de faire sonner le tocsin dans toutes les paroisses de l'ouest, de mettre les gardes nationales en activité, d'expédier immédiatement des officiers d'ordonnances, pour les arsenaux de Nantes, l'Orient, Rennes et Rochefort, avec des pleins pouvoirs, à l'effet de transporter en poste, derrière la Loire, les canons, munitions et armes disponibles. Faire sonner le tocsin inspira la crainte d'une effervescence qui pouvait

(*) Aujourd'hui colonel du 4e régiment d'infanterie de la garde royale.

coûter la vie aux acquéreurs de domaines nationaux. Ainsi, au lieu d'armer les paysans, on se borna à enrôler des volontaires. Les instructions portaient de les amalgamer avec les troupes de ligne, et de donner aux recrues vendéennes des sarrots bleus. Rien n'était plus antipathique pour ces hommes simples; ils répugnaient à adopter la couleur des soldats qu'ils avaient si longtemps combattus; l'amalgame frappait de mort l'insurrection.

A Paris, malgré la défection de plusieurs régimens, on s'obtinait à ne chercher d'autres soutiens de la monarchie que dans des troupes déjà conjurées pour sa ruine. On ne voyait dans les royalistes que des hommes portés aux vengeances personnelles, et dans les Vendéens que des paysans indisciplinés, moins propres à servir la cause du Roi qu'à lui nuire. Au lieu d'appeler autour du trône toute la noblesse, tous les royalistes de France; au lieu de diriger sur la Vendée, le trésor de l'Etat, l'artillerie, les munitions, la maison du Roi, le Roi lui-même, la monarchie enfin, on donna au Roi le conseil de chercher un refuge dans un royaume étranger. Si le monarque eût cédé à l'impulsion de son cœur, il eût penché pour les départemens de l'ouest. La ville de la Rochelle, qui était sous le

commandement du général Rivaud, militaire plein d'honneur, serait devenue en un clin-d'œil le quartier-général de la monarchie. Là, au milieu de ses sujets, entouré de sa maison militaire, des régimens suisses, des princes, des maréchaux et de toute la noblesse ; là, placé entre ses loyaux Bordelais et ses fidèles Vendéens, Louis XVIII aurait rallié en quinze jours une armée de cent mille royalistes. Au premier signal toute la Vendée se serait levée en masse. L'indignation la plus vive contre les traîtres et les adhérens de l'usurpateur se manifestait dans le Bocage, et jamais le dévouement aux Bourbons n'y avait pris une teinte plus héroïque. La Vendée, dans son insurrection générale, eût entraîné la Bretagne, le Maine, l'Anjou et la Normandie. Avec le moindre appui le nord se serait aussi déclaré. Ce mouvement, lié à celui de Bordeaux, de Toulouse et de tout le midi, en isolant les traîtres, aurait raffermi la monarchie sur ses bases. D'autres considérations prévalurent, soit que, redoutant la guerre civile, on cherchât la sécurité au sein de la guerre étrangère, soit que des conseillers perfides voulussent anéantir dès-lors tout moyen de rétablir le Roi par les royalistes, soit enfin qu'un esprit d'erreur présidât aux délibérations.

Quand on apprit, le 21 mars, à Angers l'entrée de Napoléon dans Paris, et le départ du Roi pour la frontière du nord, l'effet moral de ces tristes nouvelles fut prodigieux. Toutefois le mal n'eût pas été sans remède, si à l'instant même l'ordre eût été donné de sonner le tocsin, et si l'on eût dirigé sur les ponts de Cé les munitions de guerre alors au château d'Angers, et destinées pour les Vendéens : les troupes eussent même encore obéi. L'irrésolution aggrava tout, et le départ du prince pour Beaupréau, conseillé, dit-on, par M. d'Autichamp, présagea l'abandon du poste d'Angers. Cependant le prince arrive encore plein d'ardeur à Beaupréau, au sein de la Vendée militaire. Là, se réunissent autour de lui une foule de vétérans royalistes, d'anciens chefs, émules des héros de la Vendée. Parmi ces braves, se faisait remarquer le comte Auguste de La Rochejaquelein, nom si cher aux Vendéens. Il s'était porté l'un des premiers sur ce théâtre de la gloire de son illustre frère Henri. Un conseil est tenu : on y décide qu'une proclamation appellera les Vendéens aux armes, et qu'on dirigera les premiers rassemblemens vers la Loire, pour s'emparer de tous les passages. Mais déjà la ville d'Angers qui, par sa position, était comme l'anneau principal de la chaîne qui devait lier l'insurrection

de la Vendée avec celle de la Bretagne, n'était plus à Louis XVIII. Les ordres de l'usurpateur venaient d'y pénétrer, et M. d'Autichamp avait remis sans résistance le commandement au colonel de la gendarmerie, Noireau. Cet officier s'empare aussitôt de plusieurs milliers de cartouches, et fait licencier les volontaires royalistes. Angers reconnaît l'usurpateur, et reste à la discrétion des adhérens de Bonaparte. La défection s'étend bientôt sur toute la Loire-Inférieure.

Dans ces entrefaites, M. d'Autichamp, attristé, et sans plus aucun espoir pour nos princes, arrive à Beaupréau et remet au duc de Bourbon une lettre du colonel Noireau, qui le conjure de calmer en s'éloignant l'effervescence de la Vendée ; il ajoute lui-même que la défection des troupes et la rapidité d'une crise sans exemple lui inspirent l'avis d'ajourner tout projet de soulèvement. Mais les autres chefs, qui ne respirent que la guerre, repoussent ce conseil timide, et s'étonnent qu'un officier-général, commandant pour le Roi, se charge ainsi de la sommation d'un officier de gendarmerie, qui intime à un prince du sang l'ordre de quitter la France. Des murmures, des reproches se font entendre. Les passions s'exaltent ; on voit alors se renouveler ces divisions, jadis si funestes aux Vendéens.

M. d'Autichamp se retire dans sa terre de la Roche-Faton, blâmé par le plus grand nombre, excusé par d'autres qui persistent comme lui à soutenir que, dans l'état désespéré des affaires, toute tentative d'insurrection serait préjudiciable et compromettrait le prince. Ce sentiment était partagé par MM. de Suzannet et d'Andigné; car tout avait fléchi aussi à Nantes. Délaissé, pour ainsi dire, au milieu de la terre de la fidélité, le duc de Bourbon, entouré d'embûches, sort du royaume, l'ame déchirée de n'avoir pu opposer ni son dévouement, ni son courage, au torrent qui entraînait la France.

Quel triomphe pour l'usurpateur que cette paralysie de la Vendée! Ses journaux annoncent avec affectation que les Vendéens ont mis bas les armes; que l'espoir d'agiter ces contrées vient d'être déçu; que la présence d'un prince n'a pu réchauffer des cendres éteintes; que, préparée à grands frais, la Vendée a fini en trois jours, ou plutôt n'a pas même commencé. Mais ce triomphe accusait moins l'impuissance des royalistes que les fautes de l'administration de 1814. Prétendre armer les Vendéens méthodiquement; les assujétir aux règles de la discipline et à la soumission passive; mêler dans leurs rangs des soldats conjurés contre les Bourbons, c'était

faire évanouir la Vendée. Un mouvement rapide, électrique, aurait pu seul maintenir l'autorité du Roi dans le midi comme dans l'ouest. Etouffée dans son foyer principal, l'insurrection ne put s'étendre ni en Normandie ni en Bretagne.

Cependant Bonaparte, frappé du concert des puissances réunies en congrès à Vienne, et enchaîné par les révolutionnaires qui lui disputaient le pouvoir, sourdement trahi par son ministre de la police, se couvrait, dans ce péril extrême, du masque d'une feinte douceur : il voulait tout pardonner, tout oublier, disait-il. Son parti s'efforçait en vain de lui créer une autorité indépendante. L'armée était à lui ; mais ce n'était qu'en ramenant la victoire sous ses drapeaux qu'il pouvait se flatter de subjuguer encore et les royalistes et les révolutionnaires. Déjà les alliés, après l'avoir frappé d'anathême, faisaient marcher des armées innombrables, voulant le combattre avec toutes leurs forces réunies. Dans la nécessité de les prévenir, et n'ayant pu les diviser par des négociations astucieuses, il conçoit le dessein d'envahir la Belgique et de disperser d'abord les armées anglo-prussiennes.

A l'exception des révolutionnaires dont il mendiait l'appui contre les rois, tout pliait en France sous l'autorité militaire. Les royalistes étaient

altérés à-la-fois de l'inaction des Vendéens et de la retraite du duc d'Angoulême, que la trahison avait poussé hors du midi. Mais l'indignation était au fond des cœurs, et avait besoin d'éclater. La Vendée, ce foyer du royalisme, fermentait sourdement, et c'était d'elle que la France monarchique attendait le signal. Il fallait enfin prouver à l'Europe que ceux qui voulaient le Roi étaient prêts à verser leur sang pour le Roi.

Les paysans Vendéens avaient l'espoir de combattre ; ne reconnaissaient que le Roi, refusaient de payer l'impôt et de s'enrôler pour les frontières. Ils sollicitent leurs chefs de faire sonner le tocsin. Ceux-ci, cachés la plupart dans leurs terres, étaient sûrs qu'au moindre signal se formerait une armée royale. Sur plusieurs points on s'armait; on attaquait les gendarmes; on rétablissait le drapeau blanc. Alarmé de ces mouvemens précurseurs, Napoléon envoie deux régimens au lieutenant-général Travot, avec ordre de parcourir et de contenir la Vendée. Ancien et redoutable adversaire des Vendéens, Travot entre dans le bocage par l'Anjou, dissipe quelques attroupemens, tantôt par le force, tantôt par la douceur, encourage les révolutionnaires, et promet le maintien de la tranquillité. Quant aux chefs, il n'en peut sur-

prendre aucun. Leur influence cachée n'en est que plus active. Suzannet l'étend dans l'ancien domaine de Charette ; Sapinaud, dans la Vendée centrale ; d'Autichamp, dans le Haut-Anjou ; Auguste de La Rochejaquelein, parmi les paysans de Châtillon et de Bressuire. Par son air martial, par sa loyauté chevaleresque, il leur rappelle son illustre frère Henri, qu'ils avaient suivi tant de fois dans les combats. De tous les officiers royalistes c'était le plus décidé. On n'était point d'accord sur le moment de la prise d'armes. Sans régulateur, les Vendéens étaient déjà travaillés par cette variété de projets, d'idées et de prétentions qui dégénère en anarchie destructive. Deux circonstances vinrent fixer leurs irrésolutions.

Le régicide Fouché, maître de la police, et l'ame du parti révolutionnaire, voyant tous les souverains de l'Europe conjurés contre Bonaparte et ses adhérens, s'avancer avec un million de soldats, commence à s'alarmer sur les intérêts de la révolution. Il ne veut pas plus de Bonaparte que de Louis XVIII, et médite de livrer l'usurpateur militaire, dans l'espoir de rester le maître des destinées de la France, soit qu'elle s'érige en république, soit qu'elle choisisse un tout autre roi que le roi légitime. Protecteur et modérateur de tous les partis, où il s'est fait de zélés partisans,

rien ne semble impossible à son astuce. Il lui faut avant tout écarter l'intervention du parti royaliste armé, dont il connaît toutes les ressources. Il sait la Vendée toute prête à s'insurger pour les Bourbons, et il lui importe qu'elle ne profite point des chances d'une invasion imminente, pour aider à rétablir son roi. Son instinct révolutionnaire l'induit à précipiter sous main l'insurrection, pour la maîtriser ensuite à son gré ; car, même parmi les royalistes, il trouvera des hommes abusés qui, le croyant disposé à servir le Roi, seront prêts à le servir lui-même.

Aussitôt son commissaire à Nantes publie un arrêté foudroyant par lequel il exile tous les nobles de la Vendée et de la Bretagne, en leur fixant le lieu qu'ils doivent habiter, sous peine de confiscation de tous leurs biens. Cet arrêté, qui renouvelle la loi des ôtages, découvre aux royalistes les dangers personnels qui les environnent; presque tous se réfugient dans les campagnes parmi les paysans, résolus de défendre en armes leurs propriétés et leur vie. Fouché feint de blâmer son commissaire, ce qui lui donne encore plus de prépondérance ; l'impulsion, d'ailleurs était donnée, et la guerre civile inévitable. Elle fut aussi accélérée par l'ardeur du marquis de La Rochejaquelein. De Gand, où il

venait d'escorter le Roi, il se transporte en Angleterre, y réclame des secours pour la Vendée, et en obtient. Sans attendre aucune troupe de débarquement, il met à la voile sur la frégate l'Astrée, suivi seulement de vingt-huit volontaires, tant l'impétuosité de son zèle le presse. Deux de ses officiers le précèdent et percent dans l'intérieur. Le 11 mai, dix chefs vendéens, entre autre La Rochejaquelein (Auguste), Suzannet et d'Autichamp, se réunissent en conseil à la Chapelle-Basse-Mer, et décident que le 15 on sonnera le tocsin dans toutes les paroisses de la Vendée, à la même heure du jour. Suzannet se charge de protéger le débarquement, tandis que d'Autichamp et Auguste agiront de concert pour chasser l'ennemi commun.

De même que dans les premières guerres, la rive gauche de la Loire se trouve alors partagée en quatre divisions de forces inégales, mais pouvant former un rassemblement de vingt-cinq mille royalistes: un heureux début, le moindre succès peut en élever le nombre à quarante mille. La Basse-Vendée reste sous Suzannet, le centre sous Sapinaud; le Haut-Poitou et le Haut-Anjou sous d'Autichamp et Auguste de La Rochejaquelein.

Le 15 mai, à midi, à l'issue de la messe, le tocsin sonne dans toutes les paroisses; partout le

drapeau blanc est substitué au drapeau tricolore, et le cri de *vive le Roi!* retentit de nouveau dans les bocages vendéens. Suzannet rassemble ses paysans à une lieue des faubourgs de Nantes, tandis que les Poitevins du Marais s'emparent de la côte de Saint-Jean-de-Monts. Là, débarque avec armes et munitions le marquis de La Rochejaquelein, sous la protection d'anciens soldats de Charette, et de plusieurs officiers royalistes, tels que Vaugiraud, de Menars, Lezardière aîné, de Bessé et Robert. En vain plusieurs brigades de douaniers et de gendarmes veulent s'opposer au débarquement; partout l'ennemi est repoussé. Le convoi file dans le Bocage; il est attaqué au bourg de l'Aiguillon par le lieutenant-général Travot, accouru de Nantes avec onze cents hommes pour l'intercepter; mais il lui échappe par l'habileté du chef de division Desabayes.

Tandis que s'opérait le débarquement, La Rochejaquelein (Auguste) entrait à Bressuire avec mille Poitevins; il était accompagné du lieutenant-général Canuel qui, plein de dévouement pour la cause du Roi, venait servir dans la Vendée comme simple volontaire. Dans ce même corps figuraient Allard, Duperat, de Lessert, Nicolas, fils d'un des plus braves compagnons de Stofflet, et le jeune Cathelineau, fils du premier généralis-

sime des Vendéens ; tous brûlaient de se signaler. La colonne se dirige d'abord sur Maulevrier, attaque en route le 26e régiment, le poursuit jusqu'à Châtillon, et empêche sa jonction avec les troupes de Travot. Presque aussitôt La Rochejaquelein forme un détachement de six cents hommes, et se dirige vers la mer pour recevoir de son frère des armes et des munitions.

En même temps d'Autichamp rassemblait à Jallais dix à douze mille Angevins qui, par l'évacuation de Beaupréau, de Saint-Florent et de Chemillé, se virent bientôt les maîtres de la presque totalité du Haut-Anjou. Chollet, que leur chef néglige d'attaquer, leur est ensuite abandonné sans coup férir. Les Vendéens du centre marchent aussi sous Sapinaud, leur ancien chef.

Ainsi toute la Vendée était en mouvement, tandis que, sur la rive droite de la Loire, l'insurrection faisait aussi des progrès rapides. Le chevalier d'Andigné rassemblait dans le Craonais un corps de royalistes, et chargeait le comte d'Ambrugeac d'arracher la province du Maine aux ennemis du Roi. Desol de Grisolles se jetait dans les campagnes du Morbihan et appelait aux armes les fidèles Morbihannais. Il était puissamment secondé par le marquis de la Boissière, son major-général ; par Joseph et Louis Cadoudal, frères de

Georges; par Le Thiez, Le Ridant, le chevalier de Secillon, le chevalier de Margadal, Gambart, Francheville et Jouyau jeune. De toutes les chaumières du Morbihan sortent des soldats, dont le cri de guerre est *le Roi ou périr!* Un premier rassemblement de huit cents hommes se rend maître d'Aurey; et là, repousse après un combat glorieux la garnison de Lorient, composée de troupes de ligne et de fédérés.

Bientôt l'insurrection prend une consistance imposante, et s'étend aux départemens limitrophes. Le chevalier de Secillon insurge le pays depuis la Gacilly jusqu'à Guérande. Le comte de Coislin organise, entre la Vilaine et la Loire, une division qu'il porte à deux mille hommes. MM. de Courson, de Carfort, de la Villevallier lèvent aussi une petite armée dans les Côtes-du-Nord. Les environs de Dinan et de Lamballe sont rendus à la cause du Roi par MM. de Pontbriand et de Lourmel. Enfin les royalistes d'Ile-et-Vilaine marchent sous les ordres de MM. de Trégamain, de Boishamon, Pillet et de Heurtel. Les premiers avis de ce soulèvement consternent Napoléon. Il expédie aussitôt deux de ses officiers d'ordonnance (Résigny et Lariboissière) pour lui rendre compte des mouvemens de la Vendée. Leurs rapports sont alarmans: ils annoncent l'in-

terruption de toute communication entre Nantes et la Bretagne, par l'effet des rassemblemens de la rive droite. De son côté, le général Charpentier, commandant la ville de Nantes, assure qu'il n'y a de disponible que deux mille trois cents hommes, tandis qu'il faudrait au moins douze mille soldats pour faire rentrer le pays dans le devoir. Il désigne le général Travot comme très-capable d'étouffer la guerre dans sa naissance, et insiste pour qu'on autorise ce général à entrer en arrangement avec les principaux chefs de la Vendée. « Travot pense, ajoute-t-il, que les » moyens de séduction pourraient être employés » avec succès ».

Tel était aussi l'avis du ministre de la police, pressé d'arrêter l'élan des royalistes pour que dans aucun cas ils ne pussent décider du sort de la France. Son plan rentrait d'ailleurs dans les vues de Bonaparte, qui l'adopta de confiance, à la seule condition qu'une armée appuierait les voies de négociation. Sans plus de délais, un renfort de huit mille hommes et de six cents chevaux est dirigé vers la Loire, pour y former, avec les troupes qui s'y trouvent, une armée de douze mille combattans. La conduite de cette guerre est confiée au général Lamarque, à qui on donne pour lieutenans Travot et le général Brayer. Enfin,

on forme aussi à Poitiers et à Niort des divisions de réserve, dont le général Delaage fait à Parthenay une armée active, pour agir au sud de la Vendée.

A peine a-t-on arrêté dans le cabinet de Napoléon les bases de ce plan général, que Fouché transforme en pacificateurs de la Vendée d'anciens officiers royalistes qu'il espère séduire au point d'en faire les instrumens de ses artifices. Il jette d'abord les yeux sur M. de Malartic, qui avait servi dans le Maine. Il l'attire dans son cabinet, et lui présente l'insurrection comme prématurée et nuisible à la cause royale ; elle le forcerait lui-même, dit-il, si opposé aux vues de Napoléon, à consentir à l'emprisonnement des nobles et à l'armement des fédérés, mesures violentes qui, tournées d'abord contre les royalistes, serviraient ensuite à prolonger la résistance du parti bonapartiste et à désoler la France. Pour mieux colorer ses desseins, il ajoute que les hostilités ne doivent commencer aux frontières que le 15 juin (et il en montre les preuves). La Vendée, avant cette époque, serait écrasée par les troupes nombreuses dirigées contre elle ; d'ailleurs la grande question ne pouvant être décidée qu'aux frontières, tout faisait un devoir d'arrêter l'effusion du sang français et le ravage des provinces, pour conserver à la France

des bras capables de la défendre, au besoin, contre les étrangers. Ces considérations, présentées avec une sorte de candeur par le plus astucieux des hommes, entraînent M. de Malartic. Pourtant il n'accepte une mission si délicate, qu'autant que deux autres royalistes (MM. de Flavigny et de la Béraudière) s'adjoindront à lui. Sûr de leur consentement, il consulte encore d'autres royalistes et même d'anciens agens du Roi qui, pleins de sécurité dans Paris, après le 20 mars, ne peuvent guère éviter de tomber dans les piéges que leur tend le régicide. Le rusé ministre leur insinue d'ailleurs qu'il a embrassé les intérêts de Louis XVIII, qu'il en fait même passer l'assurance à Gand ; et que s'il dément ses sentimens secrets par des rapports officiels, par des instructions virulentes, c'est parce qu'il ne peut se dispenser de donner à l'usurpateur certains gages devenus insignifians à force d'être obligés. N'était-il pas le seul ministre qui osât protéger les royalistes? N'était-il pas le seul pilote capable de sauver l'Etat dans cette effroyable tourmente? Telle était en effet l'opinion de la capitale et des provinces. Les négociateurs, une fois imbus des doctrines de Fouché, reçoivent de lui un titre qui constate la nature de leur mission. Fouché les accrédite auprès des généraux et des préfets,

auxquels il recommande de se concerter avec ses envoyés, bien sûr que leur arrivée seule jettera dans la Vendée une nouvelle pomme de discorde; et que, si certains chefs insistent pour combattre, d'autres seront tout prêts à négocier.

Les envoyés arrivent à Angers au moment où le marquis de La Rochejaquelein, resté à portée de la côte, sollicitait un second débarquement, et aspirait à être reconnu général en chef, soit pour donner à l'insurrection plus de rectitude et d'ensemble, soit pour avoir un titre auprès de l'amiral Hottam, chargé de fournir aux royalistes des secours en munitions et en armes. On avouait généralement qu'un chef unique était nécessaire pour soumettre toutes les opérations à une seule volonté. Dans une réunion à Palluau, le Marquis fut reconnu par MM. de Sapinaud et de Suzannet, et à peu de jours d'intervalle, par M. d'Autichamp.

Tout se dispose alors pour un mouvement vers la côte; mais à peine deux divisions sont-elles réunies à Aizenai, que Travot survient et les surprend dans une attaqne nocturne. Les Vendéens éprouvent là un échec qui coûte la vie à Guery de Beauregard, beau-frère de La Rochejaquelein, et au jeune Charette, neveu et héritier de l'ardeur courageuse de l'ancien chef vendéen. Le Marquis

brûle de tout réparer : il va d'abord conférer avec d'Autichamp, qui lui promet d'agir de concert, et mande à son frère Auguste de se diriger en hâte vers le Marais.

L'armée royale formait quatre corps organisés et distincts ; le lieutenant-genéral Canuel en était le major-général. Tous les chefs reçurent l'ordre de se porter vers la côte ; d'Autichamp, Sapinaud et Suzannet, dans des positions assignées autour du point de débarquement, spécialement protégé par le quatrième corps vendéen, sous la direction immédiate du Marquis et de son frère.

Cependant l'arrivée des pacificateurs et l'annonce seule de leur mission amortissait déjà l'élan des royalistes du Maine et de la rive droite de la Loire. Etourdi par un échec éprouvé aux environs de Ségré, le chevalier d'Andigné se prêta le premier à un système d'immobilité favorable aux vues des agens du ministre de la police.

Mais déjà Sapinaud et Auguste de La Rochejaquelein bivouaquaient à Soullans avec cinq mille hommes ; le lendemain, 30 mai, Suzannet opère sa jonction avec quatre mille fantassins et trois cents chevaux : on n'attend plus pour agir que les braves Angevins et leur chef. Ils étaient en marche sur Legé, au nombre de trois mille hommes d'é-

lite, quand Suzannet reçut des trois envoyés de Fouché une première dépêche, annonçant leur mission pacifique. Tous trois assurent qu'on a commencé trop tôt la guerre ; mais que cette imprudence peut se réparer en accédant aux propositions de Fouché ; que le gouvernement est disposé à faire tous les sacrifices ; que les chefs vendéens resteront maîtres des conditions ; que des récompenses les attendent ; que refuser tant d'avantages serait impolitique ; que des forces considérables marchent contre eux, et qu'ils seraient écrasés avant même que les puissances aient fait un pas en faveur des Bourbons. Cette dépêche jette dans l'esprit de Suzannet l'irrésolution et le trouble. Il mande aussitôt le marquis de La Rochejaquelein, qui vient en hâte le trouver au château de Fouquerant. A peine a-t-il connaissance des propositions de Fouché qu'il les rejette avec indignation. Tel que les anciens preux, qui ne reconnaissaient que Dieu, le Roi et leur épée, il est décidé à repousser toute espèce d'arrangement avec le gouvernement usurpateur. Toute la nuit se passe en discussions animées entre lui et Suzannet, en présence du comte Gabriel Duchaffaut, officier vendéen du 2ᵉ corps. Obsédé par des lettres de Paris, Suzannet, trop confiant, penchait à écouter les négociateurs, et en cher-

chait déjà le prétexte : des sentimens contraires se combattaient dans son ame. Il fait d'abord une marche rétrograde sur Saint-Christophe. Les Vendéens ne tardent pas à y être en proie à des influences perfides, comme si l'ennemi eût fait jouer à-la-fois tous les ressorts de l'intrigue. Le moment était décisif. Si les royalistes évitent le piége, si le débarquement s'effectue, si douze à quinze mille Vendéens parviennent à agir de concert avant l'arrivée des renforts de l'ennemi, la Vendée prenant une consistance imposante, peut donner l'essor aux provinces de la rive droite, présenter à la légitimité un point d'appui dans l'intérieur, et faire éclore une nouvelle insurrection dans le midi, qui favorise la rentrée du Roi sans le secours des armées étrangères. Le danger paraît si pressant à Napoléon que, pour seconder les vues de Fouché, il expédie à Nantes son aide-de-camp Corbineau, avec des instructions mystérieuses.

Les Vendéens sont travaillés à Saint-Christophe par mille intrigues. Prenant le masque du royalisme, les agens de l'ennemi se mêlent parmi les officiers et les soldats ; ils accréditent de faux bruits, répandent des doutes sur les dispositions de l'Angleterre ; blâment ouvertement le Marquis de vouloir conduire l'armée dans le Marais ;

on n'y trouvera ni vivres, ni secours, assurent-ils. D'autres parlent d'une prétendue lettre de l'amiral anglais, annonçant qu'il s'éloigne de la côte, la position des Vendéens ne lui inspirant aucune confiance. Tout tendait à faire manquer le débarquement. En vain le Marquis s'efforce de prémunir ses compagnons d'armes contre tant d'artifices. Il insiste, il proteste que le débarquement est prêt ; il prend même le devant, après avoir donné l'ordre à tous les généraux de le suivre, et il arrive à Sainte-Croix-de-Vic, où l'attendait la division de son frère. Tous les mouvemens avaient été calculés, et de plus, un ordre du jour prescrivait aux trois principaux chefs de faire sonner le tocsin. Mais déjà les corps de Suzannet et de Sapinaud venaient de rétrograder jusqu'à Falleron. Là, survient M. d'Autichamp dont le corps d'armée ne dépasse point Légé. Ces trois chefs réunis en conférences, décident de ne point se conformer aux ordres du Marquis, et de licencier momentanément leurs soldats.

Cette résolution étrange, ils la motivent sur le mouvement des troupes de Bonaparte; sur l'accablement des Vendéens, exténués par des marches forcées; sur la pénurie des vivres; sur l'impossibilité de rester dans les positions qu'on leur as-

signe ; enfin sur ce que les paysans de la Vendée, étrangers aux habitudes des troupes de lignes, ne sont jamais long-temps réunis. Suzannet transmet lui-même cet arrêté au Marquis : sa lettre d'envoi décélait son embarras. Il l'engageait à rentrer dans la Vendée, en attendant que les hostilités aux frontières permissent aux royalistes de déployer toutes leurs forces ; il lui présentait en même temps la mission des négociateurs sous un jour favorable. « Ils sont chargés, lui disait-il, de nous faire » connaître que le gouvernement, pour éviter la » guerre civile, désire traiter avec nous ; qu'il » propose d'évacuer le pays ; et ne demande ni » hommes ni argent. Tout le monde est d'avis de » faire une suspension d'armes qui n'engage à » rien, et qui, par la suite, puisse être utile pour » s'organiser et marcher ».

Le débarquement allait commencer quand cette dépêche arriva, le 2 juin, à Sainte-Croix-de-Vie. Le Marquis étant allé à bord de l'amiral anglais, elle fut reçue par le lieutenant-général Canuel, qui la lui transmit immédiatement avec un billet conçu en ces termes : « Mon cher général, le grand » œuvre d'iniquité est consommé ; d'Autichamp, » Suzannet, ainsi que Sapinaud, qu'ils ont en- » traînés, se retirent et licencient leur monde. » Revenez, nous nous concerterons pour parer

» aux inconvéniens de cette infâme défection. Il » faudra bien que nous fassions à nous seuls ce à » quoi tous auraient dû coopérer ».

La Rochejaquelein, qui cherchait la gloire au prix de son sang ; qu'enflammaient les nobles exemples des Bonchamp, des Lescure et de son illustre frère, fut pénétré d'indignation. Ne pouvant concevoir qu'on ne s'insurge que pour traiter ; qu'au milieu d'une guerre civile on se montre plus disposé à négocier qu'à combattre, il répond à l'arrêté de Fulleron par un ordre du jour qui destitue de leur commandement les trois généraux signataires, et les remplace par MM. de Durfort-Civrac, Duchafault et Dupérat. Il ordonne en même temps au chevalier du Landreau d'aller à la recherche des négociateurs, et de s'assurer de leurs personnes.

Se voyant seul aux prises avec l'ennemi, dont on pressait la marche, il envoie un courrier à sa sœur pour lui demander un renfort; puis il se hâte de donner le signal du débarquement. Mais déjà Travot, fidèlement instruit, arrivait avec une colonne de douze à quinze cents hommes à travers, pour ainsi dire, les trois corps d'armée qui abandonnaient leur général. L'un reprenait la route de l'Anjou; le deux autres celle de Touvois, où les négociateurs vinrent s'aboucher

secrètement avec Suzannet. Le comte Duchaffault, qui commandait son avant-garde, lui envoie donner l'avis que Travot est à une demi-lieue de la forêt. « Dites à Duchaffault, répond Su» zannet, en présence des envoyés de Fouché, » que je n'attaquerai pas, et qu'il faut prendre » une autre route ». Cédant à sa propre impulsion, Duchaffault attaque avec résolution l'arrière-garde de Travot, et lui met cent hommes hors de combat.

Le lendemain Travot continue sa marche vers la côte, et commence le 2 juin ses attaques vers Saint-Gilles, voulant tourner la position de Croix-de-Vic et empêcher le débarquement. Le Marquis était sur ses gardes ; une vive fusillade s'engage à Saint-Gilles, entre l'avant-garde de Travot, commandée par le général Grosbon, et les Vendéens des Marais. Grosbon est tué. Le Marquis veillait sur tout ; et, malgré la fusillade, le débarquement n'était pas interrompu. Les canots de deux vaisseaux de ligne et de plusieurs frégates, ayant à bord quinze mille fusils, douze pièces de canon et une immense quantité de poudre, allaient et venaient pendant qu'on se battait à Saint-Gilles. Etonné de la ténacité des troupes de Travot, le Marquis, soupçonnant qu'il veut forcer le passage par Rié, fait cesser le

débarquement, marche lui-même au-devant de l'ennemi, dirige le convoi dans le Marais, et arrive à Saint-Jean-de-Monts le 3 juin, avec la division de son frère. Là, il apprend qu'une forte colonne s'avance ; elle était commandée par le général Estève, qui, le lendemain au point du jour, se porte à la ferme des Mathes, sur le bord du Marais. L'ordre est donné aussitôt aux royalistes de marcher à sa rencontre. Tandis que le corps d'Auguste La Rochejaquelein l'attaquera de front et sur le flanc, les paysans du Marais viendront lui couper la retraite. Arrivé à demi-portée de fusil, Estève prend lui-même l'offensive : deux fois il est repoussé par les royalistes. S'apercevant qu'il va être tourné, il fait un dernier effort, et fond sur les Vendéens pour s'ouvrir un passage. Un chef de paroisse lâche le pied et entraîne sa troupe. Le Marquis court rallier ses soldats ; atteint d'une balle dans la poitrine, il tombe et meurt au premier rang. Son frère Auguste est blessé à quinze pas de l'ennemi, et toute la ligne est rompue. Surviennent, mais trop tard, les Vendéens du Marais qui attaquent, repoussent et harcèlent les vainqueurs jusqu'à Rié. Ceux-ci eurent quatre cents hommes hors de combat; les Vendéens, peu de morts, mais un assez grand nombre de blessés. Tel fut le combat des Mathes,

où finit, à trente-huit ans, le frère du héros de la Vendée ; comme lui, digne d'y trouver l'illustration, et comme lui, victime de sa témérité. Ses manières nobles et affables, et une chaleur de dévouement qu'il savait communiquer aux autres, lui avaient concilié tous les cœurs.

Une douleur profonde régnait parmi ses officiers et ses soldats ; ils avaient repris la route du Bocage, tantôt se reprochant la mort de leur général, tantôt l'imputant à ses compagnons d'armes qui l'avaient abandonné. Les regrets furent plus vifs encore lorsqu'on sut que, répondant à l'appel du Marquis, le comte Duchaffault venait à son secours avec trois mille hommes, et qu'un secours plus touchant arrivait du Poitou. A peine mademoiselle Lucie de La Rochejaquelein avait-elle été informée du danger de ses frères, que, montant à cheval, elle avait parcouru les paroisses de son arrondissement, et rassemblé deux mille hommes. « Mais amis, leur avait dit l'héroïne, ma famille » ne vous a jamais trompés; mon frère Henri est » mort en combattant pour vous : aujourd'hui » que mon frère Louis est à votre tête, l'abandonnerez-vous ? — Non ! s'étaient écrié les » braves Poitevins, émus jusqu'aux larmes ; marchons ! allons sauver notre général » ; et ils s'étaient mis en route. Au zèle et à l'espérance

succèdent l'abattement à l'arrivée d'un courrier, annonçant la mort du Marquis. On déplore à-la-fois et une infortune particulière et un désastre public. Les gémissemens se mêlent aux chants lugubres. On s'indigne des fatales intrigues qui ont arrêté l'essor de la Vendée. Pendant la marche rétrograde qui avait éloigné du Marais les autres divisions, le mécontentement et les murmures avaient éclaté avec violence. La mort de La Rochejaquelein fit une sensation plus pénible encore, et ce triste événement fut déploré, dans l'armée d'Anjou, par un ordre du jour émané du comte d'Autichamp.

Quoique les négociateurs de Fouché eussent également réussi à tenir dans l'inaction les royalistes de la rive droite, sous le commandement du chevalier d'Andigné, ils n'avaient pas trouvé un accès aussi facile en Bretagne. Le Morbihan se montrait sous Desol de Grisolles, comme on l'avait vu sous Georges Cadoudal : c'était toujours le même dévouement et la même constance pour la cause du Roi. Après avoir surpris Ploermel, et s'être emparé de Josselin, les Morbihannais avaient attaqué Rhédon, et s'en étaient rendus maîtres, non sans éprouver une résistance opiniâtre ; elle coûta la vie au jeune Langourla, dernier rejeton d'une maison ancienne de Bretagne.

Cinq officiers y avaient été blessés. L'armée, ayant épuisé ses munitions, se porta sur Muzillac, songeant à se rapprocher de la côte pour y recevoir un débarquement. Déjà l'amiral Hotham avait annoncé au général Desol que l'Angleterre, en guerre avec Bonaparte, coopérerait, comme alliée, avec les royalistes des départemens de l'ouest.

Ce mouvement des Morbihannais, et sa coïncidence avec celui de la station anglaise, décident le général Rousseau à sortir de Vannes et à se porter contre Muzillac. L'attaque fut brusque et repoussée, d'abord par Joseph Cadoudal et la légion d'Aurey, puis par le chevalier de Margadel. Le général Rousseau revint encore à la charge; mais, tourné par la colonne du chevalier de Sécillon et de Gambert, il battit en retraite, laissant la grande route jonchée de cadavres et de chevaux. Le succès rendit les débarquemens de secours plus faciles, sans dissiper néanmoins tous les obstacles. Ce fut entre deux corps ennemis, l'un venant de Nantes, l'autre de Rennes, que, le 11 juin, l'armée royale du Morbihan reçut au passage de Foleu trois mille fusils, deux pièces de canon et des munitions. Le soir, l'armée approvisionnée alla coucher à Rochefort, après deux jours et deux nuits de combats non interrompus.

La vigueur de ces entreprises et l'armement du comte de Coislin, qui liait déjà ses opérations avec celle du Morbihan, décident les envoyés de Fouché à faire une tentative auprès du général Desol, pour l'amener au système pacifique. Ils lui dépêchent, le 16 juin, M. de Villeblanche, porteur d'une lettre conçue en ces termes : « M. d'Andigné a dû vous communiquer, géné- » ral, les propositions que nous sommes chargés » de vous faire; il vous aura sans doute mis au » courant de tout ce qui a été fait sur la rive » gauche de la Loire, et de ce qu'il en pense. » Depuis, les ministres ont envoyé toutes les » pièces d'un traité, sur les bases dont nous vous » transmettons la copie littérale. Nous en en- » voyons aujourd'hui copie à tous les chefs de la » rive droite, à M. d'Andigné et à vous. Faites- » nous connaître vos intentions, pour que nous » puissions en informer le général Lamarque, qui » alors fera cesser les hostilités, et indiquera un » lieu où l'on pourra se réunir pour traiter ». Mais il était peu vraisemblable que le successeur de Cadoudal, à peine sorti des cachots de Bonaparte, accueillerait ce message. En effet, lui et ses officiers le repoussent avec une sorte de dédain, et ne songent qu'à combattre. La Vendée même veut faire de nouveaux efforts. Presque

tous les chefs de la rive gauche venaient de se réunir à Montfaucon. Là Suzannet, dévoré de chagrin, se montre avide d'une mort glorieuse; là, Auguste de La Rochejaquelein abjure tout ressentiment en faveur de la cause commune, et s'efforce de ramener la confiance; là, le lieutenant-général Canuel déclare quil ne veut plus servir que comme simple volontaire, et d'Autichamp promet une coopération efficace. Les voix pour le commandement en chef se réunissent en faveur de Sapinaud, officier plein de droiture et de dévouement; mais trop souvent trompé. Arrive un émissaire, porteur d'une lettre du général Lamarque qui réveille la discorde assoupie. Lamarque pressait les chefs vendéens d'accepter la paix. « Tout ce que vous avez demandé, leur » disait-il; tout ce que vous avez voulu a été ac» cordé ». La Rochejaquelein fait éclater son indignation sur la teneur de cette lettre. L'étonnement de Sapinaud n'est pas moindre. Chacun nie avoir jamais rien voulu ni rien demandé, et on déclare au porteur des propositions de Lamarque qu'on y répondra les armes à la main. Mais on s'accorde difficilement sur un plan d'opération. Les uns veulent marcher droit au Marais, pour y reprendre les armes et les munitions du dernier débarquement; d'autres insistent pour

aller attaquer Lamarque à sa sortie de Nantes, et s'opposer à sa jonction avec Travot.

Mais déjà Travot s'était promené sans obstacle dans la Vendée maritime ; il l'avait remplie de terreur en menaçant les Vendéens du Marais, s'ils ne livraient les armes et les munitions, de couper la chaussée de la Cronière, qui les garantit de la mer. Lamarque, de son côté, ralliant toutes ses colonnes, se disposait à pénétrer dans le cœur de la Vendée, pour y écraser d'un seul coup le parti royaliste. Ses instructions étaient atroces. C'était avec la menace d'une guerre d'extermination que les bonapartistes voulaient amener les Vendéens à mettre bas les armes. Les chefs se montrant unanimes, malgré tant de levain d'aigreur et de dissension, le comte d'Autichamp se mit un des premiers en marche avec ses braves Angevins, pour opérer sa jonction avec Suzannet et le chevalier de Saint-Hubert. Instruit que les royalistes vont se concentrer à la Roche-Servière, Lamarque, occupé à rassembler les divisions Brayer et Travot, débouche de Legé, le 19 juin, avec un corps d'armée de sept à huit mille hommes, et pousse une première colonne sur la Grolle, où était l'avant-garde angevine, commandée par l'intrépide Dudoré. Les royalistes ont l'avantage, et Dudoré, secondé

par son ami Caquerey, repousse les soldats de Lamarque, qui sont poursuivis par la cavalerie de Kersabiec. Tout-à-coup la fortune change, soit que la retraite des bonapartistes ne fût qu'un piége, soit que les trois chefs Vendéens n'aient pas apporté assez de promptitude dans leur mouvement de concentration, d'ailleurs mal calculé. Lamarque les attaque séparément le lendemain; disperse d'abord la division de Saint-Hubert; tombe ensuite sur le corps d'armée de Suzannet, qui est blessé à mort dans l'action, et court ensuite au-devant de d'Autichamp, qui venait au secours de ses compagnons d'armes. Il trouve deux de ses divisions postées à la Roche-Servière. Cette forte position, couverte par la Boulogne, dans le bocage le plus épais de la Vendée, eût été inexpugnable avec tous les corps royalistes réunis. Lamarque l'attaque d'abord de front; elle est défendue avec beaucoup de valeur par le marquis de la Bretêche, et Lhuilier, ancien officier angevin. Toutes les attaques sont repoussées. Malgré deux blessures graves, Eugène de Beauveau arrache le drapeau blanc au porte-étendard qui fuyait, et vient le planter à quinze pas de l'ennemi, à la tête du pont. Là, meurent pour le Roi de vaillans royalistes, tels que de Cambourg, de Villers, Dureau et Poirier du Lavoir.

Pendant ce rude combat survient le reste du corps d'armée de d'Autichamp qui brûlait de se mesurer avec l'ennemi. Là se faisaient aussi remarquer une foule d'officiers dévoués, tels que MM. de Romain, de la Pomelière, le marquis d'Escayrac, Auguste et Georges de La Beraudière, le jeune Charette et Alexandre de Scépeaux. Des hauteurs voisines du village, d'Autichamp détache successivement des renforts. Mais les Angevins s'agglomèrent au lieu de tenir toute la ligne de la Boulogne. Lamarque, ne pouvant forcer le pont, où il perd ses meilleurs soldats, fait passer la Boulogne au-dessus et au-dessous du village, par ses deux ailes destinées à couper la retraite aux royalistes. Alors, malgré le courage des Angevins, la position est emportée, et la retraite s'opère en désordre par Vieillevigne, sur Clisson. Les soldats de Lamarque, animés au carnage, achevèrent, dit-on, les blessés, et massacrèrent les prisonniers; toutefois d'honorables témoignages disculpent leur général, qui éluda constamment l'exécution des ordres barbares qui faisaient partie de ses instructions. Selon sa relation emphatique, les Vendéens laissèrent quinze cents morts sur le champ de bataille, ce qui est démenti par les états officiels envoyés au ministère de la guerre. Les Vendéens laissèrent à peine une cen-

taine de morts, et eurent deux cent cinquante blessés. La division de Cholet, secondée par Lhuilier, fit volte-face et modéra la poursuite. Mais les trois corps vendéens n'en furent pas moins dissous, et ils auraient été détruits, si Lamarque, en faisant attaquer la Grolle, eût dirigé d'avance une partie de son corps d'armée par la lande de Bouaine, sur le chemin de Vieillevigne à Clisson ; il eût mis alors entre deux feux Suzannet et Saint-Hubert qui étaient placés entre lui et Travot, et eût coupé toute retraite à d'Autichamp. Telle fut la bataille de La Roche-Servière, où trois corps royalistes furent défaits séparément pour ne s'être pas appuyés les uns sur les autres. Au moment où se livrait le combat, Auguste de La Rochejaquelein occupait avec ses braves Poitevins la ville de Thouars par capitulation. Mais arrive de Parthenay, pendant la nuit, le général Delaage avec cinq mille hommes, qui cerne la ville et s'empare de toutes les positions. Toutefois les royalistes, conduits par leur intrépide chef, se font jour l'épée à la main, et rentrent dans le pays insurgé.

La bataille de la Roche-Servière ayant porté un coup mortel à l'insurrection, Lamarque se hâte de renouveler aux Vendéens les propositions de paix, avec menace de dévaster le pays. Tous

les officiers royalistes sont aussitôt convoqués à la Tessoualle, près Cholet, par le général en chef Sapinaud, à l'effet de délibérer sur les propositions du général Lamarque. Auguste de La Rochejaquelein, le lieutenant-général Canuel, Dupérat, Duchaffault et Saint-Hubert opinent pour continuer la guerre ; M. d'Autichamp et un grand nombre d'officiers, pour qu'on ouvre les négociations. La confusion et la discorde éclatent alors dans l'assemblée ; les débats s'enveniment par des récriminations virulentes. Les Vendéens, qui entourent la salle, sont eux-mêmes dans un état de fermentation et poussent des cris de guerre. Enfin, on arrête que la question sera décidée à la majorité des voix ; il s'en trouve vingt en faveur de la paix, et douze contre. Les paysans indignés s'exaspèrent contre M. d'Autichamp ; et peut-être ne dut-il sa sûreté personnelle qu'aux officiers dont il était entouré. Conformément à la décision de l'assemblée, des commissaires vont conférer avec le général Lamarque. Dans l'intervalle se divulgue le grand événement de la défaite totale de Bonaparte à Waterloo. L'un des commissaires (le comte Duchaffault) consulte alors Auguste de La Rochejaquelein. « L'événement » de Waterloo, lui mande ce chef, nous met » tous dans une position nouvelle. Celui qui ferait

» encore verser du sang, en serait responsable » à la nation. Faites entendre cela au général » Lamarque, et dites-lui que nous ne cherchons » qu'à éviter le sang et les larmes, en prenant » tous les moyens compatibles avec l'honneur et » notre devoir ». Les commissaires souscrivent à la paix pour éviter la ruine du pays, persuadés d'ailleurs que le Roi va être rétabli sur son trône. Ainsi la Vendée fléchit devant l'astuce révolutionnaire; les plans de Fouché y prévalent ; elle semble pacifiée par enchantement, et c'est ceux-mêmes, qui se sont lancés avec le plus de loyauté dans la guerre, qui se trouvent comme enlacés dans une pacification perfide. Toutefois les Vendéens conservaient leur territoire et restaient, en attendant le dénouement prévu, dans une attitude hostile. Mais le gouvernement provisoire, établi par suite de la seconde abdication de Bonaparte, gouvernement dont Fouché était l'ame, et qui négociait avec les alliés pour la reddition de Paris, fit annoncer dans tous les carrefours, la *grande* soummission des Vendéens. Le général Lamarque en avait transmis lui-même la nouvelle par des estaffettes à toutes les villes de l'ouest. « Elle fera, disait-il, tomber les armes des mains » des insurgés de la rive droite ». Il fut trompé dans son attente. Desol de Grisolles continua de se

battre avec les siens comme un brave et fidèle Breton, il tint en échec dans le Morbihan les troupes bonapartistes. Le général Bigarré, qui les commandait, marcha deux fois contre lui et fut blessé dans un combat près d'Aurey ; il renouvela inutilement les propositions de paix. Maîtresse absolue des côtes, l'armée du Morbihan reçut successivement de la flotte anglaise, à Locmaria, à Muzillac, à Carnac et dans la Vilaine, plusieurs débarquemens d'armes et de munitions ; et dès le 3 juillet, son corps principal compta sous les armes quinze mille combattans, auxquels vinrent se joindre le colonel Berthier, le comte Joseph d'Autichamp, Bertrand de Saint-Gilles, et quinze autres officiers de la maison du Roi. Dans les Côtes-du-Nord les royalistes, après quelques avantages, avaient porté leurs forces à deux mille hommes, et reçu deux débarquemens de l'amiral Freemantle, commandant la station de la Manche. Le Finistère eut une légion royale commandée par le comte de Cornouailles, qui y tint aussi en échec les bonapartistes ; dans l'Ile-et-Vilaine, M. de Boishamon les battit à Saint-Juan, et M. de Heurtel leur enleva le fort Lalate. En même temps, le comte de Coislin s'engageait dans une action très-vive à Guérande, où plusieurs de ses officiers étaient mis

hors de combat. Avec une poignée de royalistes, le comte d'Ambrugeac et le colonel Tranquille, tenaient tête dans le Maine à tout le parti révolutionnaire et aux troupes de Bonaparte. Enfin dans la Vendée même, la paix devint illusoire par l'effet du désastre de Waterloo, et des dispositions hostiles des Vendéens.

Au premier bruit du traité, l'indignation des habitans de l'ouest avait été générale. Les réclamations arrivaient de toutes parts. Les paysans déclaraient qu'ils étaient prêts à tout souffrir pour ne pas retomber sous le joug des ennemis du Roi; qu'ils ne déposeraient pas les armes, et qu'ils sauraient bien trouver des chefs : la majorité des officiers montrait une opposition tout aussi énergique. Tel était le sentiment unanime du corps d'armée de La Rochejaquelein. Le comte d'Autichamp éludait les conditions du traité. Le chevalier de Saint-Hubert et le comte de Mornac, commandant provisoire du corps d'armée de Suzannet, avaient protesté ouvertement contre toute espèce de pacification, et un corps de partisans commandé par Eugène du Landreau, n'avait pas cessé les hostilités contre les ennemis du Roi.

A peine le Roi eut-il mis le pied dans son royaume, que les provinces du nord et du

midi arborèrent aussi le drapeau blanc. Par-tout les royalistes coururent aux armes, et s'emparèrent des principales villes. En Normandie, le rétablissement de l'autorité royale fut accéléré par le débarquement du général duc d'Aumont; tous les royalistes de la province se rangèrent sous ses drapeaux, et toutes les villes lui ouvrirent leurs portes. Vannes fut occupé par l'armée royale du Morbihan, et le Mans par le comte d'Ambrugeac; en moins de huit jours, le Roi, secondé par ses fidèles sujets, rentra dans la plus grande partie de son héritage.

Ainsi malgré l'astuce révolutionnaire, les Vendéens, quoique trompés et divisés, avaient amené l'ancien maître du monde, qui les appelait *un peuple de géans*, à leur proposer un traité honorable à la valeur vendéenne, puisqu'il s'engageait à suspendre ses impôts et sa conscription. Peut-être même dut-il aux efforts des royalistes de l'ouest de n'avoir pas vaincu à Waterloo. Son armée du nord en fut diminuée de plus de vingt-cinq mille hommes; Lamarque seul, en ayant quinze mille sous ses ordres, et Bigarré, dix mille. Qu'on suppose ces vingt-cinq mille soldats de plus avec Bonaparte à Waterloo: quelle eût été alors l'issue de la bataille? Un renfort de vingt-cinq mille combattans ne

pouvait-il pas faire pencher la balance ? Que seraient devenues l'Europe et la légitimité en cas de revers? Cette prise d'armes, d'ailleurs, fut même après la rentrée du Roi d'un grand secours à l'autorité royale. Pendant les négociations qui s'ouvrirent à Paris avec les puissances alliées, le ministère présenta les armées royales de l'intérieur comme le contingent du Roi; et, en considération de leur entretien, on allégea les charges imposées à la France. Ainsi le sang de Louis de La Rochejaquelein, du jeune Charette; le sang de Suzannet et de tant d'autres royalistes n'a pas été inutilement versé en 1815, pour la cause de la légitimité des couronnes et du maintien de l'ordre social.

En retraçant la gloire et les infortunes des Vendéens, des Bretons et de tous les royalistes de l'ouest; en rapportant ce qu'ils ont tenté pour la monarchie et ce qu'ils ont souffert pour elle, je n'ai fait que remplir avec fidélité mon devoir d'historien. Dans aucun temps, dans aucun pays, des sujets n'ont servi leurs rois avec tant de dévouement. Ils ont résisté au fer et au feu de la convention nationale, aux baïonnettes du directoire, à la puissance irrésistible de Bonaparte; ils ont maintenu l'honneur de la monarchie, et n'ont jamais été désarmés que par la per-

fidie et la ruse. Si on récapitule les résultats et les calamités de cette guerre, on trouve près de huit cents combats particuliers, vingt grandes batailles rangées ; soixante-dix à quatre-vingt mille royalistes sous les armes, à diverses époques, lesquels ont battu et dispersé trois cent mille hommes de troupes réglées, et six à sept cent mille citoyens levés tumultuairement contre eux. On trouve en outre cinq cents pièces de canon, et cent cinquante mille fusils glorieusement enlevés par les royalistes ; enfin, plus de six cent mille d'entre eux sont morts pour leur Dieu et pour leur Roi, et presque tous leurs chefs ont laissé la vie dans les batailles ou dans les supplices. Les pertes causées par l'incendie des moissons, des bois, des grains, des bestiaux, s'élèvent à la somme de cent cinquante millions de francs, outre la ruine d'un grand nombre de bourgs et de villes ; enfin, cinq cents lieues planimétriques ont été ravagées. Au milieu de tant de calamités et de désastres, la Vendée est restée chrétienne et monarchique, tandis que le reste de la France s'est montré alternativement soumis au joug populaire et à la tyrannie des soldats.

Mais si, de nos jours, sous le gouvernement paternel des Bourbons, une faction perfide persécutait les Vendéens et leurs dignes compagnons

d'armes; si elle les soumettait à une surveillance injurieuse; si elle s'efforçait de les désarmer; alors sans aucun doute, en faisant accuser la dynastie légitime d'ingratitude et d'aveuglement, elle aurait en vue de la rendre odieuse à son propre parti, et de la précipiter une troisième fois du trône. Mais tant de perversité et d'astuce soulèveraient la France et l'Europe; les sentimens d'honneur et de fidélité prévaudraient, et les royalistes de l'ouest honorés, récompensés, offriraient enfin une preuve irréfragable que la monarchie des Bourbons est rétablie sur ses bases.

FIN DU QUATRIÈME ET DERNIER VOLUME.

TABLE
DES SOMMAIRES
CONTENUS DANS CE VOLUME.

LIVRE XXI, *page* 1.

LIVRE XXII, *page* 87.

LIVRE XXVI, *page* 350.

LIVRE XXVII, *page* 431.

FIN DE LA TABLE.

Ouvrages nouveaux qui viennent d'être publiés chez
L. G. Michaud, *libraire, rue de Cléry, n° 13.*

Mémoires de madame la marquise de la Rochejaquelein, quatrième édition, revue, corrigée, enrichie du portrait du marquis de la Rochejaquelein, mort sur le champ de bataille en mai 1815, et de quelques pièces relatives à cet événement, avec une table méthodique et analytique. — Volume in-8° avec deux cartes enluminées. Prix : 7 fr., et 9 fr. franc de port.

Biographie universelle, ancienne et moderne, ou Histoire, par ordre alphabétique, de la vie publique et privée de tous les hommes qui se sont distingués par leurs écrits, leurs actions, leurs talens, leurs vertus ou leurs crimes ; ouvrage entièrement neuf, rédigé et signé par MM. Artaud, Auger, Baranthe (de), Beauchamp (de), Bernardi, Biot, Boissonnade, Catteau-Caleville, Clavier, Cuvier, Delambre, Desportes, Féletz (de), Fiévée, Ginguené, Guizot, Lacretelle, de Lally-Tolendal, Landon, Langlès, Lasalle, Malte-Brun, Michaud, Millin, Noël, Raoul-Rochette, Rossel (de), Salabéry (de), Sismondi, Suard, Tabaraud, Walknaer, Vanderbourg, Weiss, Villemain, et autres gens de lettre et savans. Douzième livraison, composée des tomes XXIII et XXIV.
Sur papier carré fin, de 14 fr. et 19 fr. franc de port par la poste.
— grand raisin fin, 24 fr. et 30 fr. idem.
— vélin superfin, 48 fr. et 53 fr. idem.

Il a été tiré un seul exemplaire sur peau-vélin, avec figures. Prix : 600 fr. le volume.

Chacune des douze livraisons publiées est du même prix ; elles forment 24 volumes in-8°, et la treizième, composée des tomes XXV et XXVI, paraîtra en janvier 1820 ; les autres se succéderont avec exactitude. L'ouvrage entier sera composé de dix-huit livraisons ou trente-six volumes.

On peut joindre à chaque volume un cahier d'environ vingt portraits au trait, dont le prix est de 3 fr. pour le papier ordinaire ; 4 fr. pour le grand-raisin, et 6 fr. pour le vélin.

Le succès que cet ouvrage, commencé depuis plusieurs années, a obtenu, et le nom de ses auteurs, nous dispensent d'en parler plus au long. Il est aujourd'hui reconnu qu'aucun dictionnaire historique n'a été fait avec autant de soins ; ce qui le démontre, c'est qu'arrivée aux deux tiers de son exécution, cette entreprise a été imitée ou traduite dans la plupart des langues de l'Europe, qu'elle est à chaque instant consultée et citée dans les discussions littéraires, et que par-tout on la considère déjà comme une autorité,



